

D 2600.3

1978 -
Juillet 1979

SPORTS & LOISIRS, Service des

Activités



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

**CE DOSSIER
CONTIENT
DES DOCUMENTS ORIGINAUX.**

**ILS SONT CONSERVÉS DANS
LE FONDS DU SERVICE DU
GREFFE (VM6)**

On peut pratiquer des sports d'hiver à 5 minutes de chez-soi!

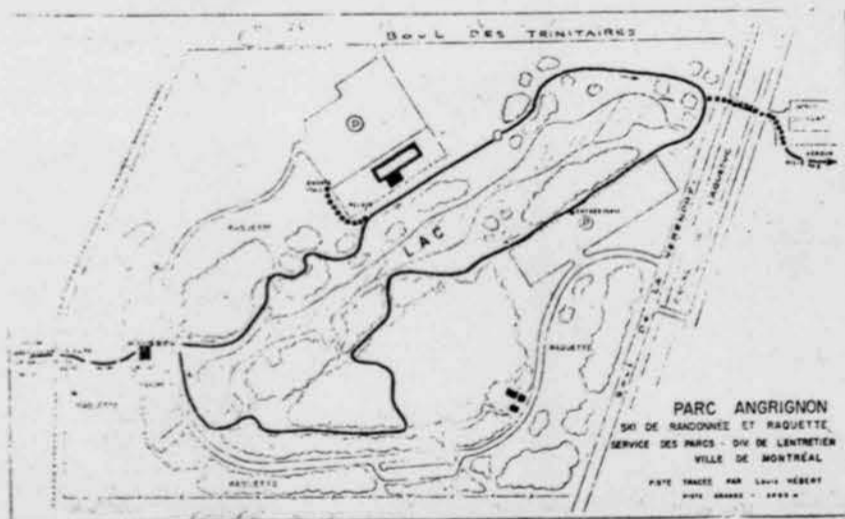
Les Montréalais qui n'ont pas les moyens ou l'occasion de sortir de la ville pour pratiquer des

sports d'hiver pourront aisément le faire dans leur propre ville dès que la température le permettra

dans des dizaines d'endroits répartis sur le territoire municipal.

C'est en gros ce qu'a annoncé aux Montréalais

(Photo L.V.P. Guy Bouliane)



M. Yvon Lamarre, conseiller municipal de Saint-Henri et vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal, lors d'une conférence de presse tenue lundi le 19 décembre dernier.

De façon plus spécifique, les résidents du Sud-Ouest pourront profiter de la piste de ski de randonnée du parc Angrignon, d'une longueur de 3,000 mètres, qui sera reliée à un réseau de pistes d'une longueur totale de 25 kilomètres. Cette piste rejoint les villes de Verdun, Lachine, St-Pierre, La-Salle. Il est intéressant de noter que le parc Angrignon possède de nouvelles installations telles que tables et foyers, où en plus de se réchauffer les usagers pourront y faire griller des aliments. En plus, le parc offre ses grands espaces aux adeptes de la raquette et de la marche.

De plus, les 600 animaux des quartiers d'hiver du parc Angrignon tels un éléphant, des lionceaux, des wallabies, etc., attendent impatiemment votre visite, pour la modique somme de \$0.50 pour les jeunes et de \$0.75 pour les adultes.

La patinoire du parc Angrignon fascinera tous ses adeptes par ses lanternes aux arbres et ses cônes lumineux. La féerie d'hiver complète astucieusement les installations du parc. En effet, le Service des sports et loisirs de la ville de Montréal met gratuitement ses installations à la disposition du public et ceci jusqu'à la fin janvier, afin que grands et petits puissent plonger dans un monde féérique et merveilleux.

Pour les adeptes du ski alpin et du tobogan, le parc Ignace-Bourget vous offre encore la possibilité de pratiquer vos sports favoris.

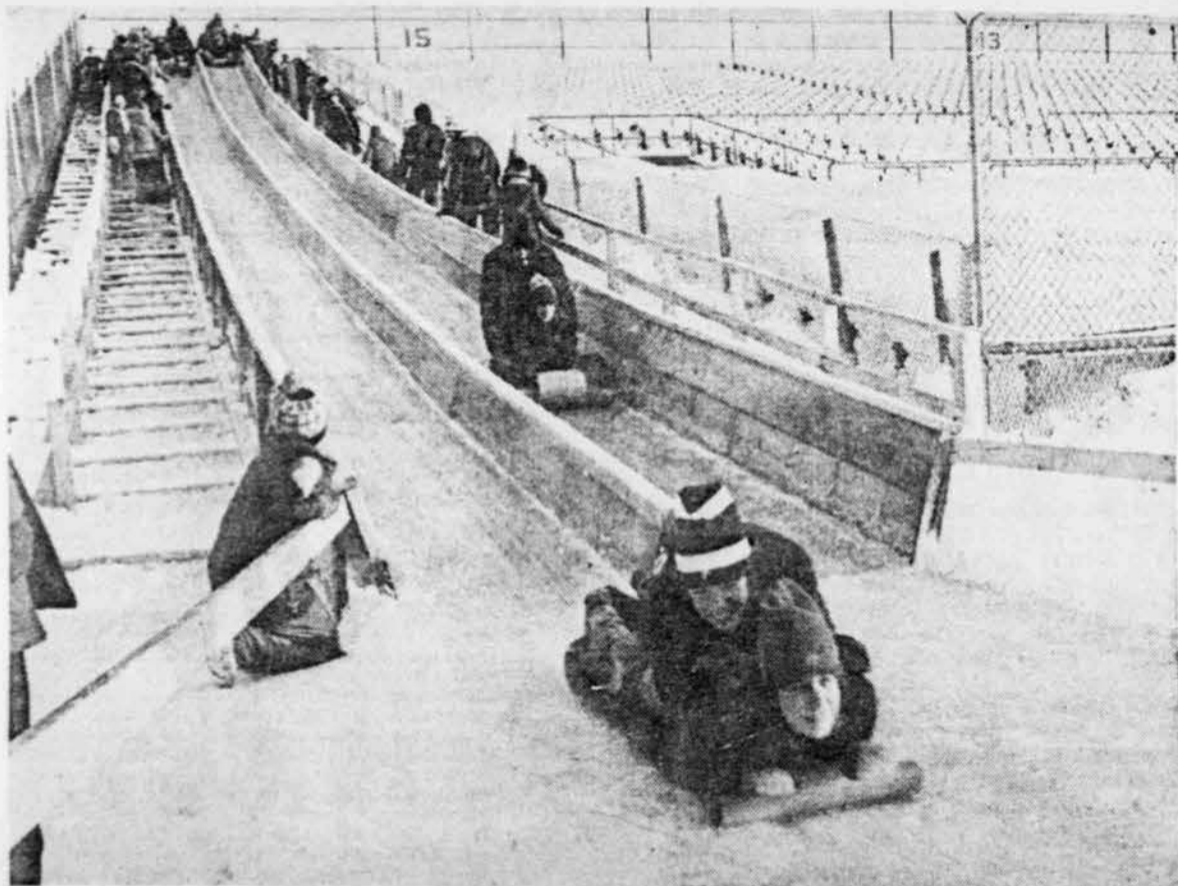
A la fin de cette conférence de presse, M. Yvon Lamarre a rendu hommage, au nom de la population, au Service des parcs et à son directeur, M. André Champagne, chargé de l'aménagement et de l'entretien des installations, ainsi qu'au Service des sports et loisirs qui s'occupe de la planification et de l'animation des programmes.

M. Yvon Lamarre s'est dit heureux d'offrir toutes ces installations aux Montréalais comme cadeaux de Noël.

LE PLEIN AIR À MONTRÉAL



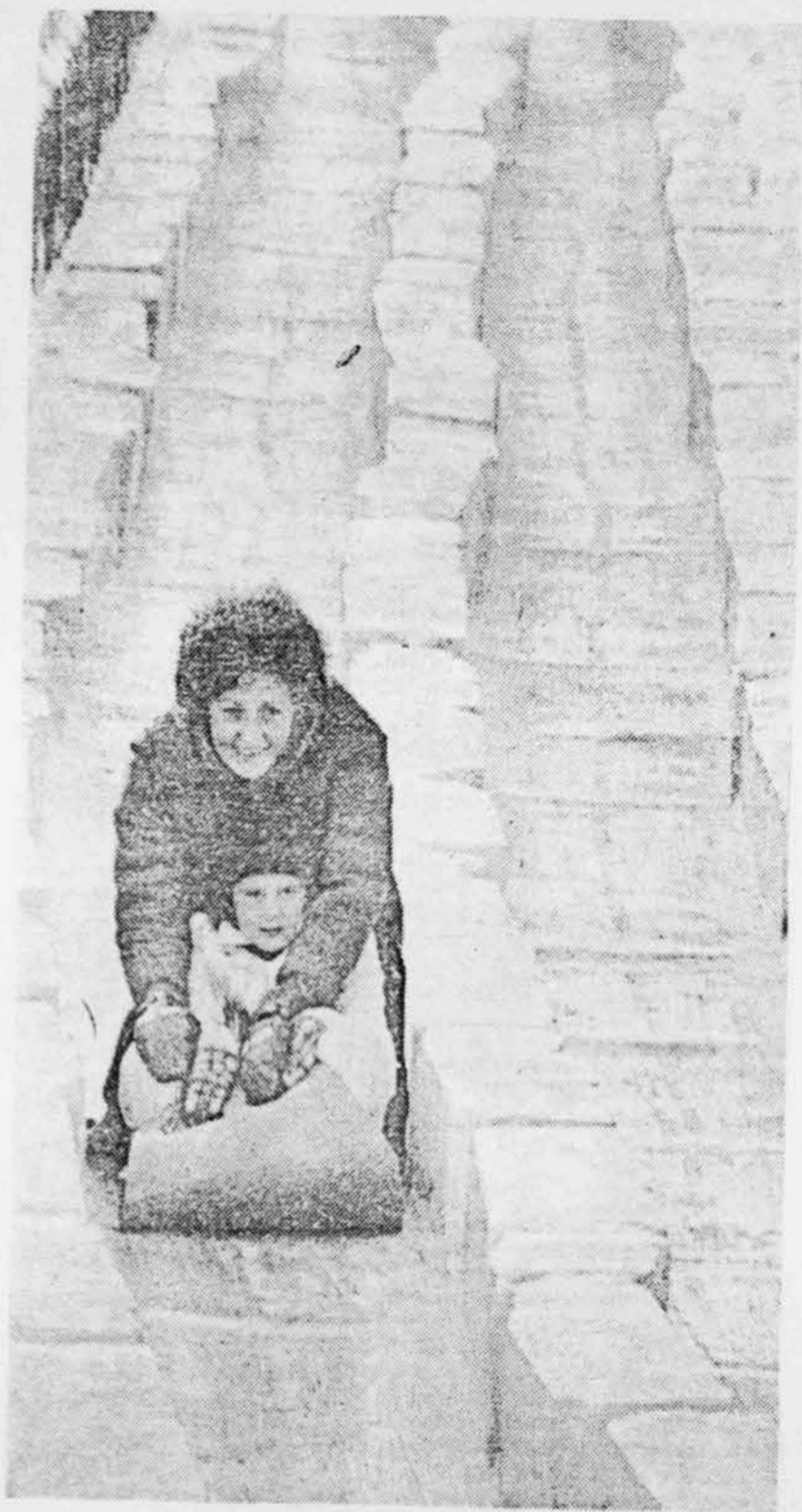
C'est lors d'une conférence de presse tenue lundi le 19 décembre dernier, que M. Yvon Lamarre, conseiller municipal de Saint-Henri et vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal, s'est dit heureux d'offrir toutes ces installations aux Montréalais comme cadeaux de Noël.



"Excellente, cette glissade!" semblent dire les petits Montréalais qui y passent leurs vacances. Elle a été installée par la ville de Montréal dans les gradins du parc Jarry et descend jusqu'au terrain de baseball. Fallait y penser... (Photo Steve Admand)



La patinoire géante du Stade olympique semble connaître beaucoup de succès. Près de 2,000 personnes, selon la Régie des installations olympiques, s'y sont rendues hier, patiner au son des vaises de Strauss. (Photo Steve Aumand)



Gazette, George Cree

Olympian slide

Montreal's summer Olympic games are long over, but now the city's really amateur athletes seem set to prove the site is as good for winter games as for summer. Lise Longpre and her mom yesterday tried out the newly built Big O ice slide.

INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions doivent être faites, au moins une semaine avant le début des cours, au bureau de district concerné.

COÛT

Enfant : \$ 5.00
\$ 8.00

Résident
Non-résident

Adulte : \$10.00
\$15.00

Résident
Non-résident

On peut s'inscrire du lundi au vendredi, de 19h00 à 22h00, aux endroits suivants :

- | | | |
|---|----------------|--------------------------------|
| 1 | S. Morrissette | 5485, ch. de la Côte-St-Paul |
| 2 | J.P. Lessard | 3220, rue Appleton |
| 3 | R. Tremblay | 12137, ave de Bois-de-Boulogne |
| 4 | M. Campagna | 2050, rue Amherst |
| 5 | Y. Poirier | 5005, rue Duquesne |
| 6 | M. Bisailon | 5995, 8e Avenue |
| 8 | A. Rampin | 7715, rue Papineau, suite 102 |

LISTE DES INSTALLATIONS

ENDROIT	ADRESSE	PATINAGE	RAQUETTE	SKI ALPIN	SKI DE FOND	Abri	Éclairage	Kilométrage	Monte-pente	Relais	Restaurant	Toilettes
Ahuntsic	10555, rue Lajeunesse	X	X	X		x	x					x
Angrignon	7050, boul. de LaVérendrye	X	X		X	x		2.8			x	x
Cabrini (Lacordaire)	rue Bossuet au nord du boul. Rosemont			X		x	x		x			
Hirondelles	2574 est, rue Fleury	X		X		x	x		x			x
Ignace-Bourget	5925, avenue de Montmagny	X		X		x	x		x			x
Ile Notre-Dame	Terre des Hommes	X	X		X	x	x	5.0		x	x	x
Ile Sainte-Hélène	Terre des Hommes		X		X	x	x	2.7		x	x	x
Jarry	7800, boul. Saint-Laurent	X	X		X	x	x	1.4		x	x	x
Joseph-Paré	6550, 43e Avenue			X		x						
Maisonneuve	4601 est, rue Sherbrooke	X	X		X	x		3.0			x	x
Marquette	1550, rue des Carrières	X		X			x					
Mont-Royal (Lac-aux-Castors)	2000, voie Camillien-Houde	X	X	X	X	x	x	5.0	x	x	x	x
Pélican	2590, rue Masson			X			x					
Thomas-Chapais	rue de Grosbois et Pierre-Bernard	X	X		X	x		1.4				x

26-06-367 (77-11)

COURS DE SKI ALPIN et SKI DE FOND



le service des sports
et loisirs de montréal

division des sports

7400, boulevard Saint-Michel, Montréal, H2A 2Z8



SKI ALPIN

JEUNES

7 à 17 ans

DURÉE

10 heures 5 cours de 2 heures

DÉBUT DU COURS

Semaine du 7 janvier 1978

JOURS ET HEURES (au choix)

Samedi	9h30 à 11h30
Samedi	13h30 à 15h30
Dimanche	9h30 à 11h30

ADULTES

DURÉE

2 heures
3 cours de 2 heures à raison de 2 soirs par semaine, soit :

Lundi et mercredi	19h30 à 21h30
ou	
Mardi et jeudi	19h30 à 21h30

SESSIONS

1ère :	semaine du 9 janvier 1978
2e :	semaine du 6 février 1978

ou
3 vendredis soirs de 19h30 à 21h30
commençant le 6 janvier 1978

ENDROITS

	District
Parc Ignace-Bourget	1
Parc Mont-Royal	2 +
Parc des Hirondelles	3 +
Parc Cabrini (Lacordaire)	5 +
Parc Joseph-Paré	6
Parc Marquette	6
Parc Le Pélican	6

+ À ces endroits, un instructeur sera à la disposition du public, le dimanche de 10h00 à 15h00, pour lui prodiguer des conseils.



SKI DE FOND

APRÈS-MIDI COURS FAMILIAUX

DURÉE

12 heures 6 cours de 2 heures

DÉBUT DU COURS

Le 11 janvier 1978

JOUR ET HEURES

Mercredi 13h00 à 15h00

ENDROIT

	District
Parc Maisonneuve	6

SKI DE FOND



COURS DU SOIR ENFANTS ET ADULTES

DURÉE

12 heures
6 cours de 2 heures à raison de 2 soirs par semaine, soit :

Lundi et mercredi	19h00 à 21h00
ou	
Mardi et jeudi	19h00 à 21h00

SESSIONS

1ère :	semaine du 9 janvier 1978
2e :	semaine du 30 janvier 1978
3e :	semaine du 20 février 1978

6 vendredis soirs de 19h00 à 21h00
commençant le 6 janvier 1978.

ENDROITS

	District
Parc Mont-Royal	2*
Parc Jarry	8*

* À ces endroits, un instructeur sera à la disposition du public, aux mêmes jours et heures que les cours, pour lui prodiguer des conseils.

WEEK-END ENFANTS ET ADULTES

DURÉE

12 heures 6 cours de 2 heures

DÉBUT DES COURS

Semaine du 7 janvier 1978

JOURS ET HEURES (au choix)

Samedi	9h00 à 11h00
Samedi	13h00 à 15h00
Dimanche	9h00 et 11h00

ENDROITS

	District
Parc Angrignon	1*
Parc Mont-Royal	2*
Ile Ste-Hélène	4*
Ile Notre-Dame	4*
Parc Thomas-Chapais	5
Parc Maisonneuve	6*
Parc Jarry	8*

Business as usual —sort of— at the Big O



There's no score on the board and, no doubt, this is the smallest crowd ever assembled at the Olympic Stadium. But it's one of the happiest. It's all part of the plot to let the people make the best of their

tax dollars. The entire Olympic complex is being used by winter enthusiasts for skating and cross-country skiing.

Photo by Richard Gauthier

Pierre Lorange
Membre du Comité exécutif
de la Ville de Montréal



SKI ALPIN ET DE RANDONNÉE, PATINAGE, ETC.

Je n'ai pas fait le tour du globe et je ne le ferai probablement jamais mais je peux facilement, je crois, sans grand danger de me tromper, affirmer que rares sont les villes au monde qui offrent comme la Ville de Montréal, dans les limites de leur territoire et à peu de distance pour les citoyens de tous les quartiers, autant d'activités de plein air, tout particulièrement durant l'hiver.

En effet, dans quelle autre ville au monde trouvez-vous, par exemple, une montagne en plein centre, où vous pouvez pratiquer le ski alpin, le ski de randonnée, la raquette, le pique-nique en plein air, le patinage et la marche tout simplement si le cœur vous en dit?

Et le **Mont-Royal** serait-il le seul endroit à Montréal que ce serait quand même extraordinaire! Mais il y a plus encore!

Il y a l'île **Notre-Dame** et l'île **Sainte-Hélène** où les skieurs peuvent utiliser trois pistes de ski de randonnée, d'autres grands espaces pour la raquette, une patinoire de 300 pieds par 200 et des foyers et tables de pique-niques.

Il y a aussi le **parc Jarry** qui devient cette année un grand centre de plein air d'hiver avec sa patinoire pourvue d'un feu de joie au centre, le soir, sa piste de ski de randonnée de 2,000 mètres, sa glissoire à même une section des gradins du stade et ses espaces pour la raquette.

Et ce n'est pas tout! Il y a aussi le beau **parc Angrignon** avec sa piste de ski de 3,000 mètres, reliés aux autres pistes des villes voisines et qui en fait une grande piste de 25 kilomètres, avec sa patinoire, ses espaces pour la raquette et le pique-nique d'hiver.

Il y a dans l'est, c'est-à-dire chez nous, l'immense **parc Maisonneuve**. Dans ce vaste parc familial, on pourra pratiquer le ski de randonnée sur deux pistes, l'une de 3,000 et l'autre de 2,000 mètres, avec accès du Métro par une troisième piste de 1,500 mètres. La patinoire qui comptait 700 verges carrées, l'an dernier, sera six fois plus grande cette année: elle aura 4,400 verges carrées et épousera la forme d'un grand "P".

De nombreux autres parcs seront dotés soit de piste de ski alpin, de pentes pour le toboggan, d'espaces pour la raquette, de tables de pique-niques. De tout, pour tous les goûts!

Le temps et la température aidant, tout sera prêt dans quelques jours pour que les Montréalais puissent s'offrir un très beau cadeau en ce début d'année: toute une série de facilités diverses pour profiter du plein air cet hiver à Montréal.

Oui vraiment, Montréal est une grande métropole, mais une métropole où il fait bon vivre, où l'on n'a qu'à prendre le métro ou l'autobus pour faire du ski.

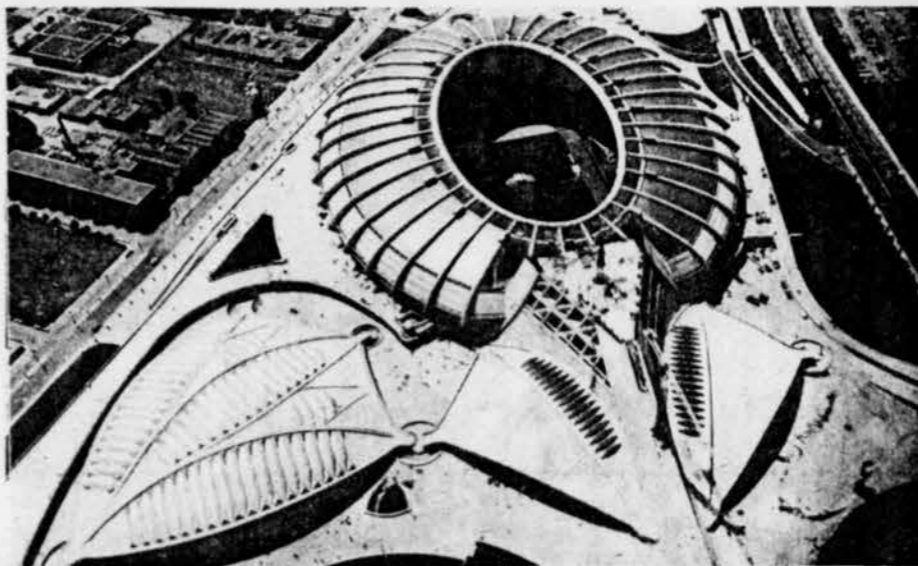
Pierre Lorange

PROFITEZ DE VOTRE PARC OLYMPIQUE

PROGRAMME DES ACTIVITES SPORTIVES AU PARC OLYMPIQUE

SESSION HIVER '78

JANVIER A MARS



LES PISCINES

RENSEIGNEMENTS ET
RESERVATIONS:

252-4422

BAINS PUBLICS:

- Tous les jours de la semaine, les piscines seront ouvertes.
- Les enfants pourront se baigner, les lundis, mercredis, et vendredis de 16:00 à 17:30 heures.
- Les adultes, les mardis, mercredis, jeudis, de 20:30 à 22:00 heures.
- Les familles, du lundi au vendredi inclusivement de 11:30 à 12:30 heures et les samedis et dimanches de 14:00 à 16:00 heures.
- Les fins de semaine, la patageoire sera animée pour les tous petits.
- PRIX D'ENTREE: Adulte \$1.00 - Moins de 17 ans, 0.50 (GRATUIT pour détenteur de la carte de membre).

PLONGEE LIBRE:

- A) PLONGEE APNEE: les jeudis de 19:00 à 20:00 heures. PRIX D'ENTREE: \$1.00 (gratuit pour détenteur de la carte de membre).
- B) SCUBA: Pour les groupes seulement et sur réservation: du lundi au vendredi inc. de 18:00 à 20:00 heures et les samedis et dimanches de 14:00 à 16:00 heures. PRIX D'ENTREE: le prix est déterminé par le nombre du groupe.

COURS:

- Un programme de cours des plus variés est offert aux adultes et aux enfants, maternelle, pré-juvénile, juvénile, survie, junior, intermédiaire, senior, nageur avan-

cé, pré-sauveteur, sauveteur-junior, médaille de bronze, croix de bronze, moniteur adjoint, nage synchronisée, plongeon, conditionnement aquatique (1), plongée. Pour prendre connaissance du cours qui vous intéresse téléphonez à 252-4422.

- Ne tardez pas car la période d'inscription se termine le 17 janvier. Vous devez vous présenter aux piscines pour vous inscrire du lundi au vendredi de 09:00 à 21:00 heures et les samedis de 09:00 à 17:00 heures.
- Les frais d'inscription doivent être payés en totalité à l'inscription. N'oubliez pas que la carte de membre vous donne une réduction.

CLUB DE NATATION:

Les nageurs sont invités à joindre le club de natation. Trois groupes de nageurs forment le club: Groupes senior réalisent les standards seniors provinciaux et les nageurs qui se préparent aux championnats canadiens - Groupes d'âge pour les nageurs qui aspirent accéder aux groupes seniors - Groupes d'initiation pour les nageurs débutants.

RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS: 252-4422.

N.B. - 1) Le port de bonnet de bain est obligatoire pour tous.
2) Les bains sont annulés lors d'événements spéciaux.

OBTENEZ UNE CARTE DE MEMBRE POUR LES PISCINES DU PARC OLYMPIQUE -

- Cette carte vous donne les avantages suivants: gratuité pour les bains publics et plongée en apnée - 50% de réduction: cours populaires - 25% de réduction: cours spécialisés. - TARIFS: adulte (18 ans et plus): \$40.00
Enfant (17 ans et moins): \$25.00 - Couple: \$75.00 - Famille (3 personnes): \$90.00 - Famille (4 personnes et plus): \$105.
* ECHEANCE DE LA CARTE: 31 AOUT 1978.

INFORMATIONS GENERALES:

252-4400

VELODROME

RENSEIGNEMENTS ET
RESERVATIONS 252-4451

Vous ne deviendrez peut-être jamais un champion, mais vous aurez le plaisir de parcourir la piste du vélodrome dès le 16 janvier.

L'équipement requis est des plus simple: maillot, culotte courte, soulier de course. Apportez aussi une serviette.

Vous devez mesurer 5' afin de monter une bicyclette.

Les bicyclettes sont fournies gratuitement et vous êtes assistés professionnellement.

Les adeptes du cyclisme peuvent se faire valoir tous les soirs de la semaine de 20:00 heures à 24:00 heures et les samedis de 13:00 heures à 24:00 heures et les dimanches de 10:00 à 12:30 heures et de 13:00 heures à 24:00 heures.

Vous devez réserver deux jours à l'avance.

Des compétitions internationales, nationales et inter-provinciales auront lieu au vélodrome.

PRIX D'ENTREE: session d'une heure: adulte \$1.00 et les moins de 17 ans: 0.50.

VENEZ VOUS DEGOURDIR LES JAMBES DANS LE PLUS BEAU VELODROME AU MONDE.



RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS: 252-4440

AIRES EXTERIEURES



- Patinez au Stade Olympique?... Oui! Une patinoire longue de 400 mètres vous attend! Vous pratiquez le ski de randonnée? Pas de problèmes, deux pistes d'accès vous mènent aux pistes du parc Maisonneuve. Deux glissoires l'une pour tobaggans et l'autre pour les "crazy carpet" et des espaces réservés aux raquetteurs sont à votre disposition.
- Un Centre d'Accueil est à votre disposition, adjacent à la station Pie IX.
- Toutes les facilités sont gratuites et ouvertes de 09:00 à 23:00 heures à l'exception de la patinoire.
- La patinoire est ouverte les mardis, jeudis et vendredis de 19:00 à 22:30 heures et les samedis et dimanches de 12:00 à 17:00 heures. Prix d'entrée: adulte: \$1.00 - Moins de 17 ans: 0.50
- PATINAGE DE VITESSE: le 4 et le 5 février à la patinoire du stade se tiendra le championnat mondial junior (hommes, femmes). Le championnat canadien se tiendra les 28, 29 janvier.
- Le Parc Olympique tout le monde en profite... même l'HIVER!

**Le Parc olympique...
même en hiver tout le monde en profite**



Les activités sportives du Parc Olympique ont commencées le 22 décembre 1977 et se poursuivront jusqu'en mars 1978. Déjà quelques milliers de fervents ont profité des pistes de ski, raquette et de la glissoire pour enfants.

Le programme se compose des activités suivantes: patinoire, pistes de ski de randonnée, raquette, glissoire à toboggans et glissoire à traineaux.

Un Centre d'accueil, sur l'avenue Pierre de Coubertin, est accessible directement du stationnement du Stade, ainsi que de la station de Métro Pie IX. Ce Centre d'accueil est le point de départ du ski de randonnée, de la glissade pour toboggans et donne accès à la patinoire du Stade olympique. Un kiosque aux renseignements est ouvert de 9:00 à 23:00 au Centre.

/ Savez-vous que vous pouvez pratiquer le ski de fond et la raquette sur le site de **Terre des Hommes**, à l'île Ste-Hélène, ainsi que dans le parc de l'île Notre-Dame? Le bassin olympique vous offre également une patinoire immense où vous pouvez glisser jusqu'à 22 heures, tous les soirs. La Joie de Vivre en hiver, ça se vit aussi à Terre des Hommes! Le prochain Festival d'hiver vous promet aussi de nombreuses et agréables surprises.

Visite des grands centres de sports d'hiver par les conseillers municipaux

Jean-Guy Martin

Conseillers municipaux et journalistes ont visité hier une dizaine de grands centres d'activités récréatives et sportives d'hiver mis sur pied par la ville de Montréal.

Du parc Maisonneuve dans l'est au parc Angrignon dans le sud-ouest, les visiteurs ont pu constater à quel point les Montréalais sont friands des différents sports d'hiver mis à leur disposition par les services des Parcs et des Sports et loisirs de leur ville.

Rappelons qu'il existe sur le territoire de la métropole pas moins de 11 pistes de ski de randonnée, de 8 grands espaces pour la raquette, de 7 pentes de ski alpin, de 9 pistes de toboggan et de 278 patinoires dont 14 dites décoratives.

La plupart sont répartis dans la dizaine de grands parcs que possède la métropole. Outre les parcs Maisonneuve et Angrignon, citons le parc Jarry, l'île Notre-Dame, les deux parcs du Mont-Royal, le parc Thomas-Chapais, l'île Ste-Hélène, le parc de la Pépinière, etc.

Devant l'enthousiasme suscité chez les citoyens l'hiver dernier, les autorités de la ville ont décidé d'augmenté le nombre des installations cette année, et ainsi de conserver à Montréal son titre de capitale des sports d'hiver.

Le coordonnateur de cette visite, M. Pierre Lorange, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, a souligné qu'on n'avait rien négligé pour satisfaire aux besoins des Montréalais. Il a rappelé que toutes les facilités offertes étaient gratuites et faciles d'accès par métro, autobus ou automobile.



gilles terroux

LE GOLF MUNICIPAL EN HIVER: INCOMPARABLE!

Je suis retourné sur le parcours du club de golf Municipal. Et je me suis amusé comme un p'tit fou. Il faut préciser tout de suite que je suis retourné au golf Municipal sur patins et non avec un sac de golf sur le dos.

Autant le maire Jean Drapeau en a déçu plusieurs en transformant en soit-disant parc familial un aussi beau parcours de golf, autant il en comble des milliers, pendant l'hiver, en faisant de ce même terrain un centre des sports extraordinaire.

Il faut y aller pour le croire. Il ne manque de rien.

Une patinoire à en perdre haleine. Bien aménagée, en partant devant le chalet et aboutissant à un coup de fer-4 du vert de l'ancien trou no. 1 Un sentier en forme

de «L», entouré de pyramides vertes, jaunes, rouges qui prend une toute autre allure en soirée.

Et un peu partout sur le parcours, c'est place au ski de fond, à la raquette, aux descentes en traîneaux et à la marche. On se croirait dans les Laurentides.

Tout cela au son d'une musique agréable. Tantôt du Vigneault, tantôt du Léveillé, tantôt le thème musical de Love Story.

Le plus important, c'est que cette station de sports d'hiver est aménagée en plein coeur de la ville, donc accessible à tous par automobile, autobus et métro.

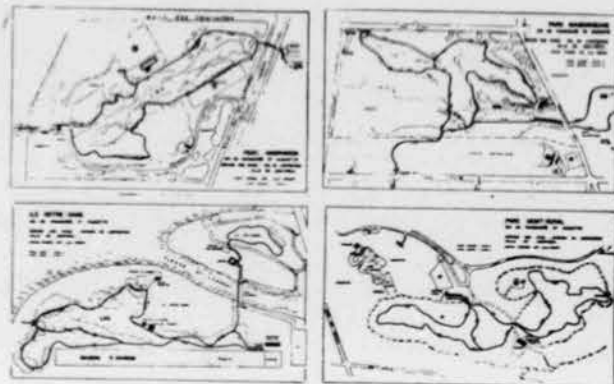
Et c'est gratuit...

J'y suis allé une première fois. Je vais y retourner

puisque Chantal et Isabelle ont apprécié ces quelques heures autant que moi.

J'avoue que je rêve du jour où je pourrai écrire que je suis retourné sur le parcours du club de golf municipal... y jouer au golf.

Il n'en tient qu'au maire Drapeau...



Quelques-uns des endroits où l'on peut pratiquer ses sports d'hiver favoris.

MONTREAL REINE DES SPORTS D'HIVER

"Montréal est sans aucun doute l'une des rares villes au monde qui offre à ses citoyens, à l'intérieur des limites de son territoire, autant de facilités de plein air, et aussi variées, 11 pistes de ski de randonnée, huit grands espaces pour la raquette, sept pentes de ski alpin, neuf pentes pour le toboggan, et 278 patinoires, durant la saison froide".

C'est ce que déclarait lundi dernier à la suite d'une tournée des grands centres d'activités récréatives et sportives de la ville de Montréal, Pierre Lorange, membre du Comité exécutif de Montréal, et le coordonnateur de la tournée. Il a ajouté que la ville n'avait rien négligé pour garder à la métropole son titre de grand centre de plein air d'hiver.

Il a aussi rappelé que toutes ces facilités offertes étaient gratuites, de caractère familial et faciles d'accès par métro, autobus ou automobile.

Drapeau accueilli avec fanfare dans le quartier Saint-Louis

par Marie Laurier

Même s'il se refuse à admettre qu'il a lancé sa campagne électorale et qu'il ne sait encore s'il se portera candidat à la mairie de Montréal le 12 novembre, répétant aux journalistes qu'il ne prendra de décision formelle que trois mois avant cette échéance, M. Jean Drapeau n'en poursuit pas moins assidûment ses rencontres avec des groupes de citoyens.

C'était hier au tour de la communauté portugaise du quartier Saint-Louis à le recevoir, au son de la fanfare de ce groupe ethnique qui compte quelque 25.000 citoyens dans la métropole. Ce territoire d'un bassin de 40.000 électeurs sur les 80.000 citoyens qui l'habitent est représenté à l'hôtel de ville par trois conseillers municipaux d'allégeance adverse au Parti civique, soit le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM).

"Nous voudrions bien que la rue Duluth où plusieurs d'entre nous vivons, porte le nom de l'Avenue du Portugal", a fait valoir un jeune restaurateur portugais tout feu tout flamme qui vit ici depuis très peu de temps.

"Nous aimerions aussi, a réclamé un membre de l'Association portugaise du Canada, bénéficier d'un pavillon gratuit à Terre des Hommes où nous pourrions démontrer la richesse de notre folklore, de notre artisanat et de notre cuisine."

Fouillant dans sa mémoire prodigieuse, le maire Drapeau a en effet admis qu'une seule année le Portugal avait été présent à Terre des Hommes, même pas à l'Exposition universelle de 1967. Mais il s'est dit prêt à considérer tout "projet dynamique" qui lui serait soumis par la colonie portugaise, et reconnu au préalable par voie diplomatique, pour que la présence de ce pays soit chose faite dans les îles.

Pour ce qui est de changer le nom de la rue Duluth, cela est plus compliqué, a rétorqué le chef du Parti civique, ajoutant que le quartier Saint-Louis possède déjà son "Parc Portugal". La dénomination des rues est faite en fonction d'un rappel historique, a-t-il expliqué, et le Sieur Duluth a été un grand explorateur nord-américain qui a laissé sa marque.

Cet échange avait lieu au local de l'Association portugaise du Canada de la rue Saint-Urbain, en présence d'une centaine de personnes, y compris les musiciens de la fanfare. Tout se déroulait de façon courtoise et polie, comme savent le faire d'ailleurs les groupes ethniques en force dans la métropole dans ce genre d'événements.

Il a suffi qu'un porte-parole du Comité de la rue Jeanne-Mance aborde le problème de l'avenir de ce secteur résidentiel pour que le maire Drapeau devienne plus agressif. Ce dernier a éconduit deux interlocuteurs de ce groupement en affirmant qu'il accepterait de recevoir à son bureau "trois ou quatre représentants plus intelligents du comité au cours d'un rendez-vous convoqué dans les formes convenables" et non de façon échevelée comme cela s'est fait récemment.

"Je vais essayer de comprendre au mieux vos revendications, a conclu le maire Drapeau, mais vous comprendrez que je ne peux me permettre d'entendre ici des gens qui font de la petite politique et de la démagogie".

Les membres du Comité de la rue Jeanne-Manche s'insurgent contre le flot de la circulation qu'ils doivent absorber, cette artère étant à sens unique en direction sud-nord, alors qu'ils voudraient que l'avenue du Parc redevenue une voie à double sens. Des résidents ont même organisé une manifestation récemment pour bloquer le trafic dans cette section de la métropole.



M. Jean Drapeau

Pour le maire Jean Drapeau, il n'est pas question pour le moment de changer quoi que ce soit, la circulation dans les axes nord-sud et sud-nord devant se faire convenablement, compte tenu du fait que le métro ne peut à lui seul régler tout ce problème du réseau de transport terrestre.

Avant la période de questions, le premier magistrat de la Ville de Montréal avait fait un bilan sommaire mais fort connu des grandes réalisations de son administration, Expo-Métro-JO certes, dont il constate les retombées extraordinaires dans la vie quotidienne de ses commettants. Il a tenu alors à mettre l'accent sur des aspects moins spectaculaires mais tout aussi importants de sa gestion, donnant comme exemple l'excellence des services de loisirs, du déneigement et d'approvisionnement en eau.

"Tous les Montréalais peuvent bénéficier de loisirs de plein air en toutes saisons, a-t-il soutenu, et cela gratuitement. Aussi, n'avons-nous pas de problème d'eau, comme d'autres municipalités environnantes. Et avec la nouvelle usine de filtration, nous pourrions alimenter la ville d'un surplus de 500 millions de gallons d'eau."

Poursuivant sa preuve que le Parti civique s'occupe d'autre chose que de grands projets coûteux auxquels on se plait à l'identifier, le maire Drapeau a tout de suite précisé que l'usine de filtration d'eau coûtera trois fois le prix des estimations originelles. "Mais si nous l'abandonnions, nous aurions un grave problème et on manquerait d'eau", devait-il indiquer.

Parmi les autres réalisations au crédit de son administration, M. Drapeau note celle du déneigement prompt et ponctuel qui a coûté jusqu'à maintenant cet hiver \$30 millions, mais qui témoigne de l'efficacité du service des Travaux publics.

L'invité de la communauté portugaise, qui était accompagné de M. Gérard Niding, président du Comité exécutif, s'est présenté comme "le maire de tout le monde", ajoutant que le parti qu'il dirige depuis plus de vingt ans "n'a d'autre but que de servir les Montréalais de toute origine".

Aux journalistes qui ont tout juste eu le temps de lui demander s'il allait se présenter comme candidat à la mairie aux élections du 12 novembre, M. Drapeau a répondu la même phrase laconique qu'il répète à chaque veille de scrutin municipal: "Je prends toujours ma décision trois mois avant la date de l'élection. Chose certaine, cependant, c'est que le Parti civique sera présent".

Cette date est à retenir: le 12 août 1978.

Une visite des grands centres d'activités récréatives et sportives d'hiver en plein Montréal

Les journalistes de la métropole et les conseillers municipaux de Montréal ont visité, lundi dernier, les grands centres d'activités récréatives et sportives de la ville.

Cette tournée qui a débuté à 14h30 au parc familial Maisonneuve s'est terminée

au parc Angrignon dans la soirée.

Une dizaine d'endroits ont été visités où journalistes et conseillers municipaux ont pu prendre connaissance des nombreuses et diverses facilités offertes: au total 11 pistes de ski de randonnée, huit grands espaces

pour la raquette, sept pentes de ski alpin, neuf pentes pour le toboggan, et 278 patinoires dont 14 dites décoratives.

Monsieur Pierre Lorange, membre du Comité Exécutif de Montréal, coordonnateur de cette visite, a souligné que la Ville de Montréal n'a rien négligé cette année encore pour garder à la métropole son titre de grand centre de plein air d'hiver. Il a rappelé que toutes les facilités offertes étaient gratuites, de caractère familial et faciles d'accès par métro, autobus ou automobile.

"Montréal est sans doute, d'ajouter Monsieur Lorange, l'une des rares villes au monde qui offre à ses citoyens, à l'intérieur des limites de son territoire, autant de facilités de plein air, et aussi variées, durant la saison froide."



"Moi, passer l'hiver en Floride? tu n'y penses pas!"

Le parc olympique devient la plus grande cour de récréation du Québec

par Gilles St-Jean

Six cents cinquante enfants attablés dans les gradins de la piscine olympique dégustent d'excellents sandwichs en se lançant des boulettes de plastique d'emballage. Une ambiance de cafétéria scolaire dans un des complexes sportifs les plus beaux mais aussi les plus chers au monde.

"Ça les change des visites dans les usines ou au Planétarium," affirme une des institutrices qui accompagne les bouts de chou. "L'idée d'organiser un programme pédagogique au parc olympique est excellente," d'enchaîner une de ses collègues.

Le fait est que ce programme pédagogique, qui a débuté mardi, a été créé dans le but de familiariser les jeunes des écoles avec le complexe olympique, dans l'optique du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Le HCJLS, en collabo-

ration avec la Fédération québécoise du sport scolaire et plusieurs commanditaires, dont la Fédération des producteurs de lait du Québec, permet ainsi à de nombreux enfants qui n'avaient jamais mis les pieds au parc olympique d'en faire la plus grande cour de récréation du Québec, selon le thème publicitaire adopté pour le programme.

Les enfants, qui arrivent au parc vers 10 heures le matin, se voient offrir un vaste programme sportif: natation à la grande piscine, où ils peuvent suivre un cours d'initiation ou simplement patauger; patinage à roulettes — au vélodrome — ou sur glace dans le Stade, cyclisme, glissoire, raquette, ski de fond, etc. Ils profitent en plus d'un dîner conçu pour eux et composé d'aliments sains et nutritifs: un excellent (insistons) sandwich, une grosse pomme, des crudités — céleri et carottes

—, biscuits à la farine d'avoine et 200 ml de lait.

Les enfants peuvent se procurer le panier repas pour \$1. C'est la seule dépense qu'ils doivent effectuer au cours de leur séjour au parc olympique, quand évidemment leur commission scolaire n'en défraie pas le coût.

Quelques-unes des petites pucés qui dévoraient leur sandwich à belles dents se sont prononcées sur leur repas: "C'est bon, et il y en a beaucoup." Ces petites, qui fréquentent l'école Notre-Dame-du-Cap à Laval, — en étaient pour la plupart à leur première visite au parc olympique, qu'elles affirment trouver magnifique et "bien amusant" — ça fait un gros jouet...

Selon le porte-parole de la RIO, Jean Lafleur, responsable des activités sportives au parc olympique, le programme pédagogique est d'ores et déjà assuré d'un brillant succès: "Nous avons prévu des demandes pour 50,000 enfants et 53,000 sont déjà enregistrées."

Le programme doit se terminer en juin et il est impossible de déterminer dès maintenant combien d'enfants y auront participé d'ici ce temps. À raison de 700 à 800 par jour, et si les demandes continuent à affluer, on pourrait cependant facilement prévoir qu'au moins 60,000 écoliers auront pu y participer.

De l'avis de Paul Beaulieu, président de la Fédération des sports scolaires, ce programme est le plus grand cours d'éducation populaire

jamais entrepris au Québec. "On s'est posé des questions, avant, pendant et après les Jeux olympiques, sur les retombées des Jeux en termes de sports. On a eu peur que les Jeux n'aient été qu'un feu de paille, surtout au niveau des écoles où l'on craignait des retombées à peu près nulles.

"Heureusement, affirme M. Beaulieu, des programmes comme celui qui est lancé aujourd'hui prennent naissance. C'est ça, des retombées positives et nous espérons que ce n'est pas fini."

700 enfants pensent sûrement la même chose, à tous les jours, au moment de quitter le parc olympique...

Par ailleurs, selon la Régie, plus de 100,000 personnes ont déjà participé aux différentes activités offertes au Parc olympique, dans le cadre du programme d'hiver de la RIO. De ce nombre, 58,919 personnes ont profité de la patinoire du stade olympique, depuis le 31 décembre dernier.

Cette patinoire a été aménagée suivant les normes de la Fédération internationale de patinage de vitesse, et deviendra les 4 et 5 février, le lieu de rencontre du championnat international junior de patinage de vitesse.

Cette manifestation d'importance a obligé la RIO à modifier l'horaire du patinage populaire. La patinoire sera donc fermée au grand public samedi toute la journée et dimanche après-midi. Toutefois l'horaire habituel sera repris dimanche en soirée, soit de 19 h à 22 h 30.

LE PARC OLYMPIQUE EST DEVENU UNE COUR DE RÉCRÉATION

MONTREAL (PC) — Le parc Olympique de Montreal est devenu la plus grande cour de récréation du Québec. C'est le ministre délégué au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, et responsable de la RIO, M. Claude Charron, qui a lancé la promotion.

Le ministre, des invités spéciaux du monde scolaire et de l'industrie, ainsi que les media écrits et électroniques ont eu par la même occasion le loisir de visiter les lieux, accompagnés par des guides aux différentes aires de sport, s'entretenir et casser la croûte en compagnie des héros de la fête, les écoliers métropolitains des niveaux primaires et secondaires qui s'adonnaient à la pratique de différents sports.

Propulsées dans cette voie par un programme d'animation pédagogique placé sous le thème: «Le Parc Olympique. Moi, je participe», les installations olympiques ont connu hier leur plus grande fréquentation estudiantine avec pas moins de 700 écoliers réunis en «sorties éducatives scolaires».

De janvier à juin, sur semaine pendant le jour, les installations olympiques vont profiter prioritairement au réseau étudiant québécois des niveaux élémentaires et secondaires, ce grâce à un programme lancé par la RIO avec le concours de la Fédération du sport scolaire et de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Dès l'annonce de la tenue du programme, en décembre dernier, les chargés de cours des écoles s'empressaient de réserver des dates de visites pour offrir au plus grand nombre de leurs élèves une sortie éducative et sportive à nulle autre pareille dans le programme scolaire.

50,000 étudiants

Plus de 50,000 étudiants (es) vont pouvoir faire sur les lieux des recherches d'informations à caractère historique, architectural et technique. Ils vont aussi, dans un deuxième temps, profiter au maximum des installations par une animation sportive encadrée par des professeurs en éducation physique.

On a tout mis à leur disposition: vélodrome, piscines, grand stade et anneau de glace de vitesse de 400 mètres, pistes de ski de randonnée de 2 et 6 kilomètres, piste de raquette et glissoire géante pour toboggan. Les écoliers prennent un visible plaisir à découvrir les installations olympiques en pratiquant une discipline sportive, sinon plusieurs au cours de leur journée de visite. La joie était à son comble hier et les écoliers s'amusaient ferme.

Le programme de la RIO s'inscrit dans la philosophie des sorties éducatives. Ainsi donc, à leur retour à l'école, les écoliers doivent raconter, avec les moyens de leur choix, leur expérience du parc Olympique. Ce faisant, ils peuvent mériter des prix, cinq séjours dans des camps de vacances accrédités par le Haut-Commissariat.

Le programme a pris une telle ampleur dès son lancement qu'il n'est pas impossible qu'il s'inscrive dans le futur au calendrier régulier des sorties éducatives du monde scolaire québécois. C'est du moins ce que tous souhaitent, tant promoteurs que responsables gouvernementaux.

Une bonne façon de rentabiliser socialement les installations olympiques. C'est ce que les visiteurs soulignaient hier, confirmant ce que le ministre responsable, M. Claude Charron, prêche depuis qu'il a pris en main les destinées de la RIO.

LE PARC OLYMPIQUE DEVIENT LE PARADIS DES ÉCOLIERS

Monique Girard-Solomita

Dans le cadre d'un programme spécial pour les étudiants, le parc Olympique est devenu «la plus grande cour de récréation» du réseau scolaire québécois!

En effet, de janvier à juin 1978, la Régie des installations olympiques invite toute la population scolaire du Québec à profiter des multiples ressources culturelles et sportives qu'offre le parc Olympique. Déjà plus de 50,000 élèves sont attendus.

- Des dizaines de milliers y sont attendus d'ici à juin
- Il y en aura 600 à 700 par jour qui s'y récréeront
- Le lait leur sera fourni gratuitement
- Le dîner: \$1 chacun

Lancement
Le lancement officiel de ce programme d'animation pédagogique a eu lieu avant-hier alors que 600 écoliers de la région métro-

politaine ont pris part à la première visite organisée dans le cadre de la promotion par la RIO.

A cette occasion, le ministre délégué au haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Claude Charron, a rencontré les représentants de la presse à la cafétéria de la piscine du complexe olympique. M. Charron n'a pas caché sa joie de constater que les installations olympiques allaient profiter au plus grand nombre de personnes possible.



Photo Le Journal

Toute une gamme d'activités est offerte aux étudiants qui d'ici le mois de juin visiteront à chaque jour de la semaine, les installations du parc Olympique.



Photo Le Journal — André BONIN

Après le bain, les étudiants se reposent quelques minutes avant de participer à d'autres activités.

Quotidiennement, 600 à 700 enfants envahissent le parc Olympique et s'adonneront à la natation, au cyclisme, au patinage, à l'athlétisme et à de nombreuses autres activités. Une équipe d'animateurs RIO encadrera les activités pour que tout se déroule dans la joie et la sécurité.

Thème

Conçu sous le thème...

«Le parc Olympique, moi, je participe», ce programme d'animation pédagogique origine de la RIO et sa réalisation est appuyée par la Fédération des producteurs de lait au Québec, et la Fédération du sport scolaire.

Dès leur arrivée le matin, les jeunes accompagnés de leurs professeurs visitent les lieux et sont regroupés par la suite selon les diverses activités.

Vers 11h30, les enfants dégustent un goûter fourni par la RIO au coût de \$1.00 la Fédération des producteurs de lait du Québec offre gratuitement le lait.

L'après-midi, les enfants poursuivent les différentes activités. Parmi celles-ci, on retrouve le cyclisme sur la piste du fameux Vélodrome et les ébats dans les piscines olympiques.

Glissoire

Sur les aires extérieures, les jeunes peuvent profiter d'une glissoire géante, pratiquer la raquette ou le ski de randonnée.

Au retour de leur journée au parc Olympique, les étudiants du niveau élémentaire sont priés de raconter à leur façon leurs expériences (dessins, compositions etc). Les étudiants sont éligibles à un tirage où ils pourront remporter un séjour de deux semaines dans un camp de vacances.

Selon M. Jean Foisy Marquis de la Fédération du sport scolaire, le programme constitue en quelque sorte un projet-pilote, mais on peut d'ores et déjà affirmer un caractère de permanence, compte tenu de la réponse favorable des différentes écoles et commissions scolaires.



Photo Le Journal — André BONIN

Tout comme ces deux jeunes demoiselles de troisième année, plus de 50,000 élèves de la région de Montréal et aussi des autres coins de la province profiteront d'une journée d'activités au parc Olympique.

Le Ski de Fond à Montréal

Un sport de campagne en ville



Avec plus de 600,000 adeptes, dont 108,000 dans la région de Montréal seulement, le ski de fond ne peut plus désormais passer inaperçu. Et lorsque l'on considère le rythme souvent étouffant de la grande ville, on s'aperçoit au bout de la ligne que l'hiver est la saison de l'hibernation, des longues soirées passées à la maison à rester bloqué devant notre téléviseur, parce que dehors, il fait trop froid. Et pourtant, il ne s'agit en fait que de faire un petit effort pour que tout devienne agréable; ce qu'on appelle habituellement: la participation.

Voilà pourquoi il existe à l'intérieur même de Montréal au moins sept pistes de ski de fond qui nous sont ouvertes pour nous permettre de prendre un peu d'air... comme à la campagne. Alors cessons donc de voir l'hiver comme une saison abrutissante et découvrons les plaisirs du ski de fond.

Le lexique du débutant

• Coût de l'équipement

Plusieurs magasins vous offrent un rabais si vous y achetez tout votre équipement. Pour \$70,00, vous pouvez trouver un équipement très acceptable, surtout si vous êtes débutant.

Un bon équipement

Quelles sont les qualités d'un bon ski? Il doit être flexible comme ceux en fibre de verre qui sont aussi plus résistants que les skis de bois. La largeur du ski doit être moyenne. Les skis anti-recul sont recommandés à ceux qui n'aiment pas avoir de problèmes d'entretien de skis car il ne demandent aucun cirage mais, par contre, ils ralentissent beaucoup la marche.

Pour les débutants, des bottes de vinyl sont un très bon achat car elles sont moins coûteuses que celles en cuir et, quand même, bien confortables. N'oubliez pas que vos bâtons ne devront pas dépasser vos aisselles.

Pour les débutants encore, il n'est pas nécessaire de tout-de-suite acheter des vêtements très coûteux à moins d'être déjà très mordu de ce sport et de trouver une vente qui en vaille la peine. Les "knickers" sont très confortables. On les porte avec de grands bas de laine. Vous pouvez quand même couper tout simplement une paire de vieux pantalons. De chauds chandails



de laine et un bon "coupe-vent" sont préférables aux manteaux pour le ski alpin qui sont souvent trop chauds pour l'exercice que vous allez faire.

Dans un petit sac à dos léger, emportez toujours votre trousse de premiers soins et votre matériel de fartage (grattoir, chalumeau avec allumettes ou décapant, lièges et guenilles), une carte des sentiers, une boussole, une lampe de poche, un tournevisse, couteau, fil de laiton, sifflet et spatule de rechange pourront vous être aussi très utiles. Pour les longues randonnées, n'oubliez pas aussi quelques vêtements de rechange, de la nourriture (fruits, légumes crus, fromage, noix, bonbons, tablettes de chocolat). Évitez les féculents et des breuvages (café, thé au miel, jus de fruits et non pas des boissons alcooliques qui entraînent un refroidissement de l'organisme et donnent des lourdeurs dans les jambes. (Gardez ça pour l'après-ski!).

Entretien des skis

-Appliquez sur vos skis neufs, une couche de base de cire à l'aide d'un chalumeau et ce uniformément et seulement s'ils n'en n'ont pas déjà. Essuyez le surplus avec un linge sec et laissez sécher un bon 24 heures. Au début de chaque saison, on doit appliquer une cire à froid qu'on étend à l'aide d'un liège ou d'une éponge. La cire doit sécher pendant 48 heures. Avant d'appliquer la cire du jour, appliquer aussi une seconde couche de

cire (running wax) de la spatule au bout du pied. Bien l'étendre à l'aide d'un liège ou d'un linge sec. Il existe trois sortes de cire disponibles dans toutes les boutiques de sports et qu'on utilise selon la température. Ayez aussi un grattoir pour enlever la vieille cire avant d'appliquer la nouvelle.

A ne pas oublier

Soyez toujours très prudents. Prévoyez de sortir des sentiers avant la brunante, aussi, soyez encore plus prudent à la fin de la randonnée, à cause de la fatigue accumulée. De plus, il est toujours préférable de partir au moins trois à la fois car en cas d'accident, on pourra aller chercher du secours sans laisser la victime seule, surtout dans des sentiers pas trop passants.

7 pistes à découvrir

Les pistes de ski de fond à Montréal:

Terre-des-Hommes: Tél.: 872-2180
Ile Ste-Hélène:

- Ouvert tous les jours
- Piste de 1,3Km (2 milles)
- Accessible à tous les skieurs
- Point de départ: au chalet principal situé au sud-ouest de l'île
- Commodités: A part le chalet et le

restaurant Hélène de Champlain, il n'y a aucun service offert
- Attrait: La piste longe le lac

Ile Notre-Dame:

- Ouvert tous les jours
- Une piste de 4,5Km (6 milles) et une autre de 5,1Km (8.2 milles)
- Accessible à tous les skieurs
- Point de départ: près du stationnement. Les skieurs qui arrivent de l'île Ste-Hélène s'y joignent à la hauteur du poste de relais.
- Commodités: 2 postes de relais. Un poste est situé au pavillon du Canada et il y a un restaurant au départ.
- Attrait: La piste longe et parfois même traverse le lac. On peut aussi en même temps traversé le lac. On peut aussi en même temps admirer de nombreux pavillons.

Parc Maisonneuve:

4601 est, rue Sherbrooke, tél.: 872-3335

- Ouvert tous les jours
- Une piste de 2Km (3.2 milles) et une de 3Km (4.8 m.)
- Accessible à tous les skieurs
- Point de départ: près du chalet et du stationnement sur la rue Sherbrooke.
- Commodités: un restaurant est ouvert les fins de semaines.
- Attrait: Dans l'ancien golf municipal, cette piste est près du jardin botanique et du parc olympique. Il y a des foyers extérieurs qui permettent de pique-niquer en plein air.

Echos de la ville

par Yvon Lamarre
conseiller municipal



Mémoire de la ville de Montréal sur les loisirs

La Ville de Montréal se réjouit de percevoir dans le Livre Vert le désir du gouvernement d'impliquer le plus possible, la municipalité dans le développement du loisir: "La municipalité doit être le principal maître d'oeuvre du développement du loisir dans la communauté locale", lit-on en page 78 et, quelques lignes plus loin "L'Etat s'engagera à offrir aux municipalités tout le soutien technique et financier à la réalisation (de ce mandat)".

Ces deux déclarations ne peuvent que rencontrer les principes que Montréal a toujours souhaité voir se réaliser dans la pratique.

ACCESSIBILITE AU LOISIR

De plus en plus, les besoins du monde du loisir dans notre vie sont immenses. Conscients de ces besoins, nous avons reconnu l'importance de mettre des facilités récréatives à la disposition de la population: une organisation beaucoup plus élaborée, une programmation plus

suivie et plus variée, un personnel plus nombreux et plus compétent.

De plus, la Ville de Montréal a vu à établir un protocole d'entente dans 5 cégeps, 17 polyvalentes et aussi nous utilisons des locaux dans 138 écoles de la CECM et du PSBGM. Nous avons aussi établi à l'intérieur de notre politique de décentralisation des sports et loisirs, une collaboration très étroite avec 80 comités de loisirs locaux, 12 centres de l'Age d'Or de la Ville de Montréal et plusieurs autres organismes privés.

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE DE MONTREAL AUX LOISIRS RECREATIFS ET CULTURELS

Le budget que la Ville de Montréal affecte à ces fins, est certainement digne de mention. La Ville dépensera au cours de l'année budgétaire 1977-78, \$50,244,000.00, soit \$35,865,800.00 en services récréatifs et \$14,378,300.00 en services culturels, sans compter les \$11,900,000.00 pour Terre des Hommes, soit un grand total de \$62,144,100.00 pour la récréation et la culture.

La Ville de Montréal a une valeur aux livres de \$400,000,000.00 pour les équipements servant aux fins de sports et loisirs. Au cours des trois prochaines années, la Ville doit investir près de \$35,000,000.00 dans son programme d'immobilisations aux fins de récréation et culture et prévoit recevoir une somme de \$1,420,000.00 de subvention gouvernementale.



Invitation Gadbois

MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses, acceptent la présidence de cette importante compétition

MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses, acceptent la présidence d'honneur de cette importante compétition.

Comme vous pouvez le lire dans les pages sportives de cette édition, le Club de Gymnastique Artistique Gadbois organise des compétitions qui regrouperont d'une part la catégorie scolaire et d'autre part la catégorie civile.

Pour la première fois le Club de Gymnastique Gadbois organise des compétitions de si grande envergure. Ces compétitions seront d'ailleurs sanctionnées par la fédération de gymnastique du Québec.

Le conseil d'administration du Club Gadbois est vraiment fier d'annoncer que M. Yvon Lamarre, Vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal a accepté la présidence d'honneur pour la compétition du dimanche 12 mars regroupant le Club

Gadbois ainsi que le Club Flippym.



M. Yvon Lamarre

Les conseillers municipaux, MM Angelo Anfossi et Guy Moses ont accepté pour leur part, la présidence d'honneur pour la compétition du 11 mars qui regroupera la Polyvalente Honoré Mercier, Notre-Dame-du-Bon-Conseil ainsi que le Club Gadbois.

Nul doute que la présence à ces compétitions de nos conseillers municipaux

dénote l'intérêt qu'ils accordent au développement



M. Angelo Anfossi

des sports et des loisirs dans notre secteur.

Organisés dans le cadre des jeux du Sud-Ouest, par le service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal ainsi que le Conseil d'administration du Club de Gymnastique Gadbois, ces compétitions ne manqueront certes pas d'intéresser l'ensemble de la population de notre sec-

teur.

Les billets sont gratuits,



M. Guy Moses

mais le nombre de places est limité. Alors si vous désirez vous procurer des billets, faites vite.

Pour se procurer les billets il suffit de se présenter au centre Gadbois, 5485 Chemin Côte St-Paul au bureau d'administration entre 14:30 et 22:30h.

C'est une invitation à ne pas manquer.

Montreal Games start on weekend

The 1978 Montreal Games, the inter-district championships for the thousands of residents participating in the City of Montreal's sport and recreational programs, will be held the weekends of Mar. 31-Apr. 2 and Apr. 7-9.

An estimated 4,000 athletes from all age groups will compete in the finals of 20 events, which are to utilize the former Olympic facilities of Centres Claude Robillard, Etienne Desmarteau and Pierre Charbonneau and the Mont Royal Arena.

The events include track and field, badminton, basketball, boxing, fencing, handball, archery, volleyball, swimming, judo, wrestling, gymnastics, soccer, synchronized swimming, speed skating, table tennis, canoe-kayak, and water polo. Weightlifting and karate will be presented as demonstra-

tions.

The canoe-kayak event is to be staged in the pool at Claude Robillard.

The athletes represent the city's eight residential districts of St. Henri-St. Anne; N.D.G.-Cotes des Neiges-Snowdon; Ahuntsic-l'Acadie-Saraguay; Maisonneuve-Papineau-St. Jacques-St. Louis; Mercier-Riviere des Prairies; Rosemont-Marie Victorin-St. Edouard; St. Michel and Villeray.

The district obtaining the most points as a result of the performances of its athletes will be awarded the Games' flag and the Jean Dupire Cup, a perpetual trophy honoring the memory of Dupire, the former technical advisor of the city's sports and recreation department who died last year.

"The Games are the Olympics for those involved in the sports and recreational services carried out by the city's parks," Yves Desmarais, the technical director of the Games, said yesterday.

"And they are a good opportunity for the sport-minded citizens of Montreal, both young and old, to use the facilities left us by the Olympics," added Yvon Lamarre, vice-chairman of the city's executive committee.

Club team members are ineligible for the competition and the athletes range in age from eight to adult. The estimated 4,000 participants come from some 15,000 athletes who took part in elimination events staged throughout the districts during February and March.

Les deux prochaines fins de semaine

ACCUEILLONS LES JEUX DE MONTRÉAL

La division des Sports de la ville de Montréal clôturera cette année l'ensemble des activités sportives qu'elle a dispensées dans quelque 170 centres municipaux par les Jeux de Montréal 1978.

En février et mars, des épreuves éliminatoires dans une vingtaine de disciplines ont amené près de 15,000 participants à s'affronter dans les divers quartiers de la ville pour représenter chacun des huit districts de Montréal.

Au cours des fins de semaine du 31 mars, 1er et 2 avril, et du 7, 8 et 9 avril, entre 3,000 et 4,000 sportifs participeront à ces Jeux et tenteront de mériter la Coupe Jean-Dupire et les drapeaux des Jeux au district qu'ils représentent.

Vingt disciplines ont été retenues; l'athlétisme, le badminton, le basketball, la boxe, l'escrime, la gymnastique, le hand-ball, le judo, la lutte, la nage synchronisée, la natation, le patinage de

vitesse, le soccer, le tennis de table, le tir à l'arc, le volley ball, le canot kayak et le water polo.

L'haltérophilie et le karaté seront représentés en démonstration seulement.

Cette nouvelle formule remplace les diverses rencontres disciplinaires qui avaient lieu antérieurement à des dates différentes et sous des titres variés.

De plus, les Jeux de Montréal constituent plutôt une rencontre de masse qu'une compétition et se limitent aux citoyens de Montréal qui ont participé aux activités offertes par le service des Sports et Loisirs de Montréal.

Le centre Claude Robillard

À la suite des organismes provinciaux, nationaux et internationaux qui viennent tout juste d'y tenir leurs compétitions, la ville de Montréal utilisera son propre centre Claude Robillard comme siège principal de cette rencontre.

Les centres Etienne-Desmarteau, et Pierre-Charbonneau et l'aréna Mont-Royal viendront compléter le réseau d'installations utilisées pour cette finale.

La cérémonie d'ouverture se déroulera dans la salle omnisport du Centre Claude Robillard, samedi, à 13:00 heures.

Le programme sera complété par un défilé des athlètes délégués par chacun des huit districts ainsi que par un spectacle de gymnastique offert par l'un des clubs de la ville de Montréal, les «Flip-Gym».

C'est au même endroit, le 9 avril, à 19:00 heures, qu'auront lieu les cérémonies de clôture et la remise de la Coupe Jean-Dupire.

Suiva la présentation du drapeau des Jeux de Montréal. À cette occasion, le public pourra applaudir un autre club patronné par la ville de Montréal, les Gymnix.



Photo, Le Journal - Michel MILLER

Ces jolies demoiselles participeront aux Jeux de Montréal au cours des deux prochaines semaines. Elles étaient présentes, hier, à la conférence de presse. Debout, on remarque Denise St-Pierre et Diane Donais, deux spécialistes de l'athlétisme, et à genoux, les deux nageuses, Johanne Fournier et Marie Morrissette.

Les Jeux de Montréal:

De plus en plus de maturité

Le Service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal clôturait au cours du week-end sa saison d'hiver, et pour la première fois, les dirigeants ont mis sur pied cette année une cérémonie qui n'était pas sans rappeler les grandes cérémonies des Jeux Olympiques.

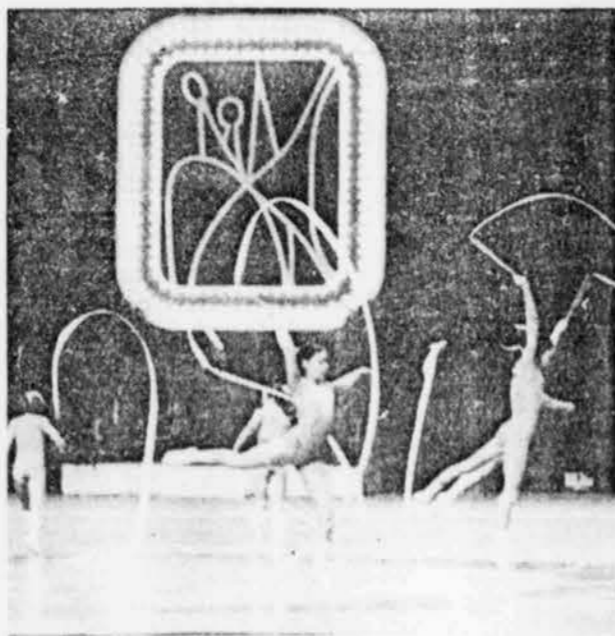
Les huit districts de la ville avaient délégué à la salle omnisport du Centre Claude-Robillard des représentants qui sont entrés au son de marches militaires, pour ensuite faire place à un spectacle offert par la troupe de gymnastique Flip-Gym de Montréal.

Messieurs Yvon La-

marre, vice-président du comité exécutif de la ville, Yves Desmarais, directeur du Service des Loisirs et Sports, Jean Emond, surintendant à la Division des Sports et Loisirs étaient les invités d'honneur et le journaliste sportif Pierre Dufault, de Radio-Canada, faisait les présentations.

Jean Emond nous affirmait après le spectacle que certaines disciplines offertes par les services de la ville ont connu depuis les derniers Jeux Olympiques des augmentations de 300% dans les demandes d'adhésion. "La gymnastique, le volleyball, le soccer et le tir à l'arc sont les sports les plus en demande. Et même si nous atteignons cette année un chiffre total de fréquentation de plus de 8.000.000, nos services ne sont pas encore saturés. Nous pouvons accueillir encore plus de gens".

Les finales pour enfants et adultes dans les divers disciplines se poursuivent aujourd'hui et au cours du week-end prochain dans les divers centres de la ville de Montréal, ceux de Claude-Robillard et Pierre-Charbonneau retenant surtout l'attention.



(Fernand Mercier)

Une démonstration du club Flip-Gym lors des cérémonies d'ouverture des Jeux de Montréal.

Une coupe en l'honneur de Jean Dupire

Le district qui aura obtenu le plus de points, dans l'ensemble des disciplines, au cours des JEUX DE MONTREAL 1978, se méritera le drapeau des Jeux ainsi que la Coupe Jean-Dupire.

Les autorités du Service des Sports et Loisirs de Montréal ont décidé de nom-

me ainsi cette trophée perpétuel pour célébrer la mémoire d'un homme qui a consacré de nombreux efforts pour promouvoir la culture, le sport et la récréation à Montréal.

Décédé le 2 juillet 1977, alors qu'il était conseiller technique au service des

Sports et Loisirs de Montréal, Jean Dupire avait eu une vie très active comme en témoignent les notes biographiques qui suivent:

- D'abord journaliste, il se joint bientôt à la famille des chanteurs Von Trapp avec laquelle il effectue des tournées de spectacles comme

danseur, aux Etats-Unis, au Canada et en Europe.

- De retour à Montréal, il met sur pied et dirige l'Information et les Relations publiques du Service des Parcs.

- Chargé des Festivals d'été de Montréal, de 1963 à 1965, il organise le Salon interna-

tional de la caricature, lance les Concerts populaires d'été, etc.

- En 1963, il est nommé directeur de la Corporation Sir - Georges - Etienne - Cartier, dont relevait la Place des Arts.

- Il dirige, entre 1955 et 1964, divers services d'éducation syndicaux en vue de la formation professionnelle des membres.

- De 1964 à 1972, il est chargé de l'accueil et des affaires culturelles au cabinet du Maire de Montréal.

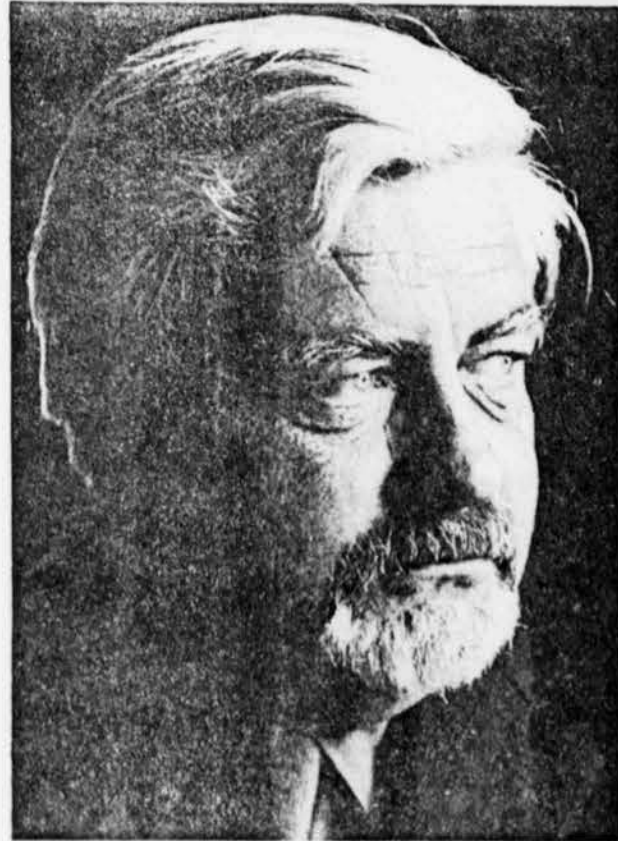
- Il a été coordonnateur de la "Nuit des Iles", cérémonie de remise des Iles par la Ville de Montréal à la Compagnie d'Expo '67. Cette cérémonie s'est méritée les éloges de la Presse mondiale et de Time Magazine en particulier.

- En 1964, à l'invitation du maire de Montréal, Me Jean Drapeau, il collabore à la candidature de Montréal aux Jeux de 1972, puis à ceux de 1976 dont il a compilé et rédigé le dossier.

- Il était membre du Comité organisateur des Jeux de la XXI^e Olympiade.

- Détenteur d'une Médaille d'argent de la Société royale de Sauvetage.

- Né à Montréal, le 14 mars 1922, il était marié en première noces à Martina Van Trapp, décédée, puis à Monique Barcelo et père de quatre garçons.



M. Jean Dupire



La coupe qui porte son nom.

Echos de la ville

par Yvon Lamarre
conseiller municipal



Les citoyens devraient profiter davantage des activités socio-éducatives et culturelles

L'ORGANISATION DES LOISIRS

A venir jusqu'à il y a dix (10) ans, les organisations établies par la Ville, au début des années '67, ainsi que par les organisations privées, répondaient suffisamment aux besoins. Les efforts qu'ont fournis les centres privés, les bénévoles et le personnel de la Ville ont été fort louables. Mais, aujourd'hui, le champ d'activité dépasse le simple divertissement et nous avons dû nous adapter aux changements. Nous avons dû établir une politique de décentralisation au niveau de chacune des zones et de concertation avec les comités de loisirs locaux.

La Ville de Montréal a démontré et désire continuer à le faire, que les loisirs sociaux, éducatifs et culturels méritent tout autant que les sports et les exercices physiques. Elle consacre des sommes importantes à l'entretien et dans plusieurs cas à la mise sur pied d'équipements qui servent à une partie importante de la population qui préfère, par goût ou par besoin, consacrer ses moments libres à des activités d'ordre intellectuel et éducatif. Qu'il suffise de mentionner à cet égard notre réseau de bibliothèques, le Jardin Botanique, l'Aquarium, le Planétarium, le Jardin des Merveilles, le Jardin Zoologique, le Centre d'Art du Mont-Royal, le Centre Pierre-Charbonneau, la Place du Canada et ses expositions de peintures durant l'été, les concerts populaires à l'aréna Maurice-Richard, le théâtre ambulant "Le Menestrel" et plus particulièrement l'immense source polyvalente de détente et d'ouverture sur le monde qu'offre aux visiteurs Terre des Hommes et ses activités de toutes sortes et de toutes origines.

Tenant pour acquis que le gouvernement du Québec a pris conscience de la nécessité de laisser les gouvernements locaux s'impliquer eux-mêmes dans l'organisation des activités culturelles et récréatives de leurs commettants, la Ville de Montréal se croit justifiée d'attirer l'attention du gouvernement du Québec sur les sommes immenses que la Ville consacre aux sports, aux loisirs et à la culture à Montréal et elle demande de recevoir sa juste part.

Le sud-ouest sera représenté aux Jeux de Montréal 1978

Les Jeux de Montréal 1978 sont lancés. Près de 4.000 athlètes provenant de tous les coins de Montréal prennent part à ces compétitions dont l'enjeu est la Coupe Jean-Dupire et le drapeau des Jeux. Déjà, ces compétiteurs ont complété la première tranche de ces Jeux le week-end dernier. Durant la fin de semaine du 7, 8 et 9 avril, les athlètes des huit districts de Montréal, dont le sud-ouest, se livreront une lutte de tous les instants.

C'est par les Jeux de Montréal 1978 que la Division des Sports de la Ville de Montréal clôturera cette année l'ensemble des activités sportives qu'elle a dispensées dans quelque 170 centres municipaux.

On se rappelle qu'en février et en mars, des épreuves éliminatoires dans

une vingtaine de disciplines ont amené près de 15.000 participants à s'affronter dans les divers quartiers de la ville pour représenter chacun des huit districts de Montréal.

L'objectif visé par ces Jeux est de favoriser une participation de masse plutôt que la compétition féroce. Le système de pointage et de classification des athlètes s'appuie d'ailleurs sur la participation tout en tenant compte de la performance des athlètes. Les compétitions se dérouleront aux Centres Claude - Robillard, Pierre - Charbonneau, Etienne-Desmarreau et à l'aréna Mont-Royal.

L'entrée est gratuite. On invite la population à venir encourager ces compétiteurs. Les athlètes de notre patelin seront également de la partie. On leur souhaite bonne chance.

Un peu plus pour les cyclistes dès cet été

(par Claude Turcotte) — Outre sa participation possible au réseau des voies cyclables de l'est, la ville de Montréal a l'intention de faire encore un peu plus cet été pour satisfaire le monde à bicyclette.

Il y aura bien sûr la voie Bellerive dans le sud-est de la ville qui sera ouverte en permanence et qui donnera accès le dimanche et les jours de fêtes au port de Montréal jusqu'au pied de la rue McGill, soit une distance de 11 kilomètres.

De ce point, les promeneurs pourront facilement rejoindre la voie du canal Lachine en suivant le tracé de certaines rues.

Par ailleurs, les principaux parcs de la ville seront également accessibles aux cyclistes sept jours par semaine, notamment l'île Ste-Hélène, le parc Maisonneuve, le Mont-Royal et le parc Lafontaine, où des affiches seront installées.

La ville se propose de plus d'installer des appuis pour les bicyclettes dans 10 terrains de stationnement pour autos près de stations de métro, en vue d'inciter les gens à utiliser davantage leur bicyclette pour se rendre au travail.

On avait l'an passé installé deux kiosques près de stations de métro, une méthode utilisée en Europe, mais les résul-

tats ont été peu encourageants. On tente donc une autre expérience cette année avec une formule mieux connue ici.

Il y a aussi à l'état de projet, mais non définitif, une voie le long de la rivière des Prairies, dont le point de départ serait vis-à-vis l'île de la Visitation et qui se rendrait jusqu'à Saraguay. Mais il faudrait d'abord effectuer certaines expropriations et obtenir des droits de passage de la part de propriétaires riverains.

Les expériences faites dans certaines rues du quartier Mercier ne seront pas répétées, parce que la circulation dans les rues, même lorsque la section réservée aux cyclistes est délimitée par une ligne peinte bien visible, occasionne des accidents. D'une part, les cyclistes se sentent peut-être trop en sécurité; d'autre part, les automobilistes ont tendance à se comporter comme s'il n'y avait pas de zone réservée aux cyclistes.

A moins que les informations soient incomplètes, la ville de Montréal n'aura pas d'autre projet précis pour les cyclistes l'été prochain, à part bien sûr le réseau de l'est, si les négociations en cours donnent des résultats concrets.

Dans le document de la CUM sur ce réseau des voies cyclables de l'est, on mentionne

que la ville de Montréal doit éventuellement aménager le lien entre la fin de la promenade du port à la rue McGill et la piste cyclable de la voie maritime du St-Laurent longue de 21 kilomètres.

La voie cyclable de la promenade Bellerive pourrait également être reliée à la sta-

tion de métro Honoré-Beaugrand où des stationnement pour bicyclettes seraient installés; ce raccordement du reste emprunterait une partie de l'ancien réseau du quartier Mercier.

A l'autre extrémité, le projet île Perry/île de la Visitation pourrait se greffer à celui

que le service de planification de la CUM a présenté à la ville de Pierrefonds; il s'agit d'un réseau allant du futur parc du Bois-de-Liesse jusqu'à proximité de la ville de Ste-Geneviève. Le prolongement de ce réseau vers l'île Bizard et la piste cyclable en bordure de l'autoroute 440 à Laval est

également envisagé.

Le raccordement de ces divers circuits de voies cyclables existants ou projetés s'inscrit dans le grand réseau proposé par la CUM et qui du reste a déjà fait l'objet de recommandations précises dans le rapport du comité des transports de la région de Montréal.

L'est de l'île de Montréal aurait ses pistes cyclables

par Claude Turcotte

Un jour, il y aura sur l'île de Montréal 270 kilomètres de voies cyclables. Il ne s'agit pas pour l'instant d'une promesse électorale mais d'un plan à plus ou moins long terme (dépendant de la volonté politique) qui fait partie du schéma d'aménagement mis au point par le service de la planification de la communauté urbaine de Montréal.

D'une manière plus immédiate cependant, il existe un projet précis, préparé également par le service de planification de la CUM et qui fait l'objet depuis un certain temps de consultations entre un groupe de municipalités de l'est de l'île.

Le document concernant ce projet a été complété en septembre 1977, mais il appartient désormais aux villes concernées de prendre position. Le comité régional des loisirs de Bourassa a le premier lancé l'idée de ce qu'on appelle "un réseau local" de voies cyclables.

Il s'agirait en somme d'un aménagement coordonné qui permettrait aux cyclistes de se rendre en toute sécurité jusqu'au parc régional de Rivière-des-Prairies et au futur golf municipal.

Les municipalités visées par ce réseau sont Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord, Montréal, ain-

si que les villes de Saint-Léonard et d'Anjou. Il serait possible en outre d'établir des liens avec des municipalités non comprises dans le territoire de la CUM par les ponts Pie IX (vers Laval) et Legardeur (vers Repentigny).

Le réseau proposé relierait la voie cyclable de Bellerive, longue de deux kilomètres, réalisée par la ville de Montréal à l'extrémité sud-est de son territoire. Un lien serait établi éventuellement avec un circuit de sept kilo-

mètres que Montréal projette d'aménager dans le quartier Ahuntsic entre l'île de la Visitation et l'île Perry, en bordure de la rivière des Prairies.

Evidemment, le point focal de tout le réseau serait le futur parc régional de Rivière-

des-Prairies où un circuit interne de voies cyclables devrait être prévu dans le plan d'aménagement.

Selon les études faites par les experts de la CUM, le site de l'est de l'île de Montréal ne répond qu'en partie et de

façon ponctuelle aux objectifs visés.

Dans Montréal-Est, et Pointe-aux-Trembles, explique-t-on, l'utilisation du sol est dense, les infrastructures industrielles sont imposantes et les espaces verts peu

nombreux. Néanmoins quelques points de vue sur le fleuve subsistent et pourraient facilement être aménagés.

"Mais, ajoute-t-on dans le document de la CUM, en aucun cas on ne retrouve de longs corridors où les cyclistes pourraient circuler en site propre. Cette première constatation indique déjà la nécessité de préserver et d'aménager, sinon de créer, des espaces verts et récréatifs dans ce secteur de l'île".

Le territoire de Montréal-Nord est entièrement occupé par l'habitation et quelques établissements industriels; il offre, selon les planificateurs, des points de vue intéressants sur la rivière des Prairies, mais toujours de façon ponctuelle. La ville doit cependant prolonger le boulevard Albert-Brosseau et ainsi rendre accessible une partie de la berge de la rivière.

Le quartier de Rivière-des-Prairies, en revanche, dispose de nombreux et vastes terrains inutilisés; ce territoire, dit-on encore, "fait l'objet d'une planification intensive de la part de la ville de Montréal et d'un développement rapide par les promoteurs immobiliers". On prévoit des parcs publics le long de la rivière, mais il ne peut être question d'utiliser le magnifique boulevard Gouin pour les bicyclettes à moins d'y instaurer de nouvelles normes de circulation pour la pro-

tection des cyclistes.

Le reste de ce territoire évidemment offre de grandes possibilités pour les voies cyclables et ce n'est pas sans raison qu'on veut en faire le coeur de ce réseau de l'est. Il y a le futur parc et le golf, ainsi que les boisés entourant la chapelle de la Réparation, utilisés à des fins éducatives actuellement (Eco-centre Sylvain).

Les liens aux villes de Saint-Léonard et d'Anjou pourront se faire en grande partie en site propre, en utilisant l'emprise de la future autoroute de la montée St-Léonard, dont la construction est retardée (ce document a été rédigé avant la déclaration du ministre Jacques Léonard la semaine dernière) et les emprises de l'Hydro-Québec qui pénètrent dans chacune de ces villes.

Pour le reste du réseau, il faudrait utiliser les infrastructures de la voirie urbaine en partageant ces emprises avec les autos ou les piétons.

En fait, à partir d'études faites aux Etats-Unis, le ministère des Transports du Québec a élaboré une classification des pistes cyclables, dont s'est inspiré le service de la planification de la CUM. Ainsi, la piste cyclable est réservée exclusivement aux cyclistes; la bande cyclable est celle qui est aménagée en bordure d'une route; enfin il y a la chaussée partagée.



City to stage festival

The sports and leisure service of the City of Montreal is staging a 10-day spring festival at the Pierre-Charbonneau Centre at 3000 Viau St. from April 21 to April 30.

The festival, entitled *Les retrouvailles d'Arlequin* (Harlequin's reunion), will feature 4,000 Montrealers presenting activities and cultural exhibits from sports and leisure centres across the city.

The festivities will include puppet shows, dance, music, theatre, games and exhibits of photography, batik, carving, sculpting and handicrafts.

25,000 personnes pour les «retrouvailles d'Arlequin»

Guy Perras

Près de 25,000 personnes, si tout va bien, sont attendues entre les 21 et 30 avril prochain au Centre Pierre Charbonneau alors que le service des Sports et Loisirs de Montréal clôturera sa saison d'hivers par une grande fête intitulée: «Les retrouvailles d'Arlequin».

Comme on l'expliquait lors de la conférence de presse, «les retrouvailles d'Arlequin» se veulent d'abord et avant tout une fête en l'honneur des Montréalais qui au cours de la saison d'hivers ont participé aux divers programmes mis de l'avant par le service des sports et loisirs de Montréal.

Il s'agit d'une première pour le service et tout près de 4,000 personnes incluant les employés de la ville ont été mis à contribution pour organiser cette fête et montrer comme on le précisait «ce que les gens ordinaires ont fait d'extraordinaires».

Pour la circonstance, le Centre Pierre-Charbonneau qui a surtout une vocation sportive prendra l'allure d'une vaste centre culturel où la population sera invitée à voir des spectacles variés, à assister à des pièces de théâtre et surtout à s'initier à toutes les activités qui sont offertes par le service des sports et loisirs.

Le centre sera physiquement divisé en trois espaces regroupant chacun une série d'activités. Ainsi la salle omnisport présentera «les séances d'Arlequin» consti-

tuées de spectacles de marionnettes, de théâtre, musique, danse récréative etc. Les visiteurs pourront aussi avoir un avant-goût du spectacle qui sera présenté sur la Roulotte cet été.

Le gymnase du centre abritera quant à lui, «la bastingue d'Arlequin», consacrée à la danse sociale, aux jeux dramatiques et aux jeux populaires en général.

Enfin «les créations d'Arlequin» présenteront une exposition des travaux réalisés par les citoyens dans les centres municipaux tel les métiers d'art, les arts plastiques, photos etc. Ce dernier thème sera groupé dans le grand hall d'entrée et dans le centre socio-culturel.

Les «retrouvailles d'Arlequin» ont reçu le haut patronage du maire Jean Dra-

peau qui malgré son absence à la conférence de presse a laissé savoir par voie de communiqué que «ces «retrouvailles» seront une révélation pour les uns, une grande rencontre de tous les Montréalais qui, sous une forme ou sous une autre, s'intéressent aux témoignages de l'esprit créateur de leurs concitoyens, dans une ambiance de création, de détente et d'amusement.»

Le centre Pierre-Charbonneau ouvrira ses portes à vingt heures vendredi et règle générale il sera ouvert de 13 heures à 24 heures durant la semaine.

Un festival soulignera les vingt-cinq ans du Service des sports et loisirs de Montréal

par Angèle Dagenais

La Ville de Montréal souligne cette année les 25 ans d'existence du Service des sports et loisirs (autrefois dénommé le service des Parcs) avec un gigantesque Festival populaire, du 21 au 30 avril prochain, au centre Pierre-Charbonneau de la rue Viau.

Cet événement vise à mettre de l'avant les réalisations de quelque 230.000 Montréalais qui fréquentent les centres communautaires et récréatifs de la Ville de Montréal tout au long de l'année. Malgré ce nombre impressionnant d'adeptes, les responsables des Sports et loisirs prétendent que leurs activités sont encore méconnues d'un grand nombre de citoyens qui, pourtant, les paient chèrement de leurs taxes, et profitent du Festival que l'on a baptisé "Les Retrouvailles d'Arlequin" pour informer les Montréalais de ce qui est offert à l'année dans les centres.

Ne nous méprenons pas cependant, les Retrouvailles d'Arlequin ne sont pas uniquement un grand festival de théâtre: on a choisi Arlequin parce qu'il est un personnage populaire et vivant du spectacle que tout le monde connaît, symbole de la scène à la portée de tous. En dix jours, le festival du centre Pierre-Charbonneau (à l'extrémité est du parc Olympique, au 3000 de la rue Viau, au métro du même nom) offrira 130 spectacles montés par les participants montréalais. Comme l'indiquait Paul Buissonneau, homme de théâtre bien connu et conseiller artistique du service des Loisirs de la ville de Montréal, ce festival du printemps présente les "travaux d'hiver" de toute une population qui a travaillé isolément, chacune dans son quartier, et qui se retrouvera dans un lieu commun pour faire l'échange de ses expériences.

Toutes les manifestations des Retrouvailles d'Arlequin

des compétitions "Concordia" sont gratuites à l'exception de danse sociale le 22 avril.

On y entendra des concerts de musique d'une dizaine de formations amateurs des spectacles de théâtre d'une trentaine de troupes de comédiens et de marionnettes, des spectacles de danse d'une vingtaine de troupes de danse créative moderne, une exposition de photographies, de gravures, d'arts plastiques, de travaux d'aiguille, de macramé, de restauration de meubles anciens, etc.

La Ville de Montréal offre plus de 80 activités socio-culturelles dans quelque 115 centres répartis à travers la ville entière. Ces dernières sont entièrement gratuites et présentent, au dire de Marcel Parent, directeur du Service des Loisirs, d'excellentes occasions pour s'enrichir, s'épanouir, se réaliser et se récréer au cours des heures de loisirs qui sont de plus en plus longues au fil des années. La Ville

a investi des sommes considérables dans des installations récréatives, le ministère de l'Éducation n'a pas lésiné sur le béton non plus en érigeant de superbes piscines et gymnases que la Ville peut utiliser dans certains cas grâce à des ententes avec la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Les Retrouvailles d'Arlequin constituent donc un événement privilégié pour

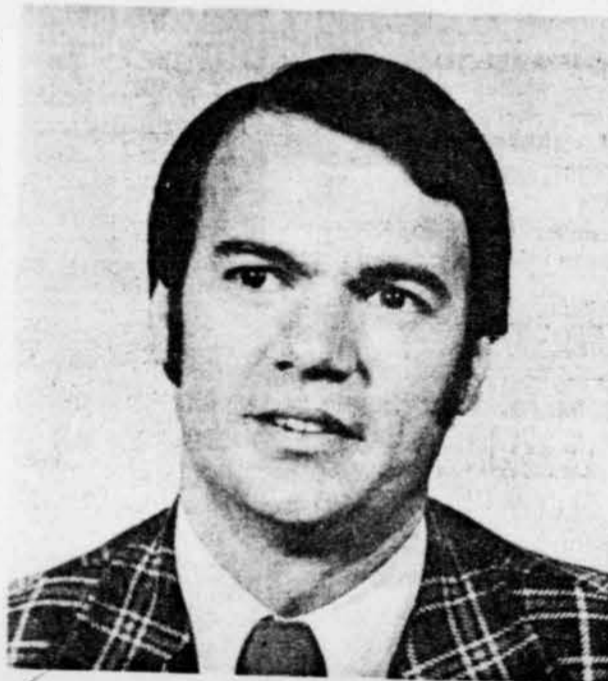
prendre contact avec un ensemble d'activités extrêmement riches et variées mises à la portée de tous les citoyens de Montréal, des plus petits (3 à 6 ans) aux citoyens de l'Age d'or. Pour tous renseignements concernant les activités socio-culturelles du service des Sports et loisirs de Montréal, on peut téléphoner à 872-3455 ou communiquer avec l'animateur de son centre de loisirs local.

Marius Minier proteste contre la fermeture de centres de loisirs

L'administration municipale a pris la décision de fermer quatre centres de loisirs dans le district de Mercier.

Le conseiller municipal Marius Minier, membre du Rassemblement des Citoyens de Montréal, proteste énergiquement et se demande comment l'administration actuelle peut - elle prendre une telle décision, alors que les comités des loisirs, concernés par la fermeture de ces centres, n'ont pas été consultés, encore moins la population de ces secteurs.

Un des responsables, du district 5 touché par ces fermetures de centres, nous a appris que le secteur 5 avait recommandé le maintien de ces structures de loisirs pour l'été, parce que la participation y était très bonne l'an dernier, et on



ne voit pas pourquoi elle n'augmenterait pas durant la prochaine saison estivale.

M. Minier fait remarquer que le responsable de l'administration du service des sports et loisirs, lui a affirmé qu'aucune coupure de budget n'a été effectuée.

Un appel est lancé à travers la ville de Montréal, à tous les organisateurs de loisirs locaux, afin qu'ils communiquent avec lui s'ils apprenaient, comme par hasard, que l'on décidait de fermer d'autres centres. Un regroupement des organisations de loisirs concernées sera entrepris dans les jours qui vont venir, afin de faire les pressions nécessaires pour s'assurer que le maximum de services de loisirs organisés, durant l'été, soit maintenu.

DES ACTIVITES ESTIVALES DE MEILLEURE QUALITE GRACE A UNE REDISTRIBUTION DU PERSONNEL DES LOISIRS

par: Michel Morin

Contrairement à une rumeur que certains se sont plus à faire circuler, la Ville de Montréal n'a pas l'intention de fermer des centres de loisirs. En effet, dans certains milieux, on a laissé sous-entendre que des centres de loisirs, quatre dans notre secteur, seraient fermés pour l'été qui vient.

La réalité est toute autre. Comme nous le confirmait M. Pierre Lorange du Comité Exécutif de la Ville de Montréal et responsable du secteur des Sports et Loisirs, cet été encore "et pour une deuxième année consécutive, la Ville va procéder

à une redistribution du personnel dans les centres d'animation des parcs afin de regrouper les animateurs pour coordonner les activités et assurer un meilleur service à la population."

Ce phénomène de déplacements et de concentration vise tout d'abord à offrir aux jeunes les services de moniteurs spécialisés pour l'aider à se distraire sagement durant l'été. Auparavant, chaque parc recevait

un lot de moniteurs et monitrices pour l'été. Le phénomène de la dénatalité ajouté aux vacances estivales des parents a fait que certains

parcs n'accueillaient plus qu'un nombre réduit de jeunes. Cet état de fait obligeait à une diminution du personnel dans chaque parc et, en conséquence, la disparition progressive de certaines activités. Ainsi, il devenait plutôt gênant pour un moniteur d'organiser une sortie en groupe à l'île Ste-Hélène avec seulement 2 ou 3 enfants, par exemple.

Pour pallier à cette difficulté et permettre le retour d'un échantillonnage d'activités plus intéressantes pour les jeunes participants, la Ville a donc décidé de regrouper le personnel des lo-

isirs dans des endroits stratégiques dans le but d'y regrouper une clientèle plus nombreuse et d'offrir ainsi, sous le principe de Clubs de Vacances, des activités de plus haute qualité, mieux diversifiées et plus intéressantes.

Techniquement, cette redistribution signifie que les centres d'intérêt pour la période estivale à venir seront logés dans les endroits suivants: le parc et le centre Guybourg, le parc Jean-Amyot et l'école Notre-Dame - des-Victoires, le parc et le centre St-Fabien, le parc et le cen-

tre St-François d'Assise, le parc Thomas-Chapais et le centre St-Justin, le parc et le centre St-Victor. Tous les autres endroits désignés comme parcs satellites seront reliés à ces six centres dont l'existence est pleinement justifiées par l'expérience de l'été dernier.

D'autre part, le Parc Thomas-Chapais en jumelage avec le Parc Guillaume-Couture deviendra "parc d'aventure". Cette innovation qui découle d'un principe semblable très populaire en Angleterre, a pour but de laisser les jeunes décider eux-mêmes, sous la tu-

telle de leur animateur, de l'activité plein-air qu'ils décident d'entreprendre. Tous les jeunes des autres parcs d'intérêt auront accès à cette activité spéciale à raison de deux jours par semaine.

Dans ce regroupement des animateurs, on a songé aux possibilités et aux facilités de déplacement pour les jeunes participants, aux distances à parcourir ainsi qu'aux risques éventuels, tels la proximité d'une grande artère. On a prévu des facilités de transport du parc satellite vers le parc d'intérêt là où des inconvénients

majeurs entraient en ligne de compte.

Finalement, M. Pierre Lorange a tenu à rappeler que ce regroupement n'entraînait "ni coupure de budget, ni diminution de personnel. Au contraire, face à la concentration de cette année, on peut parler d'un personnel accru par rapport au nombre de parcs d'intérêt désignés. La réponse du public à cette présentation pourrait même nous obliger à augmenter le personnel disponible" a-t-il ajouté en conclusion.

Les Retrouvailles d'Arlequin

CE QUE LES GENS ORDINAIRES...
FONT D'EXTRAORDINAIRE



OUVERTURE

SUR SEMAINE DE 14h00 À 24h00
FINS DE SEMAINES DE 9h00 À 24h00

22 AU 30 AVRIL 78

MONTRÉAL-PRINTEMPS 1978
CENTRE PIERRE - CHARBONNEAU
3000 rue VIAU - (MÉTRO VIAU)

SPECTACLES CONTINUS
EXPOSITION · SOIRÉES DE DANSES
ANIMATION POUR ENFANTS
MANIFESTATIONS POPULAIRES



RENSEIGNEMENTS: 872-3455
le service des sports et loisirs de montréal



COMMUNIQUÉ

SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS DE LA VILLE DE MONTRÉAL
7400, boul. SAINT-MICHEL, MONTRÉAL - Québec H2A 2Z8

3-5-78 cs (43) ivh

UNE EXPOSITION D'ARTISANAT DANS LE NORD DE LA VILLE

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, conjointement avec les comités de loisirs des quartiers Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville, invite le public à visiter gratuitement la deuxième exposition annuelle d'artisanat du district 3.

Les personnes intéressées n'ont qu'à se rendre au centre Claude-Robillard, 1000 rue Emile-Journault, le samedi 13 mai ou le dimanche 14 mai, entre 14 et 21 heures. Il y aura un stationnement gratuit à l'arrière du centre.

Les pièces exposées ont été réalisées par les personnes inscrites aux cours offerts dans les différents centres récréatifs du district. On y verra du macramé, de la couture, du tricot au crochet, de la courte-pointe, du batik, du crochet, de la tapisserie, des émaux, de la peinture, de la photographie, des murales en laine et des vieux meubles décapés.

Attraction supplémentaire, une horloge électronique entièrement fabriquée à la main dans l'atelier local d'électricité et d'électronique sera en montre parmi les travaux des autres participants à cette activité.

Ne manquez pas cette exposition !

- 30 -



Renseignements: 872-3455



*Le Président et les membres du Comité exécutif
de la Ville de Montréal vous prient
de leur faire l'honneur d'assister
au*

GALA AQUATIQUE

*organisé par le Service des Sports et Loisirs de Montréal
le samedi 6 mai 1978, à dix-neuf heures
au centre Claude-Robillard
(1000, rue Emile-Journault)*

Stationnement rue St-Hubert
près du boul. Crémazie.

Bienvenue
à vos amis.

Le RCM s'attaque à la politique des sports du maire Jean Drapeau

Le Rassemblement des Citoyens de Montréal a fait une autre charge à fond de train contre l'administration Drapeau hier, s'attaquant cette fois à sa politique sur les sports et loisirs.

Guy Perras

Sixième d'une série de huit interventions au dossier du RCM sur la « chose municipale », le document présenté à la presse hier dresse d'abord un sombre portrait de la situation à Montréal, qui se traduirait par « des conditions de vie aliénantes » pour les citoyens.

L'administration du maire Drapeau est évidemment pointé du doigt dans cette analyse d'une dizaine de pages. « Le type de politique, peut-on lire, qu'encourage

l'administration en place est une source de stagnation chronique... La ville s'est imposé un fardeau fiscal l'empêchant de répondre aux besoins locaux etc. »

Parmi les lacunes relevées, on fait état de l'absence de planification dans le domaine du loisir sur le plan métropolitain alors que les montréalais seraient somme toute défavorisés par rapport à la banlieue parce qu'ils doivent assumer presque exclusivement les coûts d'immobilisation et d'exploitation des équipements régionaux.

Cette question selon le RCM pourrait être réglée en confiant à la CUM le soin de planifier et de répartir les services et installations à caractère régional ce qui assurerait une répartition équitable des coûts entre les différentes municipalités.

Sur le plan local, le RCM considère que la carence d'espaces verts, de parcs, de locaux, ainsi que des équipements désuets et mal entretenus, témoignent que les quelques 60 millions dépensés annuellement par la ville pour les fins de loisir sont

terriblement absents au niveau local.

Bref, le type d'administration actuel qualifié « d'encarcannée » ne peut que créer les ennuis suivants: Équipements et services désuets, hiérarchie bloquant l'accès à l'information, contrôle excessif empêchant toute créativité et bloquant l'innovation, et enfin, une centralisation qui met en échec toute notion de contrôle communautaire.

Face à cela un gouvernement RCM, pour établir une meilleure répartition des équipements, promet que des arénas seront construites dans les quartiers où il n'y en a pas en tâchant d'atteindre un ratio d'un aréna pour 25,000 habitants, mettra les espaces vacants à la disposition des citoyens, construira des bases de plein air et des centres d'entraînement physique avec surveillance médicale etc.

L'abolition de L'A.M.A.R.C. et la transformation de Terre des Hommes en centre de culture populaire de même qu'une poursuite du programme de recyclage du personnel sont autant de choses qui seraient mises de l'avant afin

de permettre une plus grande accessibilité et une utilisation maximum des équipements pour les citoyens.

Ce document de même que les cinq autres qui l'ont précédé devrait servir de base de travail lors du congrès que tiendra le RCM en juin prochain.

Recommandations du RCM

Montréal doit repenser sa politique de loisirs

par Rodoiphe Morissette

La Ville de Montréal devrait repenser entièrement sa politique de loisirs en fonction de ses propres citoyens et ce, quartier par quartier.

Voilà l'une des principales recommandations qu'a dégagé hier le comité "Sports et loisirs" du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) en contrepartie d'une analyse de la politique des loisirs qui existe actuellement sur l'île de Montréal.

La situation des sports et loisirs à Montréal serait marquée, suivant le RCM, par deux grands vices fondamentaux. D'abord, la ville se développe selon des principes rigoureusement capitalistes d'organisation des moyens de production. Ainsi, la planification et la répartition des services et des équipements de lo-

sirs se font dans la même veine, soit en cultivant les disparités régionales et en perpétuant les zones grises.

Dans pareil contexte, les activités de loisirs sont servies par le haut à des citoyens de plus en plus médusés, passifs et conditionnés de toutes manières. Les espaces verts se font de plus en plus rares, les espaces libres sont de moins en moins accessibles, le secteur privé envahit et exploite la propriété publique et le commerce fait reculer toujours davantage ce qui reste de l'univers du privé.

Deuxième grand vice de la situation des loisirs à Montréal: les citoyens de la Ville paient pour amuser l'ensemble des citoyens du territoire métropolitain, parce que Montréal assume la responsabilité des loisirs régionaux — quand il ne s'agit pas de ceux

de la province ou du pays; — ce qui se fait au détriment de ses propres contribuables. On cite en l'occurrence l'organisation de Terre des Hommes, l'île Sainte-Hélène, les espaces olympiques, etc.

Cette priorité aux besoins métropolitains plutôt qu'aux besoins locaux depuis une quinzaine d'années, prétend le RCM, contribue à accentuer les disparités régionales, déjà inquiétantes du point de vue des loisirs (comme de bien d'autres). Cette politique impose en outre un fardeau fiscal aux Montréalais et gêne pour bien des années le développement d'une politique locale des loisirs et des sports.

Le RCM regrette en effet qu'il n'y ait pas d'organisme chargé dans les faits de plani-

fier et de répartir sur l'ensemble du territoire métropolitain les services de loisirs et de sports. Ce rôle reviendrait normalement, dit-on, à la Communauté urbaine de Montréal, mais "la CUM ne fonctionne pas", la banlieue la maintient dans le statu quo. Ici, le RCM réclamera du gouvernement québécois qu'il bouge et qu'il voie à répartir équitablement les subventions entre les municipalités, de manière à tenir compte des équipements de sports et loisirs qui revêtent, à Montréal, un caractère régional.

Pour ce qui est de la politique préconisée à cet égard pour la Ville de Montréal même, le RCM se contenterait pour l'heure — et ce, malgré ce qu'on peut lire dans son

programme permanent — que la Ville continue de consacrer 9% de son budget annuel aux loisirs (environ \$60 millions); mais il propose une politique générale et des mesures concrètes qui entraîneraient une tout autre utilisation de ces sommes.

Le RCM propose: de construire des arénas, d'abord dans les quartiers qui en manquent et suivant la norme d'un pour 25.000 habitants; de mettre les espaces vacants disponibles à la disposition des citoyens; de créer des "bases de plein air et des centres d'entraînement" avec surveillance médicale, et d'implanter systématiquement des bibliothèques de quartier.

On veut, de plus, développer une politique d'animation

dans les parcs et les espaces verts, avec participation des associations spécialisées dans les activités de plein air à caractère sportif; encourager la mise sur pied de centres communautaires qui offrent entre autres l'accès à une garderie sur les lieux; favoriser la concertation entre la municipalité et les écoles de tous niveaux afin de multiplier les équipements disponibles; enfin, axer tous les centres d'animation, terrains de jeux, bibliothèques, etc. sur les loisirs vraiment "populaires".

Voilà donc, pour l'essentiel, le projet de politique des loisirs et des sports que le RCM va proposer aux citoyens de Montréal, qui élira à l'automne son prochain conseil de ville.

Le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, **Gérard Niding**, a accepté la présidence d'honneur de l'Exposition régionale d'artisanat du district nord de Montréal, qui aura lieu au centre Claude-Robillard, exposition qui sera ouverte au public de 14h à 21h, samedi et dimanche.

Stages pour instructeurs de baseball

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec la Fédération de baseball amateur du Québec, invite les personnes intéressés à compléter les 2e et 3e degrés du cours d'instructeur de baseball, à participer à des stages régionaux tenus au cours du mois de mai, dans différents quartiers de la ville.

Ces stages sont offerts gratuitement et les inscriptions auront lieu, sur place, une demie-heure avant le début des cours. Les stages du 2e degré sont accessibles à tous; il faut cependant avoir complété les cours du 2e degré pour être admis à participer aux stages du 3e degré.

Comme équipement, outre les souliers de course qui sont obligatoires, il suffit d'avoir un survêtement, un gant de baseball de son choix

et le matériel nécessaire pour prendre des notes.

Les stagiaires recevront un certificat attestant de leur participation.

Pour obtenir des informations supplémentaires, on peut s'adresser à la Fédération de baseball, à Z.374-4700 ou au Service des Sports et Loisirs de Montréal à 872-3455.

City to host 'Sports Camps' at Marymount this summer

Following its successful experience of last year, the City of Montreal Sports Division has decided to offer again this year a program of involvement in sports activities for young Montrealers of eight to 14 years of age. The summer program, called simply "Sports Camps", will permit all youngsters to make themselves familiar with all kinds of sports, either individual or team.

The format "Sports Camps" will offer participants a choice of sports activities in which they will take part during a specified period of time. The participants will then be in a better position to properly choose the sport which they like and can adapt to most easily.

The Sports Division hopes to increase the participation of young Montrealers by offer-

ing them the opportunity to register in a sport that they have preliminary experience in.

The length of a "Sports Camp" is three weeks, running from Monday to Friday of each week. Three sessions will be available to children; from June 26 to July 17, July 17 to August 4, and August 7 to August 25.

Participants may register for the morning or afternoon session at Confederation Arena, 4985 West Hill Avenue, until Friday, June 2, from 7 to 9 p.m.

For further information regarding the camp, parents are requested to contact Miss Francine Corbin, Camp Coordinator, at 872-2047 or 872-4036.

Camp events will take place at Marymount High School, located at 5320 Kensington Avenue.

Du baseball au parc Jarry

Ça coûte trop cher!

Les différents paliers du Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal s'envoient la balle lorsqu'on tente d'obtenir des informations sur l'utilisation du stade du parc Jarry pour la prochaine saison estivale. C'est du moins ce qu'on peut en déduire à la suite de discussions avec Jean Emond, surintendant des sports et un représentant de la région huit qui possède sous sa juridiction l'ancien domicile des Expos.

Dimanche après-midi dernier, le stade a réouvert ses portes au baseball pour la première fois depuis 1976 alors que la dernière édition des Elites du Québec et les Alouettes de l'Immaculée-Conception, des formations de calibre midget, ont



MARC DE FOY

joué devant les caméras de Radio-Canada dans le cadre de l'émission «Les Héros du Samedi».

La Fédération de baseball amateur du Québec espérait bien avoir déniché un domicile de qualité pour sa formation mais ce n'était pas le cas.

Jean Emond déclare pour sa part que le stade sera bel et bien ouvert pour le baseball cet été. «Nous avons reçu des tas de demandes de location, que ce soit pour le baseball ou des spectacles divers. Des permis pour le baseball ont été accordés mais nous n'accepterons que des formations de calibre midget en montant à cause de la distance entre les buts. Dans certaines catégories, les buts sont très rapprochés et

nous voulons protéger la pelouse», explique le surintendant.

Le coût de l'électricité

Questionné à savoir s'il était véridique que les autorités de la ville avaient refusé de tenir des matches en soirée à cause du coût élevé de l'électricité, Emond a indiqué: «C'est vrai qu'il en coûte \$1,000 par soirée pour allumer les réflecteurs mais seulement deux des quatre panneaux par poteau seront utilisés de sorte que les coûts seront réduits à \$250. Le stade sera ouvert régulièrement aussitôt que l'entretien sera terminé», a ajouté Emond.

Un retard dans l'entretien des terrains de baseball et de tennis a été occasionné par le manque d'auxiliaires qui ne peuvent être engagés avant le 1er mai.

Au bureau de la région huit dirigé par Alex Rampin, on indique que les jours de semaine, pour la prochaine saison estivale, ont été presque tous réservés par des associations sportives faisant partie du secteur.

«Mais il n'est pas question que des rencontres soient disputées sous les réflecteurs, souligne Michel Gérard. Le stade sera ouvert jusqu'à la noirceur mais nous avons reçu l'ordre de ne pas allumer les réflecteurs à cause du coût trop élevé que cela entraîne».

Alors?



Jean Emond explique qu'il a reçu des tas de demandes de location du stade Jarry mais...

MONTREAL-MATIN, VENDREDI 2 JUIN 1978

**Camps sportifs pour
les jeunes Montréalais**

• Le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre gratuitement, encore cet été, un programme de sensibilisation aux activités sportives qui s'adressent aux jeunes Montréalais de 8 à 14 ans. La formule "Camps sportifs" consiste à offrir aux participants un choix de certaines activités sportives que ceux-ci pratiqueront pendant une période de temps déterminée et qui leur permettra de choisir, dans l'avenir, le sport qui répond le mieux à leurs aspirations et à leurs aptitudes. La durée d'un "camp sportif" est de trois semaines, du lundi au vendredi et différentes sessions sont prévues. On s'inscrit le soir entre 19 et 21 h 30, du lundi au vendredi, au bureau de district ou au centre sportif de son choix. Renseignements: 872-3455.

DIMANCHE-MATIN — 25 JUIN 1978

Campagne de consultation sur l'aménagement du Vieux Port

par Michel HOTTE

Son de cloche fédéral en pleine Semaine québécoise du patrimoine, le groupe de travail coordonnant le projet de réaménagement du port de Montréal lançait hier une opération de consultation populaire en invitant individus et organismes intéressés à s'engager dans l'Association du Vieux Port qu'il a mise sur pied.

Quelque 250 personnes sont venues prendre connaissance tant du projet lui-même que des buts et modalités de cette consultation que l'équipe constituée autour d'un noyau de fonctionnaires du groupe de recherches et de démonstration de la Société centrale d'hypothèques et de logement, lequel coordonne le projet au nom du ministère fédéral des Affaires urbaines, veut aussi large et variée que possible. La plupart d'entre eux se présentaient à titre individuel même si bon nombre sont liés plus ou moins directement à des organismes intéressés tant au «patrimoine culturel canadien» qu'à l'environnement urbain, quitte à signifier plus tard une adhésion officielle de leur mouvement.

Une visite de la zone du Vieux Port, en bateau ou en autobus, de brefs exposés tant sur le projet que sur le cadre et les modalités de participation populaire, enfin des ateliers destinés à recueillir les premières impressions des participants et vérifier le degré de convergence ou de divergence entre leurs objectifs et ceux du gouvernement fédéral, tel était le programme de cette

première journée. Il est encore trop tôt pour dire quelle sera la réponse des groupes populaires à cette offre de participation.

La consultation

En gros, individus et organismes sont invités à faire valoir au nom de la population montréalaise leurs vues et leurs projets à l'égard du Vieux Port au sein des divers sous-comités de la nouvelle association, de même qu'en soumettant des mémoires.

Les coordonnateurs de la consultation prévoient également s'adresser directement au public montréalais au moyen de sondages par questionnaires et entrevues, via le kiosque d'information et ses trois remorques installées rue de la Commune, enfin par un programme estival de courts métrages sur le port, rue du Marché-Bonsecours (qui sera incidemment fermée à la circulation), une initiative conjointe de l'Office national du film, du Service des loisirs de la Ville de Montréal et du ministère des Affaires urbaines.

Cette consultation vise à dresser de la façon la plus complète et la plus précise possible l'inventaire des besoins et désirs de la population montréalaise touchant l'avenir du Vieux Port, dont Ottawa veut faire «une fenêtre sur le fleuve.»

Le groupe de travail coordonnant la réalisation du projet verra ensuite à transmettre les expressions de la volonté populaire à l'équipe des architectes et experts-conseils. Le gouvernement québécois, la Communauté urbaine et Montréal et la Ville de

Montréal feront également entendre leurs voix par «liaison», et surtout les cinq instances fédérales directement intéressées au projet et qui constituent le «comité directeur», soit le ministère d'Etat aux Affaires urbaines, la Société centrale d'hypothèques et de logements, Parcs Canada, le Conseil des ports nationaux et le ministère des Travaux publics.

D'autre part, le temps est court. Le groupe de travail prévoit que la récolte des différentes options proposées devra se faire avant la fin août, de sorte qu'une «option finale» issue d'un consensus le plus large possible puisse être élaborée avant la fin octobre. Suivent dans le cheminement critique le plan général d'aménagement puis le plan de développement, au printemps de 1979, et le début des travaux à l'automne.

Les fruits de cette consultation populaire plutôt rapide ont-ils une chance de se retrouver dans le plan de développement à travers le labyrinthe bureaucratique et les contraintes physiques, économiques et politiques de ce vaste projet? Le premier bulletin de l'association encore à naître y répond de la façon suivante:

«Oui! Si le public approuve une approche à l'unanimité, et que cette approche est réaliste et n'entre pas en contradiction avec les objectifs du gouvernement, les recommandations des citoyens devront être reflétées dans l'élaboration du plan.»

M. Gérard Niding à l'exposition d'artisanat du nord de la ville



Le Président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, monsieur Gérard Niding, a visité récemment l'exposition régionale d'artisanat du district nord, au Centre Claude-Robillard. Il est ici photographié en compagnie de mesdames Jacqueline Mongeau et Denise Gascon, de la paroisse Saint-Charles-Garnier, qui ont conçu le dessin de leurs courtes-pointes et qui ont réalisées. L'exposition a groupé cette année environ 600 artistes et artisans. Elle avait été organisée conjointement par les comités de loisirs paroissiaux du nord de la ville et la division des loisirs communautaires du service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal. Les pièces exposées avait été réalisées par les personnes inscrites aux cours offerts dans les différents centres récréatifs du district. Le responsable de l'exposition était monsieur Michel Beaudry, animateur du district 3 de ce service.



Photo LE JOURNAL

ARTISANS ENCOURAGÉS PAR LA VILLE

L'exposition d'artisanat organisée conjointement par les comités de loisirs paroissiaux du nord de la ville et le service des sports et loisirs de la Ville de Montréal a regroupé environ 600 artistes et artisans de chez nous. Toutes les pièces qui furent exposées avaient été réalisées par les personnes inscrites aux cours offerts dans les centres récréatifs municipaux. M. Gérard Niding, président de l'exécutif, a tenu à encourager ces artisans, en fin de semaine. Il est photographié en compagnie de Mmes Jacqueline Mongeau et Denise Gascon, de la paroisse Saint-Charles-Garnier.

DU CINÉMA DANS LA RUE DU MARCHÉ BONSECOURS

par Madelyn Fournier

A compter de vendredi le 7 juillet et ce jusqu'au 9 septembre inclusivement la rue du Marché Bonsecours prendra l'allure d'un théâtre en plein air, alors que l'ONF présentera tous les vendredis un programme estival de projection courts métrages.

Pour ce faire, la rue Bonsecours sera fermée aux automobilistes et un écran géant ainsi que des estrades seront installés sur place.

Cette initiative a été permise grâce à la collaboration de l'Office na-

tional du film du Canada, le Service municipal de loisirs de Montréal et le ministère des Affaires urbaines, qui contribueront financièrement à la projection de ces films.

Pas moins de quatre-vingt-cinq

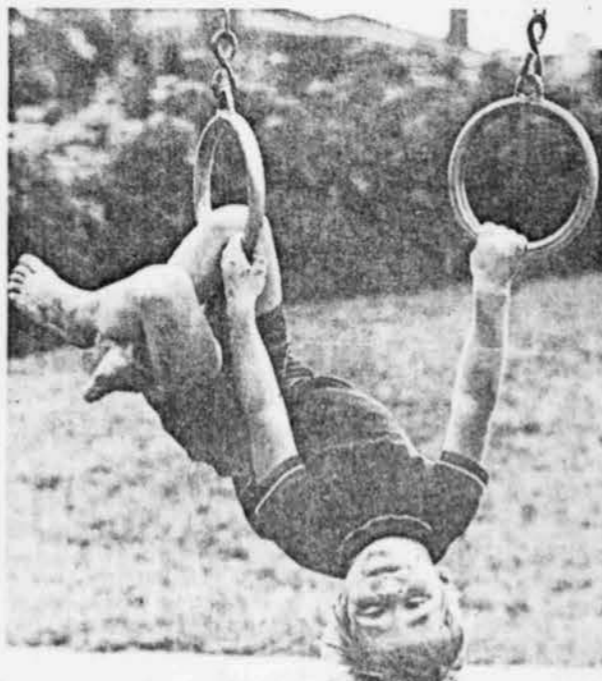
films y seront projetés dont une série de 13 émissions intitulée «Le son des Français en Amérique», de Michel Brault que l'on a pu voir sur les ondes de Radio-Canada. Une série de films sera également présentée sur l'artisanat et le film de Robert Awad, sur la célèbre «Affaire Bronswick», qui fut sélectionné pour représenter le Canada au Festival de Cannes.

Les Montréalais et touristes pourront aussi connaître davantage les secrets de la navigation et les activités portuaires. Les films, à la portée de tous, seront présentés tous les vendredis à 21 heures.

LES VACANCES: LE TEMPS DES PETITES MISÈRES...

Les grandes vacances sont commencées et pour plusieurs mères de famille, c'est aussi le temps des petites misères qui s'annonce!

Mais si vos jeunes tournent en rond dans la maison ou tuent le temps à briser des vitres chez les voisins, c'est que vous n'êtes probablement pas au courant de toutes les



La vie est belle dans les parcs de la Ville de Montréal, même quand on la voit à l'envers.

activités organisés dans les parcs et terrains de jeux de Montréal à l'intention des enfants.

Au chapitre de la pratique des sports uniquement, pas moins de 28 activités sont offertes par le service des sports et loisirs de Montréal: athlétisme, badminton, baseball, basket-ball, bassin olympique, boxe, conditionnement physique (pour adultes et jeunes gens), crosse, cyclisme, escrime, gymnastique artistique, haltérophilie, handball, hockey sur gazon, hockey sur glace, judo, cours de natation, club de natation, patinage artistique, patinage de vitesse, patinage libre, soccer, tennis, tennis de table, tir-à-l'arc, trempline et volley-ball.

Parmi les sports les plus fréquentés, on remarque le baseball, les piscines, le soccer qui devient de plus en plus populaire et l'athlétisme. Le baseball, par exemple, devrait compter cet été environ 550 équipes de toutes catégories qui évolueront du lundi au jeudi (et souvent en fin de semaine) sur 200 terrains municipaux.

Il serait évidemment trop long, ici, d'énumérer tous les endroits à Montréal où sont organisés ces sports, mais les parents qui veulent caser un jeune pour l'été trouveront facilement un employé de la Ville pour les aider en composant le numéro de téléphone 872-3455. C'est le numéro magique du service des sports et loisirs. C'est là qu'on dépanne les jeunes et les parents à la recherche d'une organisation bien structurée. Même si la période d'inscription est terminée, les jeunes retardataires seront néanmoins acceptés.

Il y a de la place pour tout le monde dans les parcs de Montréal, même pour les jeunes qui ne se sentent pas attirés par les sports «violents».

En effet, les activités socio-culturelles du service des sports et loisirs offrent aux petits vacanciers une grille très élaborée: danse en plein air, danse québécoise, programme d'été au parc Lafontaine, la Roulotte, danse créative moderne, théâtre musical, botanique, jardinets d'écoliers, horticulture, arts plastiques, artisanat, spectacles de marionnettes, céramique, etc...

Ces loisirs sont à l'horaire dans presque tous les parcs de la ville et dans tout les centre municipaux. Encore là, il suffit de composer 872-3455 pour connaître l'endroit qui conviendra le mieux à vos enfants.

Si votre rejeton n'a que trois à cinq ans, il a droit lui aus-

si à son petit spécial estival. Un réseau d'environ 40 parcs offre des activités spécialement destinées aux tout-petits et c'est gratuit.

cdl-8.0006

Pour la période estivale, le Service des sports et loisirs de Montréal offre gratuitement aux personnes du troisième âge, des soirées animées de danse populaire, récréative et québécoise qui ont lieu le vendredi soir, de 20h00 à 23h00, au centre St-Denis, 5115 rue Rivard, coin Laurier est, tout près de la sortie nord de la station de métro Laurier. Aucune inscription n'est requise.

STATISTIQUES SUR LES AFFAIRES À MONTRÉAL

Note: Entre parenthèses vous trouverez les chiffres cumulatifs pour l'année à date

	Janvier 1978	Janvier 1977		
UTILISATION D'ÉNERGIE				
HYDRO-ÉLECTRIQUE				
Ile de Montréal (megawatt - heures)	1 635 287	1 830 508		
DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL				
(1 000 pieds cubes)	9 951 106	9 501 623		
APPAREILS TÉLÉPHONIQUES				
Nbre dans la région de Montréal	*2 133 936	1 916 351		
COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL				
Nbre de passagers payants	24 043 237	24 787 186		
CHÈQUES ENCAISSÉS SUR COMPTES INDIVIDUELS				
Région de Montréal	\$49 770 100 000	\$49 475 700 000		
REVENU DES POSTES				
	\$10 071 500	\$8 086 400		
CLIMAT				
Température moyenne - °C	-11,7°C (10,9°F)	-13,1°C (8,6°F)		
Humidité relative s'échelonne de %	88-66%	84-64%		
Chutes de pluie en mm	52,1mm	-		
Chutes de neiges en cm	68,1cm	62,7cm		
PERMIS DE CONSTRUCTION				
Ville de Montréal (toutes valeurs incl. réparations & modifications)	Nbre	Valeur (000)	Nbre	Valeur (000)
Résidentielle	88	\$7 261	83	\$4 210
Commerciale	69	1 243	85	12 364
Industrielle	6	478	8	453
Gouv. et inst.	9	1 173	13	3 714
Total	172	\$10 155	189	\$20 741
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION				
base 1971 = 100 (chiffres entre parenthèses: 1961 = 100)				
Montréal	164,2 (207,9)	151,1 (191,3)		
Canada	167,8 (223,9)	154,0 (205,5)		
Augmentation en pourcentage entre mois courant de cette année et de l'année précédente				
	Montréal 8,7%	Canada 9,0%		
CHÔMAGE (Région de Montréal)				
Personnes inscrites au centre de Main d'Oeuvre du Canada à la recherche d'un emploi				
Hommes	92 766	77 054		
Femmes	66 681	54 294		
Total	159 447	131 348		
Estimations de chômage				
Nbre de personnes	145 000	-		
Taux	11,1%	7,8%		
AÉROPORT INT. DE MONTRÉAL				
Passagers transocéaniques				
Arrivées	124 024	118 786		
Départs	115 521	111 792		
En transit	79 772	77 748		
EMPLOI ET RÉMUNÉRATION				
Région de Montréal (base 1961 = 100)				
	Juin 1977	Juin 1976		
Emplois	130,7	137,6		
Salaires	419,1	401,0		
Salaire hebdomadaire moyen	\$247,18	\$224,71		
COMMERCE DE DÉTAIL - ENSEMBLE DES MAGASINS (Zone métropolitaine de Montréal)				
	Novembre 1977 (000)	Novembre 1976 (000)		
Ventes	\$654 096 (\$7 802 194)	\$593 421 (\$7 248 835)		
Augmentation en pourcentage entre mois courant de cette année et l'année précédente				
	7,9%	-		

* L'augmentation est due à un changement de lignes au niveau des régions.

Tournoi de tennis

Cette année, le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec la Commission sportive Montréal Concordia, organise un tournoi de tennis pour adultes. Il s'adresse aux résidents de Montréal, hommes et femmes, qui jouent au tennis pour le plaisir, mais qui aimeraient mesurer la qualité de leur jeu face à de nouveaux adversaires. Les quinze meilleurs joueurs au Québec depuis les cinq dernières années, sont exclus de cette compétition.

Le tournoi se déroulera du 10 au 14 juillet 1978, dans huit parcs de quartier. Par la suite, les quatre semi-finalistes de chaque parc, hommes et femmes, se rencontreront dans une compétition finale au parc Kent, du 24 au 28 juillet 1978. Des prix seront décernés aux gagnants. Les compétitions se disputent le soir, entre 19 et 23 heures.

Pour s'inscrire, il suffit d'aller chercher un for-

mulaire d'inscription au terrain de tennis de son choix et de l'envoyer, accompagné d'un chèque ou mandat de \$5.00, au nom de la "Commission sportive Montréal Concordia" à: Tournoi "Voulez-vous jouer avec nous?", 3220, avenue Appleton, Montréal, Qué.

La date limite d'inscription est le 5 juillet 1978. Le nombre de places étant limité, les personnes intéressées ont avantage à s'inscrire rapidement.

EN ANNEXE: Liste des parcs où se déroulera le tournoi.

LISTE DES PARCS:

Saint-Jean-de-Matha (Dumas - Allard); Kent (Kent-Bedford); Nicolas - Viel (Gouin - St - Laurent); LaFontaine (Sherbrooke - Papineau); Jeanne-Mance (Mont-Royal - Esplanade); Louis-Riel (Rosemont-Duquesne); Jarry (St - Laurent - Jarry); Claude-Robillard (Crémazie - St-Hubert).

City hosts toddlers' program

The city of Montreal would like to help parents of three to six-year-olds who are anxious to be outdoors this summer. It's offering a free parks program throughout Montreal to encourage toddlers to participate in new learning experiences, arts and crafts, group games and local field trips.

A morning program has been established from 9:30 to 11:45 a.m. on Monday, Tues-

day and Thursday, and from 9:30 a.m. to 12:45 p.m. on Friday at Loyola and Confederation Parks. In Cote des Neiges, youngsters should meet at the Jean-Brillant Park.

Kensington Park in N.D.G. and Macdonald Park in Cote des Neiges are the sites for afternoon play programs, which are held Monday through Thursday from 1:45 to 4 p.m.

For more information, call 872-4610 and ask for Andrée Martel.

Contrôle sévère des permis de démolition: Montréal protège son "patrimoine résidentiel"

Quiconque projette de démolir un bâtiment résidentiel, dans la ville de Montréal, doit présenter une demande en ce sens, au comité exécutif de la ville.

En effet, le comité exécutif de la ville de Montréal a désormais le pouvoir de refuser des permis de démolition et même d'ordonner l'exécution de certains travaux, aux frais des propriétaires.

Le Conseil municipal, adoptait récemment un projet de règlement relatif à la protection du patrimoine résidentiel. Celui-ci comprend 44 articles et s'applique non pas exclusivement, aux bâtiments ayant actuellement un caractère résidentiel, mais aussi à ceux qui ont déjà "comporté des logements à une époque quelconque".

Ainsi, suite à une demande de démolition, le comité exécutif a 90 jours pour "autoriser ou refuser la démolition projetée en motivant sa déci-

sion, eu égard à l'état de la structure, du bâtiment, au coût de sa restauration, à son emplacement, à ses caractéristiques architecturales ou au fait qu'il fasse partie d'un ensemble".

Même si le comité autorise la démolition, il a le pouvoir d'exiger la construction ou l'aménagement au même endroit, ou dans tout secteur, où l'habitation est permise.

Le comité peut aussi exiger le dépôt de garantie d'une somme ne dépassant pas la valeur marchande des logements à bâtir, somme qui servira, le cas échéant, à faire exécuter les travaux par la ville, si le propriétaire contrevient aux dispositions de ce permis.

Le propriétaire conserve cependant un droit de recours. S'il est insatisfait de la décision du comité, il pourra en appeler devant une commission d'arbitrage formée de cinq membres, soit, un ingénieur, un archi-

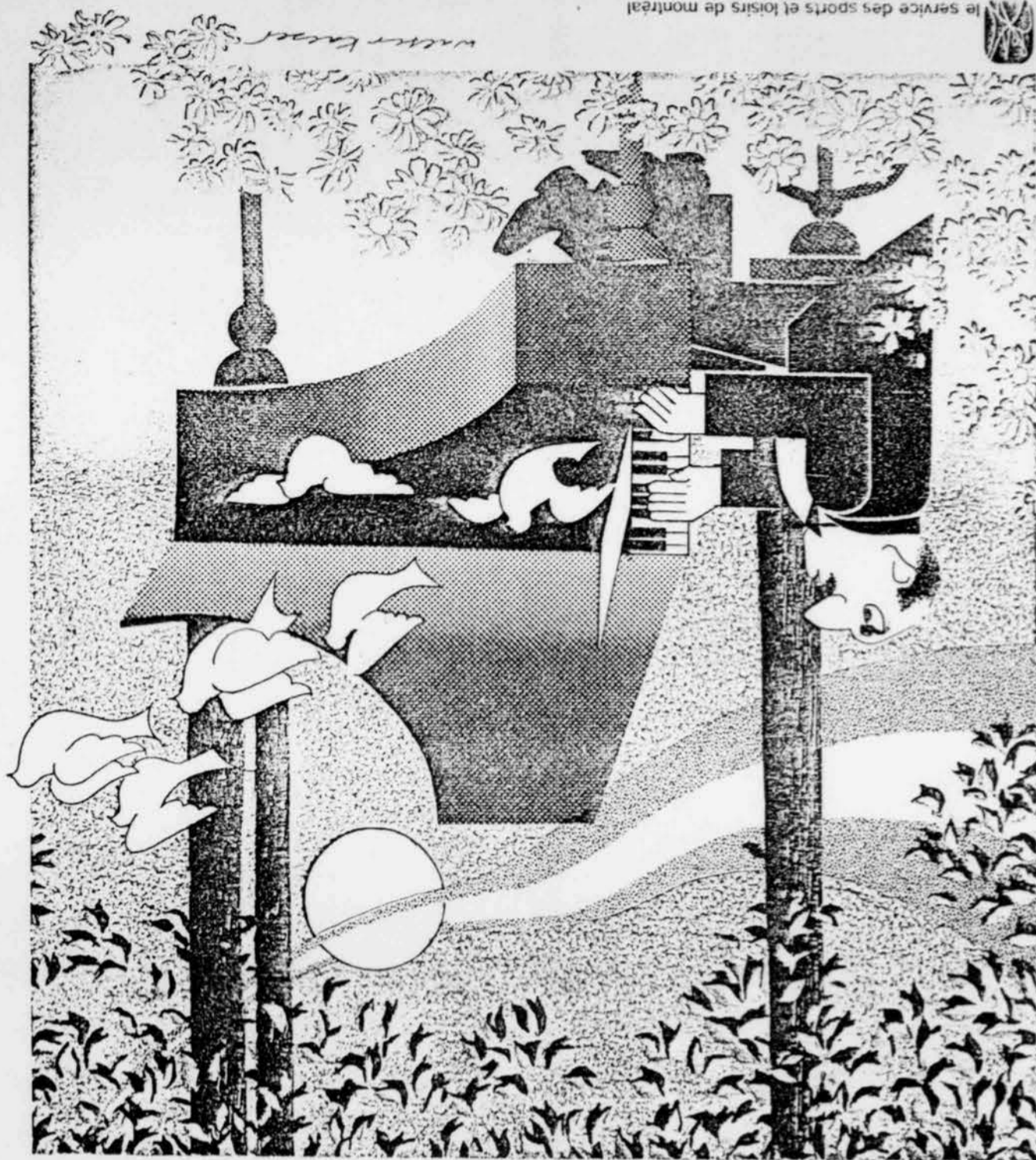
tecte, un entrepreneur en construction, un avocat et une personne reconnue compétente dans le domaine de l'habitation.

Quant aux contrevenants, ils peuvent s'exposer à des amendes allant de \$500 à \$10 000, pour une première infraction, et à une pénalité de \$2 000 à \$20 000 pour toute infraction subséquente, commise dans un délai de douze mois de la précédente, ou à défaut de paiement, d'un emprisonnement de 30 à 180 jours.

Le comité peut aussi, exiger du contrevenant, qu'il reconstruise le bâtiment ou la partie du bâtiment illégalement démolie. Par contre, si le bâtiment résidentiel devenait insalubre ou vétuste, ou présente des dangers d'incendie, le comité exécutif peut exiger du propriétaire un plan de réutilisation du sol ou le remplacement du bâtiment par de nouvelles unités de logement.

Activités de loisirs

Le Service des sports et loisirs de la ville de Montréal désire rappeler au public qu'à Terre des Hommes, le Pavillon Alcan est ouvert tous les jours de 10h à 22h, et qu'au Cirque marin il y a des spectacles tous les jours à 13h, 14h, 15h, 16h, 17h, 19h, 20h et 21h. Le Jardin des Merveilles du Parc Lafontaine est ouvert tous les jours de 10h au crépuscule et qu'il y a des spectacles d'otaries plusieurs fois par jour. Au Centre d'art du Mont-Royal, 1260, chemin Remembrance, jusqu'au 27 août, il y a une exposition où le public peut admirer les dessins de Micheline Larivée, une création collective de Normand Moffat et des objets fonctionnels de Claude Guillemette. Le Jardin botanique, au 4101 est, rue Sherbrooke, est ouvert tous les jours de 9h à 18h.



spectacles dans les parcs



programme

PROGRAMMATION DES PARCS
SEMAINE DU 26 AOUT AU 4 SEPTEMBRE 1978

Préparé Par: André Leduc
Agent de Promotion
Division des Loisirs
Service des Sports et Loisirs

SAMEDI, 26 AOUT 1978

Vieux Fort de
l'Île Ste-Hélène: 19:45 hres: Tattou Militaire

DIMANCHE, 27 AOUT 1978

Parc Carré Dominion: 18:30 hres: Concert de l'Armée du Salut

MERCREDI, 30 AOUT 1978

Parc Lafontaine: 21:50 hres: L'O.N.F. présente les films suivants:

"Balablok" de Bretislav Pojar,
7 minutes, 1972

"Evolution" de Michael Mills,
10 minutes, 1972

"La Faim" de Peter Foldes,
12 minutes, 1973

"Histoire de Perles" de Ishu Patel,
6 minutes, 1977

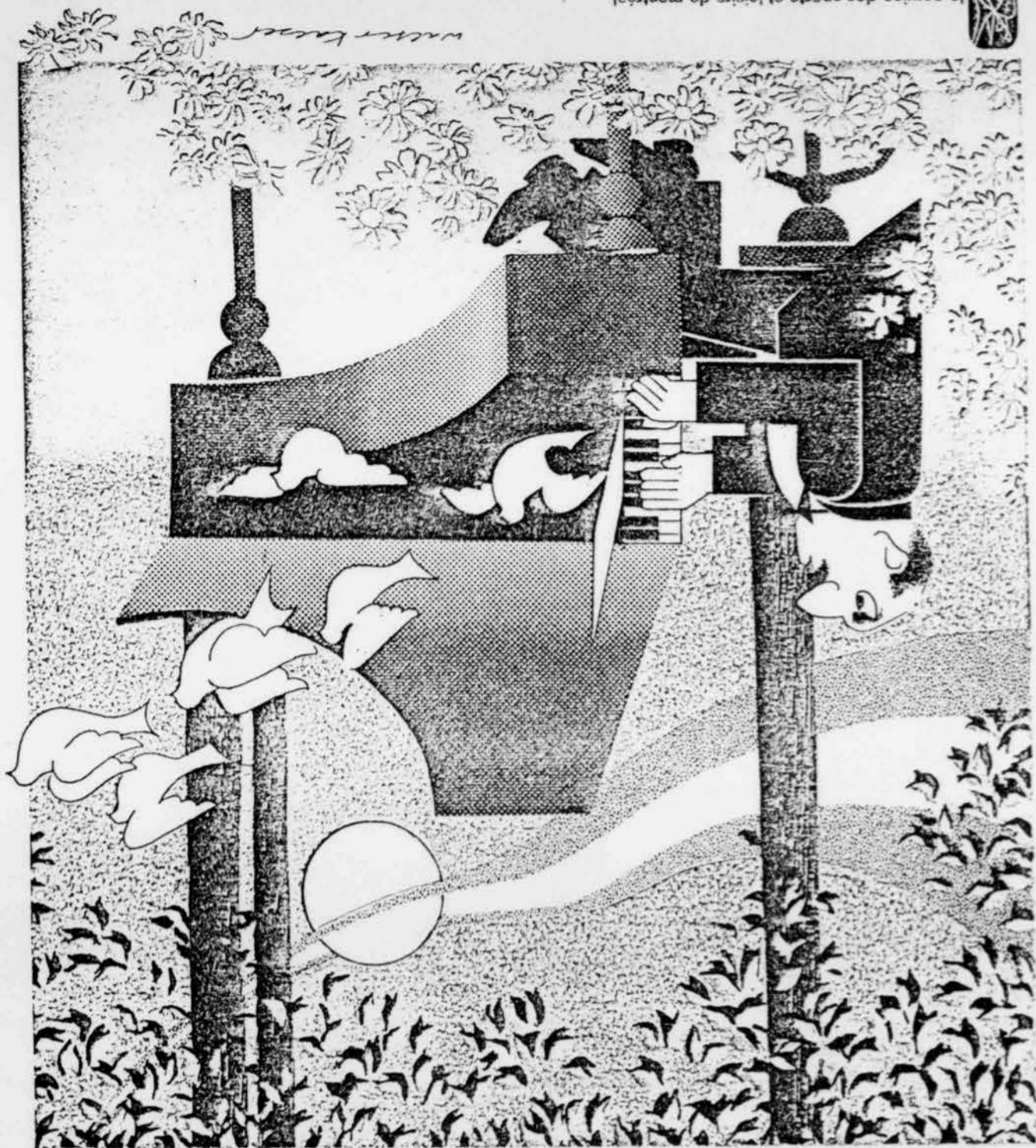
"Le Paysagiste" de Jacques Drouin,
7 minutes, 1976

"Le Feu? Pas pour les Hommes!",
de Zlatko Grčić, 9 minutes, 1971

"Monsieur Pointu" de B. Longpré et
A. Leduc, 12 minutes, 1975

"La Rue" de Caroline Leaf,
10 minutes, 1976

"Le Château de Sable" de Co Hoedeman,
15 minutes, 1977



spectacles dans les parcs



programme

PROGRAMMATION DES PARCS
SEMAINE DU 19 AOÛT AU 25 AOÛT 1978

Préparé Par: André Leduc
Agent de Promotion
Division des Loisirs
Service des Sports et Loisirs

DIMANCHE, 20 AOÛT 1978

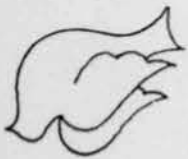
Parc Carré Dominion: 18:30 hres: Concert de l'Armée du Salut
20:15 hres: Concert Campbell
Black Watch Assoc. Band & Pipers

MERCREDI, 23 AOÛT 1978

Parc Lafontaine: 21:30 hres: L'O.N.F. présente les films suivants:
"Chérie Ote tes Raquettes"
d'André Leduc, 3 minutes, 1975
"La Terre Est Habitée"
de Kaj Pindal, 9 minutes, 1966
"Les Chars" (Série Chronique de la vie
quotidienne)
de Jacques Leduc, 24 minutes, 1978
"L'Amérique des Ford"
de Donald Brittain, 54 minutes, 1977



spectacles dans les parcs



programmme

PROGRAMMATION DES PARCS
SEMAINE DU 22 JUILLET AU 28 JUILLET 1978

Préparé Par: André Leduc
Agent de Promotion
Division des Loisirs
Service des Sports et Loisirs

DIMANCHE, 23 JUILLET 1978

Parc Jeanne-Mance: 15:00 hres: Vets Band (Concert Campbell)
Parc Carré Dominion: 18:30 hres: Concert de l'Armée du Salut
20:15 hres: Vets Band (Concert Campbell)

LUNDI, 24 JUILLET 1978

Parc Georges-Etienne Cartier: 20:30 hres: Anne-Marie (Concert Campbell)

MARDI, 25 JUILLET 1978

Parc Molson: 20:30 hres: Anne-Marie (Concert Campbell)
Parc Carré Dominion: 20:00 hres: Groupe Ethnique des Indes

MERCREDI, 26 JUILLET 1978

Veux Fort de l'Ile
Ste-Hélène: 20:15 hres: Vets Band (Concert Campbell)
Parc Carré Dominion: 20:15 hres: Lakeshore Concert Band
(Concert Campbell)
Parc Lafontaine: 20:30 hres: Anne-Marie (Concert Campbell)
21:30 hres: L'O.N.F. présente la série:
"l'Aviron qui nous mène"
-Solo élémentaire de Bill Mason,
28 minutes, 1977
-Solo en eaux vives de Bill Mason,
28 minutes, 1977
-Double élémentaire de Bill Mason,
28 minutes, 1977
-Double en eaux vives de Bill
Mason, 28 minutes, 1977



programme



spectacles dans les parcs



walter kaeser



le service des sports et loisirs de montréal

Archives de la Ville de Montréal

PROGRAMMATION DES PARCS
SEMAINE DU 29 JUILLET AU 4 AOUT 1978

Préparé Par: André Leduc
Agent de Promotion
Division des Loisirs
Service des Sports et Loisirs

DIMANCHE, 30 JUILLET 1978

Parc Jeanne-Mance: 15:00 hres: Harmonie de Lachine
(Concert Campbell)

Parc Carré Dominion: 18:30 hres: Concert de l'Armée du Salut
20:15 hres: Harmonie de Lachine
(Concert Campbell)

LUNDI, 31 JUILLET 1978

Parc Georges-Etienne Cartier: 20:30 hres: Aron King (Concert Campbell)

MARDI 1 AOUT 1978

Parc Molson: 20:30 hres: Aron King (Concert Campbell)

Parc Carré Dominion: 20:00 hres: Groupe Ethnique Canadien
Français

MERCREDI, 2 AOUT 1978

Parc Carré Dominion: 20:15 hres: l'Orchestre Les Amis
(Concert Campbell)

Parc Lafontaine: 20:50 hres: Aron King (Concert Campbell)
21:30 hres: L'O.N.F. présente les films
suivants:
"La Ville" de Jean Bédard,
3 minutes, 1970
"La Vraie Vie" de Jacques Vallée,
25 minutes, 1971
"Centre-Ville et Piétons"
(Série Urba 2000)
de Michel Régnier, 57 minutes,
1974

Concours d'embellissement "Montreal Fleurie"

Les services éducatifs du Service des Sports et Loisirs de Montréal acceptent maintenant les inscriptions

de ceux qui veulent participer gratuitement au 39^e Concours d'embellissement de Montréal.

Cet événement annuel vise à souligner l'intérêt des citoyens montréalais soucieux d'embellir leur demeure à l'aide de présentations fleuries. Diverses catégories sont offertes aux participants, boîtes à fleurs, parterres avant, cours arrières et balcons fleuris.

Le public intéressé à par-

ticiper peut obtenir des formulaires d'inscription en se présentant au Jardin botanique, 4101, rue Sherbrooke est (S. 203) ou en téléphonant à 872-2173.

Un jury, constitué de personnalités de divers milieux, sera nommé pour juger au mérite les présentations qui auront été soumises à sa décision. A la fin de la saison, des prix seront accordés aux gagnants.

Les inscriptions

Cette année, et pour la première fois, le **Service des sports et loisirs** de la Ville de Montréal a fixé une période d'inscription unique pour toutes les activités sportives, récréatives et socio-culturelles, qu'il offre à la population montréalaise.

De fait, du **11 au 15 septembre**, de 17 h à 21 h, dans les arénas et les centres de loisirs communautaires, ainsi que de 14 h à 21 h, dans les centres sportifs, le public jeune et moins jeune pourra s'inscrire directement aux activités de son choix.

Dates d'inscriptions aux Loisirs de Montréal

Pour la première fois cette année, le Service des sports et loisirs de Montréal a déterminé une période d'inscription unique pour toutes les activités sportives, récréatives et socio-culturelles qu'il offre à la population.

En effet, du 11 au 15 septembre, de 17 à 21 heures, dans les arénas et les centres communautaires, ainsi que, de 14 à 21 heures, dans les centres sportifs, le public pourra s'inscrire directement là où seront offertes les activités de son choix. Les inscriptions aux activités sportives devant se dérouler dans les polyvalentes auront lieu, à compter du 11 septembre, de 19 à 21h30, directement dans les bureaux de district. En ce qui concerne les programmes dispensés dans les piscines, le public pourra s'y inscrire, du 18 au 29 septembre, de 14 à 21 heures.

La presque totalité des activités sont gratuites pour les jeunes de 17 ans ou moins. De minimes frais d'inscriptions sont exigés de ceux qui ont plus de 18 ans.

Pour connaître le détail des programmes offerts on peut s'adresser au centre, à l'aréna ou à la piscine la plus rapprochée de son domicile. On peut aussi consulter son hebdomadaire de quartier ou téléphoner à 872-3455 en s'armant de patience puisqu'en une telle période les lignes téléphoniques sont fort achalandées.



André Roy...

... vous informe

**Sur la saison
1978-79
des sports
et loisirs
à la
Ville de
Montréal**

Jeunes et moins jeunes, si les sports ou les loisirs vous intéressent, lisez bien cet article afin de constater tous les efforts réalisés par la ville de Montréal dans ce domaine.

L'inscription des participants aux diverses activités se fait par le moniteur spécialisé ou le responsable aux endroits où l'activité se déroule, à l'exception des polyvalentes, alors qu'il faut se présenter au bureau du district entre 19h00 et 21h30 du lundi au vendredi.

Les dates d'inscription sont les suivantes:

Arénas	du 11 au 15 septembre	de 17h00 à 21h00
Centres communautaires	du 11 au 15 septembre	de 17h00 à 21h00
Centres sportifs	du 11 au 15 septembre	de 14h00 à 21h00
Piscines	du 18 au 22 septembre	de 14h00 à 21h00
Polyvalentes	à partir du 11 septembre au bureau de district	de 19h00 à 21h30

La presque totalité des activités sont gratuites pour les jeunes de 17 ans ou moins. De minimes frais d'inscription sont demandés pour les plus de 18 ans. Les frais d'inscription doivent être acquittés au moyen d'un chèque visé ou mandat postal à l'ordre de la Ville de Montréal.

Heures d'ouvertures des installations:

Arénas	lundi au vendredi le samedi	de 14h00 à 22h00 de 09h00 à 17h00
Centres communautaires	lundi au vendredi le samedi	de 14h30 à 22h30 de 09h00 à 16h00
Centre sportifs	lundi au vendredi le samedi	de 09h00 à 22h00 de 09h00 à 17h00
Piscines	lundi au vendredi le samedi	de 14h00 à 22h00 de 09h00 à 17h00
Polyvalentes	lundi au vendredi le samedi	de 18h00 à 22h30 de 09h00 à 17h00

Calendriers des activités:

25 septembre:	début des cours et des activités
2 octobre:	début des cours dans les piscines
10 octobre:	début des cours dans les polyvalentes
22 décembre:	relâche des cours et des activités
8 au 13 janvier/79:	période de réinscription pour les activités de la Division des Sports
8 janvier:	réouverture et reprise des activités des centres communautaires
15 janvier:	reprise des cours
22 janvier:	reprise des cours et des activités dans les piscines
7 avril:	relâche des cours
17 avril:	reprise des cours
27 avril:	fin des cours et des activités

Les 20, 22, 27, 28, 29 avril sont les jours de clôture de la Division des Sports par la tenue des jeux de Montréal.

Du 4 au 13 mai sont les jours de clôture des activités de la Division des Loisirs par la tenue des "Retrouvailles d'Arlequin".

Chères amies et chers amis, j'espère que vous saurez profiter de tous ces avantages et que vous conserverez cette cédule. Si de plus amples informations vous étaient nécessaires, vous pouvez communiquer avec moi.

Bonjour à tous.
André Roy
Conseiller municipal
District Maisonneuve
Parti civique

Une seule inscription

Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal a décidé, pour la première fois cette année, d'organiser une seule période d'inscription pour toutes les activités sportives, récréatives et socio-culturelles offertes à la population pour la rentrée de septembre.

Contrairement aux années passées alors que les périodes d'inscription se croisaient, se mélaient et s'échelonnaient selon les secteurs d'activités, il a donc été décidé cette année de concentrer toutes les inscriptions dans la même semaine. Et cette grande semaine sera celle du lundi 11 jusqu'au vendredi 15.

Les dirigeants du service ont cherché d'abord à simplifier les choses. Comme principe de base, on a adopté la ligne de conduite qu'il existe au moins une activité qui intéressera chaque citoyen. De là, à l'inscription, il n'y a qu'un pas à franchir la semaine prochaine.

Accueil

La formule est simple: pour les activités devant se dérouler dans les arénas et les centres communautaires, le public n'aura qu'à se présenter dans ces endroits, de 17h à 21h, tous les jours de la semaine prochaine; en ce qui concerne les activités prévues dans les centres sportifs, les intéressés seront accueillis dans ces centres de 14h à 21h, tous les jours, encore une fois; ceux et celles qui s'intéressent à la grille d'activités offerte dans les polyvalentes, le rendez-vous, la semaine prochaine, se fera de 19h à 21h30, tous les soirs.

Comme dans toute bonne organisation, il y a une exception à la règle; en effet, les inscriptions pour les programmes dispensés dans les piscines se feront du 18 au 29 septembre, de 14h à 21h.

Soulignons que la presque totalité des activités sont gratuites pour les jeunes de 17 ans ou moins. Pour les 18 ans et plus, de légers frais d'inscription seront exigés. Pour connaître le détail des programmes offerts, on peut s'adresser immédiatement au centre, à l'aréna ou à la piscine la plus proche de son domicile. La Ville offre un service téléphonique d'information mais vaut mieux vous armer de patience avant de composer le 872-3455! Une petite marche de santé jusqu'à l'aréna du voisinage (ou la piscine ou le centre) est indiquée.

Le cross du stade: 3,500 coureurs espérés

Après la course du parc Olympique et le rendez-vous de la santé, le parc Olympique organise le cross du stade. Plus de 3,500 participants attendus pour ce cross-country qui se déroulera le dimanche 1er octobre. Le départ sera donné à l'intérieur du stade, quelques minutes avant le match de football entre les Alouettes et les Eskimos d'Edmonton.

Le cross du stade est une épreuve d'endurance à la portée de tous. Le parcours est constitué d'une boucle de quatre kilomètres. Les coureurs emprunteront la piste marathon pour se diriger vers le parc Maisonneuve où sera livré environ 80% de la course. Selon les possibilités de chacun, les participants pourront s'inscrire soit à la course de 4 kilomètres, 8 kilomètres ou 12 kilomètres.

David Berger, des Alouettes de Montréal, a accepté la présidence d'honneur de cet événement. Le club de football de Montréal a d'ailleurs collaboré à la mise sur pied de ce cross-country, de même que le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal.

Par ailleurs, la Banque d'Épargne offrira un trophée au vainqueur de la course de 12 kilomètres et des billets de football pour le match du 21 octobre aux 200 meilleurs coureurs. Tous les amateurs de course à pied peuvent s'inscrire aux différentes épreuves en se procurant un formulaire à cet effet dans l'une ou l'autre des succursales de la Banque d'Épargne à Montréal.

Le service des sports de Montréal attend huit millions d'inscriptions

L'an dernier, un nombre record de six millions de personnes s'étaient inscrites aux activités sportives offertes par le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal. Cette année, l'intérêt porté est tellement grand qu'il ne faudra pas s'étonner si près de huit millions de personnes participent aux activités.

C'est du moins l'estimation du surintendant aux sports et loisirs de la Ville de Montréal, M. Jean Emond, qui considère que le grand intérêt manifesté pour la saison automnale pourrait bien contribuer à accroître de quelque deux millions en une seule année le nombre des inscriptions. On avait déjà enregistré un gain encourageant pour ne pas dire étonnant, en 1977, puisque le total des inscriptions n'atteignait que quatre millions et demi, en 1976.

"Deux raisons expliquent principalement un engouement pour les activités sportives, souligne M. Emond. Il y a d'abord l'éveil à la pratique sportive engendré par les Jeux olympiques de Montréal, qui a fortement contribué à l'augmentation d'un million et demi enregistrée entre 1976 et 1977, et aussi la participation régulière des jeunes travailleurs de 20 à 25 ans."

Cet automne, il y a un éven-

tail de 30 disciplines, parmi lesquelles figurent avantageusement la natation, le conditionnement physique, le tennis et le badminton seront au programme des activités qui débiteront le lundi 25 septembre. Il sera possible de s'inscrire dès lundi, le 11.

"Mais en raison de la popularité des activités, l'inscription est évidemment réservée exclusivement aux Montréalais, fait remarquer M. Emond. Il sera toutefois possible aux banlieusards de s'inscrire à partir du 18, dans les disciplines où il y aura en-

core des places disponibles.

Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal a pour objectif de tout mettre en œuvre pour faire profiter la communauté des nombreuses installations qu'il regroupe sous sa juridiction. Au total, M. Emond estime à environ 200 le nombre de centres sportifs disponibles dans les quartiers, ce nombre comprenant environ 25 piscines et 15 arénas.

En plus des activités sportives, le Service des sports et loisirs offre aussi à la population un large éventail d'activités socio-culturelles.

C'est ainsi que tous et chacun sont invités, entre autres, à s'inscrire dès le 11 septembre à des activités de danse pour tous les âges. Il y aura du ballet-jazz pour les 13 à 15 ans, du ballet classique pour les 6 à 12 ans, ou encore de la danse classique et moderne, de l'expression corporelle, du mime et de la pantomime pour les adultes. Ces activités sont offertes gratuitement aux adolescents de 18 ans et moins, tandis que les adultes devront déboursier \$10, s'ils résident à Montréal, et \$15, en banlieue, pour suivre les cours donnés par des instructeurs compétents. Pour informations: 872-3455.

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal vous propose un atelier d'initiation à la communication par l'audio-visuel d'une durée de 13 semaines, les mercredis et jeudis, au choix, de 19 h à 22 h. L'inscription, au coût de \$10 pour les résidents de Montréal et \$15 pour les autres, se fera au centre culturel Pierre-Charbonneau, du 11 au 15 septembre.

La ville de Montréal Près de 40,000 inscriptions

par André TRUDELLE

La rentrée ne se limite pas aux jeunes d'âge scolaire! Elle concerne également les sportifs désireux de s'initier à la pratique d'un nouveau sport ou de s'y perfectionner.

Jean Emond, surintendant des sports à la Ville de Montréal, annonce qu'au cours des deux prochaines semaines, près de 40,000 personnes s'enregistreront en vue de la pratique de plus d'une trentaine de disciplines sportives pour lesquelles la Ville de Montréal a embauché 500 moniteurs spécialisés.

«L'inscription des intéressés se fera entre le 11 et le 22 septembre, a dit Emond. L'invitation s'adresse tout d'abord aux Montréalais. Dans la deuxième semaine, s'il reste de la place sur nos listes, nous accepterons des inscriptions de l'extérieur de la ville, soit de la Rive-Sud, soit de Laval ou d'autres banlieues.»

Si l'inscription n'est pas obligatoire dans le cas de la pratique de certains sports: natation, patinage, tennis, par contre, tous ceux qui veulent suivre des cours doivent s'inscrire. Pour les jeunes de moins de 18 ans, l'inscription est gratuite, mais pour les sportifs de 18 ans et plus, le coût de l'inscription est de \$10.00, chèque fait au nom de la Ville de Montréal.

Lieu d'inscription

L'inscription à la pratique d'un sport ou à un cours se fera sur les lieux mêmes de la compétition dans le cas des centres Claude-Robillard et Etienne-Desmarreau ou dans le cas des nombreuses arenas de la ville. Mais pour les autres installations, dans les Polyvalentes notamment, l'inscription devra se faire aux bureaux des huit districts de la ville, dont les adresses sont mentionnées plus bas.

La ville compte 25 piscines intérieures, une quinzaine d'arenas et pas moins de 150 autres lieux de compétition.

En natation, chez les enfants uniquement, la ville attend l'inscription de 1,050 jeunes et de plus de 3,000 adultes. En haltérophilie, sport très populaire depuis les Jeux olympiques de Montréal, on attend plus de 2,000 inscriptions.

Comme les Montréalais doivent payer \$200 millions de plus que les autres citoyens du Québec pour réduire le déficit olympique, la Ville de Montréal estime que les Montréalais doivent avoir la priorité dans l'utilisation des différents sites, olympiques ou autres.

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal vous propose un **atelier de cinéma d'animation** au centre culturel Pierre-Charbonneau, sis au 3030 de la rue Viau et ce, à compter du 25 septembre. Inscription: au Centre même, du 11 au 15 septembre. Rens.: 872-3455...

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre, à compter du 26 septembre, au centre Pierre-Charbonneau, des cours de danses folkloriques québécoises et internationales. Pour inscription, prière de se présenter au centre entre 10h et 21 h 30. \$10 pour les résidents de Montréal; \$15 pour les autres.

Du sport pour tous

Pour la première fois cette année, le service des sports et loisirs de Montréal a déterminé une période d'inscription unique pour toutes les activités sportives, récréatives et socio-culturelles qu'il offre à la population.

C'est en effet à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 15 septembre, de 17 à 21 heures, dans les arénas et les centres communautaires, ainsi que de 14 à 21 heures dans les centres sportifs, que les Montréalais pourront s'inscrire directement là où seront offertes les activités de leur choix.

Les inscriptions aux activités sportives devant se dérouler dans les polyvalentes auront lieu, à compter de 19 à 21h 30, aujourd'hui, directement dans les bureaux de district. En ce qui concerne les programmes dispensés dans les piscines, le public pourra s'y inscrire, du 18 au 29 septembre, de 14 à 21 heures.

La presque totalité des activités sont gratuites pour les jeunes de 17 ans et moins. De minimes frais d'inscription sont exigés de ceux qui ont plus de 18 ans.

Pour connaître le détail des programmes offerts, on peut s'adresser au centre, à l'aréna ou à la piscine la plus rapprochée de son domicile. On peut aussi téléphoner à 872-3455 en s'armant de patience puisque à cette période de l'année les lignes téléphoniques sont fort achalandées.

A compter du 25 septembre, le Service des Sports et Loisirs de Montréal offrira un éventail d'activités reliées à la danse comprenant du ballet-jazz pour les adolescents de 13 à 15 ans et les personnes de 16 ans et plus; du ballet classique pour les enfants de 6 à 12 ans; de la danse classique et moderne, de l'expression corporelle, du mime, et de la pantomime pour les adultes. Les personnes âgées de 18 ans et plus doivent verser des frais d'inscription modiques de \$10 pour ceux qui habitent Montréal et \$15 pour les autres. Les cours donnés par des moniteurs compétents sont gratuits pour les moins de 18 ans. Pour renseignements: centres culturels Calixa-Lavallée, 3819 avenue du même nom (872-3947) dans le parc Lafontaine; Pierre-Charbonneau, 3030 rue Vixu (872-3031) près du complexe olympique. Inscription entre le 11 et le 15 septembre. Pour de plus amples informations: 872-3455.

Division des sports et loisirs, Ville de Montréal

La Ville de Montréal lance sa grande campagne d'inscriptions et d'activités pour l'année 78-89. Eventail pour le choix de sports et loisirs vraiment fantastique. Il y en a pour tous les goûts et toutes les aptitudes. Choisissez et inscrivez-vous, c'est tellement une belle façon de passer utilement et agréablement son temps. Les moniteurs et monitrices sont là à votre service et vous souhaitent la bienvenue!

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'inscription des participants aux diverses activités se fait par le moniteur spécialisé ou par le responsable aux endroits où l'activité se déroule, à l'exception des polyvalentes alors qu'il faut se présenter au bureau de district entre 19h00 et 21h30 du lundi au vendredi.

Les dates d'inscriptions sont les suivantes:

Arénes: du 11 au 15 septembre 1978, de 17h00 à 21h00; **Centres Communautaires:** du 11 au 15 sep-

tembre 1978, de 17h00 à 21h00; **Centres sportifs:** du 11 au 15 septembre 1978, de 14h00 à 21h00; **Piscines:** du 18 au 29 septembre 1978, de 14h00 à 21h00; **Polyvalentes:** à partir du 11 septembre 1978, au bureau de district, de 19h00 à 21h30.

La presque totalité des activités sont gratuites pour les jeunes de 17 ans ou moins. De minimis frais d'inscription sont exigés de ceux qui ont plus de 18 ans.

Les frais d'inscription doivent être acquittés au moyen d'un chèque visé ou mandat postal à l'ordre de la Ville de Montréal.

ADRESSES DES INSTALLATIONS

ARENAS:

Gadbois: 5489 chemin de la Côte St-Paul, 872-2857.

St-Charles: 1055, rue Hibernia, 872-3300.

BIBLIOTHÈQUES:

Monk: (E) 6052, boulevard Monk, 872-4414; (A): 6052, boulevard Monk, 872-4097.

Notre-Dame: (E) 4700, rue Notre-Dame ouest, 872-4698; (A): 4700, rue Notre-Dame ouest, 872-2879.

St-Charles: (E) 1050, rue Hibernia, 872-3035; (A): 2333, rue Mullins, 872-3092.

Workman: (E) 2450, rue Workman, 872-2002; (A): 2450, rue Workman, 872-2001.

CENTRES COMMUNAUTAIRES:

Gadbois: 5484, chemin de la Côte St-Paul, 872-2582.

d'Iberville: 2235, rue Delisle, 872-2590.

Kingston: 1909, rue Jolicoeur, 872-3073.

Leber: 2120, rue Favard, 872-2710.

N.D.P.S.: 6050, rue Hamilton, 872-6549.

St-Charles: 1055, rue Hibernia, 872-2502.

Ste - Elisabeth - du - Portugal: 670-A, rue De Courcelle, 872-4754.

St-Henri: 521, place St-Henri, 872-2334.

St-Irénée: 3030, rue Delisle, 872-3532.

St-Jean-de-Matha: 2700, rue Allard, 872-2626.

St-Joseph: 520, rue St-Martin, 872-2999.

St-Zotique: 575, rue Thérien, 872-2722.

PISCINES

Emard: 6071, rue Laurendeau, 872-2585.

Gadbois: 5485, chemin de la Côte St-Paul, 872-2581.

Hogan: 2188, rue Wellington, 872-2631.

Hushion: 757, rue des Seigneurs, 872-2498.

St-Charles: 1055, rue Hibernia, 872-2161.

POLYVALENTES:

Honoré-Mercier: 1935, boulevard Desmarchais.

James-Lyng: 5440, rue Notre-Dame ouest.

St-Henri: 4115, rue St-Jacques ouest.

SITES DE PLEIN AIR:

Angrignon: 7050, boulevard de La Vérendrye.

Ignace-Bourget: 5925, avenue de Montmagny.

AQUARIUM:

Ile Ste-Hélène, La Ronde, 872-4656.

PLANETARIUM:

1000, rue St-Jacques ouest, 872-4210.

AGE D'OR:

Charlevoix Golden Age: 1880 Centre, 872-4920.

Côte St-Paul: 1606 de l'Eglise, 872-4709.

d'Iberville: 2235 Delisle, 872-4917.

St-Henri: 530 Du Couvent, 872-3828.

lins, 872-4063.

DISTRICT 1

BUREAU:

5485, chemin de la Côte St-Paul.

LOISIRS:

Renseignements: 872-6566.

Animateur de district:

Nicole Vandendaele;

Animateur grade 2:

Adrien Michaud

SPORTS:

Renseignements: 872-2364.

Gérant de sports:

Yves Chabot.

Surveillant de sports:

Claude Leroux.

12/1-8-0028

Le Service des sports et loisirs de Montréal offrira ce mois-ci un atelier d'initiation à la communication par l'audio-visuel. Cette activité a pour but de faire comprendre aux participants l'impact de la communication audio-visuelle dans notre société. D'une durée de 13 semaines, elle s'adresse à ceux qui ont plus de 18 ans. Elle aura lieu au centre culturel Pierre-Charbonneau, 3030, rue Viau, les mercredis et jeudis, au choix, de 19 à 22 heures. L'inscription, au coût de \$10 pour les résidents de Montréal et de \$15 pour les autres, se fera au centre culturel Pierre-Charbonneau d'aujourd'hui à vendredi. Pour informations: 872-3455.

Les Montréalais sous-utilisent les services de loisirs municipaux

par Rodolphe Morissette

Avec les mêmes équipements, le même personnel et le même budget, la division des Loisirs de la ville de Montréal pourrait accueillir deux fois plus de personnes qu'elle ne le fait à ses programmes d'activités communautaires et socio-culturelles.

Voilà du moins ce qu'a révélé hier au DEVOIR le surintendant de la division, M. Marcel Parent, qui explique l'achalandage trop faible de ses services en invoquant une poussière de facteurs. À l'exception des tout-petits, le nombre des enfants d'âge scolaire qui fréquentent les services de loisirs de la ville tend à

décroître, phénomène parallèle à celui de la fréquentation scolaire.

M. Parent constate que de plus en plus d'adultes participent aux programmes de loisirs: depuis quelques années leur proportion est passée de 10% à près de 30% au sein de la clientèle des animateurs sociaux. Et il précise que ses services — à l'instar des universités, tiendront dans l'avenir à s'adresser davantage aux adultes.

Autre facteur de sous-utilisation des services de loisirs: ceux-ci sont généralement mal connus des citoyens et plusieurs nourrissent à l'égard de leur qualité des préjugés tenaces. On se dit souvent, en effet, que l'apprentissage

des arts plastiques, de la danse, du théâtre, de la photographie, etc. qui se fait dans le cadre d'un "service public" doit être de moins bonne qualité que celui qui se fait au moyen des sessions privées.

Certes, le coût très peu élevé d'un abonnement à l'un ou l'autre des programmes de loisirs de la ville peut laisser cette impression, mais il arrive souvent que les maîtres qui animent les programmes de la ville sont les mêmes qui dispensent des leçons privées! Il faut cependant préciser que la division des Loisirs ne cherche pas à répondre aux mêmes besoins que l'école.

Depuis hier et jusqu'à vendredi, les Montréalais peuvent s'inscrire aux divers programmes de loisirs offerts par la ville aux personnes de tous âges, depuis les tout-petits jusqu'aux gens du troisième âge. L'inscription se fait aux centres communautaires et ateliers socio-culturels des divers districts de la ville.

Au chapitre des loisirs socio-culturels, trois grands groupes de programmes sont offerts. Le premier comprend les arts visuels: marionnettes, photographie, bricolage, métiers d'arts, arts plastiques, etc. Le second, les arts dynamiques: danse, musique, art et jeux dramatiques, arts populaires (folklore, animation de soirées, etc.). Enfin, le secteur des services éducatifs affiche des programmes de jardinage communautaire, d'initiation à l'art floral, à l'aménagement paysager, etc.

Quant à la section des loisirs communautaires, qui comprend entre autres un module de l'Age d'or, elle dépasse le socio-culturel. Dans les centres communautaires de chaque district de Montréal, on peut s'inscrire

soit à des programmes socio-culturels, soit à la pratique de sports collectifs.

Dans l'ensemble de la ville de Montréal, la fréquentation des services de loisirs communautaires a affiché un taux d'augmentation de 99% entre l'été 1976 et l'été suivant, passant de 252,635 à 502,242 usagers. Il est trop tôt pour connaître les chiffres de l'été 1978. Pour l'ensemble de l'année, le nombre d'usagers a crû de 1,9 million en 1976 à 2,6 millions en 1977.

La participation aux loisirs socio-culturels, en revanche, a subi une baisse importante de 1976 à 1977, le nombre des adeptes passant de 325,872 à 274,332 l'an dernier.

Le budget de fonctionnement de la division des Loisirs est passé de \$4,1 millions en 1976-77 à \$4,9 millions l'année suivante. Cette année (1978-79), il s'élève à un peu plus de \$5,1 millions, dont 85% représentent les salaires des cadres et des animateurs sociaux. Il faut évidemment ajouter à ces ressources les contributions des autres services municipaux (travaux publics, immeubles, etc.) au poste budgétaire de la "récréation et culture", lequel représente des dépenses totales de \$60,7 millions.

Les animateurs de la division des Loisirs communautaires animent une douzaine de clubs de l'Age d'or et collaborent occasionnellement à une multitude d'autres qui sont organisés sur une base paroissiale. Toutes les activités de loisirs offertes par les services de la ville sont gratuites pour les enfants de moins de 18 ans. Pour les personnes de 18 ans et plus, le prix des programmes (dont chacun dure généralement de 26 à 30 semaines) dépasse assez rarement \$10.

Avec l'arrivée de l'automne, les activités de loisirs reprennent dans les différents centres communautaires du Grand Montréal. Jeunes et moins jeunes ont tout intérêt à s'y inscrire sans tarder.

Présentement et jusqu'au 15 septembre, c'est la période d'inscription dans les aréas et centres communautaires du **Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal**. Du 18 au 29 septembre, se feront les inscriptions dans les piscines municipales. Renseignements: 872-3455.

Le service des sports et loisirs de la ville de Montréal offre à la population, à compter du 26 septembre, au centre culturel Pierre-Charbonneau, 3030 rue Viau, des cours en danses folkloriques québécoises et internationales.

Pour inscription, on est prié de se présenter au centre Pierre-Charbonneau, du lundi au vendredi, entre 10 heures et 21 h. 30. Pour renseignements additionnels, prière de composer 872-3455.

•••
Le service des sports et loisirs de Montréal expose les oeuvres de trois jeunes artistes au Centre d'art du Mont-Royal, à l'intersection de la voie Camilien-Houde et du chemin Remembrance, tous les jours de 10h à 21h. L'entrée est libre. Les trois artistes sont Richard Boucher, peintre de Saint-Augustin; Tom Lapointe, un muraliste de Laval, et Claude Millette, sculpteur.

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal offrira un éventail d'activités reliées à la danse (ballet-jazz, ballet classique, mime, etc.), à compter du 25 septembre, aux centres culturels Calix-Lavallée et Pierre-Charbonneau, ainsi que dans plus de 25 centres récréatifs répartis sur le territoire de la ville de Montréal. Rens.: 872-3455.

Un malaise grave atteint le service des sports de Montréal: le désintéressement des citoyens

par Florian BERNARD

Malgré une bonne santé apparente, le service des sports et loisirs de Montréal souffre de plusieurs malaises dont le plus grave est celui du désintéressement des citoyens eux-mêmes des services qui leurs sont offerts.

Pourant, selon les témoignages des surintendants Jean Emond et Marcel Parent, respectivement responsables de la division des sports et des loisirs socio-culturels, ce n'est pas l'argent qui manque, ni les équipements, ni le personnel, ni même la bonne volonté.

Alors comment expliquer que plusieurs salles restent à peu près vides et que certains programmes ne reçoivent presque pas d'adhésions? Comment expliquer que l'an dernier, dans le seul secteur socio-culturel, le nombre des adeptes a baissé de 325,872 à 274,332? Il y a de nombreuses causes.

Un certain enchevêtrement

L'une des raisons fondamentales du malaise actuel est la duplication et même la triplification des services de sport et de loisirs sur le territoire métropolitain. Il y a d'une part le gouvernement du Québec qui, par l'entremise du Haut-Commissariat à la Jeunesse, établit ses propres programmes et sollicite la clientèle de la ville.



Le service des loisirs et des sports de Montréal est l'un des plus complets en Amérique du Nord et offre des activités très variées.

Il y a d'autre part le secteur privé qui, à l'aide de subventions gouvernementales, gruge la clientèle de Montréal. Il y a enfin la CECM et les autres commissions scolaires qui accaparent de plus en plus le domaine du sport et des loisirs.

Cette multiplicité des intervenants dans le domaine des loisirs sème la confusion et dégénère en une sorte d'enchevêtrement des juridictions.

Bref, le service des sports et loisirs de Montréal perd graduellement de son importance et de son prestige, et ceci n'est pas sans causer des ressentiments. Chaque année, au lieu de grossir, le service perd de ses prérogatives et de ses juridictions. Par exemple, encore récemment, le service a perdu sa juridiction sur Terre des Hommes au profit de l'Association Récréative de Montréal. Et encore tout récemment le gouvernement du Québec a lancé son programme Kino, créant une concurrence directe aux programmes de plein air et de conditionnement physique du service des sports et loisirs de Montréal.

L'argent est là...

«Nous avons tout l'argent qu'il nous faut pour opérer et nous avons tous les équipements nécessaires» de souligner le surintendant Jean Emond. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le service des loisirs et sports de Montréal est probablement le seul qui se dit amplement satisfait de son budget. Ce budget est actuellement de \$65 millions, incluant la division des parcs.

Il représente un per capita de \$60, ce qui se compare avantageusement avec toutes les villes du Québec et de la CUM. «Nous pourrions obtenir un plus gros budget — de souligner le surintendant Emond — mais nous ne saurions quoi faire dans l'immédiat avec cet argent. Le problème n'est pas d'ordre financier». Il est au niveau de la participation qui est jugée nettement insuffisante pour une population de l'ordre de celle de Montréal.

L'an dernier, au niveau des sports et loisirs, il y a eu 3 millions d'inscriptions, ce qui veut dire qu'au cours d'une période de 12 mois chaque citoyen n'a profité que 3 fois du service. Ce chiffre est désolant lorsqu'on songe que dans certaines villes de banlieue la moyenne de participation des citoyens atteint le chiffre de 10 ou 12 par année.

La ville vieillit

Les responsables du service constatent également que la population montréalaise vieillit rapidement et que l'indice démographique se maintient au point zéro.

On compte de moins en moins sur les enfants pour remplir les salles et compléter les programmes. Le service se tourne de plus en plus vers les adultes et le troisième âge. Ce sont les nouveaux clients du service. D'autre part les syndicats réclament et obtiennent graduellement la semaine de travail de quatre jours, ce qui amène dans le monde du loisir toute une clientèle de travailleurs qui auparavant ne profitait pas de temps libre. Le service doit donc se restructurer et concevoir de nouveaux programmes s'il veut maintenir son intérêt et son utilité.

Des services variés

Le surintendant Marcel Parent estime que, méconnu, souvent mal aimé, le service des loisirs et sports de Montréal demeure pourtant l'un des plus attrayants et des plus complets en Amérique du Nord, offrant une gamme incroyable d'activités pour tous les âges et pour tous les goûts.

Il possède pas moins de 85 centres communautaires, 59 locaux de loisirs, 19 centres socio-culturels, 10 centres de l'âge d'or et 164 terrains de jeux. Mais il offre en outre 14 arénas, 5 centres sportifs, 364 patinoires, 45 piscines (dont 25 intérieures), 12 pistes d'athlétisme et 6 pistes de ski de fond, 149 courts de tennis, 168 terrains sportifs et même 3 pentes de ski.

Le surintendant des sports, Jean Emond estime que le service pourrait accueillir le double de clients sans avoir à déboursier un sou supplémentaire. L'argent et les équipements sont là; il ne reste qu'à attendre ceux qui veulent en profiter.

L'assemblée du 11 septembre...

Désormais, il ne faudra plus critiquer les responsables des sports de la Ville de Montréal. Il ne faudra pas non plus dire ouvertement que les terrains de baseball du secteur sont en piètre état. Car, voyez-vous, l'occasion était offerte à toute la population de venir faire connaître son point de vue sur différents aspects du baseball mineur. Pourtant, personne n'a osé se présenter à l'assemblée prévue à cet effet, le 11 septembre.

Cette même assemblée

avait été annoncée dans nos pages, il y a deux semaines. On entendait des commentaires peu élogieux à gauche et à droite. Le baseball mineur semblait pourri de problèmes et le service des Sports de la Ville de Montréal devait en prendre pour son rhume. Ce fut de simples paroles en l'air. Pour être honnête, on ne devrait jamais plus critiquer, car le dossier devant être remis aux autorités concernées le 16, ne sera pas épais.

Et, c'est comme ça dans

bien des domaines. Tout le monde connaît tous les maux qui affligent le baseball, et tous possèdent des remèdes - miracles. Mais, quand vient le temps de discuter sérieusement, personne ne peut fournir une aide, si minime soit-elle.

Evidemment, la représentation du district 1 au mini-congrès sera des plus faibles, mais les délégués intéressés essaieront de faire leur possible, afin que la situation du baseball mineur s'améliore l'été prochain.

Et ci ça ne s'améliorait pas, à qui pourrions-nous en imputer la faute?

**Concerts gratuits
dans les quartiers**

• Grâce à l'effort conjugué du service des sports et loisirs de Montréal et du Conservatoire de Musique du Québec à Montréal, le public pourra bénéficier de concerts populaires gratuits offerts, en milieu de loisirs, dans les différents quartiers de la ville de Montréal. Le premier de ces concerts avait lieu lundi dernier. L'orchestre du conservatoire sous la direction de Raymond Dessaint, présentera régulièrement des programmes composés d'oeuvres la plupart du temps de Mozart, Schubert et Wagner. Le public intéressé à ce type d'activités culturelles peut obtenir plus d'informations en communiquant avec M. Clément Séguin, au 872-3957 pour les concerts à venir.

DES LOISIRS À MONTRÉAL

1) Situation actuelle et tendances

par

Jean-Claude Marsan
et Luc Ouimet

Cette étude, que les auteurs signent à titre personnel, se situe dans le prolongement de travaux qu'ils ont rédigés ensemble (notamment «Récréation et protection de l'environnement» du Comité Hannigan et «Le loisir en milieu urbain» annexe au rapport Castonguay sur l'urbanisation) et d'actions civiques qu'ils ont menées dans la région montréalaise. Jean-Claude Marsan est architecte et directeur de l'École d'Architecture de l'Université de Montréal. Luc Ouimet est sociologue et conseiller en développement du loisir.

Il n'y a guère de semaines où ne se posent pas, à Montréal, des interrogations concernant de près ou de loin la problématique des loisirs. Ainsi une revue rapide de l'actualité montréalaise depuis le printemps dernier révèle qu'il a été question, entre autres, de certains objectifs négligés de l'opération «Un fleuve un parc», de l'urbanisation accélérée des rives de l'archipel, de la pertinence d'acquiescer pour fins de loisir le boisé de la Chapelle de la Réparation, du déficit récurrent de Terre des Hommes, de la controverse entourant la construction d'une piste de course automobile sur l'Île Notre-Dame, de l'aménagement du Vieux-Port, d'une sous-utilisation chronique des services et équipements de loisirs de la municipalité, etc.

A la veille des élections municipales, le temps nous paraît propice pour tenter de faire le point sur cette problématique en constante évolution. Car la qualité du loisir sera particulièrement influencée par le type de participation et d'administration que notre société entend promouvoir dans la décennie qui vient, par le type d'organisation sociale et spatiale qui sera mis de l'avant, enfin par les priorités qui prévaudront dans l'utilisation des fonds publics.

Dans notre étude, nous nous attachons essentiellement à la région métropolitaine de Montréal. Par région métropolitaine, il faut entendre toute l'urbanisation en continuité, intégrant nécessairement la Rive Sud et Ville de Laval, avec leurs prolongements vers ces bassins de loisirs et de détente que sont les Cantons de l'Est et les Laurentides. Mais étant donné la place considérable qu'occupe la municipalité de Montréal dans cette région, il est inévitable qu'elle soit l'objet premier de nos préoccupations.

Après avoir abordé rapidement quelques exigences et caractéristiques du loisir comme type de service public, nous analyserons, dans ce premier article, la situation et les principales tendances actuelles dans la région métropolitaine.

Cette évaluation apparaît essentielle pour dégager une philosophie pertinente et un cadre cohérent aptes à guider et à agencer les diverses interventions en fonction des finalités à poursuivre.

Dans un second article, nous entendons présenter quelques éléments d'une politique de loisir souhaitable pour la métropole et tracer certaines perspectives de développement. Mais, avant tout, cette étude vise, dans son ensemble, à susciter un débat sur un sujet qui, assez curieusement, n'en suscite jamais, comme si le loisir était toujours un privilège réservé à une minorité de favorisés. Ce débat apparaît d'autant plus important que le grand Montréal possède, par son poids démographique, économique et culturel, des effets d'entraînement sur tout le Québec. Ainsi, on commence à se rendre compte que les Jeux olympiques, une initiative purement montréalaise, ont et auront une influence déterminante sur le développement du loisir dans toute la province. Car non seulement des fonds publics considérables ont été investis dans la promotion du sport d'élite et du loisir de spectacle mais ces mêmes fonds ne sont plus disponibles pour développer d'autres facettes du loisir, celles associées, par exemple, à l'acquisition de boisés, de rives, et de terrains pour fins de parcs, à des aménagements et à des équipements accessibles au plus grand nombre.

Plusieurs personnes peuvent estimer qu'il est peu pertinent de susciter des interrogations et des débats sur la question du loisir alors même que d'autres questions sociales (le logement, la rénovation urbaine, etc.) ne sont pas réglées. Nous ne partageons pas cette vision fragmentée de notre société où les valeurs, les services et les budgets sont interreliés. L'univers du loisir participe de l'ensemble des choix que nous avons à faire: choix de société, de vie urbaine, de priorités, de modalités d'intervention des gouvernements, de quantité et de nature des ressources collectives exigées. Il peut contribuer à améliorer comme à dégrader la qualité de la vie démocratique et culturelle de nos cités.

Nous espérons que les partis politiques des municipalités de la région métropolitaine préciseront leurs engagements dans ce secteur. Nous souhaitons également que ce débat, qui concerne au premier titre les citoyens, soit aussi suivi par les fonctionnaires, à divers niveaux de gouvernement, qui interviennent dans le développement de Montréal.

Depuis la dernière guerre mondiale, le loisir a pris, dans le système de valeurs des gens, une importance croissante. Les conventions collectives, pour ne prendre qu'un exemple, répondent de plus en plus aux attentes quant à la réduction et à la concentration des heures de travail de façon à accroître les temps de loisir. Parallèlement, l'accroissement de la scolarisation et du niveau de vie pour une bonne partie de la population a fait croître les aspirations pour une vie plus pleine, plus enrichissante, et le loisir s'est vu investi d'une bonne partie de ces attentes.

Le loisir se distingue, avant tout,

comme une expression de la liberté des individus, puisant dans son essence même sa propre justification. Il constitue un univers en lui-même, marqué par le dynamisme, la variété et la richesse. Personne ne possède, en propre, de juridiction sur ce domaine, lequel est un champ d'exploitation, d'exploration, d'expérimentation et d'appropriation pour des multiples intervenants. Au premier chef, il faut souligner tous les paliers gouvernementaux, du municipal au fédéral en passant par les instances régionales, agissant par divers types de services et de ministères. On doit mentionner également le foisonnement d'associations volontaires, reconnues ou non, et de clubs de toutes sortes qui ont pour objets une activité ou des expressions de loisir: clubs sociaux, de chasse et pêche, de raquetteurs, colonies de vacances, associations d'interprètes de la nature, de philatéistes, de collectionneurs de tous genres, de gastronomes, etc.

Nulle surprise dès lors que le secteur commercial ait identifié dans cet univers en pleine croissance une industrie florissante. Que l'on songe, par exemple, au tourisme avec son infrastructure de transport et d'hôtellerie, au loisir de spectacle sous toutes ses formes imaginables, à l'industrie du livre et du disque, à l'exploitation des médias, à la production et à la mise en marché d'articles de sports, de bricolage, de culture de plantes, de jeux, etc. Si ce secteur commercial s'empresse de répondre aux attentes dans ce domaine, on ne peut ignorer qu'il tend aussi à les orienter à son avantage pécuniaire. On n'a qu'à regarder ou écouter la publicité qui a pour objet le loisir pour s'en rendre compte. Ainsi la présence abusive dans la cité comme sur les ondes du sport commercialisé est témoin des empires qui peuvent s'ériger en exploitant ce phénomène.

A cause des conflits qui émergent nécessairement dans un tel univers en effervescence, où la convoitise de certains peut vider le loisir de son essence, où l'expression des uns peut constituer un frein à l'expression des autres, où la liberté individuelle peut contrer la liberté collective, et inversement, les corps publics du niveau municipal et régional, tout comme l'État du Québec, sont appelés à intervenir. Leurs interventions ont essentiellement pour fins de promouvoir les souhaitables et de légiférer pour éviter les abus.

A l'image même du loisir, lequel constitue un domaine en constante évolution, le caractère de ces interventions a considérablement évolué depuis l'époque où l'État a commencé, au Québec, à se substituer à l'Église dans ce rôle. Aujourd'hui, deux objectifs principaux guident l'intervention des corps publics. D'abord, l'État, et par extension les autorités locales, doivent veiller à promouvoir la liberté et l'autonomie du citoyen. Ensuite, ils doivent veiller à protéger et à accroître son temps libre, et assurer que ce temps libre puisse être utilisé avec le maximum d'efficacité et le minimum de contraintes.

Donc les autorités gouvernementales, à tous les niveaux, ont un rôle indispensable à remplir concernant l'utilisation par la population des ressources collectives, que ce soit celles du temps, de l'espace, des transports ou des équipements. Cette mission doit se concrétiser dans des aménagements physiques et la distribution des services et des équipements en fonction des besoins des gens et de leur temps libre. Cependant, ce rôle n'a guère de sens si l'Etat ne cherche pas, parallèlement, à combler les écarts entre les classes sociales en rendant accessibles à tous, sans distinction de classes ou de revenus, les ressources en loisir. Des efforts louables ont été faits dans ce sens dernièrement, notamment par le déclassement des territoires de chasse et de pêche. Cependant, nous sommes encore loin de la situation idéale comme le révèle l'analyse de la situation actuelle et des tendances dans la région montréalaise.

Pour analyser ce qui se passe dans la région métropolitaine, nous avons choisi d'examiner plus particulièrement l'intervention de la municipalité de Montréal. En effet, par sa taille, par ses services comme par ses effets d'entraînement, elle se classe, et de loin, comme la force dominante de la région. Une première évidence s'impose: l'ampleur des sommes consacrées au loisir. Les Québécois dépensent, à même leurs revenus personnels, quelques milliards de dollars annuellement. Les contributions indirectes de l'Etat sont également imposantes. On n'a, par exemple, qu'à considérer l'utilisation, pour fins de loisir, des infrastructures et des équipements de transport pour s'en convaincre. Mais même les contributions publiques directes sont élevées: des centaines de millions de dollars sont affectés chaque année à l'exploitation et à l'utilisation de ressources naturelles et d'équipements, aménagés eux à coup de milliards de dollars. Ne serait-ce que pour cette raison, ce fait doit stimuler la vigilance du contribuable.

Ainsi la ville de Montréal consacre annuellement environ 9% de son budget à des fins spécifiques de loisirs. En termes absolus, cette allocation peut paraître faible. Elle représente néanmoins une somme considérable: dans le budget de 1977/78 de cette seule municipalité, un montant global de \$62,144,000 a été affecté aux services récréatifs et culturels.

(1)

Ces services comprennent les loisirs récréatifs, les sports aquatiques, d'hiver, d'intérieur et sur terrains aménagés. Pour leur part les services culturels sont dispensés par les bibliothèques, le Jardin Botanique, le Planétarium et incluent également les loisirs éducatifs (par exemple, les jardinets d'écoliers), les expositions, les spectacles et la zoologie (l'aquarium Alcan et le Jardin des Merveilles, avec le parc Angrignon comme quartier d'hiver). Enfin, dans une catégorie à part, il y a Terre des Hommes et le parc d'amusement La Ronde, réclamant respectivement dix et deux millions de ce budget total.

L'ensemble de ces équipements et services est de caractère traditionnel. En effet, c'est au siècle dernier, en Europe d'abord puis en Amérique, que sont apparus graduellement dans les villes les parcs, les musées des beaux-arts et de sciences naturelles, les zoos, les bibliothèques, etc. Ces services et équipements ont constitué un apport majeur des régimes démocratiques qui ont étendu à toutes les couches de la population des facilités jusqu'alors réservées aux seuls aristocrates.

Il n'y a rien de répréhensible au fait que ces services et équipements soient de caractère traditionnel. Mais étant donné l'importance de Montréal et sa longue histoire, on serait en droit d'attendre que ces derniers soient complets, suffisants et de bonne qualité. Or c'est loin d'être le cas. Pour un Jardin Botanique qui se classe parmi les meilleurs au monde, Montréal, avec son petit Jardin des Merveilles, ne possède qu'une caricature de zoo. Le service des bibliothèques, à comparer avec celui de Toronto, surtout depuis l'addition de la nouvelle bibliothèque centrale métropolitaine, affiche un retard presque insurmontable. Et Montréal ne possède pas de musée de sciences naturelles.

Concernant les parcs, la situation n'est guère plus reluisante. Avec ses 2,6 acres d'espaces verts par 1,000 habitants, Montréal se situe au 16ème rang des grandes villes nord-américaines comptant une population supérieure à 10,000 personnes par mille carré. Le précédent des villes comme Baltimore, San Francisco, Philadelphie, New York, Boston, Pittsburgh, Detroit, Toronto, Chicago, etc. Aussi incroyable que cela puisse paraître, il existe actuellement deux fois plus d'espaces verts par habitant à New York qu'à Montréal.

Déjà mal équipée dans le domaine traditionnel, il n'est pas surprenant que Montréal le soit encore davantage dans des domaines plus contemporains. A l'encontre d'autres villes canadiennes qui lui sont inférieures en taille, elle ne possède pas de véritables centres de la culture, ni de musée de l'homme, ni de musée des sciences et de la technologie, ni d'autres équipements du genre jugés essentiels maintenant au développement intellectuel et culturel des populations.

Ce qu'une évaluation des services et équipements montréalais nous amène surtout à constater, c'est la grande place consacrée aux sports de compétition, particulièrement depuis la construction des installations olympiques. Ceci n'est pas mauvais à priori, et en autant que les sports concernés aient d'autres justifications que le loisir spectacle, et d'autres valeurs à promouvoir que l'abêtissement. Cependant, ce qui est discutable dans le présent cas est que cette place privilégiée accordée aux sports d'élite engendre un sérieux déséquilibre dans d'autres secteurs et ne concorde pas avec les priorités sociales de notre société. Par exemple, nous possédons le vélodrome le plus dispendieux du monde, alors que les pistes cyclables sécuritaires pour tous commencent à peine à être développées, et sans trop d'enthousiasme. Pourtant 30% de la population de 18 ans et plus s'adonnerait régulièrement à cette activité et tout laisse croire que cette proportion va augmenter encore. (2) Si la municipalité n'a pas hésité à réaménager les circulations urbaines pour accommoder ces installations olympiques, il demeure toujours difficile de faire fermer temporairement une rue pour accueillir une célébration populaire. Le déficit d'opération de la Régie des Installations olympiques en 1977/78 a été à lui seul trois fois plus élevé que tout le budget consacré au service des bibliothèques (\$3,325,000 vs quelque 10 millions). Et si l'on considère en parallèle la dérisoire subvention versée au Musée des Beaux-Arts par la municipalité, il n'y a guère d'illusions à entretenir sur la place de la culture dans ce système. Enfin, il ne semble pas, non plus, que l'on ait retenu des leçons de l'expérience extraordinaire d'Expo 67 au chapitre de la culture populaire et d'échanges communautaires.

Il est inadmissible que les quelque \$60 millions dépensés annuellement par la ville, somme qui sera nécessairement croissante d'année en année, aient si peu de retombées positives au niveau local. En témoignent dans les quartiers les carences évidentes d'espaces verts, de locaux disponibles pour diverses fins, les vieux équipements, parfois réparés, mais rarement renouvelés, souvent désuets et mal entretenus (notamment les terrains de jeux pour les enfants sont d'une morosité désolante), l'absence chronique d'animation, d'information, et de diversité pour satisfaire les différents groupes d'âge et d'intérêt. En témoignent également des terrains de jeux qui ne sont pas conçus pour une utilisation fonctionnelle durant toutes les saisons et les horaires arbitraires d'accès à certains services et équipements qui ne correspondent pas aux besoins des gens. Par exemple, des piscines et d'autres équipements récréatifs sont fermés les dimanches et les jours de fête, au moment même où la population jouit de ses meilleurs temps libres. De même, on constate dans l'ensemble des services municipaux une tendance à la sclérose à la réglementation et à l'enrégimentation qui nuit au développement et à la spontanéité. Enfin on ne peut ignorer qu'il n'y a pas de politique définie concernant l'accès aux divers services: certains sont gratuits, d'autres réclament un prix d'entrée. Sur quelle rationalité s'appuie une telle pratique? le Rapport Castonguay. Avec le résultat que le loisir est encore perçu par la population comme une notion abstraite, comme un luxe et non comme un droit essentiel à son développement, et pour lequel elle débourse quand même assez largement. Ainsi accepte-t-elle, sans critique ni suggestion, les services et équipements en place, quelles que soient leur pertinence et leurs qualités, peu consciente que cette acceptation tacite contribue malheureusement à perpétuer les mêmes insatisfactions et les mêmes carences.

Dans l'ensemble, il existe un écart grandissant entre les services et les équi-

pements mis à la disposition de la population et les aspirations et les attentes évolutives de celle-ci. Il en résulte une absence flagrante de corrélation entre ces services municipaux et la "qualité de la vie" que la ville prétend promouvoir. Mais il n'y a rien de surprenant dans cette situation si l'on considère que dans ce secteur qui consume une bonne part du budget municipal, il n'y a ni interrogation, ni remise en question, ni recherche et encore moins de débat public. Tout se passe comme si, au fil des années, et même lorsqu'il y a addition de services et d'équipements importants à l'instar des installations olympiques, on ne changeait et on ne voulait rien changer véritablement au fond même de la problématique des loisirs à Montréal. Les mêmes écarts persistent et s'élargissent entre les classes sociales et les groupes d'intérêt, et les mêmes besoins sont satisfaits au détriment d'autres besoins de plus en plus nombreux. Souvent même, les investissements publics sont ouvertement récupérés par le secteur commercial: n'est-ce pas le cas pour le stade olympique? Ou encore, des orientations majeures, dans le domaine du loisir, sont imposées par des intérêts privés, pour satisfaire leurs appétits de bénéfice: n'est-ce pas le cas pour cette piste de course automobile aménagée sur l'île No-re-Dame?

Une raison principale explique, à notre avis, cette situation et ces tendances à Montréal: les conditions minimales pour permettre à la population de s'informer, de s'exprimer, de faire valoir ses vues et d'exiger des réponses n'existent tout simplement pas. Tant au niveau des quartiers qu'à celui du Conseil de ville, il n'y a aucun mécanisme de consultation, de participation, ou de commission d'audience tel que l'a déjà recommandé le Rapport Castonguay. Avec le résultat que le loisir est encore perçu par la population comme une notion abstraite, comme un luxe et non comme un droit essentiel à son développement, et pour lequel elle débourse quand même assez largement. Ainsi accepte-t-elle, sans critique ni suggestion, les services et équipements en place, quelles que soient leur pertinence et leurs qualités, peu consciente que cette acceptation tacite contribue malheureu-

sement à perpétuer les mêmes insatisfactions et les mêmes carences.

Nous terminons ce premier examen de la situation actuelle et des principales tendances du développement du loisir dans la région métropolitaine en soulignant le caractère anarchique de l'implantation des équipements collectifs et de ses effets négatifs sur la cohérence dans la gestion et sur l'animation des programmes et des services. Le fait que chaque réseau scolaire francophone et anglophone, du niveau secondaire, collégial ou universitaire, se dote d'équipements récréatifs sans référence mutuelle, ni avec les municipalités, le fait que les différents ministères impliqués du Québec et du Canada prennent leurs décisions exactement de la même façon, nous donne le résultat actuel: surplus d'équipements d'un côté, pénurie de l'autre, multiples problèmes d'utilisation et de gestion, double emploi et compétition stériles, avenir hypothéqué, etc. Il est incompréhensible et inadmissible que dans cette moitié du Québec où l'importance de ces questions et l'ampleur des sommes investies sont si considérables, il y ait effectivement moins de mécanismes de planification, de concertation, de consultation, de participation que dans la plupart des autres parties du territoire.

Nous devons enfin souligner le peu d'innovation que Montréal injecte dans ses interventions. Cette municipalité aurait pratiquement tout à sa portée si elle voulait être ouverte tant aux milieux spécialisés (universités, corporations professionnelles, syndicats, mass media, etc.) qu'à sa propre population (expériences de quartiers ou d'associations volontaires, etc.). Un immense potentiel de création demeure ainsi inexploité, au détriment du mieux-être des citoyens.

Notes:

1. Ville de Montréal, secrétariat administratif, division du budget, *Budget programme 1977/78*, pp. 259-324.

2. *La participation des Québécois aux activités de loisir*. Enquête menée en 1978 par le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Demain: Quelques éléments d'une politique des loisirs.

Les loisirs à Montréal

2) Quelques éléments d'une politique

par
Jean-Claude Marsan
et Luc Ouimet

L'analyse de la situation actuelle et des tendances à Montréal révèle qu'il existe un écart croissant entre les services et les équipements de loisir offerts et les attentes des gens. Comme ces besoins et ces aspirations ne peuvent qu'évoluer, et que le secteur commercial ne saurait seul combler adéquatement ce fossé sans imposer des orientations et des choix discutables, il est impérieux que Montréal change radicalement sa politique et ses priorités dans ce domaine et que la région adopte des mécanismes adéquats de planification et de concertation des interventions.

Cette nouvelle politique, pour être valable, doit s'inspirer d'une philosophie plus contemporaine de l'univers des loisirs, qui intègre les souhaitables, l'innovation et la participation populaire. Elle doit poursuivre des objectifs clairs et viser à l'établissement d'un cadre cohérent de référence permettant d'orienter et d'ordonner les interventions des différents acteurs dans ce secteur, tant publics que privés.

Les conflits de juridiction

Cette politique devrait d'abord tenter de mettre fin aux conflits et aux confusions de juridiction qui persistent depuis trop longtemps. Il existe, en effet, dans la région métropolitaine montréalaise, une sérieuse difficulté d'identification des rôles des pouvoirs publics intervenant dans ce domaine des loisirs. Ainsi, sous l'effet des pressions et des circonstances, souvent même volontairement, la ville de Montréal a assumé dans ce secteur des rôles d'envergure régionale, voire même nationale. Malheureusement, ce rayonnement s'est accompli le plus souvent au détriment des ressources et des fonctions au niveau local.

Par contre, la Communauté urbaine, laquelle devait, entre autres projets, doter l'île montréalaise de parcs à caractère régional pour le bénéfice des municipalités et s'occuper des loisirs métropolitains, n'a pas rempli son mandat. On se souvient que les propositions pour l'aménagement du territoire présentées par le service de Planification de la CUM en 1973 prévoyaient trois grands parcs régionaux sur l'île: ceux de la pointe de l'île (à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles), du bois de Liesse et de l'ensemble de l'Anse-à-l'Orme, enfin du Cap Saint-Jacques. Et cela sans oublier les cheminements verts qui devaient agrémente l'accès à ces parcs. En tout, ces propositions visaient à ajouter quelque 2,700 acres d'espaces verts au total existant. Qu'en est-il aujourd'hui, en 1978, de ces beaux parcs et cheminements verts que l'on devrait « acquérir et aménager dans les meilleurs délais possibles »? (1) Quelles sont leurs chances de voir le jour? Ne risquent-ils pas de subir le même sort que l'île Bizard, laquelle s'est considérablement urbanisée depuis 1973, bien qu'elle ait été désignée dans ce schéma comme une zone d'aménagement différencié?

Pendant ce temps, les villes de banlieue, tant sur l'île de Montréal que sur la Rive Sud, ne pouvant assumer seules les aménagements ou les services souhaitables pour l'ensemble de la région, n'ont d'autre choix que d'être à la remorque des initiatives du géant montréalais. Ou encore elles adoptent l'attitude de Ville de Laval. Cette dernière municipalité, qui profite largement des ressources et des services de Montréal, se comporte de la façon la plus égoïste concernant sa politique de loisir. Seconde ville en importance au Québec, elle n'assume aucune obligation régionale, ne concevant ses politiques qu'en fonction de ses propres besoins. Pourtant, principalement sur le plan des espaces verts et des boisés, elle pourrait apporter à toute la région une

contribution inestimable en affectant une partie de son territoire non urbanisé à des fins de parcs métropolitains.

À l'opposé, Montréal, avec des équipements comme Terre des Hommes, Place des Arts, le Jardin botanique, le Planétarium, l'Aquarium Alcan et les installations olympiques, offre des services à toute la population de cette grande région. Ne serait-il pas normal que cette population, pourvue de mécanismes de consultation adéquats, assume elle aussi une partie des coûts de ces services? D'autres services mériteraient également d'être réexaminés pour déterminer s'il n'y a pas lieu d'établir des liens de dépendance avec les municipalités environnantes, avec la Communauté urbaine et avec le gouvernement du Québec.

Actuellement la CUM, dont la juridiction dans ce domaine devrait s'étendre à toute l'urbanisation en continuité, est non seulement absente des grandes décisions, mais elle ne remplit aucun rôle d'orientation et de concertation qui pourrait permettre aux municipalités de prendre les mesures souhaitables. Cette question de juridiction va continuer de se poser avec la même acuité concernant, par exemple, des projets tels ceux du réaménagement du Vieux-Port, du canal Lachine, ou d'"Un Fleuve un Parc." Qui va décider quoi, et en fonction de quelle population? Un cadre de référence clair s'impose pour éviter que ne se perpétue et ne s'aggrave cette situation où la ville de Montréal, d'un côté, impose aux autres ses priorités et, de l'autre, absorbe seule les frais de services largement utilisés par d'autres que ses contribuables.

Une chose est certaine: la municipalité de Montréal ne pourra pas indéfiniment faire cavalier seul de la sorte. Car les répercussions d'une telle attitude s'avèrent trop désastreuses au niveau local. Pendant qu'elle joue ainsi un rôle national, les services et les équipements demeurent souvent inadéquats et insuffisants au niveau des quartiers et il n'existe aucune justification pour que ces quartiers montréalais aient moins de qualité et de diversité de services et d'équipements que l'on en retrouve dans les villes de banlieue.

Sous-utilisation des ressources et innovation

Une véritable politique des loisirs devrait, en second lieu, viser à atténuer la sous-utilisation chronique des ressources physiques, techniques et humaines. Une concertation suivie avec divers intervenants dans ce domaine, notamment le secteur scolaire, permettrait sûrement d'accroître d'une façon sensible la quantité des services et des équipements. Combien y a-t-il de salles de théâtre, de gymnases, de bibliothèques, de locaux et commodités de toutes sortes appartenant à des collèges, des couvents ou des cégeps et qui sont sous-utilisés à certaines heures et à certains jours alors qu'ils pourraient convenablement répondre à des attentes insatisfaites de la part de la population en général?

Une telle approche, pour être efficace, réclame une rigoureuse politique d'information et d'animation. À ce point de vue, quels services ne pourraient pas rendre les associations volontaires, si elles étaient étroitement associées au pouvoirs publics pour développer le loisir? Comme l'a réclamé Laurent Laplante dans sa critique du Livre vert du ministre Charron, on devrait "abandonner aux bénévoles une partie importante, sinon majeure, des contacts avec le public." (2)

Et sans doute les résultats seraient-ils supérieurs que de confier cette tâche aux seuls spécialistes. On n'a qu'à prendre pour exemple l'excellent travail accompli par la Société d'Animation du Jardin et de l'Institut Botanique, laquelle regroupe pas moins de 1,000 membres et étend ses services à une plus vaste clientèle encore. De même, Terre des Hommes pourrait devenir une véritable centre de culture populaire, animé et géré par des associations volontaires compétentes, tout en se transformant en un haut lieu de tourisme socio-culturel. Un tel recours systématique aux citoyens intéressés pourrait, de plus produire certains effets bénéfiques sur le plan social et économique en rédui-

sant certains effectifs superflus, en coupant dans les pyramides de fonctionnaires, tout en augmentant l'efficacité, l'animation et la motivation.

Ceci nous amène à traiter de l'innovation. Une politique des loisirs visant à l'innovation doit s'appuyer sur le potentiel qu'offre le milieu physique, à la fois naturel et construit, de la métropole, ainsi que sur les caractéristiques socio-culturelles particulières de sa population.

Tout Montréal livre, par sa riche histoire inscrite dans l'espace et dans la matière, un discours enrichissant pour le loisir. Tout Montréal, avec ses spectacles, ses antiquaires, ses boutiques, ses lieux de gastronomie, ses lieux d'animation comme celui de la grande place du Complexe Desjardins, ses lieux de rencontre comme les terrasses de la rue Saint-Denis ou la Place Jacques-Cartier, ses lieux d'échanges comme les marchés publics Atwater et Jean-Talon, présente un immense potentiel pour l'innovation dans ce domaine. Même certains équipements qui, de prime abord, ne semblent n'avoir rien à voir avec le loisir, pourraient bien apporter leur contribution. C'est le cas, par exemple, du Métro qui pourrait servir de lieu d'éducation populaire si des œuvres d'art et des exhibits à caractère didactique étaient exposés dans les stations (il faut souligner ici l'effort louable accompli dans ce sens avec les nouvelles stations Lionel-Groulx et LaSalle). On devrait, aussi, accentuer davantage la vocation de certains équipements qui ont déjà une fonction de loisir. C'est le cas des installations olympiques qui

devraient devenir, comme l'a déjà recommandé le Comité chargé d'en étudier l'avenir, une véritable place des sports et des loisirs, ayant comme fonction particulière de valoriser et de concrétiser l'activité physique par la participation sportive à tous les niveaux et par toutes les couches de la population.

Que dire maintenant de ces lieux et équipements, à l'instar du Vieux-Port ou du Canal Lachine, qui sont appelés à changer de fonctions et qui peuvent être réaménagés pour servir des fins de loisir? La même constatation concernant les emprises publiques d'équipements devenus désuets: plusieurs voies ferrées sur le territoire pourraient laisser la place à des corridors verts pour la détente, la randonnée, le jardinage.

Les emprises des lignes de transmission d'énergie se prêtent peut-être encore plus facilement à ces utilisations, comme cela a été démontré un peu partout en Amérique et en Europe. Enfin, il ne faudrait pas oublier les caractéristiques naturelles exceptionnelles du territoire montréalais comme la présence, à peu de distance, des lieux de loisir et de détente que sont les Laurentides et les Cantons de l'Est, comme cette splendide hydrographie qui baigne l'archipel et dont on a si peu tiré profit jusqu'à maintenant. Rien n'empêche d'imaginer que la municipalité de Montréal pourrait acquérir dans la région des territoires pour servir d'écomusées, de centres écologiques, de fermes expérimentales, de bases de plein air pour les classes vertes et blanches, de réserves de chasse et de pêche, etc. pour le bénéfice des montréalais. Elle pourrait ainsi offrir une extension de ses services dans des territoires les plus propres à supporter ces activités de loisir spécifiques.

Les caractéristiques socio-culturelles particulières du milieu humain montréalais constituent, elles aussi, un tremplin formidable à l'innovation. Quelles sont, en résumé, ces caractéristiques? D'abord une forte densité de population, évidente dans la ville de Montréal (la plus forte densité urbaine au Canada), laquelle favorise nécessairement une concentration des équipements et des services, avec tout le dynamisme qui peut en découler. Du point de vue dynamique, le secteur scolaire est également un élément vital avec ses quatre universités, ses onze cégeps, ses centaines d'écoles primaires et secondaires, ses centaines de milliers d'écoliers et d'étudiants. Voilà un bassin de population qui réclame une approche particulière mais qui, à son tour, avec les équipements qui sont à sa disposition, peut largement contribuer à enrichir le loisir des autres.

Enfin, Montréal demeure au niveau du

Canada comme à celui du Québec, un de l'autonomie du citoyen. La municipalité exceptionnelle des communications, lité doit intervenir, non pour réglementer un carrefour pour les populations, les à tout prix, enrégimenter en tout temps, idées, les influences, un cœur de l'industrie tertiaire, avec ses multiples services, ces reliés à l'univers des loisirs (agences de voyage, assurances retraites, productions culturelles, etc.), un milieu cosmopolite riche en traditions, riche en expressions, riche en produits de toutes sortes. Mais aussi un milieu très inégal, où se trouvent riches et pauvres, les scolarisés et ceux qui ne le sont pas ou peu, un milieu où se trouvent des écarts considérables entre les groupes sociaux.

Pour l'essentiel, le milieu montréalais, tant sur le plan physique que sur le plan socio-culturel, en est un complexe, regorgeant de ressources et de potentiel comme peu de milieux en Amérique du Nord. Ce centre de défi, susceptible de stimuler le progrès et la créativité, est aussi un milieu difficile, notamment concernant les communications. Si Montréal est bien pourvue à ce point de vue au niveau national, on ne saurait en dire autant au niveau local. D'autant plus qu'il existe dans ce secteur des loisirs des barrières administratives et bureaucratiques très lourdes, freinant la spontanéité, encourageant l'inertie et l'anonymat. En revanche, le métabolisme social et l'agressivité s'en trouvent souvent élevés. Donc ce milieu présente un ensemble de conditions et de caractéristiques spécifiques, positives et négatives, qui justifient et réclament des politiques également spécifiques.

Etant donné que le loisir constitue un phénomène indéterminé, faisant appel à la liberté, à l'épanouissement et à l'auto-appropriation de ce citoyen, la participation de celui-ci à l'élaboration de ces politiques spécifiques et à leur réalisation, tant au niveau métropolitain qu'au niveau de chaque quartier, apparaît alors comme un pré-requis indispensable. Ce fait doit être développé pendant, comme beaucoup ont pu s'en rendre compte, la participation et la consultation demeurent encore le plus souvent un vœu, et on ne peut affirmer que, jusqu'à maintenant, on ait trouvé, ou voulu trouver, les mécanismes adéquats pour les favoriser. Un déficit supplémentaire s'ajoute ainsi aux nombreux autres: élaborer des mécanismes de participation, de consultation et de décision efficaces et décentralisés, autant que possible orientés vers l'intérêt des personnes et des groupes, applicables tant au niveau local de la rue, du quartier, qu'à celui de la grande région.

Dans cette dernière perspective, il est indispensable qu'une politique des loisirs digne de ce nom crée les conditions requises à cet épanouissement de la liberté et

leur dans tous les secteurs de l'activité humaine, un foyer d'essai, d'expérimentation et de rayonnement tant sur le plan du développement social, culturel, éducatif, scientifique et environnemental que sur celui du loisir. Cet objectif ne peut être réalisé sans moyens adéquats. Un de ces moyens indispensables est l'urbanisme, considéré dans sa dimension la plus large de planification et d'aménagement du temps et de l'espace. La ville, et d'autant plus la métropole, constituent un phénomène trop complexe, trop influençable par les intérêts multiples d'une multitude d'intervenants pour espérer qu'elles vont spontanément se développer selon nos souhaits, nos aspirations et nos attentes dans le climat d'une politique de «laissez-faire». Cette attitude attentiste fut celle du 19^{ème} siècle en général et il est facile de vérifier qu'à Montréal, comme ailleurs, elle a avant tout favorisé une petite élite ou des groupes d'intérêt bien particuliers.

S'il est possible (et aisé) de conditionner le loisir pour qu'il se satisfasse des conditions actuelles d'urbanisation, il est de loin préférable (et plus difficile) d'aménager la ville et d'ordonner le temps collectif pour qu'ils favorisent l'émergence graduelle de véritables loisirs spatio-temporels. Dans cette optique, une politique des loisirs visant à promouvoir la liberté et l'autonomie du citoyen ne peut être dissociée d'une politique de distribution du temps collectif. A savoir: assurer au citoyen, par incitation et réglementation, une meilleure distribution du temps libre, quotidien, hebdomadaire et annuel, et une meilleure utilisation de ce temps libre en limitant les obstacles à son appropriation. Le citoyen aura beau jour d'une grande proportion de temps libre, si ce temps est pourri de l'intérieur, pour reprendre une expression de Georges Friedmann, à cause des difficultés de communication, de circulation, d'approvisionnement, et d'obligations de toutes sortes imposées par une société de consommation. guère de progrès n'auront été enregistrés dans la promotion du loisir. (3)

Il n'appartient pas uniquement au secteur public d'assurer une meilleure répartition du temps libre. D'autres secteurs, notamment celui du travail, peuvent aussi y contribuer. Néanmoins, les municipalités ont leur rôle à remplir. Dans plusieurs villes européennes, des mesures ont été prises depuis quelques années pour donner au travailleur une plus grande prise sur le temps libéré. Par exemple, l'horaire flexible, en permettant à ce dernier de jouir d'une marge de deux heures pour arriver au lieu de tra-

vail ou le quitter, rend l'heure de pointe moins immobilisante tout en respectant davantage son rythme particulier. A Montréal, un gain important serait obtenu dans ce sens si on permettait à certains services, comme celui des piscines, d'être accessibles le dimanche et les jours fériés. De même, des mesures spéciales d'accessibilité s'imposent pour certaines catégories d'usagers tels les travailleurs de nuit. Sur ce point, comme sur d'autres analogues, il faut de toute évidence chercher à obtenir la collaboration des entreprises, des syndicats et des coopératives.

Dans la même perspective, cette politique du loisir doit s'accompagner d'une politique d'aménagement physique du territoire, le loisir constituant une fonction urbaine comme les autres et, à ce titre, en convergence comme en opposition avec les autres fonctions concernant l'occupation du sol et l'allocation des ressources. Le territoire doit être aménagé en fonction du temps, et des activités de loisir qui peuvent s'y poursuivre, quitte à développer en dehors même du territoire municipal les équipements nécessaires aux citoyens (camps de jour, centres écologiques, réserves de chasse et pêche, etc.). Surtout cette politique d'aménagement doit veiller à réduire les écarts entre les classes sociales et à assurer les services, les équipements et la mobilité des gens dans le temps et l'espace, en regard de leurs différentes conditions socio-économiques.

Le Livre blanc sur le développement culturel, le Livre vert sur le loisir, comme les déclarations des divers ministres du gouvernement actuel, font appel à la décentralisation, à la démocratie locale, à la participation des citoyens, à la créativité des groupes locaux et des régions, à la responsabilité première des municipalités pour mettre en œuvre diverses politiques de développement culturel dont le loisir fait évidemment partie. Dans la mesure où Montréal assumera pleinement ses responsabilités, et qu'elle choisira ses priorités en consultation avec les citoyens, il faut espérer que les gouvernements supérieurs, avec l'information et les débats souhaitables, apporteront leur appui aux efforts de la municipalité et coordonneront les interventions de leurs divers ministères en fonction des besoins réels des montréalais.

Conclusion

Les attentes de la société concernant le loisir ont considérablement évolué depuis les dernières décennies. Le loisir fait désormais partie intégrante des valeurs des gens et c'est une force qui mobilise de

nombreux intervenants, tant publics que privés, chacun poursuivant dans cet univers ses propres finalités. Malheureusement, dans les deux cas, malgré les apparences, les réponses apportées n'ont pas toujours les plus souhaitables.

Des éléments de solution sont à trouver au niveau des municipalités, de la CUM et des paliers supérieurs de gouvernement, chacun agissant en concertation avec les autres. Dans ce contexte, la ville de Montréal doit prendre le leadership, étant donné son importance dans la région et dans le Québec, et les effets d'entraînement qu'elle ne peut manquer de produire. Mais il faudra qu'elle change radicalement sa politique et ses priorités dans ce domaine. Elle doit désormais réaffecter ses ressources financières pour fournir des services et des équipements davantage accessibles aux gens dans les quartiers et susceptibles de répondre à leurs attentes et leurs intérêts. Elle réussira en investissant massivement dans l'information, l'animation, l'innovation et la participation.

Pour sa part, la CUM devrait s'occuper de tout le territoire urbain, soit directement, soit par l'intermédiaire de commissions. Elle a besoin de mettre au point des mécanismes de consultation et de concertation, de rationalisation des initiatives et des efforts, et de développer un cadre cohérent de référence apte à ordonner les interventions des différents acteurs, tant du niveau municipal, du niveau provincial (exemple le Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports ou le ministère des Affaires culturelles) que du niveau fédéral (par exemple dans le cas du réaménagement du Vieux-Port). Mais quel que soit le palier de gouvernement concerné, certains outils sont indispensables, telle la recherche portant sur le phénomène même du loisir et sur ses modalités de développement, tel l'urbanisme visant à intégrer cette réalité dans le concret de la ville et du territoire. Dans tous les cas, parce que le loisir est synonyme de liberté, le citoyen doit être associé à cette promotion de sa propre liberté.

Notes:

- 1) Communauté urbaine de Montréal, Service de planification du territoire, *Propositions pour l'aménagement du territoire*, Montréal, 1973, pp. 104-110.
- 2) Laurent Laplante, *Mobilisation du loisir? Réflexions et interrogations suscitées par le Livre vert sur le loisir*, 18 février 1978, p. 34.
- 3) Consulter Georges Friedmann, "Le loisir et la civilisation technique" dans *Sept études sur l'homme et la technique*, Paris, Editions Gonthier, 1966, pp. 120-149.

MON ŒIL SUR MONTRÉAL

Ateliers de marionnettes

Le service des Sports et Loisirs de Montréal annonce la tenue de trois ateliers différents concernant les marionnettes, au centre Pierre-Charbonneau, 3030 rue Viau. Le jeudi, de 19h à 22h, on traitera de la conception, de la fabrication et de la manipulation des marionnettes; le mardi et le vendredi, de 19h à 22h, on abordera l'étude des types de marionnettes et leurs possibilités d'expression; on traitera de la mise en scène et de la scénographie, le mardi et le vendredi, également de 19h à 22h.

Ces cours sont offerts gratuitement aux personnes de moins de 18 ans. Pour les adultes, on demande des frais d'inscription de \$10 pour les Montréalais et de \$15 pour les autres. Renseignements: 872-3031.

X-10 - ...
1-10-10

Le service des sports et loisirs de la ville de Montréal organise la tenue de **trois ateliers concernant les marionnettes**, au centre Pierre-Charbonneau, 3030 rue Viau. Un **premier atelier** se tiendra le jeudi, de 19 heures à 22 heures et traitera de la conception, de la fabrication et de la manipulation des marionnettes. Un **second atelier**, offert le mardi et le vendredi, de 19 à 22 heures, abordera l'étude des différents types de marionnettes et un **troisième atelier** traitera de la mise en scène et de la scénographie au théâtre de la marionnette, le mardi et le vendredi à la même heure. Renseignements: 872-3031.

**Organisation et
techniques picturales**

Le service des Sports et Loisirs de Montréal invite le public à participer à un atelier portant sur l'étude des préparations des surfaces picturales et l'application des colorants. Cette activité est offerte au centre Pierre-Charbonneau, 3030, rue Viau.

Les cours sont offerts gratuitement, mais les personnes de 18 ans ou plus doivent payer des frais d'inscription (\$10 pour les Montréalais et \$15 pour les autres). Renseignements: 872-3031.

Montréal, centre de sports d'hiver

Qui pense ski alpin ou ski de randonnée se réfère aussitôt aux Laurentides ou aux Cantons de l'Est, les deux principaux centres de la région de Montréal où les installations pour la pratique de ces deux sports sont nombreuses.

Textes de Marcel CHOUINARD

Mais on oublie trop facilement, et cela est surtout vrai pour les Montréalais, qu'avec le Mont-Royal, son réseau de grands parcs, et les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, Montréal est un véritable centre de sports d'hiver dont les facilités peuvent largement satisfaire les débutants dans ces deux disciplines de même que ceux qui ne peuvent se déplacer à l'extérieur de la métropole.

Encore quelques centimètres de neige et les sites propices à la pratique du ski alpin et du ski de randonnée entreront en opération. Grâce à Clément Séguin, du service des sports et loisirs de la ville de Montréal, MONTREAL-MATIN a pu dresser la liste des

endroits où il sera bientôt possible de s'adonner non seulement à ces deux sports, mais aussi à la raquette et au patinage libre.

Ski alpin

Huit emplacements ont des pentes suffisamment raides pour la descente en ski:

Ahuntsic, 10555, rue Lajeunesse
Cabrini, rue Bossuet, au nord du boulevard Rosemont
Hirondelles, 2574, rue Fleury est
Ignace-Bourget, 5925, avenue de Montmagny
Joseph-Paré, 6550, 43ème avenue

Marquette, 1550, rue des Carrières
Mont-Royal, au lac des Castors
Pélican, 2590, rue Masson

Quatre d'entre eux, en raison de la longueur des pentes, sont munis d'un remonte-pente, soit à la Côte Cabrini, aux parcs des Hirondelles et Ignace-Bourget ainsi qu'au Mont-Royal.

Pour la première fois, cette année, le service des sports et loisirs offre des cours aux jeunes de 7 à 17 ans de même qu'aux adultes désireux de faire l'apprentissage du ski alpin. Pour les adultes, le cours d'une durée de 16 heures sera offert durant la semaine du 30 décembre ainsi que dans celle du 27 janvier aux parcs Mont-Royal, des Hirondelles et à la Côte Cabrini. Pour s'inscrire, il faut se présenter au bureau du district correspondant au parc choisi, entre 19h00 et 21h30, du lundi au vendredi. Le coût exigé est de dix dollars pour les Montréalais et de 15 dollars pour ceux de l'extérieur. Pour connaître l'adresse du bureau de district, il suffit de composer le 872-3455.

Des cours seront également offerts aux jeunes, aux trois mêmes endroits, dans la semaine du 30 décembre. On exige la moitié du coût pour les adultes.

Ski de randonnée

Huit sites sont également propices pour le ski de randonnée à Montréal. A ces endroits les pistes sont balisées, et entretenues aux moyens d'appareils mécaniques. Voici où elles sont aménagées ainsi que leur longueur:

Angrignon, 7050, boulevard de LaVerendrye, 2,8 km
Claude-Robillard, 1000, avenue J.-Journault, 1,0 km
Île Sainte-Hélène, Terre-des-Hommes, 2,7 km
Jarry, 7800, boulevard Saint-Laurent, 1,4 km
Maisonneuve, 4601, rue Sherbrooke est, 3,0 km
Mont-Royal, lac des Castors, 5,0 km
Thomas-Chapais, rue de Grosbois et Pierre-Bernard, 1,4 km

Dans l'île Notre-Dame, qui est sous la juridiction de l'AMARC, il y aura également des pistes d'une longueur de 5 kilomètres.

Des spécialistes du ski de randonnée ont été invités par le service des sports et loisirs à faire partager leurs connaissances à ceux qui ont décidé de faire l'apprentissage de ce sport. Comme pour les cours de ski alpin, on s'inscrit au bureau de district. Pour connaître les dates de ces cours et l'adresse du centre, on compose le 872-3455.

Bonne saison de ski!



Photo MM

Sur le Mont-Royal, on peut pratiquer tous les sports d'hiver.

Féerie de couleurs

Outre les facilités sportives, la ville de Montréal offre à nouveau cette année, pour les jeunes et les moins jeunes, sa «Féerie d'hiver». Entre le 21 décembre et le 27 février, les Montréalais sont invités à visiter gratuitement ce décor enchanteur aménagé au parc Angrignon, dans l'ouest de la métropole.

Cet événement, organisé par le service des sports et loisirs de la ville, permet aux enfants de même qu'aux adultes qui ont conservé leur faculté d'émerveillement de se plonger dans un monde féérique et merveilleux.

Après avoir suivi les décorations lumineuses, des boulevards des Trinitaires et de La Vérendrye, ou de la station de métro Angrignon, les visiteurs se retrouveront en face du Château et, en y pénétrant, ils y découvriront cette Féerie avec son moulin à vent, sa fontaine lumineuse, sa glissoire et sa patinoire naturelle, deux fois plus grande que celle de l'an dernier.

De plus, on pourra y admirer la maison de Hansel et Gretel, celle des Nains et de Blanche-Neige ainsi qu'une chapelle québécoise et d'autres habitations d'un univers imaginaire.

Sur place, il vous sera difficile de résister à la tentation de visiter les quartiers d'hiver des animaux qui sont aménagés à cet endroit. On peut y voir quelque 500 animaux, dont un éléphant, des renards, un petit cougar, en plus d'assister à un spectacle d'otaries présenté toutes les 90 minutes.

On pourra visiter la «Féerie d'hiver» tous les jours, y compris celui de Noël et le Jour de l'an, de 10 à 22 heures.

La raquette, le toboggan et le patinage libre figurent également parmi les activités sportives qu'il sera possible de pratiquer aux quatre coins de la ville.

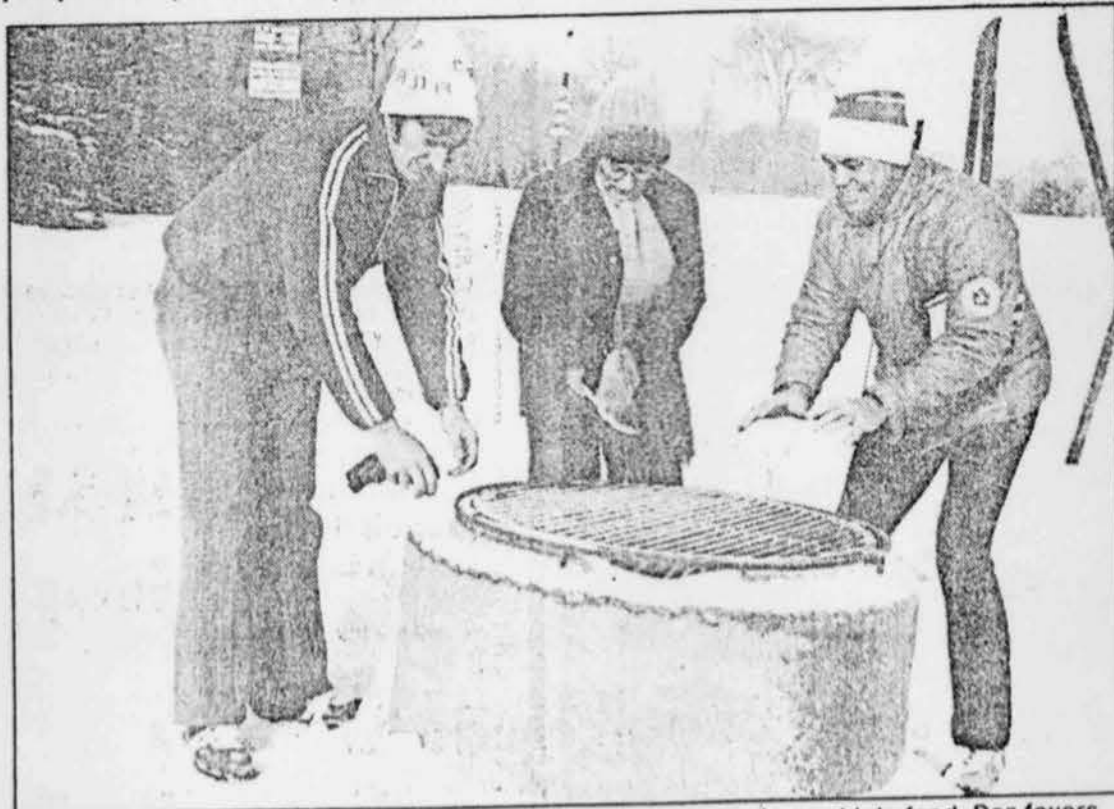
Des pentes réservées exclusivement à la descente en toboggan ont été aménagées dans les parcs où se pratique le ski alpin. Deux autres le

seront au parc Jarry de même qu'au bassin d'aviron.

La raquette peut être pratiquée dans tous les grands parcs de la métropole.

Quant au patinage, on pourra s'y adonner dans 120 patinoires aménagées dans des parcs et dans une quinzaine d'autres, dites décorati-

ves, où lumières suspendues aux branches des arbres et musique agrémentent le plaisir des patineurs. A noter que cette année, la ville reprend un vieux projet en aménageant des sentiers de glace dans le square Saint-Louis. A tous ces endroits, on trouve à tout le moins un abri où l'on peut chausser ses patins.



On a parfois besoin de se réchauffer au cours d'une randonnée en ski de fond. Des foyers extérieurs qui peuvent également servir pour un pique-nique en plein air sont installés dans les grands parcs. La ville fournit même le bois.

La "féerie d'hiver" au parc Angrignon

Le public montréalais est invité à se rendre au parc Angrignon, à compter du 21 décembre, pour y visiter gratuitement la "Féerie d'hiver". Pour la première fois cette année, la Féerie sera prolongée d'un mois, soit jusqu'au Mardi gras, le 27 février 1979, et il est de plus possible de s'y rendre par le métro.

Cet événement, mis sur pied par le Service des Sports et Loisirs de Montréal, permet aux enfants et aux adultes qui ont conservé leur faculté d'émerveillement de se plonger dans un monde féérique et merveilleux.

Après avoir suivi les décorations lumineuses, depuis l'angle des boulevards des Trinitaires et de la Vérendrye, ou depuis la station de métro Angrignon, on se retrouve en face du Château et, en y pénétrant, on accède à la Féerie d'hiver avec son moulin à vent, sa fontaine lumineuse, sa glissoire faite de glace et sa patinoire naturelle, deux fois plus grande que celle de l'an dernier.

De plus, on peut y admirer la maison de Hansel et Gretel, celle des Nains et de Blanche-Neige ainsi qu'une chapelle québécoise et d'autres habitations d'un univers imaginaire.

Ceux qui désirent visiter les quartiers d'hiver des animaux à l'intérieur peuvent le faire pour la modique somme de 50 cents pour les jeunes de moins de 18 ans ou de 65 ans et plus et de 75 cents pour les autres. On peut y voir quelque 500 animaux, dont un éléphant, des renards, un

petit couguar, en plus d'assister à un spectacle d'otaries à toutes les 90 minutes.

Un restaurant est

aménagé à l'entrée, permettant aux visiteurs de prendre quelques minutes pour se sustenter et se réchauffer.

On peut visiter la "Féerie d'hiver" tous les jours, y compris Noël et le jour de l'An, de 10 à 22 heures.

Le parc Angrignon est situé à l'angle des boulevards de la Vérendrye et des Trinitaires, dans l'ouest de Montréal. On y

trouve un parc de stationnement pour ceux qui préfèrent la voiture au métro.

Une activité pour toute la famille.

AU Centre Gadbois

Journée de loisirs des personnes handicapées

Samedi, 2 décembre, au centre Gadbois, toute la journée fut consacrée aux loisirs pour les personnes

handicapées de Montréal.

C'était, au fond, un stage d'étude pour 150 stagiaires vraiment en session pratique d'apprentissage avec près de 200 handicapés, adultes et enfants de tout âge, atteints de déficience physique ou de déficience légère.

Cette expérience, plutôt unique, est le résultat d'un réel travail de collaboration des membres du comité de concertation de Montréal et d'une intense implication des responsables en loisir et en sport de la Ville de Montréal.

L'objectif: permettre aux participants de mieux connaître les besoins et les possibilités des personnes handicapées en loisir, afin de pouvoir leur offrir, de façon adéquate, des services lorsqu'ils seront appelés à les rencontrer dans les centres municipaux. Inutile d'ajouter que c'était aussi pour recréer nos handicapés qui ont passé une

journée merveilleuse.

JOURNEE MEMORABLE

Toute la journée fut vraiment consacrée aux loisirs et sports de nos handicapés. Dès neuf heures, c'était l'arrivée, l'installation, les inscriptions et la répartition des activités qui se dérouleront de 10 heures à 12 heures, puis de 2 heures à 4 heures.

Il y avait quatre grands volets a) la piscine, avec sa natation et ses kayaks; b) le gymnase, avec ses jeux organisés en groupes ou en équipes, ballon-volant, etc...; c) deux salles de jeu avec activités créatives: tennis sur table, mini-soccer, mississippi, jeux divers... d) et l'atelier d'art plastique, où l'on retrouvait le dessin-peinture, le collage, les impressions et le modelage, sous un thème unique: l'homme et son environ-

nement.

A midi, ce fut le grand dîner communautaire des plus appétissants, buffet froid fourni par l'Association des Handicapés. Et quelle animation! On approcha le piano, et ce fut une séance de chants et d'histoires vivantes et joyeuses.

Et vers 3:30 heures, chacun y alla d'un coup de main pour tout replacer et remiser, afin de laisser tout en ordre. Quand arriva le départ, vers les 4 heures, chacun se laissa avec un brin de tristesse, tant cette journée fut emballante autant pour les handicapés que pour les stagiaires. Cette première en ville, ne sera probablement pas la dernière, car la joie de semer du bonheur est une joie qu'on veut toujours renouveler.



Atelier d'art avec ses modes d'expression par différents médiums: la gouache, les crayons de cire ou les pastels à l'huile.



Buffet froid des plus savoureux et des plus abondants offerts par l'Association des handicapés.
(Photos L.V.P. Guy Bouliane)



La piscine. Quelle joie pour ces jeunes de pouvoir nager et s'amuser dans une si belle piscine. La jeune stagiaire se dévoue avec amour.



A genou, debout, on oublie ses infirmités, et on s'amuse ferme au ballon-volant, toujours avec l'aide d'un professeur. C'est le gymnase et son envoûtement.



Dans une salle, ce sont les jeux de société qui permettent la jasette et l'amusement.



Dans l'autre salle, c'est le mississippi et tous les différents jeux organisés.

Avec son Canal Lachine et ses parcs

Le Sud-Ouest, un centre de sports d'hiver

Le Sud-Ouest de la Ville de Montréal est une région très favorisée au niveau des loisirs et des sports d'hiver. Non seulement, le Sud-Ouest possède des équipements d'une grande valeur mais il regorge d'endroits pittoresques et propices à la pratique de ces sports. Le Canal Lachine, le parc Angrignon et le parc Ignace-Bourget entre autres sont autant d'endroits qui offrent les installations nécessaires à la pratique du ski alpin, du ski de randonnée, de la raquette, et du patinage libre. Ces facilités peuvent largement satisfaire les débutants de même que ceux qui ne peuvent se déplacer à l'extérieur de la métropole.

présentement sous impression.

Dès qu'il sera accessible, il nous fera plaisir de le publier dans nos pages. Le dépliant en question sera prêt durant la période des fêtes et les citoyens pourront se le procurer au Centre Gadbois, 5485 Chemin de la Côte St-Paul.

PARC ANGRIGNON

Le parc Angrignon est un site pittoresque et attrayant pour les amateurs de ski de fond et de ski de randonnée. Outre le fait d'y trouver des pistes intéressantes, le parc Angrignon dispose de facilités pour se changer, se restaurer, pique-niquer ou simplement se réchauffer. La Ville a construit des foyers et

Les personnes qui désirent recevoir des conseils ou des informations au sujet du ski alpin pourront s'adresser aux personnes ressources qui seront au parc Ignace-Bourget le samedi et le dimanche de 10h00 à 15h00. En ce qui a trait au ski de fond, les sessions de cours au parc Angrignon débutent le 30 décembre pour les cours dispensés le samedi. Ces sessions comprennent 4 cours de 3 heures chacun. Pour les personnes désireuses de suivre des cours l'après-midi, les sessions débutent le 13 décembre à raison de 6 cours de 3 heures chacun. Ils se donnent au parc Angrignon. Pour de plus amples détails relativement à ces cours, communiquez sans tarder avec le bureau de district au 5485 Chemin de la Côte St-Paul; 872-6566. Le coût de ces cours pour les résidents est de \$5.00 pour enfant et de \$10.00 pour adulte.

De plus, il semble qu'on aménagera une patinoire de 150' x 600' en face du Marché Atwater. Cependant, aucune décision n'est encore arrêtée sur ce point.

On espère cependant que les autorités responsables mettront à exécution cette patinoire qui permettra aux gens de St-Henri, de la Petite Bourgogne et des alentours d'accéder facilement à une zone récréative. Une glissoire faite de glace est aussi prévue au parc Sir Georges-Etienne Cartier.

A tous, bonne saison!



CANAL LACHINE

On a su exploiter avantageusement le Canal Lachine pour en faire une zone récréative de la plus haute importance à Montréal. On y a aménagé ses rives de façon à offrir à la population un réseau de pistes propices à la pratique du ski de randonnée. Le Canal, et ses environs offrent cette année 29.2 kilomètres de pistes praticables tantôt sur la rive nord, tantôt sur la rive sud du Canal.

Sur le parcours, on retrouvera encore deux "wagons-freins" où les sportifs pourront s'arrêter question de se réchauffer un peu et de refaire leurs énergies. Ces wagons-freins sont situés tout-à-côté du pont de la Côte St-Paul et à Ville St-Pierre.

D'autres abris ont également été aménagés à différents endroits. Des hibachis extérieurs qui peuvent servir pour un pique-nique en plein air ont été installés.

De plus, soulignons que les pistes de ski de randonnée seront éclairées le soir afin d'être utilisées au maximum. Un service de patrouille sera en place ordinairement le samedi et le dimanche de 9 heures à 6 heures. Le dépliant expliquant tout le réseau de pistes du Canal Lachine est

fournit le bois de chauffage, à l'intention de ceux qui veulent se réchauffer ou faire griller quelque chose à déguster aux tables de pique-nique tout près.

PARC IGNACE-BOURGET

Le parc Ignace-Bourget pour sa part, offre une infinité de possibilités. En effet, on peut y pratiquer le ski alpin (la pente de ski est même dotée d'un remonte-pente, et elle est éclairée) la raquette, le toboggan et du patinage libre. Des facilités comme des toilettes et des abris sont en place.

COURS DE SKI DE FOND ET DE RANDONNÉE

Pour permettre aux jeunes et aux adultes de s'initier ou de perfectionner leur technique en ski alpin et en ski de fond, le Service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal offre diverses sessions de cours aux citoyens. Ces cours ont lieu en après-midi, en soirée ou au cours du week-end.

Pour la première fois cette année, afin de répondre aux différentes questions qui peuvent se poser relativement à la pratique du ski, des moniteurs spécialisés seront disponibles pendant toute la saison au parc Angrignon et au parc Ignace-Bourget.

Le Service des sports et loisirs invite la population

Montréal a aussi ses sports d'hiver

par Richard Milo

Le Montréalais qui aime les sports de plein air est choyé. Il n'aura en effet qu'à prendre le métro, cet hiver, pour se rendre en moins d'une demi-heure sur un des sites spécialement aménagés à cette fin par le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal.

C'est d'ailleurs ce que fait régulièrement l'un des employés du service, M. Clément Séguin, agent d'information de son métier et adepte du ski de randonnée à ses heures de loisir.

M. Séguin n'a en effet que l'embarras du choix, puisque l'amateur de sport de plein air qui habite Montréal peut dévaler pas moins de sept pentes de ski alpin ou fouler une bonne dizaine de pistes de ski de randonnée à l'intérieur des limites de la ville. Qui plus est, il peut même patiner sur l'une des 275 patinoires, dont cinq artificielles déjà ouvertes au public depuis une semaine, ou encore pratiquer la raquette pendant que ses enfants s'amuseront en toboggan, les plus téméraires préférant descendre, les yeux fermés, la glissoire aménagée l'an dernier dans les gradins du Parc Jarry!

Comble de chance, les skieurs apprendront avec joie que la pente du Lac aux castors, sur le Mont-Royal, est même dotée d'un remonte-pente, tout comme celles des parcs Ignace-Bourget, des Hironnelles et Cabrini. En ce qui a trait aux pentes des parcs Ahuntsic, Marquette et Joseph-Paré, si elles n'ont pas de remonte-pentes, elles permettent néanmoins la pratique du toboggan sur le versant de chacune d'elles, au même titre que les pentes spécialement conçues à cet effet aux parcs Le Pelican et Maisonneuve.

Les amateurs de ski de randonnée sont aussi bien servis, puisque des pistes balisées sont accessibles près du centre sportif Claude-Robillard, au parc Maisonneuve, sur le site même de l'ancien golf municipal, au Parc Mont-Royal, à l'île

Sainte-Hélène, et aux parcs Jarry, Thomas Chapais et Angrignon.

A noter qu'en plusieurs endroits, principalement dans les grands parcs municipaux, les adeptes pourront se réchauffer au coin du feu, puisque la Ville de Montréal, toujours soucieuse d'améliorer la condition physique de ses concitoyens, a même construit des foyers et fournit le bois nécessaire à l'intention de ceux qui veulent se réchauffer ou encore pique-niquer tout près...

Autre innovation: le Montréalais sans trop d'expérience sur les pentes ou les pistes pourra cet hiver profiter des conseils de moniteurs spécialisés, en fonction dans les différents parcs de la ville. Ces cours s'adressent aux jeunes et aux adultes qui n'ont, pour en connaître les jours et les heures, qu'à communiquer au service des sports et loisirs au numéro suivant: 872-3455.

Amateurs de patinage, rassurez-vous. S'il n'y a pas de cours spéciaux prévus à

votre intention — tout Montréalais qui se respecte ayant patiné au moins une fois dans sa vie — les patineurs pourront une fois de plus imiter leur vedette préférée en s'amusant sur l'une des 135 pistes réservées au simple patinage, dont 15 patinoires dites « décoratives » où il est entre autres possible de patiner au son de la musique.

A ce chapitre, il faut souligner que la patinoire du Square Saint-Louis revivra cet hiver après quelques années d'absence.

Soulignons en terminant que le grand public sera cordialement invité à visiter la « Fée d'hiver » du parc Angrignon, jusqu'au 27 février. L'entrée est gratuite, tandis qu'il n'en coûte que 50 cents aux jeunes de 18 ans et moins et 75 cents aux adultes pour voir les quartiers d'hiver des animaux, où des renards, des otaries, un éléphant et un petit cougar n'attendent que cette occasion pour y rencontrer l'espace de plus en plus répandue qu'est l'adepte des sports de plein air...



La patinoire du Lac aux Castors sur le Mont-Royal est un endroit où familles et amis prennent un bon bol d'air... et un café chaud.

Sports d'hiver

LA VILLE DE MONTRÉAL EST BIEN ÉQUIPÉE

Les Montréalais sont bien équipés en fait de pentes de ski alpin et de descentes de toboggan.

Elles sont assez rares les villes au monde qui peuvent offrir du ski alpin ou des pentes pour le toboggan, en plein coeur de leur territoire!

Et pourtant, c'est le cas de Montréal avec son mont Royal et quelques autres parcs. La pente de ski du lac aux Castors est même dotée d'un remonte-pente, il en est ainsi pour trois autres parcs: Ignace-Bourget, des Hirondelles et Cabrini.

Les trois autres pentes se retrouvent aux parcs: Ahuntsic, Marquette et Joseph-Parré. Elles ne sont pas munies de remonte-

pente.

Un versant de chacune de ces sept pentes est consacré au toboggan. De plus, on peut aussi s'adonner à cette activité aux parcs Le Pélican et Maisonneuve. La pente la plus originale a été aménagée dans les gradins du stade du parc Jarry.

Ski de randonnée et raquette

Montréal offre à ses citoyens une dizaine de pistes de ski de randonnée et neuf grands espaces pour la raquette. Les pistes de ski de randonnée se retrouvent près du centre sportif Claude-Robillard; au parc Maisonneuve, à l'ancien golf et à l'ouest de la rue Viau; deux au parc Mont-Royal; une



Les adeptes du ski de randonnée peuvent s'en donner à coeur joie dans différents parcs de Montréal. Sur notre photo, c'est près du village olympique que ces personnes se promènent.

à l'île Ste-Hélène; une dans chacun des parcs suivants: Jarry, Thomas-Chapais et Angrignon. Un système de signalisation est mis en place et utilise des symboles standardisés pour toute la région.

Les amateurs de raquette peuvent se rendre au centre Claude-Robillard, à l'île Ste-Hélène ainsi qu'aux parcs Maisonneuve, Angrignon, Ahuntsic, Jarry, Mont-Royal, Thomas-Chapais et Ignace-Bourget.

La plupart des endroits disposent de facilités pour se changer, se restaurer, pique-niquer ou simplement se réchauffer.

En divers endroits, principalement situés dans les grands parcs municipaux, la Ville a construit des foyers et fournit le bois de chauffage, à l'intention de ceux qui veulent se réchauffer ou faire griller quelque chose à déguster aux tables de pique-nique tout près.

Des cours ou des conseils pour les amateurs de ski

Pour permettre aux jeunes et aux adultes de s'initier ou de perfectionner leur technique en ski alpin et en ski de fond, le Service des sports et loisirs de Montréal offre diverses sessions de cours aux citoyens. Ces cours ont lieu en après-midi, en soirée ou au cours des week-ends.

Pour la première fois cette année, afin de répondre aux différentes questions qui peuvent se poser relativement à la pratique du ski, des moniteurs spécialisés seront disponibles pendant toute la saison dans les endroits suivants: à l'île Ste-Hélène, au centre Claude-Robillard, dans les parcs Angrignon, Mont-Royal, Maisonneuve, Ignace-Bourget, Cabrini, des Hirondelles, Marquette et Le Pélican. Les personnes qui désirent recevoir des conseils ou des informations pourront s'adresser à eux, les samedis et dimanches, sur les lieux mêmes de leur activité.

(Voir dépliant joint)

Des patinoires pour le hockey et le patinage

Environ 275 patinoires sont mises à la disposition du public dans les différents quartiers de la ville. Elles sont réparties dans près de 150 endroits. Les joueurs de hockey ont au moins 140 patinoires à leur disposition; près de 135 autres patinoires sont réservées au simple patinage. Parmi ces dernières, 15 sont dites «décoratives» parce qu'elles sont aménagées dans des parcs d'ornement, suivent souvent le tracé de sentiers au lieu d'épouser la forme carrée ou rectangulaire traditionnelle, sont

dotées de lanternes aux arbres et bordées de cônes lumineux, et enfin, permettent de patiner au son de la musique. A ce chapitre, la patinoire décorative du square St-Louis revivra cet hiver après quelques années d'absence.

Il faut aussi tenir compte de ce que la ville possède en outre cinq patinoires à glace artificielle qui offrent l'avantage d'une saison plus longue. Elles sont situées dans les parcs LaFontaine, Jarry, Benny, Leber et Lalancette.

Généralement en février, les animateurs de centres récréatifs, en étroite collaboration avec les organismes locaux, organisent des carnivals de paroisse ou de quartier. Cette activité, qui dure au moins une semaine, attire généralement une forte participation du public de tout âge.

Une féerie d'hiver au parc Angrignon

De la mi-décembre et, pour la première fois cette année, jusqu'au 27 février, le public peut se rendre au parc Angrignon pour y visiter gratuitement la «Féerie d'hiver» et même s'y intégrer au décor. Il est maintenant possible de s'y rendre en empruntant le métro. Cet événement, mis sur pied par le Service des sports et loisirs de Montréal, permet aux adultes autant qu'aux enfants de se plonger dans un monde féérique et merveilleux.

Après avoir suivi les décorations lumineuses, depuis l'angle des boulevards des Trinitaires et de la Vérendrye, ou, depuis la station de métro Angrignon, on se retrouve en face d'un château et, en y pénétrant, on accède à la Féerie d'hiver avec son Moulin à vent, sa Fontaine lumineuse, sa glissoire faite de glace et sa patinoire naturelle, deux fois plus grande que celle de l'an dernier. On peut aussi y admirer la maison de Hansel et Gretel, celle des Nains et de Blanche-Neige ainsi qu'une chapelle québécoise et d'autres habitations d'un univers imaginaire.

Ceux qui désirent en profiter pour visiter les Quartiers d'hiver des animaux, à l'intérieur de l'édifice adjacent, peuvent le faire pour la modique somme de 50 cents pour les jeunes de moins de 18 ans ou de 65 ans et plus et de 75 cents pour les autres. On peut y voir quelque 500 animaux, dont un éléphant, des renards, un petit cougar, en plus d'assister à un spectacle d'otaries à toutes les 90 minutes.

Un restaurant est aménagé à l'entrée, permettant aux visiteurs de la Féerie et des Quartiers d'hiver de se réchauffer et de se sustenter.



Avec les gratte-ciel de Montréal à l'arrière plan, un moniteur de ski prodigue quelques conseils à des skieurs sur le Mont-Royal.

Le Service des sports et loisirs de Montréal offre, cette année encore, des cours de «Jardinage potager» et de «Jardinage ornemental», pour tous ceux qui désirent améliorer leurs connaissances horticoles. Le premier cours permet de découvrir la joie de récolter des légumes frais; quant au second cours, il traite de l'amélioration de l'aménagement paysager. Ces cours débiteront au début de janvier. Renseignements: 872-2173.

• Le service des Sports et Loisirs de Montréal offre des cours intitulés "Jardinage potager" et "Jardinage ornemental". Ces cours débutent en février et coûtent peu.

C'est au mois de février prochain (c'est loin me direz-vous mais autant que vous le sachiez tout de suite) que la Ville de Montréal reprendra sa série de cours si populaires sur le jardinage potager et sur le jardinage ornemental. Alors inscrivez-ça dans votre agenda 1979.

Cours de jardinage au Jardin Botanique

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre, cette année encore, les cours si populaires intitulés "Jardinage potager" et "Jardinage ornemental".

Ces séries de cours s'adressent à tous ceux qui veulent améliorer la valeur de leur propriété ainsi que leurs connaissances horticoles tout en s'adonnant à l'une des plus belles formes du loisir.

La première série permet de découvrir la joie de récolter des lé-

gumes frais et plantureux, tout en luttant partiellement contre les effets de l'inflation.

La deuxième série traite de l'amélioration de l'aménagement paysager; des semis et repiquage d'annuelles; du bouturage de plantes populaires; de la taille des arbres, arbustes, haies, rosiers et conifères. En somme, de l'entretien d'un jardin.

Le coût de chacune de ces séries de six leçons est de \$20.00. Les cours sont composés d'une

partie théorique et d'une partie pratique.

On peut s'inscrire dès maintenant à cette activité et obtenir de plus amples informations en composant 872-2173.

Les cours commenceront, en ce qui concerne le "Jardinage potager", les 5, 6, 7, 8 et 9 février 1979. Pour le "Jardinage ornemental", ils débiteront les 12, 13, 14, 15 et 16 février.

Bienvenue à tous ceux qui aiment la nature.

Cours de jardinage

Tous ceux qui veulent améliorer la valeur de leur propriété ainsi que leurs connaissances horticoles, tout en s'adonnant à l'une des plus belles formes de loisir, peuvent profiter des cours de jardinage.

Donnés au jardin botanique, par le Service des Sports et Loisirs, ces cours si populaires sont intitulés *Jardinage potager*, et *Jardinage ornemental*.

La première série permet de découvrir la joie de récolter des légumes frais et plantureux

La deuxième série traite de l'amélioration de l'aménagement paysager, des se-

mis et repiquage d'annuelles, du bouturage de plantes populaires, de la taille des arbres, arbustes, haies, rosiers et conifères.

Les cours sont composés d'une partie théorique et d'une partie pratique. On peut s'inscrire dès maintenant à cette activité et obtenir de plus amples informations en composant 872-2173.

Les cours commenceront, en ce qui concerne le "Jardinage potager", les 5, 6, 7, 8 et 9 février 1979. Pour le "Jardinage ornemental", ils débiteront les 12, 13, 14, 15 et 16 février.

Le service des sports et loisirs de Montréal offre encore cette année les cours de «jardinage potager» et «jardinage ornemental». Ces cours s'adressent à ceux qui désirent agrandir leurs connaissances horticoles. La première série concerne les légumes et les fruits du potager et la deuxième traite de l'amélioration de l'aménagement paysager. On peut s'inscrire dès maintenant en composant 872-2173. Les cours de jardinage potager sont offerts du 5 au 9 février inclusivement et ceux du jardinage ornemental du 12 au 16 février.

• • •

On glisse . . .

Il y a également chez les jeunes et les moins jeunes des fervents de la glissade, en traineau, en traine sauvage, sur un tapis de plastique ou... sur le derrière!

Ce plaisir leur est donné sur le versant de chacune des sept pentes de ski alpin, ainsi qu'aux parcs **Maisonneuve** et **Le Pélican**, 2590, rue Masson, à Rosemont, et sur les berges des étangs nord et sud du parc La-fontaine.

De plus, la pente la plus originale, c'est la glissoire qui est aménagée dans les gradins du

stade du parc **Jarry**, angle Faillon et St-Laurent.

Par ailleurs, il est possible aux Montréalais, comme aux touristes et aux visiteurs, d'effectuer d'agréables randonnées en carioles tirées par des chevaux, sur le sommet du Mont-Royal. A cette fin, les intéressés n'ont qu'à se rendre à proximité du pavillon-restaurant du **lac Aux-Castors**.

A noter qu'une magnifique patinoire publique est également ouverte sur la surface glacée de ce lac en forme de trèfle.



Les glissoires sont prêtes pour le temps des Fêtes.

On skie....

Contrairement à Montréal, rares sont les villes qui peuvent offrir à leurs citoyens de belles pentes de ski alpin, en plein coeur de leur territoire!

Les Montréalais, de fait, ont libre accès à 7 pentes de ski, dont **4 sont munies de monte-pente**. Celles-ci se trouvent:

— au lac **Aux Castors**, sur la montagne;

— au parc **Ignace-Bourget**, 5925, av. de Montmagny, à Ville-Emard;

— au parc **des Hirondelles**, angle Fleury est et Sackville; à Ahuntsic;

— au parc **Cabrini** (Lacordaire), rue Bossuet, nord du boul. Rosemont.

Les 3 autres **pentés de ski** sont:

— au parc **Ahuntsic**, entre Lajeunesse et St-Hubert, sud de Fleury;

— au parc **Marquette**, 1550, rue des Carrières, à Rosemont;

— au parc **Joseph-Paré**, 6550, 43e Avenue, à Rosemont.

Par ailleurs, les amateurs de **ski de randonnée** peuvent utiliser une dizaine de belles pistes balisées, tandis que, pour les raquetteurs, s'étendent 9 grands espaces enneigés.

Les pistes de **ski de fond** se retrouvent:

— près du centre **Claude-Robillard**, angle Emile-Journault et St-Hubert;

— au parc **Maisonneuve**, dans l'ancien golf municipal, angle Viau et boul. Rosemont;

— au parc **Mont-Royal**, sur le sommet et des versants de la montagne;

— à l'île **Ste-Hélène**, ainsi qu'aux parcs **Jarry**, angle St-Laurent et FAillon; **Thomas-Chapais**, angle de Grosbois et Pierre-Bernard, et **Angrignon**, angle des boul. des Trinitaires et de la Vérendrye.

Quant aux amateurs de raquette, ils peuvent aisément se rendre au centre **Claude-Robillard**, à l'île **Ste-Hélène**, ainsi qu'aux parcs **Maisonneuve**, **Angrignon**, **Ahuntsic**, **Jarry**, **Mont-Royal**, **Thomas-Chapais** et **Ignace-Bourget**.

Dans la plupart des parcs où se pratiquent le ski et la raquette, il se trouve des facilités de se réchauffer, de se changer, de se restaurer, de pique-niquer. A différents endroits, il y a même des foyers, où la Ville fournit le bois, afin de permettre aux gens de se dégeler ou de faire griller des aliments, à proximité des tables de pique-nique.

Des cours

De plus, aux jeunes et aux adultes, le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal offre des cours d'initiation et de perfectionnement en ski alpin et en ski de fond. Ces leçons ont lieu en après-midi, en soirée ou en fin de semaine. Renseignements: 872-3455.

Pour la première fois, le Service municipal des sports et loisirs met en service, cet hiver, des

moniteurs spécialisés dans la pratique du ski. Ces moniteurs dispenseront gratuitement conseils et informations, pendant toute la saison hivernale, le samedi et le dimanche, aux endroits suivants:

— à l'île **Ste-Hélène**, au centre **Claude-Robillard**;

— dans les parcs **Angrignon**, **Mont-Royal**, **Maisonneuve**, **Ignace-Bourget**, **Cabrini**, **des Hirondelles**, **Marquette** et **Le Pélican** (2590, rue Masson).



Au chalet de la montagne.

On patine . . .

Dans les différents quartiers, le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal a aménagé, cet hiver, quelque 275 patinoires dans 150 endroits différents.

De ce nombre, au moins 140 patinoires sont ouvertes aux joueurs de hockey, tandis que 135 autres sont réservées aux amateurs de patinage libre.

Parmi ces dernières, on en compte 15 aménagées dans des parcs d'ornement, en suivant le tracé des sentiers. De plus, l'environnement se fait joyeux avec des lanternes accrochées aux arbres et une floraison de cônes illuminés, tandis qu'on y patine au son de la musique.

A noter que cet hiver, après quelques années d'absence, va revivre la patinoire du carré St-Louis, à la plus grande joie de la jeune population des environs.

Au parc Lafontaine, on a également ouvert le grand anneau de patinage sur la glace de l'étang sud.

Ajoutons aussi que la Ville possède cinq patinoires extérieures, à glace artificielle, soit aux parcs Lafontaine, Jarry, Lalanette, Benny et LeBer.

En outre, la Ville met au service des sportifs pas moins de 15 patinoires intérieures, à glace artificielle, réparties dans les différents secteurs. Ces patinoires servent au hockey, au ballon sur glace, au patinage artistique et au patinage libre.

Des sports pour tous les âges Comment passer l'hiver en ville

Textes de Dollard Morin
Photos d'Armand Troitier

Comme ils sont chanceux les Montréalais! Pas n'est besoin pour eux de franchir de longues distances, de faire de lourdes dépenses, de perdre du temps dans le transport, pour se recréer, se détendre et s'adonner aux activités de plein air.

Celles-ci leur sont offertes en pleine métropole, dans les limites de leur grande ville et gratuitement, par surcroît, sur la plan municipal! Le crédit doit en être rendu au Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal qui met à la disposition des citoyens de tous les âges et de tous les milieux, d'abondantes facilités de pratiquer les sports d'hiver.

En quelques minutes, à pied, en auto, par métro ou par autobus, les Montréalais ont l'avantage de se rendre sur l'un des sites spécialement aménagés pour les activités récréatives de la saison hivernale.

Pour tout renseignement, en tout temps, on n'a qu'à composer: 872-3455.

Agréable variété

Combien de Montréalais ignorent encore qu'ils ont à leur disposition pas moins de 275 patinoires, 7 pentes de ski, et une dizaine de pistes de ski de randonnée!

En plus de fréquenter leurs grands parcs, cet hiver, les Montréalais auront également la joie de pratiquer leurs sports préférés dans l'île Notre-Dame, à Terre des Hommes.

Que les Montréalais n'oublient pas que ces installations sportives leur appartiennent, qu'elles sont mises en place et entretenues avec le fruit des taxes qu'ils paient à la cité! En conséquence, il leur revient d'en profiter pleinement et d'en faire bénéficier leurs enfants.

Pour tous, ce sera source de joie et de santé, de dynamisme et d'épanouissement!

QUAND TOMBE LA MANNE, LES MONTRÉALAIS SORTENT!

La manne blanche qui est tombée sur Montréal le jour de Noël a sonné le véritable coup de départ des activités sportives extérieures.

Sur le Mont-Royal ainsi que dans les parcs où sont aménagées des pentes suffisamment raides, le ski alpin est à l'honneur. Les adeptes de la raquette et du ski de randonnée trouvent également dans les grands parcs de même que dans l'île Notre-Dame des sentiers aménagés à leur intention.

Les patineurs n'ont pas été oubliés puisque 135 patinoires, dont une quinzaine dites décoratives,

peuvent être fréquentées par ceux qui préfèrent la promenade sur deux lames.

Grand air

Les grands espaces du parc olympique offrent également la possibilité aux jeunes et moins jeunes de s'ébattre au grand air.

Depuis hier, les amateurs de toboggan qui sont avides d'émotions fortes peuvent s'élancer dans la grande glissoire qui a été cons-

truite sur les flancs de la piste de 400 mètres, à proximité du mât.

Cette glissoire, fabriquée à partir de 2.000 blocs de glace, comprend trois couloirs qui s'étendent sur une distance de 200 mètres. Quatre surveillants sont sur place continuellement et par mesure de sécurité, seuls les toboggans sont acceptés. Les tapis de matière plastique sont strictement défendus.

Du lundi au jeudi, la glissoire est ouverte de 16h à 21h, le vendredi, de 16h à 23h, le samedi, de 12h à 23h, et le dimanche, de 12h à 21h.

Le coût d'utilisation de la glissoire, pour toute une journée, est de un dollar pour les adultes et de 50 cents pour les enfants. On se procure les billets aux portes 3 et 4 du complexe des piscines.

En outre, pour la joie des plus petits, deux glissoires ont été construites tout près de la station de métro Viau, à l'arrière du centre sportif Maurice-Richard. Ces deux glissoires, qui sont tout de même de taille imposante, sont ouvertes continuellement, 24 heures par jour, mais la surveillance n'y est pas continue. Cette dernière activité est gratuite.



Photo MM — Robert Bertrand

Quelle direction emprunter,
avec toute cette foule?

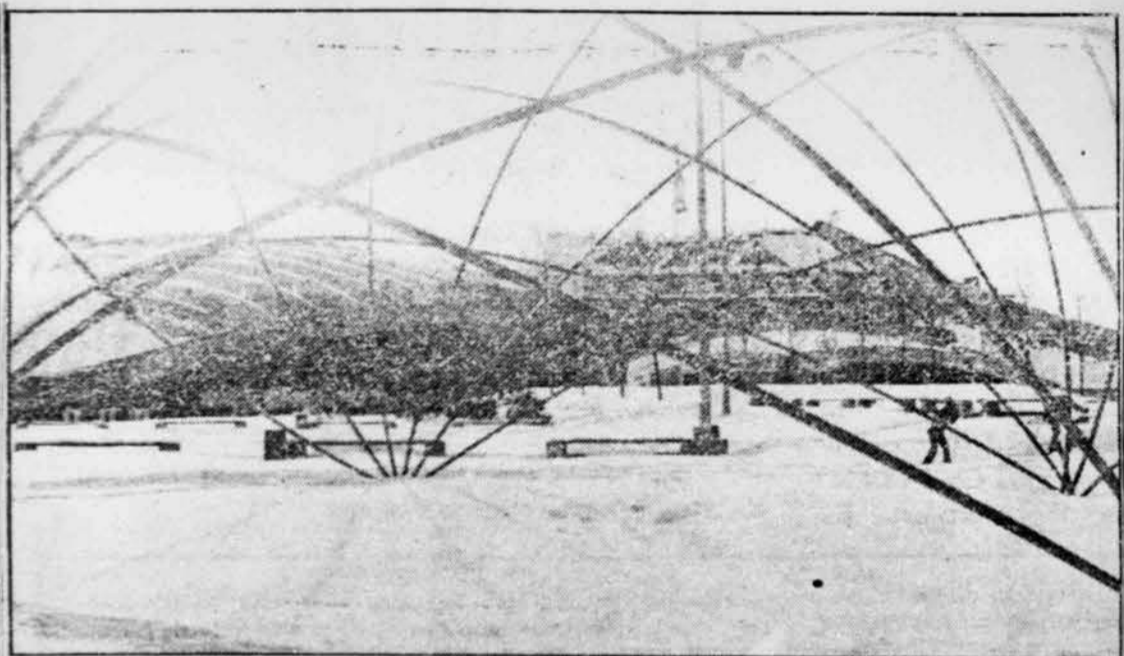


Photo MM — Robert Bertrand

Dégarnis de leurs toiles estivales, ces supports se transforment en hiver en sculptures qui taquent l'horizon glacé.



Photo MM — Robert Bertrand

Un parc olympique noir de monde, sur fond tout blanc.



Photo MM — Robert Bertrand

La manne blanche n'a pas manqué de transformer la rue Sherbrooke en rue de village, abondance de gens en plus.

MONTREAL-MATIN, MERCREDI 27 DÉCEMBRE 1978

**INFORMATION
MUNICIPALE**

par

NICOLE GAGNON-LAROCQUE



"Quand il neige sur mon pays,

On voit s'ébattre dans les rues

Les petits enfants réjouis..."
Extrait de "Quand il neige sur mon pays!"

Paroles de Albert Lozeau
Musique de Chs. - Emile Gadbois

Lorsqu'on pense à l'hiver de son enfance, on revoit ses joies enneigées, ses souvenirs inusités. Devenu adulte, l'hiver semble avoir changé... mais si peu lorsqu'on sait y retrouver cet effervescence d'activités que nous procure la neige. De même en est-il pour les jeunes d'aujourd'hui. C'est ainsi que je vous invite tous à profiter des loisirs d'hiver dans notre quartier et dans notre ville.

A l'échelle du quartier:

LES GRANDES ACTIVITÉS DU PARC JARRY: où on peut patiner faire du ski de fond, faire de la raquette, glisser sur les gradins du stade.
QUELQUES-UNES DES PATINOIRES DU QUARTIER VILLERAY: que nous pouvons retrouver au Patro Le Prévost, à l'école Jean-Talon, à l'école St-Alphonse, à l'école St-

Edouard, au Parc Nicolas-Tillemont, au Parc de Normanville, à l'aréna Villeray.

DES COURS DE SKI AU CENTRE-CLAUDE ROBILLARD organisés par le Service des sports et loisirs (information 872-3455) qui vous aideront à profiter de la piste de ski de randonnée balisée, entretenue et éclairée sur une distance de 800 mètres et dont le départ se fait sur la rue Emile-Journault face au Centre Claude-Robillard. (information 872-4637).

À l'échelle de la ville

EXCURSION A LA MONTAGNE: vous prenez le Métro jusqu'à la station Mont-Royal puis vous prenez l'autobus no. 11 jusqu'au LAC AUX CASTORS. Vous pourrez alors: patiner, glisser, faire du ski de fond, faire de la raquette et faire du ski alpin (avec monte-pente).

EXCURSION EN FORÊT: vous prenez le Métro jusqu'à la station Berri de Montigny puis vous reprenez le Métro en direction Angrignon jusqu'au PARC ANGRIGNON. Dans un décor féérique de lumières multicolores, vous pourrez: patiner, glisser et enfin explorer la forêt environnante où la majestueuse nature se révèle à vous. Enfin si la curiosité vous pique trop, vous pourrez découvrir le zoo sous verre et assister au spectacle des otaries qui a lieu à toutes les 90 minutes pour le prix de 75\$ pour les adultes et de .50\$ pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans.

EXCURSION DANS L'ILE: Vous prenez le Métro

jusqu'à la station Berri de Montigny, vous reprenez le Métro en direction Longueuil jusqu'à la station ILE STE-HELENE. Vous pourrez durant les fins de semaine faire une ballade en carriole comme dans le "bon vieux temps". Ainsi vous pourrez être transporter du Métro jusqu'au bassin d'aviron en traineau pour le coût de .50\$ par adulte et 25¢ par enfant et gratuitement si vous possédez votre Passeport pour Terre des

Hommes 1979 (que vous pouvez vous procurer au Caisses Pop au prix de \$2.00). Sur place vous pourrez faire du patinage sur cet immense bassin d'aviron, ou encore du ski de randonnée sur les dix pistes aménagées à cet effet dans L'ILE NOTRE-DAME.

EXCURSION DANS L'EST: Vous prenez le Métro jusqu'à la station

Berri de Montigny puis en direction Honoré-Beaugrand vous descendez à la station Pie IX. Quelle surprise vous aurez lorsque vous apercevrez cette glissoire vertigineuse qui s'offre à vous! On peut l'utiliser tous les jours de 4 à 9 heures P.M. et durant les vacances de midi à 9 heures P.M. et le tout se déroule sous la surveillance de gardiens de la Ville.

A l'exception des cours de ski et des frais décrits ci-haut, toutes les autres activités sont gratuites. Or la seule dépense à encourir c'est une dépense d'énergie et comme le dit le proverbe, "Plus on dépense de l'énergie plus on en a!" Alors dépoussiérons nos patins et allons jouer!
Joyeux Hiver!

Cours de jardinage au Jardin Botanique

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre, cette année encore, les cours si populaires intitulés "Jardinage potager" et "Jardinage ornemental".

Ces séries de cours s'adressent à tous ceux qui veulent améliorer la valeur de leur propriété ainsi que leurs connaissances horticoles tout en s'adonnant à l'une des plus belles formes du loisir.

La première série permet de découvrir la joie de récolter des légumes frais et plantureux, tout en luttant partiellement contre les effets de l'inflation.

La deuxième série traite de l'amélioration de l'aménagement paysager; des semis et repiquage d'annuelles; du bouturage de plantes populaire; de la taille des arbres, arbustes, haies, rosiers et conifères. En somme, de l'entretien d'un jardin.

Le coût de chacun de ces séries de six leçons est de \$20.00. Les cours sont composés d'une partie théorique et d'une partie pratique.

On peut s'inscrire dès maintenant à cette activité et obtenir de plus amples informations en composant 872-2173.

Les cours commenceront, en ce qui concerne le "Jardinage potager", les 5,6,7,8 et 9 février 1979. Pour le "Jardinage ornemental", ils débiteront les 12,13,14,15 et 16 février.

Bienvenue à tous ceux qui aiment la nature.

La Récréation municipale Plus de 10 millions de Montréalais y participent

Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal a récemment publié son 5e rapport annuel, soit celui de 1977-78. On sait que ce service municipal existe officiellement depuis le 17 mai 1971, sous la direction de **M. Yves Desmarais**.

Cette année, le rapport annuel de la Récréation municipale de Montréal est présenté dans une toilette neuve, joliment illustrée et conçue sous la direction artistique de **Raymond Labelle** et **Guy Pilon**. La rédaction et la coordination du document ont été réalisées par **Clément Séguin**. On y trouve un bilan des activités des Sports et Loisirs de Montréal, du 1er mai 1977 au 30 avril 1978.

Les chiffres nous révèlent que, dans ces deux secteurs, la fréquentation des citoyens montréalais s'est chiffrée à un grand total de 10,109,365 personnes.

A Claude-Robillard

Dans la division des loisirs, dirigée par le surintendant **Marcel Parent**, on a compté une fréquentation de 3,981,020 personnes, soit 2,622,828 dans les loisirs communautaires, 274,332 dans les loisirs socio-culturels et 1,083,332 aux 2,554 spectacles présentés à Terre des Hommes.

Dans la division des sports, que dirige le surintendant **Jean Emond**, la fréquentation aux activités sportives a atteint un total de 6,128,345 personnes, tandis qu'on y enregistrait 3,271,833 spectateurs aux différents événements sportifs. A noter qu'à lui seul, le centre Claude-Robillard accueille près de 30,000 personnes par semaine!

Pour ses activités récréatives, le Service des sports et loisirs a employé des locaux dans 140 installations différentes pour un total de 23,000 jours d'utilisation.

Au cours de 1977-78, à la suite de protocoles signés, ce service a ajouté à son réseau d'installations sportives (y compris celles de la CECM et du BEPGM, selon ententes déjà conclues): la patinoire intérieure et les 6 courts de tennis du collège Brébeuf, l'arène du collège Notre-Dame, les piscines du collège Marie-Victorin et du YMCA de l'avenue du Parc, ainsi que le bloc sportif du CEGEP du Vieux Montréal.

Dans l'exploitation de tous ces centres récréatifs, on a émis quelque 33,000 cartes de membres, soit une augmentation de 30 pour cent dans la participation du public en 1976-77.

Le budget

Pour 1977-78, le budget d'opération du Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal s'est chiffré à \$19,029,800, comparati-

vement à \$11,701,754 en 1974-75 et avec une augmentation de 25.2 pour cent sur le budget de 76-77.

D'autre part, le total des recettes du même service municipal a marqué \$2,166,429, provenant des abonnements aux bibliothèques, de la location d'arénas, de piscines et autres locaux, de l'admission aux événements sportifs et culturels, et autres.

Ainsi, la division de l'Astronomie et de la Zoologie a accueilli 1,198,206 visiteurs en 1977-78, avec des recettes de \$628,383, sous la direction du surintendant **Raymond Roth**.

A l'Aquarium, les dauphins ont fait, à eux seuls, la joie de 256,073 jeunes et adultes. Pour leur part, les animaux du «Jardin des Merveilles» ont vu pas moins de 424,152 visiteurs, qui ont versé \$177,717.

Au Planétarium, on a offert 7 spectacles en 1,339 représentations qui ont attiré 173,740 personnes, pour une somme globale de \$157,910.

Dans son personnel permanent et auxiliaire, la Récréation municipale a compté, en 77-78, quelque 1,423 employés et pas moins de 2,825 bénévoles, surtout dans le domaine sportif.

Des livres

Durant 284 jours d'ouverture en 1977-78, la Bibliothèque municipale de Montréal, dont **Jacques Panneton** est le conservateur, a accueilli 99,699 personnes. Quelque 8,627 abonnés ont emprunté un total de 122,345 livres, tandis que 62,419 personnes fouillaient de la documentation dans les salles de consultation.

La Bibliothèque centrale possède un inventaire de 1,210,457 livres. En outre, on en compte 345,738 dans ses 13 succursales d'adultes, où 19,155 usagers ont emprunté 449,159 volumes en 77-78. Par ailleurs, dans les 16 succursales pour enfants, on a enregistré 855,000 prêts de livres, durant la même période.

Ainsi, les Montréalais peuvent se rendre compte qu'en 1977-78, leur Service municipal des sports et loisirs a efficacement rempli son mandat qui est d'assurer «la coordination et l'exécution des politiques de la Ville en matières sportives, récréatives, culturelles ou autres relatives au loisir».

—Par ailleurs, on nous annonce que le lundi 22 janvier, à 20h, se fera le lancement du numéro spécial du bulletin de la Société d'animation du Jardin et de l'Institut botanique, consacré à «Saraguay, un parc naturel urbain».

Suivra une causerie de Gilles Lemieux, sur «la conservation: un problème d'éthique à l'interface de la sociologie et de la biologie». Cette conférence sera illustrée de diapositives. Le public y est invité (entrée libre).

Ce double événement prendra place à l'auditorium du Jardin botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke.

—D'autre part, la Société de Biologie de Montréal tiendra son assemblée générale annuelle, le mardi 30 janvier, à 19h 30, en la salle Z-220 de l'édifice principal de l'Université de Montréal.

Le programme y comportera aussi la projection d'un film illustrant les problèmes des déchets en milieu urbain. Un exposé et des commentaires y seront également donnés par Réjean Brosseau, ingénieur à la division de l'Assainissement de l'air, à la CUM.

Le service des sports et loisirs de la Ville de Montréal rappelle que rares sont les municipalités qui peuvent offrir autant pour le ski que Montréal. Il rappelle qu'il y a des pentes de ski au Lac-aux-Castors, ainsi que dans trois autres parcs, soit Ignace-Bourget, les Hirondelles et Cabrini. Trois autres pentes, mais celles-ci sans remonte-pente, sont situées aux parcs Ahuntsic, Marguerite et Joseph-Paré. Evidemment, la pente la plus originale a été aménagée dans les gradins du stade du parc Jarry. Pour les amateurs de ski de randonnée, il y a des pistes au centre sportif Claude-Robillard, au parc Maisonneuve l'ancien golf municipal, deux autres au parc Mont-Royal et une à l'île Ste-Hélène...

Pas nécessaire de se rendre dans les Laurentides pour pratiquer les sports d'hiver

Les plus sophistiqués préféreront les Laurentides pour le ski de randonnée, la raquette ou la glissade en toboggan, mais des milliers de Montréalais, au sens pratique, ont découvert les plaisirs d'hiver pas tellement loin de chez eux, gratuitement.

André Beauvais

On retrouve, à Montréal, une dizaine d'endroits où jeunes et moins jeunes peuvent pratiquer leur sport favori. Ainsi, la Ville de Montréal offre six endroits pour le ski de randonnée et la raquette: l'île Sainte-Hélène, le parc Maisonneuve, le parc Angrignon, le parc Thomas-Chapais, les terrains du centre Claude-Robillard et le parc du Mont-Royal.

D'autres magnifiques parcs se prêtent bien à ces exercices. Pour n'en nommer que trois, mentionnons le parc de l'île Notre-Dame, le parc Lafontaine et le parc Jarry.

Ceux qui préfèrent le patin sont servis à souhait avec les quelque 275 patinoires éparpillées sur tout le territoire de la ville dont la magnifique glace du parc Angrignon, sans oublier la patinoire du parc olympique. Dans ce cas, toutefois, les débuts furent plutôt pénibles à cause des pluies de la fin de semaine du Jour de l'An.

Parmi les endroits les plus fréquentés on retrouve le parc Maisonneuve et le parc olympique qui se voient de chaque côté de la rue Sherbrooke.

Le parc Maisonneuve est doté de magnifiques pistes pour ski de randonnée et raquette et ses belles pentes naturelles livrent la compétition aux glissoires du parc olympique. Soulignons que

la grande glissoire du parc olympique avait accueilli, avant la fin de semaine, environ 3,300 personnes.

La Féerie d'hiver

Pour la première fois cette année, la Féerie d'hiver du parc Angrignon sera prolongée d'un mois, soit jusqu'au Mardi gras, le 27 février. Les milliers d'adultes et d'enfants qui ont visité ce lieu d'émerveillement n'ont pas regretté le déplacement. C'est tout simplement fantastique.

Plongés dans un monde féérique, les visiteurs pénètrent dans un château et découvrent un moulin à vent, une fontaine lumineuse, une glissoire et une patinoire naturelle très grande. Le tout dans une féerie de lumière et de décorations.

La visite ne s'arrête pas là puisqu'on peut admirer la maison de Hansel et Gretel, celle des Nains et de Blanche-Neige ainsi qu'une chapelle québécoise et d'autres habitations d'un univers imaginaire. Le parc Angrignon offre aussi à sa clientèle les quartiers d'hiver des animaux qui feront l'émerveillement des plus petits. Cinq cents animaux vous attendent dont un éléphant et vous pouvez assister à un spectacle d'otaries à toutes les 90 minutes.

Que ce soit au parc Angrignon ou dans les autres centres municipaux de sports d'hiver, il n'y a pas de quoi s'ennuyer le soir ou la fin de semaine. Les employés du service des sports et loisirs de la Ville de Montréal se sont surpassés encore cette année pour que les Montréalais profitent pleinement de l'hiver et qu'ils en oublient les inconvénients inévitables.

Activités de plein air offertes par le Service des Sports et Loisirs de Montréal

A l'intérieur de Montréal même: sept pentes de ski alpin et dix pour le toboggan. Les Montréalais sont bien équipés en fait de pentes de ski alpin et de descentes de toboggan.

Elles sont assez rares les villes au monde qui peuvent offrir du ski alpin ou des pentes pour le toboggan, en plein coeur de leur territoire!

Et pourtant, c'est le cas de Montréal avec son Mont-Royal et quelques autres parcs. La pente de ski du Lac aux Castors est même dotée d'un remonte-pente, il en est ainsi pour trois autres parcs: Ignace-Bourget, des Hirondelles et Cabrini.

Les trois autres pentes se retrouvent aux parcs: Ahuntsic, Marquette et Joseph-Paré. Elles ne sont pas munies de remonte-pente.

Un versant de chacune de ces sept pentes est consacré au toboggan. De plus, on peut aussi s'adonner à cette activité aux parcs Le Pélican et Maisonneuve. La pente la plus originale a été aménagée dans les gradins du stade du Parc Jarry.

SKI DE RANDONNÉE ET RAQUETTE

Montréal offre à ses citoyens une dizaine de pistes de ski de randonnée et neuf grands espaces pour la raquette. Les pistes de ski de randonnée se retrouvent près du centre sportif Claude-Robillard; au parc Maisonneuve, à l'ancien golf et à l'ouest de la rue Viau; deux au parc Mont-Royal; une à l'île Ste-Hélène; une dans chacun des parcs suivants: Jarry, Thomas-Chapais et Angrignon. Un système de signalisation est mis en place et utilise des symboles standardisés pour toute la région.

Les amateurs de raquette peuvent se rendre au centre Claude-Robillard, à l'île Ste-Hélène ainsi qu'aux parcs

Maisonneuve, Angrignon, Ahuntsic, Jarry, Mont-Royal, Thomas-Chapais et Ignace-Bourget.

La plupart des endroits disposent de facilités pour se changer, se restaurer, pique-niquer ou simplement se réchuffer.

En divers endroits, principalement situés dans les grands parcs municipaux, la Ville a construit des foyers et fournit le bois de chauffage, à l'intention de ceux qui veulent se réchauffer ou faire griller quelque chose à déguster aux tables de pique-nique tout près.

DES COURS OU DES CONSEILS POUR LES AMATEURS DE SKI

Pour permettre aux jeunes et aux adultes de s'initier ou de perfectionner leur technique en ski alpin et en ski de fond, le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre diverses sessions de cours aux citoyens. Ces cours ont lieu en après-midi, en soirée ou au cours des week-ends.

Pour la première fois cette année, afin de répondre aux différentes questions qui peuvent se poser relativement à la pratique du ski, des moniteurs spécialisés seront disponibles pendant toute la saison dans les endroits suivants: à l'île Ste-Hélène, au centre Claude-Robillard, dans les parcs Angrignon, Mont-Royal, Maisonneuve, Ignace Bourget, Cabrini, des Hirondelles, Marquette et le Pélican. Les personnes qui désirent recevoir des conseils ou des informations pourront s'adresser à eux, les samedis et dimanches, sur les lieux mêmes de leur activité.

DES PATINOIRES POUR LE HOCKEY ET LE PATINAGE

Environ 275 patinoires sont mises à la disposition du public dans les différents quartiers de la ville. Elles sont réparties dans près de 150 endroits. Les joueurs de hockey ont au moins 140 patinoires à leur disposition; près de 135 autres patinoires sont réservées au simple patinage. Parmi ces dernières, 15 sont dites "décoratives" parce qu'elles sont aménagées dans des parcs d'ornement, suivent souvent le tracé de sentiers au lieu d'épouser la forme carrée ou rectangulaire traditionnelle, sont dotées de lanternes aux arbres et bordées de cônes lumineux, et enfin, permettent de patiner au son de la musique. A ce chapitre, la patinoire décorative du square St-Louis revivra cet hiver après quelques années d'absence.

Il faut aussi tenir compte que la ville possède en outre cinq patinoires à glace artificielle qui offrent l'avantage d'une saison plus longue. Elles sont situées dans les parcs Lafontaine, Jarry, Benny, Leber et Lalancette.

On peut bénéficier de l'éclairage et avoir accès aux locaux intérieurs rattachés à ces patinoires de 15h30 à 22h00, du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, le samedi, et de 12h00 à 18h00, le dimanche.

Au cours de la période du 23 décembre au 7 janvier, les patinoires seront ouvertes dès 9h00, du lundi au samedi.

PERIODE DE CARNAVAL

Généralement en février, les animateurs de centres récréatifs, en étroite collaboration avec les organismes locaux, organisent des carnivals de paroisse ou de quartier. Cette activité, qui dure au moins une semaine attire généralement une forte participation du public de tout âge.

UNE FÉERIE D'HIVER AU PARC ANGRIGNON

De la mi-décembre et, pour la première fois cette année, jusqu'au 27 février, le public peut se rendre au parc Angrignon pour y visiter gratuitement la "Féerie d'hiver" et même s'y intégrer au décor. Il est maintenant possible de s'y rendre en empruntant le métro. Cet événement, mis sur pied par le Service des Sports et Loisirs de Montréal, permet aux adultes autant qu'aux enfants de se plonger dans un monde féerique et merveilleux.

Après avoir suivi les décorations lumineuses, depuis l'angle des boulevards des Trinitaires et de la Vérendrye, ou, depuis la station de métro Angrignon, on se retrouve en face d'un château et, en y pénétrant, on accède à la Féerie d'hiver avec son Moulin à vent, sa Fontaine lumineuse, sa glissoire faite de glace et sa patinoire naturelle, deux fois plus grande que celle de l'an dernier. On peut aussi y admirer la maison de Hansel et Gretel, celle des Nains et de Blanche-Neige ainsi qu'une chapelle québécoise et d'autres habitations d'un univers imaginaire.

Ceux qui désirent en profiter pour visiter les Quartiers d'hiver des animaux, à l'intérieur de l'édifice adjacent, peuvent le faire pour la modique somme de 50 cents pour les jeunes de moins de 18 ans ou de 65 ans et plus de 75 cents pour les autres. On peut y voir quelque 500 animaux, dont un éléphant, des renards, un petit cougar, en plus d'assister à un spectacle d'otaries à toutes les 90 minutes. Un restaurant est aménagé à l'entrée, permettant aux visiteurs de la Féerie et des Quartiers d'hiver de se réchauffer et de se sustenter.

— Le service des Sports et Loisirs de Montréal offre au public la possibilité de pratiquer le **ski alpin** dans les limites mêmes de la ville. Les pentes du Lac aux Castors, des parcs Ignace-Bourget, des Hirondelles et Cabrini sont équipées de remonte-pentes. Trois autres parcs permettent la pratique du ski alpin: Ahuntsic, Marquette et Joseph-Paré. Un versant de chacune de ces sept pentes est consacré au toboggan. On peut également s'adonner à cette dernière activité aux parcs Le Pélican et Maisonneuve. La pente la plus originale a été aménagée dans les gradins du stade du parc Jarry.

Activités de plein air offertes aux montréalais

Montréal offre à ses citoyens une dizaine de pistes de ski de randonnée et neuf grands espaces pour la raquette. Heureusement, les Montréalais sont bien équipés aussi en fait de pentes de ski alpin et de descentes de toboggan.

Les pistes de ski de randonnée se retrouvent près du centre sportif Claude-Robillard; au parc Maisonneuve, à l'ancien golf et à l'ouest de la rue Viau; deux au parc Mont-Royal; une à l'île Ste-Hélène et une dans chacun des parcs suivants: Jarry, Thomas-Chapais et Angrignon.

Les amateurs de raquette peuvent se rendre au centre Claude-Robillard, à l'île Ste-Hélène ainsi qu'aux parcs Maisonneuve, Angrignon, Ahuntsic, Jarry, Mont-Royal, Thomas-Chapais et Ignace-Bourget.

La pente de ski du Lac

aux Castors est même dotée d'un remonte-pentes, il en est ainsi pour trois autres parcs: Ignace-Bourget, des Hirondelles et Cabrini. Les trois autres pentes se retrouvent aux parcs: Ahuntsic, Marquette et Joseph-Paré, mais elles ne sont pas munies de remonte-pentes.

Un versant de chacune de ses sept pentes est consacré au toboggan. De plus, on peut aussi s'adonner à cette activité aux parcs le Pélican et Maisonneuve. La pente la plus originale a été aménagée dans les gradins du stade du

parc Jarry.

La plupart des endroits disposent de facilités pour se changer, se restaurer, pique-niquer ou simplement se réchauffer. En divers endroits, principalement situés dans les grands parcs municipaux, la Ville a construit des foyers et fournit le bois de chauffage, à l'intention de ceux qui veulent se réchauffer ou faire griller quelque chose à déguster aux tables de pique-nique tout près.

Pour permettre aux jeunes et aux adultes de s'initier ou de perfectionner leur technique en ski alpin et en ski de fond, le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre diverses sessions de cours aux citoyens. Ces cours ont lieu

en après-midi, en soirée ou au cours des fins de semaines.

Pour la première fois cette année, afin de répondre aux différentes questions qui peuvent se poser relativement à la pratique du ski, des moniteurs spécialisés seront disponibles pendant toute la saison dans les endroits suivants: à l'île Ste-Hélène, au centre Claude-Robillard, dans les parcs Angrignon, Mont-Royal, Maisonneuve, Ignace-Bourget, Cabrini, des Hirondelles, Marquette et Le Pélican.

Les personnes qui désirent recevoir des conseils ou des informations pourront s'adresser à eux, les samedis et dimanches, sur les lieux même de leur activité.

MON ŒIL SUR MONTRÉAL

— Montréal offre à ses citoyens une dizaine de pistes de **ski de randonnée** et neuf grands espaces pour la **raquette**. Les pistes des kiderandonnées se trouvent près du centre Claude-Robillard; au parc Maisonneuve, à l'ancien golf et à l'ouest de la rue Viau; deux, au parc Mont-Royal; une à l'île Sainte-Hélène; une dans chacun des parcs suivants: Jarry, Thomas-Chapais et Angrignon. On peut pratiquer la raquette au centre Claude-Robillard, à l'île Sainte-Hélène ainsi qu'aux parcs Maisonneuve, Angrignon, Ahuntsic, Jarry, Mont-Royal, Thomas-Chapais et Ignace-Bourget. En divers endroits, principalement situés dans les grands parcs municipaux, la Ville a construit des foyers et fournit le bois de chauffage, à l'intention de ceux qui veulent se réchauffer ou faire griller quelque chose à déguster aux tables de pique-nique tout près.



VOTRE CONSEILLER VOUS ECRIT

par Claude Provost

COURS DE JARDINAGE

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal annonce qu'il reste encore quelques places disponibles relativement aux cours de "Jardinage potager" qui seront dispensés à compter des jeudi et vendredi, 8 et 9 février prochains, ainsi que pour les cours de "Jardinage printanier" qui débiteront les 15 et 16 février.

Ces cours, qui s'adressent à ceux qui veulent

améliorer ou acquérir des connaissances horticoles tout en s'adonnant à un loisir agréable, se donneront au Jardin botanique, à raison d'un soir à toutes les deux semaines, répartis en six leçons.

Le coût d'inscription est

de \$20.00 et comprend les matériaux nécessaires aux travaux pratiques.

On peut s'inscrire dès maintenant à cette activité et obtenir plus de renseignements en téléphonant à 872-2173 ou en se présentant au bureau 203 du Jardin botanique.

Cours de New-York disco hustle en collaboration avec la ville de Montréal

Vous connaissez ce rythme endiablé? Il y a quelques années, la naissance du disco a suscité l'intérêt des jeunes, et cette vague a éveillé les gens à une nouvelle conception de la danse. Pour répondre à une demande grandissante, la Ville de Montréal a instauré un nouveau cours de danse disco s'adressant aux adolescents, garçons et filles âgés de 12 à 17 ans. A partir du mois de février 1979, le centre de loisirs Liébert donnera la possibilité aux jeunes de l'est de Montréal, de suivre ce nouveau cours de "New-York Disco Hustle". Nous offrirons un programme complet comprenant des styles de danses en ligne et de danses en couple.

La période d'inscriptions aura lieu du lundi au vendredi, de 19:00 à 21:00 heu-

res, au centre Liébert. Les frais d'inscription sont de \$5.00 par personne et ils doivent être versés soit en chèque, soit en mandat-poste, fait au nom de la Ville de Montréal; malheureusement, nous n'acceptons pas d'argent comptant. Les cours débiteront vendredi le 2 février, entre 19:00 et 21:00 heures; ils auront lieu par la suite, tous les vendredis jusqu'au mois d'avril. Chaque cours est d'une durée d'une heure. Nous lançons l'invitation à tous les jeunes de 12 à 17 ans. Venez seul ou avec vos amis. Vous êtes bien bienvenus. Ne tardez pas les places sont limitées.

BALLET-JAZZ ET EXPRESSION CORPORELLE A LIEBERT

Le centre Liébert offre des cours de ballet-jazz et d'expression corporelle pour tous les âges. Le ballet-jazz s'adresse aux adolescentes âgées de 13 à 17 ans, tous les mardis soir de 19:00 à 20:30 heures; l'expression

corporelle s'adresse aux jeunes filles de 6 à 12 ans et aux dames (18 ans et plus). Pour les jeunes filles, l'activité aura lieu les jeudis entre 16:00 heures et 19:00 heures. La soirée des dames sera le mardi de 20:30 à 22:00 heures.

Vous pourrez vous mettre en forme, développer votre souplesse et votre sens du rythme, grâce à l'une ou l'autre de ces deux (2) activités. Si vous aimez la musique et si vous avez le goût de bouger, nous vous donnons rendez-vous au centre Liébert. Tous ces cours ont débuté le 29 janvier 1979. Ces activités sont entièrement gratuites. Bienvenue à tous!

L'équipe des animateurs.

Adresse:
(Ecole Ste-Louise-de-Marillac)
8100 rue de Marseille
(par la cour d'école)
Téléphone:
872-2039.

Cours de jardinage offert par la ville de Montréal

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal annonce qu'il reste encore quelques places disponibles aux cours de "Jardinage potager" qui commenceront les 8 et 9 février prochains. Les cours de "Jardinage printanier" débiteront les 15 et 16 février.

Ces cours, qui s'adressent à ceux qui veulent améliorer ou acquérir des connaissances horticoles tout en s'adonnant à un loisir agréable, se donneront au Jardin botanique, à raison d'un soir à toutes les deux semaines, répartis en six leçons.

Le coût d'inscription est

de \$20.00 et comprend les matériaux nécessaires aux travaux pratiques.

On peut s'inscrire dès maintenant à cette activité et obtenir plus de renseignements en téléphonant à 872-2173 ou en se présentant au bureau 203 du Jardin botanique.

INSCRIPTIONS AUX JARDINETS D'ECOLIERS

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal invite tous les jeunes, garçons et filles, de 10 à 17 ans, qui voudraient cultiver un jardin d'écolier au cours de l'été prochain, à venir s'inscrire les samedis 10, 17 et 24 février, entre 9 et 12 heures ou 13 et 15 heures, à l'un ou l'autre des trois endroits suivants: au Jardin botanique, 4101 Sherbrooke est (salle 135); au centre récréatif Saint-Isaac-Jo-gues, 9355 de Galinée; au centre récréatif Gadbois, 54 85 chemin de la Côte Saint-Paul. Cette inscription ne coûte que .75.

Cette activité qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de loisirs scientifiques pour la jeunesse, comporte des cours théoriques et pratiques de jardinage ainsi que d'autres activités connexes: visites, arts plastiques, identification des plantes, etc. Cependant, l'activité principale demeure, la culture d'un jardin bien à soi. C'est souvent l'occasion pour de jeunes citoyens de prendre un premier contact avec la nature et, bien sûr, ils peuvent récolter et rapporter chez eux les fruits produits par un loisir sain et éducatif.

Le premier choix va d'abord à ceux qui montrent le plus d'assiduité aux cours. Le jardin sera retiré à celui qui s'absente trop souvent. Cette année, trois semaines seront tolérées pour les vacances d'été. Ce délai expiré, le jardin sera remis à un autre.

City offers aquatic programs for all at West Hill pool

You don't have to head down south or even to one of Montreal's exclusive — and expensive — private clubs to enjoy the luxury of swimming under carefully controlled conditions during the winter months.

And whether your swimming is of the "splash-and-splash" variety or the championship level, the City of Montreal has something in your community for your tailored to fit your aquatic needs.

According to City of Montreal District Two Sports Supervisor Norm Trudeau, the city's new agreement with West Hill School has resulted in swimming programs for every age and ability, at prices no one will argue with.

Since reaching an agreement several months ago with the Protestant School Board of Greater Montreal to use their swimming facilities, the city has added a whole new program of aquatic sports, and Trudeau says that "we're ready and waiting to serve the community".

Beginning February 5 and extending for a 10 week period, the City of Montreal will offer a variety of aquatic programs at the West Hill High School pool for local residents every weekday from 6 to 10 p.m., and Saturdays from 9 a.m. to 5 p.m. Most programs will be completely free of charge, with a nominal charge for membership in some ventures.

Every Monday, Wednesday and Friday from 6 to 7:30 p.m., practices will be held for the community swim team. Cost to join is \$1.

Tuesdays and Thursdays from 6 to 6:45 p.m., the water polo team will meet, and the time from 6:45 to 7:30 p.m. on the same days will be used for synchronized swimming, with both free of charge.

Mondays to Fridays from 7:30 to 8:15 p.m., both adults and children may enjoy a free swim, while adults can also swim from 8:15 to the 10 p.m. closing time on the same days.

Those needing courses in swimming are advised that in-

struction in the "Initiation Degree I" program will be held from 8:30 to 9:30 p.m. Mondays and Thursdays, and courses in degrees Two, Three, Four and Five on Tuesdays at the same time.

Those with a bent towards practicing scuba diving or playing underwater hockey can do so from 8:30 to 10 p.m. on Friday nights.

Saturdays at the West Hill pool see a number of activities in operation. Children's courses in "Initiation Degrees 1 to 4" are from 9 a.m. to 12 noon, with the next hour open for reservations to special groups or teams. From 1 to

2:30 p.m. is free swimming for children and adults, while adults only swim from 2:30 to 5 p.m.

The pool is open right now to free swimming, with all listed courses beginning on February 5.

Some special programs, such as water polo, synchronized swimming and Saturday's "open" hour from noon to 1 p.m., should be reserved at least two days in advance. Number to call for reservations is 872-2042 between 2 and 10 p.m. from Monday to Friday.

Trudeau also advises that courses leading to the equivalent of Red Cross badges and competitions in which the best swimmers from across Montreal meet are available. Top swimmers are invited to join the "Cosmo" Club at Centre Claude Robillard, under the tutelage of world-renowned swimming coach Tom Johnson.

Swimming sessions for the physically handicapped are available Wednesday nights at 8:30 p.m. All hours are supervised by trained personnel, and workers are bilingual.

With the vast number of aquatic programs available, Trudeau recommends a call to his office to clarify details, and obtain any necessary further information. He may be reached for information at 872-2260, while general City of Montreal information is available by calling 872-3455.

"As yet, a lot of people don't seem to realize the pool is there for them to use," Trudeau says. "We hope they'll come and take advantage of all we have to offer."

Registrations also take place at the pool itself during the above hours. West Hill is located at the corner of Somerled and Draper Avenues, with pool and gym entry by the west entrance.

Une tournée des centres de plein air de Montréal

Une dizaine de conseillers municipaux ont effectué hier une tournée des «centres de plein air» que la ville de Montréal a aménagés depuis trois ans à l'intention de la population de la métropole.

Guidés par le coordonnateur de l'Embellissement, M. Paul-Emile Sauvageau, et les directeurs des services des Parcs et des Loisirs et Sports, les membres du Conseil municipal ont visité entre autres les parcs Maisonneuve, du Mont-Royal et Angrignon, et une couple d'espaces verts de quartiers qui disposent de pistes de ski et de toboggan et de patinoires.

Il ne s'agissait pas tellement, a expliqué le vice-président du Comité exécutif, M. Pierre Lorange, qui avait organisé la journée, de glorifier l'administration, que de faire prendre conscience aux gens de l'existence de ces équipements qui permettent de prati-

quer les sports d'hiver en famille en plein milieu de la ville.

La métropole dispose actuellement de près de 300 patinoires, dont une quinzaine «décoratives» et destinées plutôt à la promenade et au délassement qu'à la pratique de sports plus violents.

Elle compte aussi une douzaine de piste de ski de fond dont la longueur varie de moins d'un kilomètre à plus de quatre, et qui sont réparties aux quatre coins de la ville: trois sur les îles de Terre des Hommes, trois au parc Maisonneuve, deux à Angrignon et au Mont-Royal, et une chacun à Thomas-Chapais et au Centre Claude-Robillard.

Ajoutez à cela sept pentes de ski alpin modestes par leurs dimensions, mais d'accès facile, et quatre d'entre elles équipées de monte-pentes, une dizaine de glissades pour toboggan et autant d'espaces pour la raquette.



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Pour plusieurs conseillers, comme M. Fernand Joubert, du district 18, la visite des parcs a tourné en excursion familiale à la bonne franquette...

DEMAIN

Le Service des sports et loisirs de Montréal offre les services de moniteurs spécialisés pour répondre aux questions du public relativement à la pratique du ski. Ces moniteurs seront disponibles pendant toute la saison à l'île Sainte-Hélène, au centre Claude-Robillard, dans les parcs Angrignon, Mont-Royal, Maisonneuve, Ignace-Bourget, Cabrini, des Hirondelles, Marquette et Le Pélican. Les personnes désirant recevoir des conseils ou des informations pourront s'adresser à eux, les samedis et dimanches, sur les lieux mêmes de leur activité.

Au Jardin botanique

Cours sur la culture d'un potager

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, vous offre deux cours sur la culture du potager.

La première série aura lieu en la salle Léon-Provencher du Jardin botanique de Montréal et débutera le 22 février pour se poursuivre tous les jeudis suivants, jusqu'au 29 mars 1979.

La deuxième série aura lieu au même endroit et débutera le 23 février. Elle se poursuivra tous les vendredis suivants, les vendredis suivants, jusqu'au 30 mars 1979.

Le coût des six leçons est de \$10 pour les adultes de 18 ans et plus. Pour plus de renseignements composez 872-2173.

K... 242
1-2.0005

Stage en expression corporelle

Destiné à tous ceux qui sont susceptibles de travailler dans le secteur, un stage en expression corporelle a été organisé par le Service des Sports et Loisirs de Montréal.

peuvent intéresser les étudiants de disciplines semblables ou connexes.

Le stage se divise en deux parties et aura lieu à l'école Cherrier, 811 rue Cherrier. On peut s'inscrire du 19 au 23 février, en téléphonant à 872-3947, entre 10h et 21h. Il y aura des frais d'inscription.

En collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, ces cours sont désignés pour les enfants de 6 à 12 ans, aussi ils

2.0000

La culture d'un potager

Vous intéressez-vous à la culture d'un potager? Pour vous, il y aura des séries de cours offerts par le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

La première série aura lieu en la salle Léon-Provéncher du Jardin botanique de Montréal, et débutera le 22 février pour se poursuivre tous les jeudis suivants, jusqu'au 29 mars.

La deuxième série aura lieu au même endroit et débutera le 23 février. Elle se poursuivra tous les vendredis suivants, jusqu'au 30 mars.

Pour plus de renseignements, composez 872-2173.

Loisirs

• **Démonstration de ski par des aveugles**


Parce qu'ils ne peuvent participer aux activités sociales, culturelles et sportives organisées par la Ville de Montréal, les handicapés visuels possèdent leur propre organisation depuis 1970: le Centre métropolitain pour handicapés visuels (256-5222).

Reconnu par le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, et par le service régional des loisirs de Montréal, le Centre offre aux aveugles de multiples activités sociales. Un événement très spécial se déroulera d'ailleurs les 23, 24, et 25 février, à Sun Valley, où les handicapés visuels organiseront des journées de plein-air pour les membres.

Le 24, il y aura démonstration de ski alpin par des aveugles. Le Centre prévoit même des compétitions pour skieurs aveugles, au mois de mars.

Le Service des Sports et loisirs de Montréal offre aux adultes amateurs d'antiquités qui désirent restaurer ou réparer de vieux meubles, une série de cours pratiques leur permettant de connaître tous les secrets de l'art de la restauration. L'outillage et le matériel de base sont fournis et les participants peuvent même entreposer les meubles sur place. Inscription \$10.00.

Le Service des sports et loisirs
de Montréal offre maintenant
des cours de bricolage pour
adultes dans les centres suivants:
St-Damase, 7,645, 20e Avenue,
le lundi, de 19h à 22h; Al-
phonse-Desjardins, 6,755, 36e
Avenue, le jeudi, de 19h à 22h.
L'outillage de base est fourni
par la ville. Pour s'inscrire, il
suffit de se présenter à l'un ou
l'autre de ces deux endroits.



• Le service des Sports et Loisirs de Montréal offre aux adultes, amateurs d'antiquités, une série de cours pratiques qui leur permettra de restaurer ou de réparer de vieux meules. Ces cours se donnent le mercredi et le jeudi.

Décapage et restauration de vieux meubles

Le Service des sports et loisirs de Montréal offre aux adultes amateurs d'antiquités qui désirent restaurer ou réparer de vieux meubles, une série de cours pratiques leur permettant de connaître tous les secrets de l'art de la restauration. L'outillage et le matériel de base sont fournis et les participants peuvent même entreposer les meubles sur place.

Deux ateliers sont présentement ouverts, l'un au Centre St-André-Apôtre, 215 ouest, rue Prieur, le mercredi, de 19 à 22 heures; l'autre, au Centre St-François-de-Rosemont, 5560, 18e Avenue, le jeudi, toujours de 19 à 22 heures.

Pour participer, il suffit de se présenter à l'endroit de son choix. Le coût de l'inscription est de \$10 pour ceux qui habitent Montréal et de \$15 pour les autres. Seuls les chèques visés ou les mandats postaux seront acceptés.

Cours de bricolage

Avez-vous des problèmes de plomberie, d'électricité, d'isolation ou de chauffage? Voulez-vous réparer ou entretenir vos appareils ménagers? Le Service des sports et loisirs de Montréal vous fournit l'occasion d'apprendre de nombreux trucs qui feront de vous de parfaits bricoleurs.

L'outillage de base est fourni par la ville. Pour s'inscrire, il suffit de se présenter à l'un ou l'autre de ces endroits. Le coût d'inscription est de \$10 pour ceux qui habitent Montréal et de \$15 pour les autres. Seuls les chèques visés ou les mandats postaux seront acceptés.

Activités tout-petits

Il vous est possible d'inscrire votre petit de 3½ ans à 5 ans à l'animation des Tout-petits du Service des sports et loisirs de Montréal.

C'est une activité gratuite, d'une durée de deux heures par semaine, qui permet à l'enfant, par un programme récréatif axé sur le jeu et la libre expression, de pouvoir s'intégrer à un groupe.

Des places sont encore disponibles dans les endroits suivants:

St-André-Apôtre, 215 ouest, rue Prieur, 872-4610

La Visitation, 10591, rue Séguin, 872-4900

Notre-Dame-de-Grâce, 5311, chemin de la Côte-St-Antoine, 872-2643

Notre-Dame-des-Neiges, 5309, chemin de la Côte-des-Neiges, 872-2556

Notre-Dame-du-Bel-Amour, 7055, av. Jean-Bourdon, 872-4510

C.L.S.C. Rivière des Prairies, 7780 est, boul. Gouin, 648-1727.

Ateliers sur le théâtre

Le Service des sports et loisirs de Montréal, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux

loisirs et aux sports du Québec, offre cette année toute une série de stages touchant différents aspects de l'art du théâtre et de la production théâtrale.

Donnés sous forme d'ateliers, ces stages aborderont par exemple: le masque, les décors et costumes, l'improvisation, l'étude de personnages, etc. La série de cours se poursuivra jusqu'à la fin d'avril. Tous les intéressés, adolescents ou adultes, sont invités à y participer.

Pour s'inscrire à l'un ou l'autre de ces ateliers, il suffit de se rendre, dès maintenant, au Centre culturel Calixa-Lavallée, 3819 avenue Calixa-Lavallée, entre 14 et 17 heures ou 19 et 21 heures.

Tous les ateliers sont offerts gratuitement. Les personnes de 18 ans et plus devront cependant déboursier de minimes frais d'inscription.

Pour obtenir la liste complète des stages offerts ou pour de plus amples renseignements, il faut téléphoner à 872-3947 ou 872-3455.

ACTIVITES TOUT-PETITS

Il vous est possible d'inscrire votre petit de 3 ans ½ et 5 ans à l'animation des Tout-petits du Service des Sports et Loisirs de Montréal.

C'est une activité gratuite, d'une durée de deux heures par semaine, qui permet à l'enfant, par un programme récréatif axé sur le jeu et la libre expression, de pouvoir s'intégrer à un groupe.

Des places sont encore disponibles dans les en-

droits suivants:

St-André-Apôtre 215, rue Prieur ouest 872-4610.

La Visitation 10591, rue Séguin 872-4900.

Notre-Dame-de-Grâce 53 11, chemin de la Côte-St-Antoine 872-2643.

Notre-Dame-des-Neiges 5 309, chemin de la Côte-des-Neiges 872-2556.

Notre-Dame-du-Bel - A-mour 7055, ave. Jean-Bourdon 872-4510.

C.L.S.C. Rivière des Prairies 7780, bout. Gouin est

648-1727.

ATELIERS SUR LE THEATRE

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec, offre cette année toute une série de stages touchant différents aspects de l'art du théâtre et de la production théâtrale.

Donnés sous forme d'ateliers, ces stages aborderont par exemple: le masque, les décors et costumes, l'improvisation, l'étude de personnages, etc. La série de cours se poursuivra jusqu'à la fin d'avril. Tous les intéressés, adolescents ou adultes, sont invités à y participer.

Pour s'inscrire à l'un ou l'autre de ces ateliers, il suffit de se rendre, dès maintenant, au Centre culturel Calixa-Lavallée, 3819 avenue Calixa-Lavallée, entre 14 et 17 heures ou 19 et 21 heures.

Tous les ateliers sont offerts gratuitement. Les personnes de 18 ans et plus devront cependant déboursier de minimes frais d'inscription.

Pour obtenir la liste complète des stages offerts ou pour de plus amples renseignements, il faut téléphoner à 872-3947 ou 872-3455.

COURS DE BRICOLAGE MENAGER

Avez-vous des problèmes de plomberie, d'électricité, d'isolation ou de chauffage? Voulez-vous réparer ou entretenir vos appareils ménagers? Le Service des Sports et Loisirs de Montréal vous fournit l'occasion d'apprendre de nombreux trucs qui feront de vous de parfaits bricoleurs.

Des cours de bricolage ménager sont offerts aux adultes dans les centres suivants: - St-Damase 7645, 20e Avenue le lundi, de 19 à 22 heures; - Alphonse-Desjardins 6755, 36e Avenue le jeudi, de 19 à 22 heures.

L'outillage de base est fourni par la Ville. Pour s'inscrire il suffit de se présenter à l'un ou l'autre de ces endroits. Le coût d'inscription est de \$10 pour ceux qui habitent Montréal et de \$15 pour les autres. Seuls les chèques visés ou les mandats postaux seront acceptés.

DECAPAGE ET RESTAURATION DE VIEUX MEUBLES

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre aux adultes amateurs d'antiquités qui désirent restaurer ou réparer de vieux meubles, une série de cours pratiques leur permettant de connaître tous les secrets de l'art de la restauration. L'outillage et le matériel de base sont fournis et les participants peuvent même entreposer les meubles sur place.

Deux ateliers sont présentement ouverts, l'un au centre St-André-Apôtre, 215 rue Prieur ouest, le mercredi, de 19 à 22 heures; l'autre au centre St-François-de-Rosemont, 5560 18e Avenue, le jeudi, toujours de 19 à 22 heures.

Pour participer, il suffit de se présenter à l'endroit de son choix. Le coût de l'inscription est de \$10 pour ceux qui habitent Montréal et de \$15 pour les autres. Seuls les chèques visés ou les mandats postaux seront acceptés.

UN CONCERT GRATUIT A L'AUDITORIUM LE PLATEAU

Grâce à l'effort conjugué du Service des Sports et Loisirs de Montréal et du Conservatoire de Musique du Québec à Montréal, le public mélomane pourra bénéficier d'un concert symphonique gratuit présenté par l'orchestre du Conservatoire, le lundi 26 février prochain à 20 heures, à l'auditorium de l'école Le Plateau, 3700 avenue Calixa-Lavallée.

L'orchestre, dirigée par le réputé Otto Werner Muller, présentera l'Ouverture "Impressario" de Cimarosa, le deuxième Concerto pour violon de Wieniawsky, avec le concours du violoniste Raymond Thibodeau, et complètera le programme avec la Symphonie no 7 de Beethoven.

Le Conservatoire est une maison d'enseignement spécialisée dont le rôle est de former des musiciens professionnels et des gens de théâtre. C'est un établissement d'Etat régi par le ministère des Affaires culturelles. Son enseignement gratuit est dispensé à des élèves nantis de dons exceptionnels et de la volonté tenace de se soumettre à un enseignement intensif. Il a formé, à ce jour, la majorité des musiciens québécois faisant carrière, ici ou à l'étranger, comme concertistes dans les orchestres ou à l'opéra.

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, de par son implication exemplaire dans le domaine de la récréation des citoyens, souhaite que la population montréalaise profite pleinement de ces exercices pédagogiques et met son infrastructure et ses ressources, tant humaines que matérielles, au profit de la réalisation de ces concerts d'une qualité indiscutable.

Des activités pour tous les goûts au service des sports et loisirs de la ville de Montréal

Jusqu'au 18 mars 1979, le Service des Sports et Loisirs de Montréal présentera, au Centre d'Art du Mont-Royal, une exposition de tableaux à la fois riche et lourde de contrastes!

D'unepart, une occasion unique de voir les dessins originaux d'une Esquimaude - dessins qu'on ne voit toujours que sous la forme d'estampes imprimées à un grand nombre d'exemplaires - Malaya Akulukjuk, une artiste d'une génération qui s'en va. Elle est née à Bon Accord, en 1915. Elle a neuf enfants vivants. Un de ses fils est Jeetaloo, lui-même artiste. Elle a passé la majeure partie de sa vie à l'île Blacklead, un centre de pêche à la baleine. En dépit de ses obligations familiales, elle est une des artistes les plus prolifiques de la communauté. Elle excelle à donner forme à des légendes et à des coutumes qui pour nous sont ou incompréhensibles ou inconcevables: des chasseurs à tête de pingouin, des poissons munis d'ailes, des insectes sans origine connue, etc... Elle est l'un des derniers représentants de la grande tradition de l'art esquimau de la période classique. Cette collection appartient au sculpteur Stanley Lewis.

D'autre part, un membre toujours actif de l'épopée automatiste québécoise: Bernard Morisset, qui a été élève et ami de Paul-Émile Borduas, confrère de Jean-Paul Riopelle et de Marcel Bardeau. Peintre - avec Marcelle Ferron et quelques autres - toujours fidèle aux principes du "Refus global", il est également une autorité dans le design et le décor d'intérieur. Membre de plusieurs sociétés, il a exposé seul ou en groupe un grand nombre de fois. Né à Québec, il est devenu un personnage important du monde montréalais. Son art non-figuratif et averti jure avec l'imagerie mystique et naïve de Malaya Akulukjuk: le contraste n'en est que plus éloquent, révélateur et sujet à réflexion!

C'est donc une occasion unique qui s'offre à la population, au Centre d'Art du Mont-Royal, situé au sommet de la montagne à l'intersection de la voie Camilien-Houde et du chemin Remembrance. L'entrée est libre tous les jours, de 10.00 à 20.30 heures.

COURS SUR LA CULTURE D'UN POTAGER

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Sports, vous offre deux cours sur la culture d'un potager.

La première série aura lieu en la salle Léon Provencher du Jardin Botanique de Montréal et débutera le 22 février pour se poursuivre tous les jeudis suivants, jusqu'au 29 mars 1979.

La deuxième série aura lieu au même endroit et débutera le 23 février. Elle se poursuivra tous les vendredis suivants, jusqu'au 30 mars 1979.

Le coût des six leçons est de \$10. pour les adultes de 18 ans et plus.

STAGE EN EXPRESSION CORPORELLE

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal organise, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, un stage en expression corporelle destiné à tous ceux qui sont susceptibles de travailler dans ce secteur avec des enfants de 6 à 12 ans ou qui désirent se familiariser avec cette formule. Ces cours peuvent aussi intéresser les étudiants de disciplines semblables ou connexes.

Le stage se divise en deux parties et aura lieu à l'école Cherrier, 811 rue Cherrier, aux dates et aux heures suivantes:

1ère PARTIE:

Ateliers pratiques traitant de l'approche pédagogique et didactique de l'expression corporelle en milieu de loisir, des techniques d'animation, des exercices et jeux en expression corporelle.

26 février - de 19.00 à 21.00 heures

27, 28 février - de 19.00 à 23.00 heures

1er, 5, 6, 7, 8 mars - de 19.00 à 23.00 heures.

2ième PARTIE:

Ateliers pratiques traitant des techniques d'improvisation et de création pour les enfants; élaboration de thèmes.

26 mars - de 19.00 à 21.00 heures

27, 28, 29 mars - de 19.00 à 23.00 heures

2, 3, 4, 5 avril - de 19.00 à 23.00 heures.

Ce stage est subventionné par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

On peut s'inscrire du 19 au 23 février, en téléphonant à 872-3947, entre 10.00 et 21.00 heures. Un maximum de 20 personnes sera accepté. Frais d'inscription: \$10.

Pour plus de renseignements, composez: 872-2173.

Un concert gratuit à l'auditorium le Plateau

Grâce à l'effort conjugué du Service des Sports et Loisirs de Montréal et du Conservatoire de Musique du Québec à Montréal, le public mélomane pourra bénéficier d'un concert symphonique gratuit présenté par l'orchestre du Conservatoire, le lundi 26 février prochain à 20 heures, à l'auditorium de l'école Le Plateau, 3700 avenue Calixa-Lavallée.

L'orchestre, dirigé par le réputé Otto Werner Muller, présentera l'Ouverture "Impressario" de Cimarosa, le deuxième Concerto pour violon de Wieniawsky, avec le concours du violoniste Raymond Thibodeau, et complètera le programme avec le Symphonie no 7 de Beethoven.

Le Conservatoire est une maison d'enseignement spécialisée dont le rôle est de former des musiciens professionnels et des gens de théâtre. C'est un établissement d'Etat régi par le ministère des Affaires culturelles. Son enseignement gratuit est dispensé à des élèves nantis de dons exceptionnels et de la volonté tenace de se soumettre à un enseignement intensif. Il a formé, à ce jour, la majorité des musiciens québécois faisant carrière, ici ou à l'étranger, comme concertistes dans les orchestres ou à l'opéra.

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, de par son implication exemplaire dans le domaine de la récréation des citoyens souhaite que la population montréalaise profite pleinement de ces exercices pédagogiques et met son infrastructure et ses ressources, tant humaines que matérielles, au profit de la réalisation de ces concerts d'une qualité indiscutable.

Décapage et restauration de vieux meubles

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre aux adultes amateurs d'antiquités qui désirent restaurer ou réparer de vieux meubles, une série de cours pratiques leur permettant de connaître tous les secrets de l'art de la restauration. L'outillage et le matériel de base sont

fournis et les participants peuvent même entreposer les meubles sur place.

Deux ateliers sont présentement ouverts, l'un au centre St-André-Apôtre, 215 rue Prieur ouest, le mercredi, de 19 à 22 heures; l'autre au centre St-François - de - Rosemont, 5560 18e Avenue, le jeudi

toujours de 9 à 22 heures

Pour participer, il suffit de se présenter à l'endroit de son choix. Le coût de l'inscription est de \$10.00 pour ceux qui habitent Montréal et de \$15.00 pour les autres. Seuls les chèques visés ou les mandats postaux seront acceptés.

**Service des sports
et loisirs de Montréal**

À l'Aquarium de Montréal, La Ronde, Ile Ste-Hélène, Pavillon Alcan, ouvert du mardi au dimanche inclusivement. Cirque marin, spectacles, du mardi au vendredi, à 11h, 13h 30, 14h 30, 15h 30; le samedi, 13h 30, 14h 30, 15h 30 et 16h 30; le dimanche, 12h, 14h 30, 15h 30 et 16h 30. Renseignements, 872-4656. **Planétarium Dow,** 1000 ouest, rue St-Jacques, jusqu'au 25 février, «Eclipse 79. Du 28 février au 3 juin, «La planète voilée». Représentations, mardi et jeudi, 12h 15 et 21h 30; mercredi, 14h 15 et 21h 30; vendredi, 14h 15; samedi, 14h 15 et 16h 30; dimanche, 13h.

Le service des Sports et Loisirs de Montréal offre au public la possibilité de pratiquer le **ski alpin** dans les limites mêmes de la ville. Les pentes du Lac aux Castors, des parcs Ignace-Bourget, des Hirondelles et Cabrini sont équipées de remonte-pentes. Trois autres parcs permettent la pratique du ski alpin: Ahuntsic, Marquette et Joseph-Paré. Un versant de chacune de ces sept pentes est consacré au toboggan. On peut également s'adonner à cette dernière activité aux parcs Le Pélican et Maisonneuve. La pente la plus originale a été aménagée dans les gradins du stade du parc Jarry.

Montréal offre à ses citoyens une dizaine de pistes de **ski de randonnée** et neuf grands espaces pour la **raquette**. Les pistes de ski de randonnée se trouvent près du centre Claude-Robillard; au parc Maisonneuve, à l'ancien golf et à l'ouest de la rue Viau; deux, au parc Mont-Royal; une à l'île Sainte-Hélène; une dans chacun des parcs suivants: Jarry, Thomas-Chapais et Angrignon. On peut pratiquer la raquette au centre Claude-Robillard, à l'île Sainte-Hélène ainsi qu'aux parcs Maisonneuve, Angrignon, Ahuntsic; Jarry, Mont-Royal, Thomas-Chapais et Ignace-Bourget. En divers endroits, principalement situés dans les grands parcs municipaux, la Ville a construit des foyers et fournit le bois de chauffage, à l'intention de ceux qui veulent se réchauffer ou faire griller quelque chose à déguster aux tables de pique-nique tout près.

Amateurs d'antiquités.

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre aux adultes amateurs d'antiquités qui désirent restaurer ou réparer de vieux meubles, une série de cours pratiques leur permettant de connaître tous entreposer les meubles sur place. Deux ateliers sont présentement ouverts, l'un au centre Saint-André-Apôtre, 215 rue Prieur ouest, le mercredi de 19 à 22 heures; l'autre au centre Saint-François-de-Rosemont, 5560-18^e Avenue, le jeudi, toujours de 19 à 22 heures. Pour participer, il suffit de se présenter à l'endroit de son choix. Frais minimes d'inscription.

Le Service des sports et loisirs de Montréal annonce la tenue de trois ateliers différents concernant les marionnettes. Ces ateliers se tiendront au centre Pierre-Charbonneau. Pour inscription (\$10), prière de composer 872-3031 ou de vous rendre au centre, de 19h à 22h, du lundi au vendredi.

MON OÛIL SUR MONTRÉAL

Sports et loisirs au cours de mars

Voici un résumé des activités organisées pour le mois de mars par le Service des sports et loisirs de la ville de Montréal.

Aquarium de Montréal, La Ronde, Ile Ste-Hélène (nouveau numéro pour renseignements, 872-4656, Pavillon Alcan: ouvert du mardi au dimanche inclusivement. Cirque Marin: spectacles, du mardi au vendredi (11h, 13h30, 14h30 et 15h30); samedi (13h30, 14h30, 15h30 et 16h30); dimanche (12h 13h30, 14h30, 15h30 et 16h30).

Planetarium Dow, 1000 ouest, rue St-Jacques (nouveau numéro pour renseignements, 872-4210): Du 28 février au 3 juin, «La planète voilée». Représentations: mardi et jeudi (12h 15 et 21h 30); mercredi (4h 15 et 21h 30); vendredi (14h 15); samedi (14h 15 et 16h 30); dimanche (13h). Lundi, relâche. «Concert comique au laser» (renseignements 866-4848 ou 866-6859). Spectacles les vendredis, samedis et dimanches.

Quartiers d'hiver des animaux — Parc Angrignon. Ouvert les samedis, dimanches et fêtes, de 12 à 18 heures. Spectacles d'otaries plusieurs fois par jour.

Centre d'art du Mont-Royal, 1260, chemin Remembrance. Ouvert tous les jours, de 10 à 21 heures. Jusqu'au 18 mars: «Malaya», dessins esquimaux. Bernard Morrisset, peintures. Du 21 mars au 22 avril: «Monique Martet, peintures, André Couture, peintures». Jardin Botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, ouvert tous les jours de 9 à 18 heures.

LES PRODUITS CHIMIQUES ET LA POPULATION

La Société d'Horticulture et d'Ecologie du Nord de Montréal, en collaboration avec le Service des Sports et Loisirs de Montréal, tiendra sa réunion mensuelle, le mercredi 7 mars 1979, à 20 heures, au centre Ste-Odile, 12055, rue Dépatie.

Monsieur Léo Raynault, agronome, répondra aux questions: Comment utiliser les produits chimiques sans polluer l'environnement? Quels produits chimiques utiliser pour protéger les jardins et les fleurs contre les insectes nuisibles?

Monsieur Raynault est agronome spécialisé en entomologie et conseiller technique auprès de l'ACDI.

Le public est invité. L'entrée est libre. Information: 872-4064 de 15h⁰⁰ à 22h⁰⁰.

VOTRE CONSEILLER VOUS ECRIT
Par: CLAUDE PROVOST



Pour plus de renseignements, les personnes intéressées peuvent téléphoner à 872-3031.

Ateliers concernant les marionnettes

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, grâce à une subvention du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, annonce la tenue de trois ateliers différents concernant les marionnettes.

Un premier atelier portera sur la conception, la fabrication et la manipulation de marionnettes, tandis qu'un autre traitera de la préparation de décors et de maquillage devant servir aux spectacles de marionnettes. Enfin, un atelier abordera la présentation de spectacles de marionnettes fabriquées à partir de matériaux de récupération.

Il s'agit d'activités offertes gratuitement, cependant, ceux qui ont plus de 18 ans doivent verser de minimes frais d'inscriptions au montant de \$10. Ce paiement doit être fait par chèque visé ou mandat-poste, en se présentant au centre Pierre-Charbonneau, à compter d'aujourd'hui, du lundi au vendredi, entre 19 et 22 heures.

mardi le 6 mars 1979 - CENTRE-VILLE

6/5.0002

Ateliers concernant les marionnettes

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, grâce à une subvention du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, annonce la tenue de trois ateliers différents concernant les marionnettes.

Un premier atelier portera sur la conception, la fabrication et la manipulation de marionnettes, tandis qu'un autre traitera de la préparation de décors et de maquillage devant servir aux spectacles de marionnettes. Enfin, un atelier abordera la présentation de spectacles de marionnettes fabriquées à partir de matériaux de récupération.

Il s'agit d'activités offertes gratuitement, cependant, ceux qui ont plus de 18 ans doivent verser de minimes frais d'inscription au montant de \$10.00. Ce paiement doit être fait par chèque visé ou mandat-poste, en se présentant au centre Pierre-Charbonneau, à compter d'aujourd'hui, du lundi au vendredi, entre 19 et 22 heures.

Pour plus de renseignements, les personnes intéressées peuvent téléphoner à 872-3031.

Sports et loisirs au cours de mars

Voici un résumé des activités organisées pour le mois de mars par le Service des sports et loisirs de la ville de Montréal. **Aquarium de Montréal**, La Ronde, île Ste-Hélène (nouveau numéro pour renseignements, 872-4656). Pavillon Alcan: ouvert du mardi au dimanche inclusivement. Cirque Martin: spectacles, du mardi au vendredi (11h, 13h30, 14h30 et 15h30); samedi (13h30, 14h30, 15h30 et 16h30); dimanche (12h, 13h30, 14h30, 15h30 et 16h30).

Planetarium Dow, 1000 ouest, rue St-Jacques (nouveau numéro pour renseignements, 872-4210): au 3 juin, «La planète volée». Représentations: mardi et jeudi (12h15 et 21h30); mercredi (14h15 et 21h30); vendredi (14h15); samedi (14h15 et 16h30); dimanche (13h). Lundi, relâche. «Concert cormique au laser» (renseignements: 866-4848 ou 866-6859). Spectacles les vendredis, samedis et dimanches.

Quartiers d'hiver des animaux — Parc Angrignon. Ouvert les samedis, dimanches et fêtes, de 12 à 18 heures. Spectacles d'otaries plusieurs fois par jour.

Centre d'art du Mont-Royal, 1260, chemin Remembrance. Ouvert tous les jours, de 10 à 21 heures. Jusqu'au 18 mars: «Malaya», dessins esquimaux. Bernard Morrisset, peintures. Du 21 mars au 22 avril: «Monique Martet, peintures, André Couture, peintures», Jardin Botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, ouvert tous les jours de 9 à 18 heures.

Stage de baseball pour arbitres

Le service des sports et loisirs de Montréal, invite tous les arbitres de baseball, balle-molle, à participer à des stages niveau 1-2 qui seront dispensés gratuitement. Ces stages seront sous la direction de moniteurs spécialisés.

À l'aube d'une nouvelle saison de baseball, il fait bon de se renouveler la mémoire et de bien se préparer afin de connaître une bonne campagne. Comme les joueurs, les arbitres

ont eux aussi besoin de se mettre en forme et de retrouver tout leur moyens.

Toutes les personnes intéressées à arbitrer les joutes de baseball mineur, la balle-molle, la balle-lente sont priées de communiquer avec, le représentant des arbitres, Roméo Paquette Tél.: 767-3705 ou 872-2364. Ce stage est offert gratuitement pour les anciens arbitres, ainsi que pour tout ceux qui voudraient le devenir. Une invitation toute spé-

cial est lancée aux anciens joueurs midget et junior. Vous avez critiqué durant plusieurs années le travail des officiels, et bien maintenant, venez remplir vous-même ce poste et vivre une expérience fort enrichissante. Vous aiderez grandement la cause du sport amateur.

Pour ce qui est des dates au stage et de l'endroit, appeler, Roméo Paquette, Tél.: 767-3705 - 872-2364.

Roméo Paquette

Cours de tennis pour adultes

La Division des Sports de la ville de Montréal organisera cette année des cours de tennis pour adultes. Ces leçons seront dispensées par des instructeurs fort compétents au parc St-Jean de Matha.

Il y aura deux sessions distinctes soit du 7 au 24 mai et une deuxième du 4 au 21 juin. Les cours sont d'une durée de neuf (9) heures à raison d'une heure et demi par leçon et de deux (2) leçons par semaine pendant 3 semaines.

Vous pouvez choisir les lundis et mercredis ou encore les mardis et jeudis selon vos activités personnelles et vos temps libres. Les heures seront de 19:00 à 20:30 heures ou encore de 20:30 à 22:00 heures.

Si vous êtes intéressés, il suffit de vous présenter au bureau du gerant des sports 5485 Chemin Côte St-Paul du mardi au vendredi de 15:00 à 21:30 heures.

Les dates limites pour

l'inscription pour le premier stage: le 26 avril, et pour le second cours: le 24 mai. Il en coûtera seulement \$10.00 pour les adultes et une occasion rêvée pour vous, adeptes du tennis, d'améliorer votre technique. Il y aura évidemment plusieurs programmes tels que Initiation 1 et Initiation 2 et perfectionnement.

Alors qu'en dites-vous? On se retrouve au parc St-Jean-de-Matha bien entendu après s'être inscrit au centre Gadbois, d'accord?

Montreal promotes winter sports

Montreal Parks



by Eileen Goodman

Probably the most popular of Montreal's 15 Public Works Departments is the one dealing with public parks. This appeals to residents of all ages and contributes greatly to their health and quality of life.

The Public Parks Department comprises two divisions that operate independently: installation and maintenance, called "Service des parcs" and the organization of sports and leisure programs, "Service des sports et loisirs."

The former division is also involved with the Botanical Gardens which provides greenery for the whole city of Montreal. This includes tree-planting, flower beds and shrub rows, the landscaping for Man and His World and the decoration of municipal buildings and offices.

In addition, it will organize the 1980 International Floral Festival. Two sites will be used for this event, the Olympic Park's Velodrome for the indoor show, May 17 to 29, and Ile Notre-Dame for the outdoor show, May 31 to Sept. 1.

The estimated cost for the Festival, \$7 million, will be financed by the Quebec Ministry of Agriculture and Montreal will spend \$600,000 on its organization.

About 7.8% of Montreal's total area of 43,773 acres represent parks of which there are now 449. Of these, 341 are serviced. At present the Parks Department employs a staff of

1,500. The estimated total budget for 1979 will be approximately \$25 million, although this amount is yet to be approved by the City Council.

Unfortunately, Montreal's parks are not immune from the problem that is more prevalent in North America than in European countries, that is littering and vandalism. Jean de Laplante, the department's information officer, told Civic Public Works that every Monday morning, or the day after a long weekend, a crew of maintenance men must be sent out to pick up the scattered rubbish.

In addition to ignoring trash containers, always a few park-users cause a certain amount of vandalism annually in broken glass windows and lights. This would not be tolerated, for example, in Western Germany where the Bavarian Nature Conservation Law for the protection of the quality of the landscape is observed strictly. It is an offence to pick even a wildflower in any of Bavaria's 700 landscape conservation areas.

"We have tried many methods to control such actions but without success," Mr. de Laplante said. "Fines for littering could be imposed but the cost of enforcing such measures would be impractical." He noted, however, that visitors to the Botanical Gardens seem to be a gentler breed as they show much more respect for the surroundings.

From its early history, it must be

admitted that Nature lent a generous hand in shaping the basic resources for Montreal's exceptional park environment. Not only is the city on an Island in the broad St. Lawrence River but it is also favored with another impressive physical feature, namely its centrally located 750-foot high Mount Royal that provides a 500-acre wooded park.

When the extension of the west-east Metro line was completed in preparation for the Montreal 1976 Summer Olympic Games, the city parks became more accessible to all its residents than ever before.

A run-down of outdoor winter sports facilities alone show 273 skating rinks scattered throughout 158 parks, without including the large circuits on Ile Notre-Dame on the Man and His World site and the new Olympic Park which is a part of the Maisonneuve Park.

Fifteen of the skating rinks come under the description of "decorative." These are set up in ornamental parks that follow a winding path instead of the conventional square or rectangular shape.

Rinks are bordered by luminous cones and colorful lanterns hang on surrounding trees. Music is piped in for added effect.

Of the 12 cross-country ski trails there are two on Ile Notre-Dame, one on Ile St. Hélène, two on Mount Royal, three on Maisonneuve and one each on Thomas Chapais and the

Centre Claude Robillard.

Four of the seven Alpine ski slopes operate tows: Beaver Lake on Mount Royal, Ignace Bourget, des Hirondelles and Cabrini parks. Two of the smaller slopes, des Hirondelles, called after Cote des Hirondelles where swallows once abounded, and Ahuntsic were originally mounds. Their heights were recently increased by the addition of excavated earth.

Ten parks provide toboggan slides: Beaver Lake, Cabrini, Joseph Paré, Jarry, Ignace Bourget, Ahuntsic, Le Pélican, des Hirondelles, Marquette and Maisonneuve.

Jarry, a metropolitan park on St. Lawrence Boulevard East, was formerly the location of the Expos' stadium before the new one was built for the 1976 Montreal Olympic Games.

Among the ten snow-shoeing areas, Mount Royal and Maisonneuve Parks operate the largest. The others are at Angrignon, Thomas Chapais, Centre Claude Robillard, Ile Ste. Hélène, Ile Notre-Dame, Ahuntsic and Ignace Bourget Parks.

An annual attraction for children is a visit to the Winter Wonderland at Angrignon in the west end of the Island. In addition to a well planned

child-sized village with small houses, a windmill and a turreted castle, it offers a decorative skating rink and a toboggan slide.

During the winter an additional attraction at Angrignon is a visit to the winter quarters of the Lafontaine Park zoo animals. In the spring they return to the "Garden of Wonders."

Most of the city's winter outdoor recreation areas are furnished with changing and warm-up facilities, along with picnic grounds equipped with outdoor grilles. Here one may build a fire for warmth or to cook a snack that can be eaten at nearby picnic tables.

Montreal's four major park centres are Mount Royal, Maisonneuve, Lafontaine and the two islands, Ile Notre-Dame and Ile Ste. Hélène.

Mount Royal, with its population of 62,146 trees some with a 40-inch diameter trunk, remains as much a forest as it was when Jacques Cartier planted a cross on its summit in 1535. It became a public park in 1876 and celebrated its centenary the year Montreal held its Summer Olympic Games. A magnificent view of the city can be obtained from the two lookouts.

Maisonneuve Park, once the site of the municipal golf course, is located in the east end of the city. It houses the famous Botanical Gardens and recently added the Olympic Park with its Maisonneuve Sports Centre, the Maurice Richard Arena, the ultra modern stadium and velodrome. The Maisonneuve Park chalet was built in Expo year 1976.

Lafontaine Park on Sherbrooke Street east serves a densely populated francophone section of Montreal. It is well serviced with facilities for winter and summer sports, as well as cultural activities. The Garden of Wonders, designed especially for children, features some 300 animals in a storybook setting. Other summer attractions are the illuminated fountain and a ride on the winding lagoon by a miniature steamer or a rented row boat.

Convenient to downtown Montreal is the Man and His World site, with its twin man-made islands, Ile Notre-Dame and Ile Ste. Hélène. In winter this park not only offers a full range of outdoor sports but it gives visitors the opportunity as well to make a tour of the Man and His World theme and national pavilions by a horse-drawn calèche. ■



Umpires clinic concludes

Although tonight marks the final evening of a three-part session, there's still time for prospective umpires to enroll in a City of Montreal sponsored umpires' clinic.

The clinic, which began Monday night, concludes tonight at Westhill High

School, located at 5851 Somerled Avenue. Entrance is by the Royal Avenue door.

Anyone interested in becoming an umpire this summer is urged to attend the session.

For further information on umpiring, contact District Two Officiating Supervisor Gerry Dubuc at 872-2047.

•••
Il y aura des régates cet
été sur le lac des Castors,
au coeur du Mont-Royal. En
effet le service de loisirs
et sports de la ville de Mont-
réal organisera, toutes les
fins de semaines, des réga-
tes silencieuses, pour ba-
teaux miniatures. Les ama-
teurs sont priés de s'inscri-
re au plus vite.
•••

Dès la mi-avril

Montréal aura ses Jeux!

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal a offert, au cours de l'année 1978-79 un programme d'activités sportives comprenant une quarantaine de disciplines, dispensées par des instructeurs spécialisés dans près de 170 centres municipaux. Durant cette période, plus de six millions d'individus ont fréquenté les installations sportives de la ville de Montréal.

Afin de souligner la clôture des activités de l'année, la Division des Sports a décidé, l'an dernier, d'instaurer les Jeux de Montréal. La formule retenue est celle d'une compétition inter-districts axée principalement sur la participation.

Les finales de la deuxième édition des Jeux de Montréal auront lieu les 20, 21, 22 et 27, 28, 29 avril. Ce grand événement, qui se dérou-

lera au centre Claude Robillard, connaîtra cette année un essor considérable sur le plan de la participation; le nombre total de participants se situe environ à 5,000 comparativement à 3,000 en 1978, qui se disputeront les épreuves finales dans 21 disciplines.

Les porte-couleurs des huit districts mettront tout en oeuvre pour mériter le drapeau des Jeux et la Coupe Jean Dupire, emblème de suprématie. L'an dernier, le district # 8, qui regroupe les quartiers Villeray, Crémazie et Parc Extension, avait accumulé le plus grand nombre de points au classement dans l'ensemble des disciplines pour ainsi rafler le titre.

Ces compétitions, dont l'entrée est gratuite, seront sous la présidence d'honneur de Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la ville de Montréal.

Disciplines inscrites

La sélection des 21 disciplines a été effectuée afin d'assurer la représentativité de chaque district. Ainsi, l'athlétisme, le badminton, le ballon-panier, la boxe, l'escrime, la gymnastique, le handball, l'haltérophilie, le hockey, le judo, le kayak, la lutte, la nage synchronisée, la natation, le patinage artistique, le patinage de vitesse, le plongeon, le soccer, le tennis de table, le tir à l'arc et le ballon-volant seront au programme.

Sites des Jeux

Pour la tenue de ces Jeux, la ville de Montréal utilisera quelques-unes de ces installations sportives les plus prestigieuses: les centres Claude Robillard, Etienne Desmarreau et Pierre Charbonneau ainsi que les amphithéâtres Mont-Royal et St-Donat.

Le centre Claude Robillard sera toutefois le siège principal de ces compétitions; les cérémonies d'ouverture et de clôture s'y dérouleront. La cérémonie d'ouverture, animée par Serge Arsenault de Radio-Canada, se déroulera le 21 avril, dans la salle Omnisports, à compter de 14h00. La tombée du rideau se fera le 29 avril à 13h30 alors que seront remis le drapeau des Jeux de Montréal 1979 et la coupe Jean Dupire.



(Photo --"Métro Matin" -- John Taylor)

Claude Ferragne, Jean Emond, surintendant des Sports de la ville de Montréal, Yvon Lamarre, président honoraire des Jeux, Mlle Justine Sentenne, membre du comité exécutif, et Bernard Hurtubise, directeur-adjoint au Service des Sports et Loisirs de la ville de Montréal, ont posé solennellement devant la Coupe Jean Dupire, emblème des Jeux de Montréal 1979.

Des Jeux de Montréal axés sur la participation

Les jeunes sportifs montrealais ont bien hâte aux deux dernières fins de semaine d'avril.

Pourquoi? Parce que ce sera la deuxième édition des Jeux de Montréal, une compétition inter-districts axée principalement sur la participation.

ge de vitesse, plongeon, soccer, tennis de table, tir à l'arc et volley-ball.

Le district gagnant méritera le drapeau des Jeux et la coupe Jean-Dupire.

Système de pointage
Les Jeux de Montréal

Texte: Pierre DUROCHER

Précisons tout de suite qu'il n'y aura pas de grands noms du sport amateur à ces jeux; seulement des jeunes en qui tous les espoirs sont permis.

«Ces Jeux de Montréal visent les sportifs qui n'ont pas l'occasion de faire de la compétition, a indiqué Jean Emond, le surintendant des sports à la Ville de Montréal. Il faut leur donner la piqure. Aucun athlète affilié à un club ne peut prendre part aux Jeux. Ils sont réservés à la masse et cela nous oblige d'aller chercher des jeunes à chaque année.»

Emond devait poursuivre: «Vous devriez voir nos jeunes comme ils ont hâte aux Jeux de Montréal. Il s'agit d'un excellent moyen de sensibilisation.»

Le nombre total de participants se situe aux environs de 15,000 dont 5,000, comparativement à 3,000 l'an dernier, seront impliqués dans les finales des 21 disciplines.

Les cérémonies d'ouverture auront lieu le 20 avril et les compétitions se poursuivront les 21, 22, 27, 28 et 29 avril. Le centre Claude-Robillard sera le site principal des Jeux mais il y aura aussi des compétitions aux centres Pierre-Charbonneau et Etienne-Desmarteau, ainsi qu'aux arènes St-Donat et Mont-Royal.

Les 21 disciplines sportives à l'affiche sont: athlétisme, badminton, basket-ball, boxe, escrime, gymnastique, hand-ball, haltérophilie, hockey, judo, kayak, lutte, nage synchronisée, natation, patinage artistique, patina-

étant un événement pour la masse, les organisateurs ont élaboré un système de pointage dont l'accent est mis davantage sur la participation que sur la performance des athlètes, sans pour autant négliger ce dernier aspect.

En ce qui concerne les points alloués à la participation, ils seront octroyés au prorata, selon les normes établies par le nombre maximum de participants admissibles par district dans chaque discipline.

«L'an dernier, c'est le nombre de points accordés à la participation qui avait fait la différence. C'est finalement le district numéro 8,

regroupant les quartiers Villeray, Crémazie et Parc Extension, qui avait eu le meilleur sur le district numéro 4,» a fait remarquer Jean Emond.

Un peu de tout

L'ancien sauteur en hauteur Claude Ferragne assistait à la conférence de nouvelles, hier midi, au Centre Claude-Robillard. L'ami Claude donnera une démonstration de ses talents lors des cérémonies de clôture des Jeux de Montréal le 29 avril. «Je pense bien être capable de sauter sept pieds deux pouces,» a-t-il lancé.

Les premiers Jeux de Montréal avaient été couronnés d'un franc succès et Jean Emond entrevoit la deuxième édition avec beaucoup d'optimisme.

Ferragne a aussi mentionné que son beau-frère Robert Forget avait l'intention d'entreprendre une carrière dans la boxe!



Jean Emond, Gilles Gauthier et Bernard Hurtubise débordent d'optimisme en vue de la seconde édition des Jeux de Montréal, qui se tiendront durant les fins de semaine des 20, 21, 22 et 27, 28 et 29 avril.

Photo Le Journal, Alfred LANCOT

1-2-0306
D

Le Service des sports et loisirs de Montréal, en collaboration avec l'Association régionale de baseball de Montréal, vous propose des **stages pour arbitres de baseball et de balle molle**, dispensés gratuitement par des moniteurs spécialisés. Pour renseignements: 872-4340 ou 872-3455.

Le Service des sports et loisirs de Montréal organise, en collaboration avec l'Association régionale de baseball de Montréal, des stages gratuits pour les entraîneurs de baseball. Des moniteurs spécialisés assureront la direction de ces stages, qui se dérouleront dans dix centres et écoles de Montréal. Pour inscription: Roland Bleau, 872-4340.

Le sud-ouest présent aux jeux de Montréal

(R.M.) Plus de 500 jeunes de notre district ont participé en fin de semaine dernière à la première tranche des jeux de Montréal qui doivent se terminer dimanche prochain, le 29 avril, à 13h30, au Centre Claude-Robillard, où l'on remettra la coupe

Jean-Dupire et le drapeau des Jeux de Montréal 1979 au district qui sera déclaré vainqueur.

Avec comme mot d'ordre, la participation, ces jeux, sous la présidence d'honneur du président du comité exécutif de la ville de Montréal M. Yvon La-

marre, entreprennent cette année leur deuxième saison et déjà les responsables du sport pour notre district sont confiants quant à la position que nous occuperons au classement.

Nous publierons d'ailleurs dans l'édition du 1er mai, soit immédiatement après la finale, le classement des jeunes de chez nous dans les diverses disciplines auxquelles ils auront participé.



Organisé conjointement par les deux divisions du service des Sports et des Loisirs de la Ville de Montréal, les Jeux de Montréal entreprennent, cette année, leur deuxième saison. Dans l'ordre habituel: M. Marcel Parent, surintendant de la division des Loisirs, Mme Nicole Vandendaele, animateur de district à cette même section. M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif et patron d'honneur des Jeux de Montréal, M. Yves Chabot, gérant des sports du district #1, et M. Jean Emond, surintendant de la division des Sports au département des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal.

(Photo L.V.P. Réjean Meloche)

EN COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION REGIONALE DE BASEBALL DE MONTREAL

Des écoles et des stages de baseball à la ville de Montréal

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec l'Association régionale de baseball de Montréal et monsieur Ron Piché des Expos de Montréal, organise, dans cinq parcs différents, des écoles de baseball pour les jeunes joueurs de 8 à 20 ans. Ces stages sont dispensés gratuitement et l'inscription se fera sur les lieux même de l'activité. A noter que ces cours auront lieu si l'état des terrains le permet. En cas de pluie, ils seront annulés.

Les cours des catégories moustique et pee-wee seront dispensés, de 9 heures à midi, et ceux des catégories bantam, midget ainsi que junior, de 13 à 16 heures, dans les parcs et aux dates suivantes.

Stade du parc Jarry
7800, boul. St-Laurent
21 et 28 avril 1979
Parc LaFontaine (terrain no. 1)
3819, avenue Calixa-Laval-lée.
5 mai 1979
Parc Beaubien (terrain no. 1)
6333, 43e avenue
19 mai 1979
Parc Gadbois
5485, chemin de la Côte-St-Paul
19 mai 1979

STAGES EN BASEBALL POUR ENTRAINEURS

Des stages gratuits, de niveaux 1,2,3 et 4, seront donnés pour les entraîneurs en baseball. Des moniteurs

spécialisés en assurent la direction. L'inscription se fera sur les lieux mêmes de l'activité. Les cours seront dispensés, selon l'horaire indiqué, dans les endroits suivants:

NIVEAUX 1 & 2

Polyvalente Père-Marquette
6030, rue de Bellechasse
2 avril 1979
de 19h00 à 23h00
Ecole J.-F. - Perrault
7450, rue François-Perrault
2 avril 1979
de 19h00 à 23h00
Polyvalente William-Hingston
415, rue St-Roch
2 avril 1979
de 19h00 à 23h00
Polyvalente Edouard-Montpetit
6200, avenue Pierre-de-Coubertin
3 avril 1979
de 19h00 à 23h00
Polyvalente St-Pius X
9955, avenue Papineau
4 avril 1979
de 19h00 à 23h00
Centre Trenholme
6800, rue Sherbrooke Ouest
5 avril 1979
de 19h00 à 23h00
Polyvalente Charles-Lemoine
2075, rue Mullins
5 avril 1979
de 19h00 à 23h00

NIVEAU 3

Polyvalente Père-Marquette
6030, rue Marquette
7 et 21 avril 1979
de 09h00 à 17h00

NIVEAU 4

Centre Pierre-Charbonneau
3000, rue Viau
16 et 17 juin 1979
de 09h00 à 17h00

STAGES POUR ARBITRES DE BASEBALL ET BALLE-MOLLE

La ville de Montréal organise des stages pour arbitres de baseball et de balle-molle, dispensés gratuitement par des moniteurs spécialisés. Ces cours, pour les niveaux, 1,2,3,4 et 5, sont offerts à compter du début du mois d'avril, dans tous les quartiers de la ville.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur les lieux mêmes de l'activité. On peut obtenir plus de renseignements en téléphonant à 872-4340 et à 872-3455 ou en s'adressant directement au bureau de district de la division des sports.

DATES ET ENDROITS DES STAGES

NIVEAU 1 & 2

Polyvalente Honoré-Mercier
1935, boul. Desmarchais
2-3-4 avril 1979
de 19h00 à 23h00
West Hill High School
5851, avenue Somerled (Royal)
2-3-4 avril 1979
de 19h00 à 23h00
Centre St-Gaëtan
11845, boul. de l'Acadie
9-10-11 avril 1979

de 19h00 à 23h00
Centre Pierre-Charbonneau
3000, rue Viau
9-10-11 avril 1979
de 19h00 à 23h00

Centre Etienne-Desmar-teau
3430, rue de Bellechasse
11-17-23 avril 1979
de 19h00 à 23h00

Polyvalente Edouard-Montpetit
6200, avenue Pierre-de-Coubertin
16-17-18 avril 1979
de 19h00 à 23h00

Ecole J.-F. Perrault
7450, rue François-Perrault & 13e Avenue
23-24-25 avril 1979
de 19h00 à 23h00
Polyvalente Geroges-Vanier
1205, rue Jarry est
23-24-25 avril 1979
de 19h00 à 23h00

NIVEAU 3

Centre Claude-Robillard
1000, avenue Emile-Journault
30 avril, 2 et 4 mai 1979
de 19h00 à 23h00
Centre Etienne-Demartea
3430, rue de Bellechasse
7-9-11 mai 1979
de 19h00 à 23h00

NIVEAUX 4 & 5

Centre Etienne-Desmar-teau
3430, rue de Bellechasse
27 avril 1979
de 19h00 à 23h00
Centre Marquette
1600, rue Dru-court
28-29 avril 1979
de 19h00 à 23h00

Ecoles de baseball

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec l'Association régionale de baseball de Montréal et monsieur Ron Piché des Expos de Montréal, organise, dans cinq parcs différents, des écoles de baseball pour les jeunes joueurs de 8 à 20 ans. Ces stages sont dispensés gratuitement et l'inscription se fera sur les lieux même de l'activité. A noter que ces cours auront lieu si l'état des terrains le permet. En cas de pluie, ils seront annulés.

Les cours des catégories moustique et pee-wee seront dispensés, de 9 heures à midi, et ceux des catégories bantam, midget ainsi que junior, de 13 à 16 heures, dans les parcs et aux dates suivantes.

Parc Gadbois, 5485, chemin de la Côte St-Paul, 19 mai 1979.

Pour plus de renseignements, on peut téléphoner à monsieur Roland Bleau, à 872-4340 ou se rendre à son bureau de district des sports.

Ecoles de baseball

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec l'Association régionale de baseball de Montréal et M. Ron Piché des Expos, organise dans cinq parcs des écoles de baseball pour les jeunes de 8 à 20 ans. Ces stages sont dispensés gratuitement et l'inscription se fera sur les lieux mêmes de l'activité. Les cours des catégories moustique et pee-wee seront dispensés de 9 h à midi et ceux des catégories bantam, midget et junior, de 13 h à 16 h, dans les parcs et aux dates suivantes: Stade du parc Jarry, 7800, boulevard Saint-Laurent, les 21 et 28 avril; Parc Lafontaine, terrain no 1, 3819, avenue Calixa-Lavallée, le 5 mai; Parc Beaubien, terrain no 1, 6333, 43e avenue, le 19 mai; Parc Gadbois, 5485, chemin de la Côte-Saint-Paul, le 19 mai. Renseignements: M. Roland Bleau, 872-4340 (ou bureau de district des sports).

Jeux de Montréal

Pour la tenue des Jeux de Montréal, la Ville de Montréal utilisera quelques-unes de ses installations sportives les plus prestigieuses: les centres Claude-Robillard, Etienne-Desmarteau, Pierre-Charbonneau ainsi que l'aréna Mont-Royal et l'aréna St-Donat.

Le centre Claude-Robillard sera le siège principal de ces compétitions. C'est à cet endroit qu'auront lieu les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux. La cérémonie d'ouverture, animée par Serge Arsenault, se déroulera le samedi 21 avril, dans la salle omnisports, à compter de 14h00. En plus des gestes symboliques et des discours d'usage, le programme comprendra un défilé des athlètes délégués par chacun des huit districts participants ainsi qu'un spectacle de gymnastique.

C'est au même endroit, le 29 avril, à 13h30, qu'auront lieu les cérémonies de clôture et la remise de la Coupe Jean-Dupire accompagnée du drapeau des Jeux de Montréal 1979. A cette occasion, les spectateurs pourront assister à un grand gala regroupant près de 500 figurants qui présenteront des exhibitions, dans une dizaine de disciplines sportives, dans la salle omnisports ainsi qu'un spectacle aquatique, dans la piscine.

Voici l'horaire détaillé des rencontres:

Discipline	Endroit	Jour
Athlétisme	Claude-Robillard (salle omnisports)	samedi 21 avril
Badminton	Pierre-Charbonneau	dimanche 22 avril
Basket-ball	Etienne-Desmarteau	samedi 21 avril dimanche 22 avril
Boxe	Pierre-Charbonneau	vendredi 27 avril samedi 28 avril
Escrime	Claude-Robillard (salle d'armes)	dimanche 22 avril
Gymnastique	Claude-Robillard (gymnase double)	samedi 21 avril dimanche 22 avril
Handball	Pierre-Charbonneau	samedi 21 avril
Haltérophilie	Claude-Robillard (palestre)	samedi 28 avril
Hockey	Aréna Mont-Royal	samedi 7 avril dimanche 8 avril

Montréal doit lutter contre la SCHL et d'autres instances pour rester métropole

par Denis MASSE

L'administration Drapeau-Lamarre ne pourra relancer l'économie métropolitaine et provoquer la renaissance du milieu urbain sans la complicité expresse des autres paliers de gouvernement.

C'est à cette fin, du reste, que le président du Comité exécutif, M. Yvon Lamarre, soutenant hier à



Yvon Lamarre

l'hôtel de ville l'autodéfense de son budget, a réclamé des changements majeurs au chapitre de la fiscalité municipale, en particulier dans les politiques de financement de la SCHL et dans les subventions aux travaux d'infrastructure municipaux.

L'administration municipale de Montréal a en effet identifié deux ou trois facteurs dépendant d'autres formes de gouvernement, qui ont pu contribuer dans le passé à favoriser une certaine dégradation économique.

Par exemple, les politiques de financement domiciliaire mises sur pied par la SCHL qui prêtait jusqu'à 95 pour cent du coût des maisons neuves en banlieue et qui parallèlement négligeait totalement la rénovation dans les centres-villes, ont largement encouragé l'exode vers la banlieue.

Quant au gouvernement du Québec, il a endossé cette politique en subventionnant les travaux d'infrastructure nécessaires au développement domiciliaire dans ces mêmes banlieues.

Dans le secteur industriel, soutient M. Lamarre, les politiques de décentralisation vers les régions périphériques ont été à la mode pendant deux décennies, ce qui a entraîné un transfert des activités secondaires vers les villes périphériques.

Aujourd'hui animée du profond désir de revitaliser l'économie montréalaise, l'administration municipale se dit incapable de mener seule le combat.

«Il faudra, dit M. Lamarre, que le consensus s'établisse sur la vocation de Montréal si l'on veut que les efforts consentis par l'administration municipale aboutissent».

\$11 millions

Cet effort va se traduire principalement par une somme globale de \$11 millions — maigre marge de manoeuvre que l'administration a pu trouver dans l'équilibre de son budget — qui sera affectée d'ici la fin de décembre à des mesures de relance économique, telles la création de parcs industriels, l'amélioration des infrastructures urbaines, la rénovation des vieux quartiers et la revitalisation des rues commerciales.

Au nombre des faits saillants du budget, M. Lamarre a mis en lumière le programme de développement d'habitation prévu pour les quatre prochaines années, qui s'exercera en collaboration avec le secteur privé et le gouvernement du Québec en vue de la construction de 10,900 nouveaux logements sur des terrains que la Ville possède déjà ou qu'elle acquerra éventuellement.

Le plan d'action prévoit également la construction d'ici quatre ans de 5,000 nouveaux logements à loyer modique (HLM) dont 85 pour cent seront destinés aux personnes âgées.

La Société d'habitation de Montréal recevra pour 1979 une subvention de \$850,000 et une mise de fonds de \$1 million.

La revitalisation des rues commerciales et leur embellissement prendra une tranche de \$1.4 million du budget tandis que sont prévus la création de jardins communautaires et la réalisation de mails piétonniers dans la rue Crescent et dans le secteur du Vieux-Montréal.

Récréation et culture

Les services récréatifs de la ville recevront \$27.6 millions et les services culturels, \$10.6 millions.

Quelques projets: la mise sur pied à la bibliothèque municipale d'un service de livres en langue étrangère; la location de quatre nouvelles écoles de la CECM à des fins de loisirs; le réaménagement de deux nouveaux centres de l'âge d'or (Masson et Alexandre-de-Sève); l'ouverture de l'aréna René-Masson à Rivière-des-Prairies; de la piscine Saint-Henri et de la piscine Westhill dans Notre-Dame-de-Grâce; l'aménagement du Patro Le Prévost; la remise en service du bateau sur l'étang du parc Lafontaine; la remise en état des restaurants Chalet de la Montagne et Lac aux Castors; des pistes cyclables aux parcs Villeray, Ahunistic et le long du canal Lachine; piste de ski de fond au Centre Claude-Robillard.



Photo Le Journal - André VIAU

Des Jeux pour la masse

Plus de 3000 personnes se sont rendues, hier, à l'ouverture des Jeux de Montréal qui se sont amorcés au centre Claude-Robillard. Sous le regard du présentateur Serge Arsenault, la jeune Marie-Josée Berard prête le serment d'honneur. Quant aux compétitions, elles se poursuivent aujourd'hui et le week-end prochain au même endroit. La jeune Nathalie Gérard s'exécute sur le cheval sautoir en gymnastique. Le cachet particulier de ces compétitions demeure le fait que les organisateurs ont décidé d'écarter l'élite afin de permettre à la masse de se mettre en valeur.

Aux Jeux de Montréal
**Le district no. 4
en première
place**

Les Jeux de Montréal ont pris leur élan, hier, aux centres Claude-Robillard, Etienne-Desmarteau et Pierre-Charbonneau. Les huit districts montréalais sont représentés à cette compétition où la participation est tout aussi importante que le rendement des athlètes. Habituellement, de telles paroles sont dites en l'air, mais aux Jeux de Montréal, on accorde véritablement autant de points à une équipe pour sa participation que pour ses performances.

Hier, les jeunes Montréalais ont pris part à des épreuves d'athlétisme, de nage synchronisée, de lutte, de handball, de hockey, de patinage artistique et de patinage de vitesse. Voici d'ailleurs le classement cumulatif par district, tel qu'établi avant les épreuves d'aujourd'hui:

District 4 - 74 points. District 5 - 61 points. District 8 - 60 points. District 2 - 58 points. District 1 - 55 points. District 6 - 49 points. District 3 et 7 48 points.

Les Jeux de Montréal se poursuivront jusqu'à dimanche prochain, 13 heures, alors qu'aura lieu la remise du trophée Jean Dupire dans le cadre d'un gala au Centre Claude-Robillard. Au programme aujourd'hui: basketball, badminton, gymnastique, plongeon et tennis sur table.

MODIFICATIONS AUX ÉCOLES DE BASEBALL

Certaines modifications ont été apportées au programme des écoles de baseball pour jeunes joueurs de 8 à 20 ans, offertes gratuitement par le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec l'Association régionale de baseball de Montréal, et Ron Piché des Expos de Montréal.

Les séances devant avoir lieu au stade du parc Jarry, aujourd'hui et dimanche, sont annulées. Le cours qui avait été prévu au parc Beaubien, le 19 mai, sera

plutôt offert le 12 mai. Cependant, rien n'est changé en ce qui concerne les écoles du parc LaFontaine, le 5 mai, et du parc Gadbois, le 19 mai.

Les cours des catégories moustique et pee-wee seront dispensés, de 9 heures à midi, et ceux des catégories bantam, midget ainsi que junior, de 13 à 16 heures. L'inscription se fait sur les lieux mêmes de l'activité.

A noter que ces cours auront lieu seulement si l'état des terrains le permet. En cas de pluie, ils seront annulés.

Écoles de baseball et de balle molle à Montréal

Le Service des sports et loisirs de Montréal, en collaboration avec l'Association régionale de baseball de Montréal et Ron Piché, des Expos de Montréal, organise, dans cinq parcs différents, des écoles de baseball pour les jeunes joueurs de 8 à 20 ans.

Ces stages sont dispensés gratuitement et l'inscription se fera sur les lieux même de l'activité. À noter que ces cours auront lieu si l'état des terrains le permet. En cas de pluie, ils seront annulés.

Les cours des catégories moustique et pee-wee seront dispensés de 9 heures à midi, et ceux des catégories bantam, midget ainsi que junior, de 13 à 16 heures, dans les parcs et aux dates suivants.

Stade du parc Jarry: 28 avril

Parc Lafontaine (terrain no 1): 5 mai

Parc Beaubien (terrain no 1): 19 mai

Parc Gadbois: 19 mai

Pour plus de renseignements, on peut téléphoner à monsieur Roland Bleau au 872-4340 ou se rendre à son bureau de district des sports.

Stages pour arbitres

Le Service des sports et loisirs de Montréal, en colla-

boration toujours avec l'Association régionale de baseball de Montréal, organise aussi des stages pour arbitres de baseball et de balle molle, dispensés gratuitement par des moniteurs spécialisés.

Ces cours, pour les niveaux 1, 2, 3, 4 et 5, sont offerts dans tous les quartiers de la ville.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur les lieux mêmes de l'activité. On peut obtenir plus de renseignements en téléphonant à 872-4340 et à 872-3455 ou en s'adressant directement au bureau de district de la division des sports.

Dates et endroits des stages

Niveaux 1 et 2

École J.-F.-Perrault 7450, rue François-Perrault & 13^e Avenue 24-25 avril de 19h à 23h.

Polyvalente Georges-Vanier 1205, est, rue Jarry 24-25 avril de 19h à 23h.

Niveau 3

Centre Claude-Robillard 1000, avenue Émile-Journault 30 avril, 2 et 4 mai de 19h à 23h.

Centre Étienne-Desmarreau 3430, rue de Bellechasse 7-9-11 mai de 19h à 23h.

Niveaux 4 et 5

Centre Étienne-Desmarreau 3430, rue de Bellechasse 27 avril de 19h à 23h.

Centre Marquette 1600, rue Dru-court 28-29 avril de 19h à 23h.



Une belle razzia

Photo Métro-Matin - Denis Brodeur

Lors des Jeux de Montréal, dans la classe benjamine, ces trois jeunes gymnastes du district No 6 ont gagné toutes les médailles dans les disciplines auxquelles elles ont pris part. Il faut donc féliciter Anne Szili, Tania Marcy et Anne-Marie Alongi. Maintenant, destination ... OLYMPIQUES.

Le service des loisirs de la ville de Montréal organise, les 11 et 12 mai, un cours d'initiation à l'escalade. La journée du 11 mai sera consacrée à des cours théoriques tandis que le 12, on fera une excursion dans la nature, à Rigaud, où les adolescents pourront mettre en pratique les conseils qu'ils auront reçus.

Mercredi 2 mai

La Société d'horticulture et d'écologie du nord de Montréal, en collaboration avec le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, tiendra sa réunion mensuelle au centre Sainte-Odile, rue Dépatie, à 20 h. M. Bernard Riopel y traitera de corbeilles et de boîtes à fleurs.

Les Jeux de Montréal prendront fin dimanche

La première étape des compétitions finales des Jeux de Montréal a pris fin dimanche et le district 4 détient une mince avance sur le district 8, le champion en titre, à la veille de la dernière fin de semaine d'activités. Au cours des trois derniers jours, soit aujourd'hui, demain et dimanche, des épreuves seront disputées dans les huit disciplines suivantes: la boxe, l'haltérophilie, le judo, le kayak, la natation, le soccer, le tir à l'arc et le ballon volant. La cérémonie de clôture aura lieu dimanche à 13h30 au centre Claude-Robillard, cérémonie au cours de laquelle seront remis le drapeau des Jeux et la coupe Jean-Dupire au district vainqueur. L'entrée est gratuite pour toutes les compétitions de même que pour la cérémonie de clôture.

— Un stage de formation d'**arbitres de baseball** et de balle-molle de niveau 3 est offert par le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, en collaboration avec l'Association régionale de baseball de Montréal, ce soir, mardi et mercredi, de 19 h à 23 h, au centre Claude-Robillard, 1000, avenue Emile-Journault. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur les lieux. Renseignements: 872-4340 ou 872-3455.

Jeux de Montréal

Les honneurs au district no. 4

L'athlétisme, la gymnastique et le basketball ont sûrement été les disciplines les plus populaires au nombre des 21 inscrites au palmarès des Jeux de Montréal, dont la deuxième édition a pris l'affiche au cours des derniers jours.

Pas moins de 10.000 personnes ont été témoins des compétitions qui ont réuni quelque 4.000 concurrents. Des huit districts du Grand Montréal, c'est le district numéro «4», formé des quartiers Maisonneuve, Saint-Jacques, Saint-Louis, Papi-neau et Jeanne-Mance qui a remporté la victoire. Les athlètes de ces quartiers ont amassé 216 points, 29 de plus que ceux du district numéro «8». Les Jeux de Montréal, présidés par Yvon Lamarre, président du comité exécutif de Montréal, revi-vront en avril de l'an prochain.

Cyclisme

Le calendrier des grandes épreuves cyclistes a été entrepris, hier, à Châteauguay où Gaston Langlois, du club Gitane, de Montréal-Nord, a rempor-té le Grand Prix du Printemps.

Langlois, âgé de 49 ans, a franchi les 30 milles de l'épreuve en une heure, 36 minutes et 20 secondes. Il s'agissait d'une poursuite à l'australienne avec handicap. Jean Brito, du club Anjou, a pris la deuxième place, suivi de Jean-Pierre Laque, du même club.

En vue des Jeux de Moscou

Il semble que les Jeux de Moscou enregistrent un record sans précédent au chapitre de la vente des billets. C'est ce qu'a déclaré Ivan Kholod, maire du Village olympique des Jeux de Moscou, samedi, devant plus de 150 délégués de l'Association Olympique Canadienne réunis à Montréal. Plus tôt dans la journée de samedi, les délégués de l'AOC avaient souligné par un vote spécial la nomination de Dick Pound, leur président, au CIO dont il est le plus jeune membre.

La crosse

L'équipe junior de crosse du Québec, champion-ne du Canada l'an passé, a très bien fait au cours du dernier week-end lors d'un tournoi présenté à Oshawa, en Ontario. L'équipe du Québec a battu une formation de Peterborough, 16 à 12, hier. L'équipe a aussi perdu face aux Green Gales d'Osha-wa et fait match nul contre les Indiens de Saint-Régis.

Dans le dernier match du tournoi, le Québec s'est toutefois incliné, 14-9 devant le Hamilton.

En gymnastique

Le club Gymnix a réussi un balayage en règle lors du championnat provincial de gymnastique tenu à l'école William-Hengston, à Montréal. Les Gymnix ont gagné trois des quatre titres à l'enjeu. L'autre est allé au club Wingym.

Hockey sur glace

Lors des championnats intermédiaires de hockey du Québec, une formation de Longueuil, le Tapis Allard, a remporté le titre, catégorie Loisirs, bat-tant le Trois-Rivières, 9-4. La catégorie intermé-diaire a donné lieu à du jeu viril entre le Gentilly, vainqueur, et le Paspébiac. Denis Dubuc, du Gen-tilly, a marqué deux buts dans une victoire de 5-4.

Dans la catégorie intermédiaire «A», le Manoir Chaudière a vaincu le Christin Auto, 5 à 4.

Escrime

Le Canada a remporté une médaille de bronze au tournoi international d'escrime tenu à New York en fin de semaine. Louise-Marie Leblanc, d'Ottawa, a gagné la médaille de bronze au fleuret, ter-minant devant Chantal Payer. Au sabre, Jean-Paul Banos, de Chibougamau, a perdu en demi-finale. Le tournoi comprenait 336 concurrents en provenance de 15 pays.

La ringuette

Les équipes de Beaconsfield et de Dollard-des-Ormeaux ont remporté les titres de leur catégorie respective lors des championnats provinciaux de ringuette, en fin de semaine, à l'aréna de Beaconsfield. Le tournoi a réuni 33 équipes et environ 500 joueuses. Le Beaconsfield a battu l'équipe de Saint-Bruno en finale de la classe «A», tandis que le Dollard-des-Ormeaux a vaincu une autre forma-tion de Saint-Bruno dans la classe «B».

Tennis

Les joueurs de l'Université McGill ont remporté le championnat des institutions en battant les porte-couleurs du Cégep de Maisonneuve, 11-4, hier, au club de l'Île-des-Soeurs. Le Maisonneuve avait remporté, la veille, le championnat de la Ji-gue Intercollégiale.

Water-polo

HAMILTON — Le Québec a affiché sa supériorité sur la scène canadienne du water-polo, calibre junior, en remportant les médailles d'or et de bronze lors des championnats nationaux de cette disci-pline disputés à Hamilton, en Ontario.

Le club aquatique Montréal Olympique a vaincu l'équipe «A» de la Colombie-Britannique, 5-4, en prolongation, remportant le titre canadien tandis que les Citadelles de Québec ont eu raison de Regi-na 2-5 obtenant la troisième position.

Volleyball

WATERPOLO — Winnipeg et Vancouver ont remporté les titres canadiens de volley-ball senior «AA» disputés à Waterloo, en Ontario, alors que le Québec a dû se contenter d'une seule médaille de bronze, chez les femmes.

Le Montréal Concordia a battu Winnipeg 15-8, 15-9 et 15-5 et il a terminé en troisième position derriè-re Vancouver et Ottawa.

Tennis de table

Le Canada s'est classé au 6e rang de sa poule, chez les hommes, et au 3e rang chez les dames, aux championnats du monde de tennis de table, à Pyongyang, en Corée du Nord. La Finlande et l'Ir-lande ont devancé le Canada, chez les dames, dans le groupe B.

Basketball

SEOUL, Corée du Sud, (Reuter) — Le Canada a battu l'équipe de la Corée du Sud, 76-63, au 8e tour-noi mondial féminin de basketball, à Seoul. La Montréalaise Sylvia Sweeney s'est signalée en ob-tenant 24 points. Bev Smith, de Salmon Arm, a marqué 16 points. Le Canada disputera son pro-chain match, demain, contre la Bolivie.

Records à la marche

EPINAY-SUR-SEINE, France, (AFP) — Le Français, Gérard Lelievre est entré dans la légende, hier, en banlieue parisienne, en améliorant deux records du monde, à la marche. Il a franchi les 20 kilomètres en une heure, 22 minutes, 19,4 secondes et il a amélioré la distance couverte en une heure (ancien record Daniel Bautista) alors qu'il a franchi 14 km 654. À Rouen, le Néerlandais, Jany de Jong a franchi 221 km 650 en 21 heures de marche, autre marque mondiale.



Photo Le Journal — Richard GAUTHIER

Les Jeux de Montréal

Les jeunes Jose Restrepo et Catherine Paradis ont accepté la coupe Jean Dupire des mains du président du comité exécutif de la ville de Montréal, Yvon Lamarre, pour le triomphe du district 4 aux Jeux de Montréal. Les gagnants ont amassé 216 points, suivis des districts 8 (187), 5 (176) 1 (169), 3 (167), 6 (145), 7 (121) et 2 (120).

Jeux de Montréal

Pour la tenue des **Jeux de Montréal**, la Ville de Montréal utilisera quelques-unes de ses installations sportives les plus prestigieuses: les centres Claude-Robillard, Ethienne-Desmarteau, Pierre-Charbonneau ainsi que l'Aréna Mont-Royal et l'Aréna St-Donat.

Le centre Claude-Robillard sera le siège principal de ces compétitions. C'est à cet endroit qu'auront lieu les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux. La cérémonie d'ouverture, animée par monsieur Serge Arsenault, s'est déroulée le samedi 21 avril, dans la salle omnisports. En plus des gestes symboliques et des discours d'usage, le

programme comprenait un défilé des athlètes délégués par chacun des huit districts participants ainsi qu'un spectacle de gymnastique.

C'est au même endroit, le 29 avril, à 13h30, qu'auront lieu les cérémonies de clôture et la remise de la Coupe Jean-Dupire accompagnée du drapeau des **Jeux de Montréal 1979**. A cette occasion, les spectateurs pourront assister à un grand gala regroupant près de 500 figurants qui présenteront des exhibitions, dans une dizaine de disciplines sportives, dans la salle omnisports ainsi qu'un spectacle aquatique, dans la piscine.

— Un stage de formation d'**arbitres de baseball** et de balle-molle de niveau 3 est offert par le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, en collaboration avec l'Association régionale de baseball de Montréal, ce soir, mardi et mercredi, de 19 h à 23 h, au centre Etienne - Desmarreau, 3430, rue de Bellechasse. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur les lieux. Renseignements: 872-4340 ou 872-3455.

Victoire de notre district aux seconds Jeux de Montréal

Les jeux sont faits! La deuxième édition des Jeux de Montréal vient de se terminer en livrant son secret: le grand vainqueur des Jeux de 1979.

Le programme comprenait des compétitions dans 21 disciplines parmi lesquelles les plus populaires ont été l'athlétisme, la gymnastique et le basket ball. Le nombre de jeunes inscrits aux diverses compétitions s'élevait à près de 4000 et environ 10,000 spectateurs y ont assisté.

L'accent avait été mis sur la participation et les résultats en ce sens sont plus que satisfaisants. Cette priorité a permis de conserver un esprit de concurrence loyale entre les districts.

Ces Jeux ont été clôturés par un spectacle au cours duquel ont été présentés des exhibitions illustrant diverses disciplines sportives au programme de la Division des Sports de Montréal.

C'est à cette occasion que la Coupe Jean-Dupire ainsi que le drapeau des Jeux ont été remis au district vainqueur. Le nom du district récipiendaire du trophée a été divulgué après plusieurs heures de suspens. Il s'agit du district No. 4 qui comprend notre secteur.

Déjà, après la première étape de ces Jeux, le district No. 4 se classait au premier rang, mais il était suivi de près par le district No. 8 qui était détenteur du titre en 1978.

L'écart s'est accru graduellement au cours de la deuxième tranche des compétitions permettant ainsi au district 4 d'obtenir une confortable avance sur ses concurrents.

Voici donc le classement final des districts après 21 épreuves:

	District	Points	District	Points	
1er	4	216	5è	3	167
2è	8	187	6è	6	145
3è	5	176	7è	7	121
4è	1	169	8è	2	120

Les responsables de la Division des Sports de la Ville de Montréal se disent heureux du succès remporté par ces Jeux et invitent toute la population pour le 3è édition des Jeux de Montréal en avril prochain.

La deuxième édition des Jeux de Montréal est maintenant chose du passé

Les jeux sont faits! La deuxième édition des Jeux de Montréal vient tout juste de se terminer en livrant son secret: le grand vainqueur des Jeux de 1979.

Le programme comprenait des compétitions dans 21 disciplines parmi lesquelles les plus populaires ont été l'athlétisme, la gymnastique et le basket ball. Le nombre de jeunes inscrits aux diverses compétitions s'élevait à près de 4000 et environ 10,000 spectateurs y ont assisté.

L'accent avait été mis sur la participation et les résultats en ce sens ont plus que satisfaisants. Cette priorité a permis de conserver un esprit de concurrence loyale entre les districts.

Ces Jeux, qui étaient

sous la présidence d'honneur de Monsieur Yvon Lamarre, président du Comité Exécutif de la ville de Montréal, ont été clôturés par un spectacle au cours duquel ont été présentées des exhibitions illustrant diverses disciplines sportives au programme de la Division des Sports de Montréal.

C'est à cette occasion que la Coupe Jean-Dupire ainsi que le drapeau des Jeux ont été remis au district vainqueur. Le nom du district récipiendaire du trophée a été divulgué après plusieurs heures de suspens. Il s'agit du district No. 4 regroupant les quartiers Maisonneuve, St-Jacques St-Louis, Papineau et Jeanne-Mance.

Déjà après la première étape de ces Jeux, le dis-

trict No. 4 se classait au premier rang, mais il était suivi de près par le district No. 8 qui était détenteur du titre en 1978.

L'écart s'est accru graduellement au cours de la deuxième tranche des compétitions permettant ainsi au district 4 d'obtenir une confortable avance sur ses concurrents.

Voici donc le classement final des districts après 21 épreuves:

District	Points
1er	4
2e	8
3e	5
4e	1
5e	3
6e	6
7e	7
8e	2

Les responsables de la

Division des Sports de la Ville de Montréal se disent heureux du succès remporté par ces Jeux et invitent toute la population pour la 3e édition des Jeux de Montréal en avril prochain.

EPREUVES

Athlétisme
Badminton
Basket-ball
Boxe
Escrime
Gymnastique
Handball
Haltérophilie
Hockey
Judo
Kayak
Lutte
Nage synchronisée
Natation
Patinage artistique
Patinage de vitesse
Plongeon
Soccer
Tennis de table
Tir à l'arc
Volley-ball

* En cas d'égalité au pointage cumulé, le pointage participation détermine le classement.

CLASSEMENT DES DISTRICTS APRES 21 EPREUVES

- CLASSEMENT FINAL -

Districts	Pointage participation	Pointage performance	Pointage cumulatif	Classement
1	76	93	169	4
2	57	63	120	8
3	75	92	167	5
4	101	115	216	1
5	80	95	176	3
6	70	75	145	6
7	58	63	121	7
8	84	103	187	2

Vainqueur J de M

Sessions sur le dessin

Le Service des sports et loisirs de Montréal organise, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, une série de quinze rencontres portant sur le dessin. Les sessions auront lieu tous les mardis, de 13 à 16 heures et de 19 à 22 heures, à compter du 8 mai et jusqu'au 14 août, au Centre Calixa-Lavallée, 3819 avenue Calixa-Lavallée, au coeur du parc Lafontaine.

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter au premier cours et de verser la modique somme de \$10. Certains adolescents sérieux de moins de 18 ans pourront être acceptés contre le versement de minimes frais d'inscription au montant de \$5. A noter que seuls les chèques visés et les mandats postaux au nom de la ville de Montréal seront acceptés.

Les sessions porteront sur le dessin et ses fonctions; l'abstraction dans le dessin, l'utilisation du dessin dans la vie quotidienne, les composantes du dessin, l'étude de la ligne, de la lumière, du mouvement, du geste, des proportions, de la perspective, de la couleur, etc.

Pour plus de renseignements, on peut s'adresser à monsieur Richard Tremblay en composant 872-3074.

Les enfants de Montréal sont pleinement choyés

Grâce au beau temps et à la diligence des employés du service des Parcs, les enfants de Montréal peuvent bénéficier depuis vendredi dernier, le 27 avril, des quelque 2,000 appareils de jeux mis à leur disposition par la Ville dans les 187 terrains de jeux municipaux.

Le président du Comité exécutif de la métropole, Monsieur Yvon Lamarre, a tenu à remercier les employés et les autorités du service des Parcs de ce travail tout à leur honneur et au plus grand bénéfice de nos enfants.

Parmi ces 2,000 appareils de jeux, il faut compter les balançoires, les "carroussels", les glissoires, les grimpeurs, les bascules, les chevaux-berçants, les échelles arquées et les échelles horizontales, les escarpelles pour bébés, les carrés de sable.

Depuis mardi le 1er mai, 976 employés responsables de la surveillance et de l'entretien des parcs de la ville, sont en service.

Les 174 courts de tennis de la ville dont la majorité sont de matériaux synthétiques, sont ouverts depuis le 23 avril dernier, sauf ceux qui sont de terre battue aux parcs Lafontaine, Jarry et François Perrault qui ouvriront

progressivement d'ici le 10 mai prochain.

Les terrains sportifs où les Montréalais peuvent pratiquer la balle-molle, le baseball et le soccer, sont en voie de reconditionnement et ils ouvriront progressivement eux aussi d'ici le 12 mai.

Le terrain de golf Normale 3 du parc Maisonneuve est ouvert depuis le 1er mai. A de nouveaux taux cette année, \$3.50 la joute (9 trous) sur semaine, et \$5.00 les samedis et jours de fête. Le stationnement y est gratuit.

Enfin, à l'heure actuelle, tout le nettoyage du printemps est terminé dans les parcs de Montréal.

Les enfants de Montréal seront «chez eux», cet été, à Terre des Hommes

par Lily TASSO

Terre des Hommes sera cet été la Terre des Enfants. Non seulement a-t-on choisi «l'enfance» comme thème général de l'exposition, mais l'ancien pavillon de l'Iran sera entièrement consacré à l'enfant. De plus, l'accès à Terre des Hommes et à la Ronde sera gratuit pour tous les enfants de Montréal à l'occasion de journées spéciales. «Le soleil luit pour nous», proclame le thème choisi par la ville, pour marquer l'Année internationale de l'Enfant.

D'autre part, une commission rogatoire formée de deux adultes et de trois jeunes sera créée vers la mi-juillet par l'administration municipale, en vue de dialoguer avec les enfants et de connaître leurs opinions sur les services qui leur sont offerts par la ville.

«Nous pourrions en tenir compte dans nos projets à venir», a déclaré à la conférence de presse tenue hier à l'hôtel de ville de Montréal, Mme Nicole Gagnon-Larocque, ancien professeur, conseiller municipal du district no 27, que le comité exécutif a choisie comme présidente de la commission rogatoire, en lui accordant un budget de \$15,000.

«Ce sont les 18 enfants élus dans les neuf districts de loisirs qui éliront à leur tour leurs deux représentants», de poursuivre Mme Gagnon-Larocque.

A ceux-là s'ajouteront un enfant désigné par le milieu des organismes s'occupant activement des loisirs et un cadre du Service des sports et loisirs.

Des rencontres publiques auront lieu les deux premières semaines d'août, de sorte que les recommandations de la commission puissent être remises avant le 15 novembre à l'administration municipale.

Un siècle de sollicitude

Malgré ses cinq mois de retard pour annoncer son programme de l'Année internationale de l'enfant, la ville de Montréal rappelle qu'elle se préoccupe concrètement de ses plus jeunes citoyens depuis un siècle. En 1880 déjà, elle érigeait à leur intention six grandes glissoires dans différents endroits, notamment dans les parcs Mont-Royal et Laurier.

Aujourd'hui, Montréal compte 164 terrains de jeu, 27 piscines, 72 patàugeoires, 14 arénas, 150 courts de tennis. L'année dernière, 10,000 enfants étaient inscrits aux programmes de loisirs, dirigés par 92 animateurs et 300 au-

xiliaires, et 54,750 enfants aux activités sportives. Pas moins de 173 employés permanents et 782 auxiliaires sont à leur service.

En faisant l'inventaire de ces possibilités, le comité de planification a établi un programme de promotion, de participation et de dialogue, qui se réalisera à l'intérieur des budgets courants, avec l'aide cependant de commanditaires.

Présidé par Mme Gagnon-Larocque, ce comité comprend des représentants des services des sports et loisirs, des affaires sociales, du secrétariat administratif, de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle, et enfin de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Calendrier d'été

Voici la programmation spéciale communiquée par la ville de Montréal:

- clubs de vacances dans 47 endroits de la ville où 90 activités différentes seront offertes. Parmi les événements spéciaux prévus dans chacun des clubs et districts, il y aura neuf fiestas mexicaines avec musiciens et pinatas.
- 40 jardins animés pour enfants de trois à six ans;



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Mme Nicole Gagnon-Larocque, ancien professeur et actuellement conseiller municipal du district no 27: «Notre société se doit de remettre en question la place qu'occupe l'enfant dans notre collectivité».

- programme spécial à l'intention des adolescents dans huit clubs de vacances;
- spectacles de clowns dans 27 centres de la ville;
- représentations de La Roulotte dans 30 parcs;
- 80 spectacles de marionnettes dans les grands parcs;
- atelier de construction de bateaux miniatures;

De plus, une exposition-concours de modèles réduits d'autos aura lieu du 3 au 5 août; elle sera couronnée par la remise de «la Coupe internationale de Montréal». Et un marathon pour enfants sera organisé le 7 août.

A tout cela, il faut ajouter une gamme de services destinés à

l'enfance exceptionnelle, assortie de privilèges comme l'accès gratuit à Terre des Hommes et à la Ronde ainsi qu'au Jardin des Merveilles, au Planétarium Dow et à l'Aquarium pour certaines associations et groupes oeuvrant auprès de ces enfants.

C'est dire que le soleil luira pour tous. Pour les autorités de la ville de Montréal, «il est primordial de stimuler le sentiment d'appartenance et le civisme auprès de l'enfant».

L'occasion de le faire se présentera dès mardi prochain. L'Hôtel de Ville sera alors le théâtre d'un happening auquel participeront des enfants de tous les coins de Montréal.

Children get voice in city agency

Montreal is setting up a commission to gather children's views on the services the city provides them.

The move, announced yesterday, is part of the city's contribution to the International Year of the Child.

"When one analyses the Declaration of the Rights of the Child, one inevitably realizes that not all the children of the earth have won the same degree of respect for their rights and, consequently, their aspirations in regard to life vary.

"Despite this, our society had an obligation to reconsider the place the child occupies in our own community," said City Councillor Nicole Gagnon-Laroque, who chairs the commission.

The commission, comprising two adults and three children, will hold public hearings in the city's nine sports and recreation department districts. Children attending will be able to exchange opinions with the members of the commission.

The commission will also promote special programs the city is implementing to mark the Year of the Child.

The programs include a children's marathon; a soapbox derby; 80 puppet shows at the larger parks; vacation clubs at 47 locations around the city, offering 90 different activities; free admission days at Man and His World and La Ronde, with some free rides for handicapped children; and the establishment of Pavilion of the Child in the former Iranian pavilion.

L'Année de l'Enfant à Montréal

La Ville de Montréal a décidé de souligner à sa façon l'Année internationale de l'Enfant en créant une commission rogatoire formée de deux adultes et de trois jeunes en vue de dialoguer avec les enfants durant la belle saison et de recueillir leurs opinions sur les services qui leur sont offerts par la Ville.

André Beauvais

La nouvelle a été annoncée, hier, à l'hôtel de ville, par M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif, et le conseiller Nicole Gagnon-Larocque (Parti civique), qui a été choisie par le comité exécutif pour présider les travaux de cette commission.

L'autre adulte qui siègera sur cette commission sera un cadre du Service des sports et loisirs de Montréal tandis qu'une fille et un garçon fréquentant les terrains de jeux seront désignés par leurs pairs pour les représenter. Un autre enfant nommé par le milieu des organismes de loisirs complètera la commission.

Mme Gagnon-Larocque a fait savoir que le thème de l'Année de l'Enfant à Montréal sera «Le soleil luit pour tous». M. Lamarre a par ailleurs déclaré: «Nous considérons qu'il est primordial de stimuler le sentiment d'appartenance et le civisme auprès de l'enfant, tout en favorisant l'épanouissement des enfants dans un milieu sain.»

Mentionnons que la commission tiendra des auditions publiques dans chacun des neuf districts du Service des sports et loisirs au cours desquelles les enfants pourront échanger leurs points de vue avec les commissaires.

Le comité exécutif a également chargé la commission de déposer son rapport à l'administration au plus tard le 15 novembre.

Programme spécial

M. Lamarre a aussi révélé que la Ville de Montréal entreprendra cet été un programme spécial, jusqu'en décembre, afin de marquer l'Année de l'Enfant.

Le calendrier des activités comprendra 47 clubs de vacances où 90 activités différentes seront offertes en plus de nombreux événements spéciaux.

Une première à Montréal

L'administration tâtera le pouls des jeunes

Une commission rogatoire formée de deux adultes et de trois jeunes sera créée par l'administration municipale de la ville de Montréal, en vue de dialoguer avec les enfants durant les prochains mois et de prendre connaissance de leurs opinions sur les services qui leur sont offerts par la ville.

Mise sur pied dans le cadre de l'Année internationale de l'Enfant, la commission sera présidée par Mme Nicole Gagnon-Larocque, ancien professeur, qui est maintenant conseiller municipal du district no 27. Les autres membres seront un cadre du service des sports et loisirs, un garçon et une fille élus par leur pairs dans les parcs et terrains de jeux de Montréal, et finale-

ment un enfant désigné par le milieu des organismes s'occupant activement des loisirs.

La commission tiendra des auditions publiques dans chacun des neuf districts du service des sports et loisirs au cours desquelles les enfants pourront échanger leurs points de vue avec les commissaires. Selon une résolution adoptée par le comité exécutif, la commission devra faire rapport à l'administration sur ses constatations au plus tard le 15 novembre.

En outre, afin de souligner cette année internationale de l'Enfant de façon particulière, la ville a mis sur pied une programmation spéciale d'activités qui se dérouleront jusqu'au mois de décembre.

Mme Gagnon-Larocque a



(Photo Pierre Villeneuve)

Le conseiller Nicole Gagnon-Larocque

présidé un groupe de planification composé de représentants des services des sports et loisirs, des affaires sociales, du secrétariat administratif, de l'association montréalaise, d'action récréative et culturelle et de la Commission des écoles catholiques de Montréal qui a élaboré les programmes de l'année de l'Enfant.

Le calendrier d'été comprendra notamment des clubs de vacances dans 47 endroits de la ville, des événements spéciaux dans chacun des clubs et districts, des spectacles, un atelier de construction de bateaux miniatures, un marathon, l'accès gratuit à la Ronde et à Terre des Hommes à certaines occasions et finalement la présentation d'un pavillon de l'Enfant à Terre des Hommes dans l'ancien pavillon de l'Iran.

47 camps de vacances pour les enfants en plein Montréal

(AB) — La campagne à Montréal! Pourquoi pas? Ils sont nombreux les jeunes qui ne peuvent s'offrir un camp de vacances en pleine nature mais la Ville de Montréal a pensé à eux, et de façon spéciale, en cette Année de l'Enfant.

De multiples activités très intéressantes sont prévues dans ces camps de vacances. La formule existe depuis 1977 mais le service des sports et loisirs a décidé cette année de donner une ampleur considérable à l'organisation.

Les parents qui veulent en savoir davantage peuvent consulter la liste qui suit et communiquer dans leur quartier respectif.

Voici la liste des clubs de vacances, leur adresse et numéro de téléphone:

District	Club de vacances	Adresse	Téléphone
District 1	Centre Goubois	Côte-Saint-Paul 5485, chemin Côte-Saint-Paul	872-2582
	Iberville Kingston	Petite Bourgogne Ville Édouard (La Paulette) 1909, rue Jolicoeur	872-2590 872-3073
	Saint-Charles	Pointe Saint-Charles 1055, rue Hibernia	872-2502
	Saint-Henri	Saint-Henri 521, place Saint-Henri	872-2334
District 2	Benny Herbert Symonds	Benny Herbert Symonds 6440, rue Terrebonne 4041, avenue Old Orchard	872-2148 872-3221
	Layola	Layola 7065, avenue Somerset	872-3740
	Notre-Dame-de-Grâce	Notre-Dame-de-Grâce 5311, chemin Côte-Saint-Antoine	872-2643
	Notre-Dame-des-Neiges	Notre-Dame-des-Neiges 5347, chemin de la Côte-des-Neiges	872-2556
	District 3	La Visitation SAMYI	10591, rue Séguin
Saint-André-Apôtre		Saint-André-Apôtre 215, rue Prieur ouest	872-4610
Saint-Charles-Gomier		L'Aventurier 10122, boul. Olympia	872-3292
Saints-Martyrs-Canadiens		Saints-Martyrs-Canadiens 10007, rue Parthénois	872-4512
Sainte-Odile		Sainte-Odile 12055, rue Dépotis	872-4064
District 4A	Carrefour du Sud-Est	Carrefour du Sud-Est 2330 est, rue Sainte-Catherine	872-3490
	Notre-Dame-de-Grâce	Notre-Dame-de-Grâce 3349, rue Adam	872-2048
	Saint-Émile	Saint-Émile 2450, rue Davidson	872-2718
	Saint-Eusèbe	Saint-Eusèbe 2237, rue Fullum	872-3306
	Saint-Hélène-Apôtre	Saint-Hélène-Apôtre 1500, avenue d'Orléans	872-4753
District 4B	Sacré-Coeur annexe (Marguerite-Bourgeoys)	Sacré-Coeur 2040, rue Alexandre-DeSève	872-2928
	Saint-Denis	Saint-Denis 5115, rue Rivard	872-3441
	Saint-Georges	Saint-Georges 5840, rue Saint-Urbain	872-4887
	Saint-Jacques	Saint-Jacques 301 est, boul. de Maisonneuve	872-4731
	Saint-Louis-de-Gonzague	Saint-Louis-de-Gonzague 2175 est, rue Rachel	872-4901
District 5	Guybourg	Guybourg 1905, rue Cadillac	872-2037
	Notre-Dame-des-Victoires	Notre-Dame-des-Victoires 6110, rue de Marseille	872-4336
	Pierre-Bernard	Pierre-Bernard 3055, rue Moisson	872-2954
	Saint-Donat	Saint-Donat 6807, rue de Marseille	872-2671
	Saint-Fabien	Saint-Fabien 6500, avenue de Renty	872-4761
	Saint-François-d'Assise	Saint-François-d'Assise 2160, rue Liébert	872-4752
	Saint-Justin	Saint-Justin 8805, rue de Forbin-Janson	872-2984
	Saint-Victor	Saint-Victor 3600, avenue Fletcher	872-3490
District 6	Alphonse-Desjardins	Alphonse-Desjardins 6755, 36e avenue, Rosemont	872-4429
	Père-Marquette	Père-Marquette 1400, rue Drucourt	872-4715
	Saint-Esprit	Saint-Esprit 2705, rue Masson	872-6537 872-9167
	Saint-François-de-Rosemont	Saint-François-de-Rosemont 5560, 18e avenue, Rosemont	872-2224
Saint-Jean-Berchmans	Saint-Jean-Berchmans 6200, rue des Écoles	872-4586	
District 7	Joseph-François-Perreault	Berthelot I et II 7450, rue François-Perreault	872-4528
	Maison du Bon Temps	Vacances Plein-Soleil de R.-D.-P. 8000 est, boul. Gouin	648-1727
	Rivières-des-Prairies	Vacances Plein-Soleil de R.-D.-P. 12600, 60e avenue, R.-D.-P.	648-4134 648-4134
	Sainte-Yvette	Saint-Lyr 9201, 8e avenue, Saint-Michel	872-4934
District 8	Loisirs Soleil	Le Coconille d'été 7480, rue de Normanville	872-2958
	Patro le Prévoist	Patro le Prévoist 7321, rue Christophe-Columb	872-8535
	Sainte-Cécile	Sainte-Cécile 225 est, rue de Costebour	872-2494
Saint-Jacques	Saint-Jacques 9355, avenue de Galinde	872-2947	
Saint-Simon-Apôtre	Saint-Simon-Apôtre 195, rue de Beaucharnois ouest	872-4642	

La vie est intense et colorée dans nos quartiers

Il fait toujours plaisir de jeter un coup d'oeil sur la vie intense de notre patelin, d'y voir évoluer les gens et d'analyser leurs agissements. Placé au centre de cette marée humaine qui va et vient dans un mouvement perpétuel, le journal *La Voix Populaire* enregistre, anime et dirige comme un phare, sur cette mer mouvante.

Et quelle vie, trépidante et colorée, active et diversifiée! Les derniers jours nous donnent des reflets de cette animation qui soulève nos quartiers.

Samedi, le 26 avril, plus de 700 personnes célébraient avec foi et gratitude le 70^e anniversaire de fondation de la paroisse Ste-Clotilde. Dimanche dernier, c'était au tour de notre groupe italien de chanter dans les rues les gloires du Seigneur et de St-Antoine avec une fierté édifiante. Et en cette même fin de semaine, plusieurs de nos cellules paroissiales en charimastique s'étaient rendues au stade olympique pour affirmer leurs croyances et leurs espoirs dans le Jésus-Sauveur. Plus de 50,000 participants Vie de foi!

Lors de la fête des Mères, dans nos écoles élémentaires, on a chanté l'amour des mamans et nous avons publié avec joie plusieurs poèmes émouvants de naïveté enfantine et de profonde tendresse. Ces compositions ont été utilisées pour chanter l'amour de nos mères par un poste de radio, toute la journée de cette fête. Dans les clubs de l'âge d'or, on a élu des reines mères et plusieurs dames ont été organisées en leur honneur. Reflets de vie familiale!

Dernièrement, nous avons eu le gala culturel et les jeux du sud-ouest et nos jeunes ont repris le baseball après les grandes finales de hockey. En fin de semaine, nous étions les hôtes du championnat provincial en gymnastique artistique et notre club Gadbois nous a fait grandement honneur. Manifestations de culture intellectuelle et d'éducation physique chez les jeunes qui savent se valoriser, guidés par une élite d'animateurs bénévoles.

Nos écoles secondaires et polyvalentes ont réussi cette année de superbes expositions de travaux d'élèves qui ont soulevé l'admiration des

connaisseurs et des milliers de visiteurs. St-Henri, Charles-Lemoyne, Honoré-Mercier et Notre-Dame du Bon-Conseil ont rivalisé avec les plus belles réalisations de nos Centres de Loisirs, qui eux aussi ont eu de superbes expositions d'artisanat.

Et que dire de nos Clubs sociaux, de nos clubs de l'Age d'Or qui multiplient leurs activités altruistes tout au cours de l'année. Récemment, les Chevaliers de Colomb de Côte St-Paul célébraient avec pompe et fierté leur 30^e anniversaire de fondation, pendant que le Foyer St-Henri réunissait plus de quatre cents participants pour honorer trois de leurs ex-président messieurs Lafaille, Bourgie et Cardinal. Et qui n'a encore en mémoire le mémorable Gala de La Voix Populaire qui réunissait plus de 500 personnes pour célébrer les 14 Personnalités de l'année 1978.

En fin de semaine, c'était fête dans St-Henri à l'occasion de la vente-trottoir, la mieux réussie depuis moult années et la semaine prochaine ce sera le tour de la Plaza Monk d'offrir une autre vente populaire dans les rues. Ces foires de quartier sont de plus valorisantes pour nos commerçants et leurs clients. C'est du commerce, mais sous le signe de la fraternité de l'amitié comme une fête de village.

Et nos conseillers municipaux encouragés par cette vie pittoresque de chez nous, apportent une contribution des plus valorisantes pour notre sud-ouest. On ne peut taire les noms de MM Lamarre, Anfossi, Prément, Magnan, Lapostolle qui travaillent au bien-être de leurs commettants. Ils sont de toutes nos fêtes, de toutes nos organisations, avec une fidélité et une générosité reconnues.

Grâce à leur collaboration et à celle de tous les citoyens, nous vivons une vie intense et heureuse dans tous les domaines. Et ces fleurs que l'on veut faire pousser dans nos artères commerciales et que l'on voudrait voir autour de chaque maison ne sont qu'un faible symbole de notre joie de vivre dans le sud-ouest de Montréal.

Roma Hains, rédacteur-en-chef.

L'Année de l'Enfant à la Ville de Montréal

Une commission rogatoire formée de deux adultes et de trois jeunes sera créée par l'administration municipale de la Ville de Montréal en vue de dialoguer avec les enfants durant les prochains mois et de prendre connaissance de leurs opinions sur les services qui leur sont offerts par la Ville.

La nouvelle a été annoncée aujourd'hui par le président du Comité exécutif, M. Yvon Lamarre, lors d'une conférence de presse en marge de l'Année internationale de l'Enfant. Il a aussi révélé que la Ville entreprendra une programmation spéciale jusqu'en décembre afin de marquer l'Année de l'Enfant de façon particulière.

Le calendrier d'été comprendra:

--des clubs de vacances dans 47 endroits de la Ville où 90 activités différentes seront offertes;

--des événements spéciaux dans chacun des clubs et districts;

--quarante jardins animés pour enfants de trois à six ans;

--un programme spécial à l'intention des adolescents dans huit des clubs de vacances;

--des spectacles de clowns dans 27 centres de la Ville;

--des présentations de La Roulotte dans 30 parcs;

--80 spectacles de marionnettes dans les grands parcs;

--un atelier de construction de bateaux miniatures;

--"La Coupe internationale de Montréal" --une exposition-concours de modèles réduits;

--un marathon pour enfants;

--l'intensification du programme de sports en vue de stimuler une participation accrue;

--une gamme élargie de services destinés à l'enfance exceptionnelle; 31 activités par le Service des Sports et Loisirs et 11 par le Service des Affaires sociales, bénéficiant à plus de 50 organismes oeuvrant auprès de cette population;

--la mise sur pied de trois clubs de vacances destinés plus particulièrement aux enfants handicapés physiques ou mentaux;

--l'accès gratuit, pour tous les enfants de Montréal, à Terre des Hommes et à La Ronde à l'occasion de journées spéciales organisées par le biais des clubs de vacances du Service des Sports et Loisirs;

--l'entrée gratuite à Terre des Hommes et à La Ronde et certaines gratuités pour les manèges de La Ronde les lundis pour les enfants exceptionnels sur inscription par les groupes et associations concernés en collaboration avec le Service des Affaires sociales;

--la présentation d'un pavillon de l'Enfant à Terre des Hommes dans l'ancien pavillon de l'Iran; et

--l'accès gratuit au Jardin des Merveilles, au Planétarium Dow et à l'Aquarium de Montréal pour la clientèle de certaines associations et groupes oeuvrant auprès de l'enfance exceptionnelle.

C'est Madame Nicole Gagnon-Larocque, ancien professeur et maintenant conseiller municipal du district no 27, qui a été choisie par le Comité exécutif comme présidente de la commission rogatoire. Les autres membres seront un cadre du Service des Sports et Loisirs; un garçon et une fille élus par leurs pairs dans les parcs et terrains de jeux de Montréal; et un enfant désigné par le milieu des organismes s'occupant activement des loisirs.

"Nous considérons qu'il est primordial de stimuler le sentiment d'appartenance et le civisme auprès de l'enfant, tout en favorisant l'épanouissement des enfants dans un milieu sain", a déclaré M. Lamarre.

La commission tiendra des auditions publiques dans chacun des neuf districts du Service des Sports et Loisirs au cours desquelles les enfants pourront échanger leurs points de vue avec les commissaires. Selon une résolution adoptée par le Comité exécutif, la commission devra faire rapport à l'administration sur ses constatations au plus tard le 15 novembre.

Le thème de l'Année de l'Enfant à Montréal sera "Le soleil luit pour nous", rappelant, à dit Mme Gagnon-Larocque, "ce soleil source d'énergie bénéfique dans l'é-

panouissement de la nature, source de bien-être qui nous rappelle les beaux jours, source d'égalité car il brille pour tous".

Mme Gagnon-Larocque a présidé un groupe de planification composé de représentants des services des Sports et Loisirs, des Affaires sociales, du Secrétariat administratif, de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) et de la Commission des écoles catholiques de Montréal qui a élaboré les programmes de l'Année de l'Enfant.

"Nous avons voulu donner aux enfants l'occasion d'exprimer leurs besoins, leurs rêves et leur idéal dans le milieu où ils vivent et les encourager à assumer des responsabilités à leur mesure. Aussi, nous voulons favoriser des liens de collaboration entre les enfants et les adultes et sensibiliser l'adulte à une meilleure écoute de l'enfant", a ajouté M. Lamarre.

Pour Mme Gagnon-Larocque, l'Année de l'Enfant se veut "un temps d'arrêt pour évaluer la situation de l'enfant au sein de notre société".

"Lorsqu'on analyse la Déclaration des droits de l'Enfant, on constate irrémédiablement que tous les enfants de la terre n'ont pas atteint le même niveau de respect de leurs droits et conséquemment ils n'ont pas les mêmes aspirations face à la vie. Malgré cela, notre société se doit de remettre en question la place qu'occupe l'enfant dans notre collectivité".

C'est ainsi qu'après avoir fait un inventaire des possibilités que la Ville offre à ses enfants, le comité de planification a établi un programme de promotion, de participation et de dialogue.

"Ce programme se veut le fondement de l'éducation civique: connaître, évaluer, recommander. C'est dans ce sens que les enfants qui vivront cette expérience pourront ajouter une nouvelle facette à leur personnalité en évolution tout en permettant à la Ville de faire l'inventaire de ses programmes actuels".

LES JEUX DU SUD-OUEST

350 plaquettes et 30 trophées



M. Yves Magnan, conseiller municipal, présentait le trophée à Carole Boucher, de l'équipe de ballon-volant, du centre St-Charles.



M. Germain Prigent, conseiller municipal, a remis à André Larocque, le trophée décerné pour le Hockey Cosom catégorie 17 et plus, l'équipe est du centre St-Henri.

Les jeux sont faits! La remise des trophées et des plaques-souvenirs a été faite mercredi le 23 mai, au centre Iberville.

Le programme était très chargé et le nombre de plaques à remettre, s'élevait à plus de 350, ainsi que 30 trophées perpétuels allant aux centres gagnants.

L'accent avait été mis sur la participation et les résultats en ce sens, sont plus que satisfaisants. Cette priorité a permis de conserver un esprit de concurrence loyale entre les centres. En effet, le district numéro 1, s'est même mérité une place aux jeux de Montréal. Nous sommes très heureux de cette réalisation. Félicitations à tous ces joueurs, à leurs animateurs et aux différents centres.

(Reportage Lucie Bombardier)

L'ANNEE DE L'ENFANT

Des clubs de vacances ou la campagne à Montréal

Le programme des clubs de vacances se déroulera dans 47 endroits répartis dans les neuf districts de loisirs de la Ville de Montréal. Les enfants participeront à des activités à caractère physique, artistique, culturel, éducatif et social selon l'âge, les aptitudes, les goûts et les capacités physiques de chacun.

Conçue en 1977, la formule des clubs de vacances répond à des besoins exprimés autant par les jeunes qui fréquentent les centres que par les parents. La diversité des services offerts et la permanence caractérisent ces clubs.

Chacun des clubs fonction-

ne de façon autonome afin de reconnaître l'identité propre à chacun des quartiers. Plus de 90 activités différentes seront offertes. De plus, des événements spéciaux seront organisés dans chacun des clubs et districts. Par exemple, neuf fiestas mexicaines avec musiciens et pianatas sont déjà prévues.

Les clubs assurent une permanence de services du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 à 16.00 heures. Une équipe d'animateurs accueille les usagers de la même manière que dans un camp de vacances.

Quarante jardins animés seront à la disposition des enfants de trois à six ans.

Un programme à l'intention des adolescents est également prévu dans huit des clubs. Aussi, le Groupe des clowns du Québec présentera des spectacles pour enfants dans 27 centres de la Ville.

La Roulotte visitera 30 parcs entre le 26 juin et le 16 août et donnera des spectacles à compter de 20.00 heures. Il y aura aussi 80 spectacles de marionnettes du 27 juin au 19 août au parc LaFontaine, à l'Île Sainte-Hélène, au lac des Castors et ailleurs.

Un atelier de construction de bateaux miniatures sera ouvert du 26 juin au 3 août au centre Calixa-Lavallée.

Deux événements à caractère particulier rassembleront tous les enfants de Montréal.

Les 3, 4 et 5 août aura lieu "La Coupe Internationale de Montréal" -- une exposition-concours de modèles réduits.

Le 7 août, un marathon réunira des enfants de tous les quartiers de la Ville.

Voici la liste des clubs de vacances, leur adresse et numéro de téléphone:

DISTRICT 5

Guybourg
Guybourg
1905, rue Cadillac
872-2037.

Notre-Dames des Victoires
Notre-Dame des Victoires
6110, rue de Marseille
872-4336.

Pierre-Bernard
Pierre-Bernard
3055, rue Mousseau
872-2954.

Saint-Donat
Saint-Donat
6807, rue de Marseille
872-2671.

Saint-Fabien
Saint-Fabien
6500, avenue de Renty
872-4761.

Saint-François d'Assise
Saint-François d'Assise
2160, rue Liébert
872-4752.

Saint-Justin
Saint-Justin
8805, rue de Forbin-Janson
872-2984.

Saint-Victor
Saint-Victor
2600, avenue Fletcher
872-2490.

De plus en plus de loisirs pour les adultes montréalais

Les citoyens du quartier apprennent avec plaisir que la ville de Montréal termine cette année, d'autres installations de jeux à l'intention de la clientèle adulte et incite tous les intéressés à s'en servir. On peut jouer à la pétanque, au bocce, au croquet, au jeu de galet et aux fers. Pour en favoriser l'utilisation, les autorités ont confié à sa division des Loisirs, le soin de coordonner les demandes des différents groupes intéressés. Les installations existent et vous avez le droit de les utiliser. Afin de s'assurer que cha-

cun pourra y avoir son tour, il est recommandé d'obtenir son permis d'utilisation émis par les autorités du district. Ce dernier vous donne un droit exclusif d'utilisation, aux heures indiquées. Pour ce faire, tout groupe de citoyen devra adresser ou remettre une demande écrite à l'animateur du centre de loisirs le plus près, en y indiquant les détails suivants: genre d'activité, nom du parc le jour et les heures demandés, les dates de début et de fin de la demande, son nom, adresse, numéro de téléphone et l'organisation repré-

sentée. Aucune date limite n'est fixée pour recevoir les demandes; cependant, chacune sera considérée au mérite et le premier arrivé sera le premier servi.

Toutefois, il y a suffisamment d'installations pour tous. Les demandes peuvent être faites pour un soir fixe de chaque semaine, entre le lundi et le dimanche. Les demandes pour plusieurs périodes dans une même semaine seront également considérées, mais nous ne pouvons garantir dans ce cas que toutes les périodes demandées seront accordées, surtout s'il y a affluence au même endroit.

Les organisations de ligues seront également bienvenues et nous pourrions vous aider, dans la mesure de nos moyens, à fabriquer votre calendrier et vous fournir tout autre conseil approprié.

Voyez donc, l'animateur de votre centre de loisir pour tout renseignement, en fin d'après-midi ou en début de soirée.

Pour informations additionnelles, on pourra composer le 872-3005 et demander monsieur Michel Maynard, entre 14.00 et 21.00 heures. Nous ne pouvons cependant vous garantir de l'équipement, pour tous ces jeux. Voici la liste des endroits où sont implantés ces installations et leur adresse:

PETANQUE

Rougemont
(Bossuet et Ontario)
Pierre-Bernard
(de Teck et Mousseau)
St-Donat
(de Marseille et Arcand)
Louis-Riel
(de Carignan et de Renty)
De la Bruère
(du Buisson et Liébert)
Honoré-Mercier

(Liébert et Notre-Dame)
Liébert
(de Marseille et Cirier).

BOCCO

St-Victor
(Pierre de Coubertin et Taillon)
Jean-Amyot
(de Marseille et Duquesne)

CROQUET

Rougemont
(Bossuet et Ontario)
St-Donat
(de Marseille et Arcand)
De la Bruère
(du Buisson et Liébert).

GALET (SHUFFLE-BOARD)

Rougemont
(Bossuet et Ontario)
Jean-Amyot
(de Marseille et Duquesne)
Pierre-Bernard
(de Teck et Mousseau)
St-Donat
(de Marseille et Arcand)
Louis-Riel
(de Carignan et de Renty)
De la Bruère
(du Buisson et Liébert)
Liébert
(de Marseille et Cirier).

FER A CHEVAL

St-Fabien
(de Charette et Albani)
Rougemont
(Bossuet et Ontario)
Liébert
(de Marseille et Cirier)
Jean-Amyot
(de Marseille et Duquesne)
Pierre-Bernard
(de Teck et Mousseau)
St-Donat
(de Marseille et Arcand)
Louis-Riel
(de Carignan et de Renty)
De la Bruère
(du Buisson et Liébert)
Honoré-Beaugrand
(de Grosbois et Pierre-Bernard)
St-Victor
(Pierre des Coubertin et Taillon).

Happening pour l'année de l'enfant

5 juin 1979



Happening pour l'année de l'enfant

5 juin 1979



E-4397-71



E-4397-70



E-4397-69



E-4397-74



E-4397-73



E-4397-72



E-4397-77



E-4397-76



E-4397-75

Happening pour l'année de l'enfant

5 juin 1979



E-4397-59



E-4397-58



E-4397-57



E-4397-62



E-4397-61



E-4397-60



E-4397-65



E-4397-64



E-4397-63



E-4397-68



E-4397-67



E-4397-66

Happening pour l'année de l'enfant

5 juin 1979



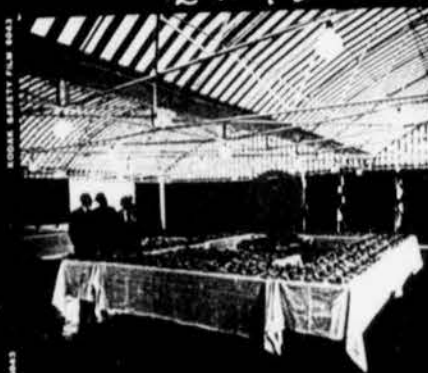
Happening pour l'année de l'enfant

5 juin 1979



Happening pour l'année de l'enfant

5 juin 1979



Happening pour l'année de l'enfant

5 juin 1979



E-4397-13



E-4397-12



E-4397-11



E-4397-16



E-4397-15



E-4397-14



E-4397-19



E-4397-18



E-4397-17



E-4397-22



E-4397-21



E-4397-20

Happening pour l'année de l'enfant

5 juin 1979



— Le service des sports et loisirs de la ville de Montréal présente, du 6 au 10 juin, au Centre Pierre-Charbonneau, 3030, rue Viau, une **exposition de travaux et d'objets d'art** exécutés ou réunis par Cécile Grenier, autorité dans le monde de l'éducation physique et grande voyageuse, au profit des «Résidences Laval» (foyers pour déficients mentaux adultes). Entrée libre, de 14h à 22h.

C'est ça un «happening», même si le soleil n'a lui qu'à moitié

par Lily TASSO

Le soleil n'a lui qu'à moitié hier, cédant la place à une pluie torrentielle au beau milieu du «happening» organisé par la ville de Montréal pour plus de 300 enfants représentant tous les districts et presque tous les groupes ethniques de la métropole.

Belle façon de démentir le slogan. «Le soleil luit pour nous», adopté par nos dirigeants internationale de l'enfant! Mais internationale de l'enfant! Mais ceux-ci avaient prévu un magnifique soleil de rechange dardant ses mille rayons sur la silhouette de Montréal, sous forme de macarons et de posters distribués aux invités dont les âges s'échelonnent de huit à 12 ans.

Pour marquer l'importance de l'événement, une garde d'honneur formée par la Compagnie Franche de la Marine, attendait tout ce petit monde à l'entrée principale. «Ils ont l'air de momies», crâne Sylvain Sirois, 12 ans, de l'école St-Eugène, impressionné tout de même par leur tenue impeccable et leur immobilité parfaite.

Clowns tonifiants

Pour distraire les enfants et rendre moins écrasant le décor imposant de l'hôtel de ville, où chacun d'eux a signé le Livre d'or en entrant, une nuée de clowns batifolait en semant la bonne humeur.

Leur présence était un tonique, non seulement pour les élèves représentant 200 écoles et 100 centres de loisirs, mais aussi et surtout pour les petits en fauteuil roulant et pour les handicapés mentaux dont certains n'étaient que des bambins. L'enfance exceptionnelle était, en effet, représentée par une trentaine d'enfants.

Ces derniers sont venus en autobus accompagnés d'animateurs. Les autres ont eu l'honneur d'avoir été cueillis chez eux par 38 conseillers municipaux.

Ceux-ci se sont rendus aux quatre coins de la ville pour amener à la fête, dans leurs autos, les invités très spéciaux du comité exécutif qui ont été accueillis par Mme Justine Santenne, représentant le maire.

Tous les enfants que LA PRESSE a interrogés venaient pour la première fois à l'hôtel de ville. L'un d'eux, sûr de reconnaître le maire Drapeau pour l'avoir vu à la télévision, a grimpé jusqu'au quatrième étage dans l'espoir de le rencontrer, mais en vain.

Chargés de mission

Le conseiller Nicole Gagnon-Larocque, qui assumait le rôle d'animatrice-maitre de cérémonie, a voulu que ce «happening», en plus d'être amusant, soit «un exercice de démocratisation pour des enfants, leaders de leur milieu, qui deviendront ensuite des agents multiplicateurs du

programme offert par la ville à ses jeunes citoyens», à l'occasion de l'Année de l'enfant.

Elle a demandé aux enfants de nommer les points d'attraction de Montréal: les 10 parcs principaux, le Planétarium, l'Aquarium, le Jardin botanique, etc. que l'artiste Kimble dessinait, au fur et à mesure, sur une carte géante de Montréal. Question de sensibiliser ces jeunes à la commission rogatoire qui va bientôt les sonder sur la question des loisirs.

Après un film, Pierrette Champoux a interprété la chanson-thème de l'Année internationale de l'enfant, que les enfants ont reprise en chœur.

La fête s'est poursuivie en plein air. Sur la terrasse fleurie et pavoisée de l'hôtel de ville, on avait dressé une immense tente rayée rouge et blanc où l'on servait du jus de pomme et une multitude de fruits des plus appétissants: pastèques, oranges, pommes, fraises, raisins, etc.

Pendant que clowns et marionnettes se disputaient l'attention des enfants, la pluie a décidé d'intervenir, sans toutefois étouffer l'enthousiasme de la gent enfantine. Enthousiasme que chacun entretiendra soigneusement jusqu'au prochain grand rendez-vous: le Marathon qui aura lieu le 7 août au parc Lafontaine.



Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Ils étaient plus de 300 enfants, représentant toute la gent enfantine de Montréal, à participer hier à l'hôtel de ville à un «happening», peuplé de clowns et de marionnettes, où chaque instant réservait une surprise. Y compris celle de se familiariser avec la chanson-thème de

l'Année internationale de l'Enfant et de la chanter en chœur avec nulle autre que son auteur, la journaliste-commentatrice Pierrette Champoux.

pour les enfants . . . de nos jours jusqu'à Cartier . . .



Dans «Montréal, ma grand'ville», un bel album de 48 pages destiné aux enfants qui vient de paraître aux Editions La Presse, Josette Michaud raconte l'origine de la métropole et son évolution jusqu'à aujourd'hui.

Autrement dit, depuis que Jacques Cartier a gravi le mont Royal, le 2 octobre 1535, et lui a donné son nom, jusqu'aux Jeux olympiques qui, avec l'Expo 67, ont valu à la ville des transformations marquantes.

A l'aide d'un texte très simple et de près d'une soixantaine d'aquarelles réalisées, elles aussi, par Josette Michaud, celle-ci entraîne le petit lecteur de la Place Royale au Complexe Desjardins, à la découverte de Montréal, de son histoire et surtout de son architecture, car l'auteur est architecte.

Le grand mérite de ce livre est de susciter chez l'enfant le goût de regarder les choses qui l'entourent, et d'apprendre à les identifier. Exemple: l'architecture victorienne des maisons qui encadrent le carré Saint-Louis, les balustrades, fenêtres et portes ouvragées de cette même époque que l'on retrouve dans cer-

tains quartiers, tout comme les balcons et escaliers extérieurs du début du siècle.

En parcourant les pages, l'enfant a une vue d'ensemble de tout ce qui caractérise Montréal, à commencer par la neige et le déneigement auxquels échappent la ville souterraine. Il fait la connaissance des personnages illustres dont les statues ornent les jardins et les places. Sans oublier le caractère cosmopolite de la ville, auquel il se sensibilise.

Une lacune cependant, due sans doute à la nécessité de limiter le volume de l'ouvrage. On y parle peu de ce qui intéresse au premier chef nos plus jeunes citoyens: les terrains de jeu et autres équipements récréatifs dont Montréal a commencé à se doter, il y a un siècle, de même que certains musées qui, eux aussi, ouvrent des perspectives sur l'histoire.

N'empêche que l'album est assez beau pour donner à l'enfant le goût de la découverte, et peut-être aussi celui de respecter, quand il sera grand, le patrimoine architectural de Montréal.

VILLE DE MONTREAL

Inscription aux clubs de vacances

Pour l'été 79, la Ville de Montréal, offre au public huit (8) clubs de vacance dans le secteur du district #5 Mercier.

L'inscription se fera jusqu'au 22 juin 79, du lundi au vendredi, de 16:00 à 18:00 hrs et de 19:00 à 21:00 heures. Sur place ou par téléphone, l'animateur vous donnera et vous expliquera sa programmation.

A cause de l'année internationale de l'enfant, les programmes sont réalisés pour un plus grand choix d'activités.

A tous, une bonne, chaude et heureuse vacance. Les animateurs vous attendent.

**CLUBS de VACANCES
ADRESSE ET TÉLÉPHONE**

GUYBOURG: 1905, Cadillac,
872-2037, Elise Lopes.

NOTRE-DAME-DES-VICTOIRE
5855 Pierre de Coubertin,
872-4758, Doreen Julien.

PIERRE-BERNARD: 3055,
Mousseau, 872-2954, Denis
Wilkinson.

ST-DONAT: 6807, de Mar-
seille, 872-2671, Johanne Piché.

ST-FABIEN: 6500, de Renty,
872-4761, Serge Gagnon.

ST-FRANCOIS - D'ASSISE:
2160, Liébert, 872-4752, Jean-
Yves Monméa.

ST-JUSTIN: 8805, Forbin
Janson, 872-2984 Huguette Pa-
rent.

ST-VICTOR: 2600, Fletcher,
872-2490, Michel Mathieu.

Voile, aviron, canot et kayak

Des cours dans l'île Notre-Dame

Au cours de l'été prochain, le Service des sports et loisirs de Montréal offrira aux jeunes de 12 à 16 ans et aux adultes, sur semaine, des cours de voile, d'aviron, de kayak et de canot canadien. A noter que dans le cas des cours de voile, les jeunes de 8 à 16 ans sont acceptés. Des instructeurs qualifiés dispenseront ces cours et tous les participants navigueront durant leur stage en utilisant des embarcations fournies par la ville.

La saison estivale a été divisée en cinq sessions de deux semaines chacune, débutant aux dates suivantes: le 26 juin, le 9 et le 23 juillet, ainsi que le 6 et le 20 août. Au choix, trois périodes de cours sont offertes, une le matin, une en après-midi et une autre, réservée aux adultes, tôt en soirée.

Les inscriptions se font en se

rendant au bureau du district 4, 204 rue Alexandre-de-Sève, de 19 à 22 heures, tous les jours de la semaine. La modique somme de 15 dollars pour les adultes est exigée pour les résidents de Montréal tandis que les enfants seront accueillis gratuitement.

Ce programme de plein air est offert à cinq minutes du centre-ville dans un endroit facilement accessible par le métro ou en automobile. Au nombre des facilités offertes, on retrouve un casse-croute, des tables à pique-nique, des toilettes, des douches et même des machines à laver et des sècheurs automatiques.

Le public est invité à s'inscrire au plus tôt à ce programme et à profiter pleinement des nombreux avantages qu'il offre à la population.

**Cours de navigation
pour les jeunes**

• La ville de Montréal offrira cet été aux jeunes de 12 à 16 ans, et aux adultes sur semaine, des cours de voile, d'avirons, de kayak et de canots canadiens. Dans le cas des cours de voile, les jeunes de 8 à 16 ans sont acceptés. Plusieurs stages sont prévus à différentes périodes de la journée. Les inscriptions se font en se rendant au 2040, rue Alexandre-de-Sève, de 19 à 22 h, tous les jours de la semaine. On demande \$10 pour les adultes et \$5 pour les enfants qui doivent résider à Montréal. C'est sur l'île Notre-Dame, facile d'accès par métro ou auto, que se donnent ces cours, où tout est fourni par la ville de Montréal.

5/8 10038

Le Service des sports et loisirs de Montréal offre, cet été, quatre stages différents de **ballet jazz** destinés aux 13-17 ans et aux adultes. Pour renseignements: 872-3443.

Au cours de l'été, le Service des sports et loisirs de Montréal offrira aux 12-16 ans et aux adultes, sur semaine, des cours de voile, d'aviron, de kayak et de canot canadien. A souligner que, dans le cas des cours de voile, les 8-16 ans sont acceptés. Des instructeurs qualifiés dispenseront ces cours et tous les participants navigueront, durant leur stage, en utilisant des embarcations fournies par la Ville de Montréal. Inscriptions: 2040, rue Alexandre-de-Sève, de 19h à 22h, tous les jours de la semaine.

Entraîneurs demandés

La saison de basket-ball vient à peine de se terminer, que déjà, nous préparons la suivante. En effet, en collaboration avec le Service des Sports et loisirs de la Ville de Montréal et du Club de développement sportif du Sud-Ouest, les Elites du Sud-Ouest sont à la recherche d'entraîneurs féminins ou masculins. Les activités ne débiteront qu'en octobre, mais les gens qui prévoient ou qui semblent intéressés à gérer ou entraîner une équipe, n'ont qu'à entrer en communication avec Yves Paquin à 931-4749.

RÉAL...ITÉ

Un commentaire de Réal LEMAY

A chaque printemps, les dirigeants du baseball mineur se heurtent à plusieurs obstacles concernant l'utilisation des terrains. Aussi l'équipement fourni par la ville de Montréal pour les différentes équipes tardent à venir. Cependant, il faut souligner le dévouement et la collaboration de certaines personnes qui ont vraiment aidé la cause du baseball mineur depuis quelques semaines.

M. Yves Chabot, responsable du Service des Sports et Loisirs dans le secteur semble prendre son rôle très sérieux car il n'a pas ménagé les efforts pour faciliter la tâche des nombreux bénévoles. Evidemment que certains problèmes sont demeurés sans solution réelle mais c'est

un pas dans la bonne direction que de recevoir l'étroite collaboration de M. Chabot.

M. Claude Leroux a également fait sa part. Pour ceux qui ne le sauraient pas, Claude est l'assistant directeur au service des Sports et Loisirs. Il a certes travaillé fort pour permettre aux Royaux Jr de recevoir les invités dans le hall d'entrée de l'aréna Gadbois en cette journée d'ouverture locale la semaine dernière. Claude ménage jamais les efforts pour accommoder les dirigeants du baseball mineur.

Gilles Gauthier en est un autre qui accomplit son boulot et qui permet aux bénévoles de respirer un peu plus à l'aise. Gilles n'a plus besoin de présentation étant en fonction au

centre Gadbois depuis plusieurs années.

Il faut aussi mentionner l'aide apportée par nos conseillers municipaux, je veux nommer M. Lamarre, Anfossi et Prigent. Malgré leurs nombreuses et importantes préoccupations, ils prennent toujours le temps de répondre à nos demandes et de satisfaire nos moindres caprices. Ces hommes publics sont continuellement exposés à la critique de la population mais il faut tout de même leur rendre justice et souligner les efforts déployés pour aider le baseball mineur.

Tel que souligné précédemment, les difficultés ne sont pas toutes réglées mais l'encouragement et la coopération de nos élus ainsi que des dirigeants du Service des Sports et Loisirs aident considérablement à améliorer la situation. Merci messieurs au nom de tous les jeunes joueurs de baseball de baseball du secteur Sud-Ouest.

Sur l'eau de l'île Notre-Dame

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal offrira aux jeunes de 12 à 16 ans, de même qu'aux adultes, des cours de voile, d'aviron, de kayak et de canot canadien, les jours de semaine. La voile sera également ouverte aux jeunes de huit ans et plus et les embarcations seront fournies par la ville. S'inscrire dès que possible au bureau du district no 4, 2040 rue Alexandre-de-Sève, entre 19h00 et 22h00.



DES STAGES DE BALLET JAZZ

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec le haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec, offre, cet été, quatre stages différents de ballet jazz destinés aux jeunes de 13 à 17 ans et aux adultes.

Les personnes âgées de 15 ans et plus pourront participer à deux stages dispensés au Centre Pierre-Charbonneau, 3030 rue Viau (872-3031). "Ballez jazz et improvisation", qui se tiendra du 4 juillet au 31 août, présentera une série d'ateliers sur l'apprentissage des techniques de base en ballet jazz et sur l'improvisation en vue d'une création chorégraphique présentée sur vidéo. D'autre part, "Ballet jazz et histoire", du 28 juin au 25 août, permettra d'aborder l'évolution de la danse à l'intérieur d'improvisations et de travaux techniques en ballet jazz.

Un autre stage, destiné aux jeunes de 13 à 17 ans et intitulé "Flexibilité par la danse" se tiendra au Centre St-Justin, 5005 rue Mousseau (872-2984). Les participants apprendront comment travailler leurs principales articulations, afin d'améliorer leur flexibilité par la technique du ballet jazz. Ce stage aura lieu du 18 juin au 31 août.

Enfin, le Centre Père-Marquette, 1600 rue Drucourt (872-4714), accueillera les jeunes de 13 à 17 ans désireux de connaître le vie et le travail d'une troupe au sein du stage "Les pieds danseurs", du 25 au 25 août.

De minimes frais d'inscription sont exigés. Pour plus d'information, téléphoner dans les divers centres ou à 872-3443.

VOTRE CONSEILLER VOUS ECRIT Par: CLAUDE PROVOST

LA ROULOTTE PRÉSENTE: LA BARBE-BLEUE

Un château à carreaux. Un château écossais qui pousse dans ton parc. T'as pas vu ça depuis... depuis, enfin, depuis très longtemps... Le meilleur temps pour le voir apparaître c'est aux alentours de huit heures, le soir.

Moi j'connais tous les locataires du château. Le premier s'appelle... euh, approche, j'veux parler tout bas au cas où il entendrait. Lui, il déteste ça quand on fait de la publicité autour de son nom. Voilà, c'est sir Barbe Bleue, il s'est marié sept fois et ses sept femmes ont mystérieusement disparu. Très bizarre! Hum...

Parlant de barbu, il s'en trouve un qui donne du fil à retordre à Barbe Bleue. C'est même son pire ennemi: Barbe Rousse. Les deux ensembles, on est sûr d'avoir des flammèches.

Et puis, y'a aussi la princesse Catherine et sa soeur Anne-qui-ne-voit-rien-venir... et les trois mousquetaires, et... Mais, tu vas me dire: "Tu sais bien des choses toi. C'est quoi ton nom?"

Moi, je suis Lor Barbe-Q. Je suis un peu raconteur sur les bords, et, cet été, tous les soirs à huit heures, du lundi au jeudi, entre le 26 juin et le 16 août, je vais me rendre dans un parc non loin de chez toi pour te présenter tous mes amis écossais. N'oublie pas, on t'attend. Amène tes amis.

Surveille les affiches qui annoncent notre visite.

LA CORDE À LINGE: UN ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS D'ARTS PLASTIQUES

A compter du 26 juin, le Service des Sports et Loisirs de Montréal offrira aux jeunes de 6 à 12 ans, qui seront de passage au parc LaFontaine, la possibilité de faire des arts plastiques en participant au projet intitulé LA CORDE À LINGE.

Cette activité gratuite vise à initier les enfants à différentes techniques plastiques et à la libre expression sur le plan individuel et collectif. Elle permet aux jeunes citadins de jouir d'une journée de plein air tout en développant leur intérêt pour les arts plastiques à partir de thèmes familiers. L'affichage des travaux exécutés par les participants constituera, en outre, une façon de souligner l'Année de l'Enfant.

Dans une première étape, l'enfant réalisera un costume personnel illustrant le thème du jour. La seconde étape donnera lieu à une réalisation collective: un drapeau qui sera suspendu durant tout l'été à des cordes à linge extérieures, autour du Centre Calixa-Lavallée. Ces drapeaux témoignent de la venue de nombreux enfants au parc LaFontaine.

Le projet se déroulera en face du 3819 avenue Calixa-Lavallée, au cœur du parc LaFontaine, du lundi au jeudi inclusivement. Chaque activité dure de deux à trois heures, donc une demi-journée, entre 9 et 16 heures.

Pour de plus amples informations ou pour une réservation de groupe, il suffit de téléphoner à 872-3074.

DES COURS DE VOILE, D'AVIRON, DE CANOT ET DE KAYAK DANS L'ÎLE NOTRE-DAME

Au cours de l'été prochain, le Service des Sports et Loisirs de Montréal offrira aux jeunes de 12 à 16 ans et aux adultes, sur semaine, des cours de voile, d'aviron, de kayak et de canot canadien. À noter que dans le cas des cours de voile les jeunes de 8 à 16 ans sont acceptés. Des instructeurs qualifiés dispenseront ces cours et tous les participants navigueront durant leur stage en utilisant des embarcations fournies par la Ville.

La saison estivale a été divisée en cinq sessions de deux semaines chacune, débutant aux dates suivantes: le 26 juin, le 9 et le 23 juillet, ainsi que le 6 et le 20 août. Au choix, trois périodes de cours sont offertes, une le matin, une en après-midi et une autre, réservée aux adultes, tôt en soirée.

Les inscriptions se font en se rendant au bureau du district 4, 2040 rue Alexandre-de-Sève de 19 à 22 heures, tous les jours de la semaine. La modique somme de \$10 pour les adultes et de \$5 pour les enfants est exigée de ceux qui résident à Montréal.

Ce programme de plein air est offert à cinq minutes du centre-ville, dans un endroit facilement accessible par le métro ou en automobile. Au nombre des facilités offertes, on retrouve un casse-croûte, des tables à pique-nique, des toilettes, des douches et même des machines à laver et des sècheurs automatiques.

Le public est invité à s'inscrire au plus tôt à ce programme et à profiter pleinement des nombreux avantages qu'il offre à la population.

Championnat de gymnastique artistique

Remerciements au Service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal

Nous remercions chaleureusement la Division des Loisirs du service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, pour sa bonne collaboration à la réalisation de ces championnats. Ce, par la présence constante de ses plus hauts dirigeants ainsi qu'en offrant de nombreux services qui ont été fort appréciés du Club de Gymnastique Artistique Gadbois.

Par la même occasion, nous remercions la Division des Sports du service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal, qui a aussi offert sa collaboration mais à un niveau fort différent, qui a d'ailleurs été remarqué par la Presse et le public.

LE CLUB GADBOIS LAISSE SA MARQUE

La Fédération de Gymnastique du Québec a tellement été impressionnée par l'excellente organisation du Championnat Provincial de Gymnastique, qu'elle offre au Club Gadbois l'organisation du Championnat canadien de Gymnastique en 1982. Releverons-nous le défi??? Je pense que nous allons commencer par reprendre notre souffle puis l'avenir nous le dira. Mais avec un Michel Gervais et un Claude Marotte, on peut sûrement laisser courir notre imagination...

En parlant de Championnat Canadien, il est à noter que l'équipe employée lors du Championnat Provincial était le même qui a servi au Championnat Canadien la semaine précédente à Winnipeg. Il a été généreusement prêté par Speith Anderson.

LE CHAMPIONNAT NOIR ET BLANC

Le seul problème qui s'est présenté a été la panne d'électricité, vendredi après-midi. Elle était absolument hors de notre contrôle, celle-ci, provenant de Churchill's Falls. Nous avions droit à 1 heure d'électricité pour ensuite un arrêt de 25 minutes. Ceci a provoqué beaucoup de stress chez les gymnastes en compétition (catégorie cadette), car ce problème aurait pu être fatal pour les jeunes filles lors de l'exécution de mouvements très précis. Heu-

reusement, ceci s'est avéré sans gravité sauf beaucoup de sueurs de la part des organisateurs. Pour terminer le tout, le lendemain matin, le grand manitou de cette organisation n'y voyait plus rien... C'est ce qui arrive lorsque le "stress" nous fait oublier d'enlever nos verres de contact...

BLOC-NOTE

Il est à remarquer que Sylvie Massé, épouse de Michel Gervais, et aussi entraîneur au Club de Gymnastique Gadbois, a été sur l'aire de compétition toute la fin de semaine, malgré qu'elle attend un enfant... peut-être deux... Cela prouve qu'il n'y a rien à notre épreuve lorsque l'on aime ce que l'on fait et surtout lorsque l'on a confiance dans la réussite de ses gymnastes.

Autre remarque, Madame Claude Marotte est veuve depuis 3 mois. Nous lui souhaitons toutes nos condoléances. Mais heureuse nouvelle, nous avons retrouvé son cher époux au Centre Gadbois, où il y vit presque exclusivement depuis 3 mois et particulièrement depuis la fin de semaine du 1, 2, 3 juin. Nous vous le retournons avec les plus sincères remerciements et heureuses retrouvailles.

LETTRE D'EXCUSES

A toutes les épouses, époux, enfants, qui ont été négligés à cause de l'organisation de ces Championnats, nous nous excusons et remercions de votre bonne compréhension. Nous avons travaillé corps et âme pour la gymnastique mais nous vous aimons par-dessus tout, et d'autant plus que vous avez fait preuve de tolérance et vous nous avez souvent épauler et encourager dans les moments les plus difficiles.

Donc, à tous ceux-là qui ont été lésés de quelque façon que ce soit, mille excuses...et un gros merci pour votre compréhension.

Un gros merci à tous ceux que j'ai déjà mentionné et surtout à tous ceux et celles que j'aurais oublié. Je ne suis pas experte ni parfaite. Je suis un être humain...bénévole.

Denise Boudrias



(Photo L.V.P. Guy Bouliane)

Des stages de ballet-jazz au centre Pierre-Charbonneau

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec, offre, cet été, quatre stages différents de ballet jazz destinés aux jeunes de 13 à 17 ans et aux adultes.

Les personnes âgées de 15 ans et plus pourront participer à deux stages dispensés au Centre Pierre-Charbonneau, 3030 rue Viau (872-3031). "Ballet jazz et improvisation", qui se tiendra du 4 juillet au 31 août, présentera une série d'ateliers sur l'apprentissage des techniques de base en ballet jazz et sur l'improvisation en vue d'une création chorégraphique présentée sur vidéo. D'autre part, "Ballet jazz et histoire", du 28 juin au 25 août, permettra d'aborder l'évolution de la danse à l'intérieur d'improvisations et de travaux en ballet jazz.

De minimes frais d'inscription sont exigés. Pour plus d'information, téléphoner à 872-3443.

Tournoi de tennis ouvert à LaVérendrye (hommes femmes) **Vous-vez-vous jouer avec nous ?**

Les amateurs de tennis n'ont rien perdu pour attendre. Nous vous remercions M. Yvon Lamarre, pour les magnifiques courts de tennis. La Vérendrye ouvrira ses portes bientôt. Nous désirons en faire l'endroit le plus populaire à Montréal.

Le Service des Sports et Loisirs de Concordia organise un tournoi à travers le grand Montréal.

Coût de l'inscription: \$5.00. Inscription limitée à 32 hommes, 16 femmes. Date limite pour l'entrée le 4 juillet 1979. Le calibre de joueur importe peu. C'est la participation amicale que nous désirons.

Les premières rondes seront disputées à La Vérendrye du 9 au 13 juillet 1979, de 19:00 à 23:00 heures. Les demi-finales auront lieu au parc Kent, du 23 au 27 juillet 1979, de

19:00 à 23:00 heures, afin de déterminer les champions homme et femme, de la Ville de Montréal. Des prix seront attribués aux gagnants.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Service Sports et Loisirs ou avec René Dubuc, 769-9203.

A compter de mardi prochain, le **Service des sports et loisirs de Montréal** offrira au 6-12 ans la possibilité de créer des arts plastiques en participant au projet «La Corde à linge», qui se déroulera face au 3819, Calixa-Lavallée, dans le parc Lafontaine. Pour renseignements: 872-3074.

Stages de ballet jazz

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec, offre, cet été, quatre stages différents de ballet jazz destinés aux jeunes de 13 à 17 ans et aux adultes.

Des régates

Cet été, le Service des sports et loisirs de la ville de Montréal lancera des régates miniatures au lac aux Castors. Après les classiques de la «Trans-At» et de la «Trans-Pac», voici que se tiendra la «**Trans-Lac**» pour modèles réduits.

Tous les modelistes et les fervents de bateaux miniatures sont invités à s'inscrire à ce projet, en s'adressant aux responsables de ces régates (872-3015).

Le service des Loisirs de la ville de Montréal organisera, cet été des régates-miniatures au Lac des Castors. Les petits bateaux de classe Trans-At, Trans-Pac et Trans-Lac seront admis. Pour renseignements: 872-3015.

Young planters learn how in Botanical Garden plot

By DONNA GABELINE
of The Gazette

Pierre Lezote is part of a plot... a gigantic garden plot to turn young Montrealers into keen planters and reapers.

Pierre, 12, is one of 342 youngsters in the Montreal Botanical Gardens' program. On a recent sunny morning, the whole crew was out planting radishes on a plot a hoe's throw away from the Olympic Stadium.

Why spend an idyllic Saturday digging in the dirt, fighting insects and sunburn?

"I adore vegetables," says Pascal Nedelec, 11, "and I wanted to try being a gardener."

Signed up

There's no space for a garden at Pascal's home in Montreal North, so this year he enrolled for the first time in the Botanical Garden course.

Rene Goulet, 12, is in his second year of gardening and says he likes working with plants in the great outdoors "because it's like a school... where you learn a lot. And what I grow tastes better than we buy in a store."

It's more economical, too, says Marie Lagarde, 14, a veteran of three years' gardening experience, who "eats everything I grow."

The program for young horticulturists has been going since the mid-1930s. It was initiated by Fr. Marie Victorin, botany professor at the University of Montreal and founder of the Botanical Garden.

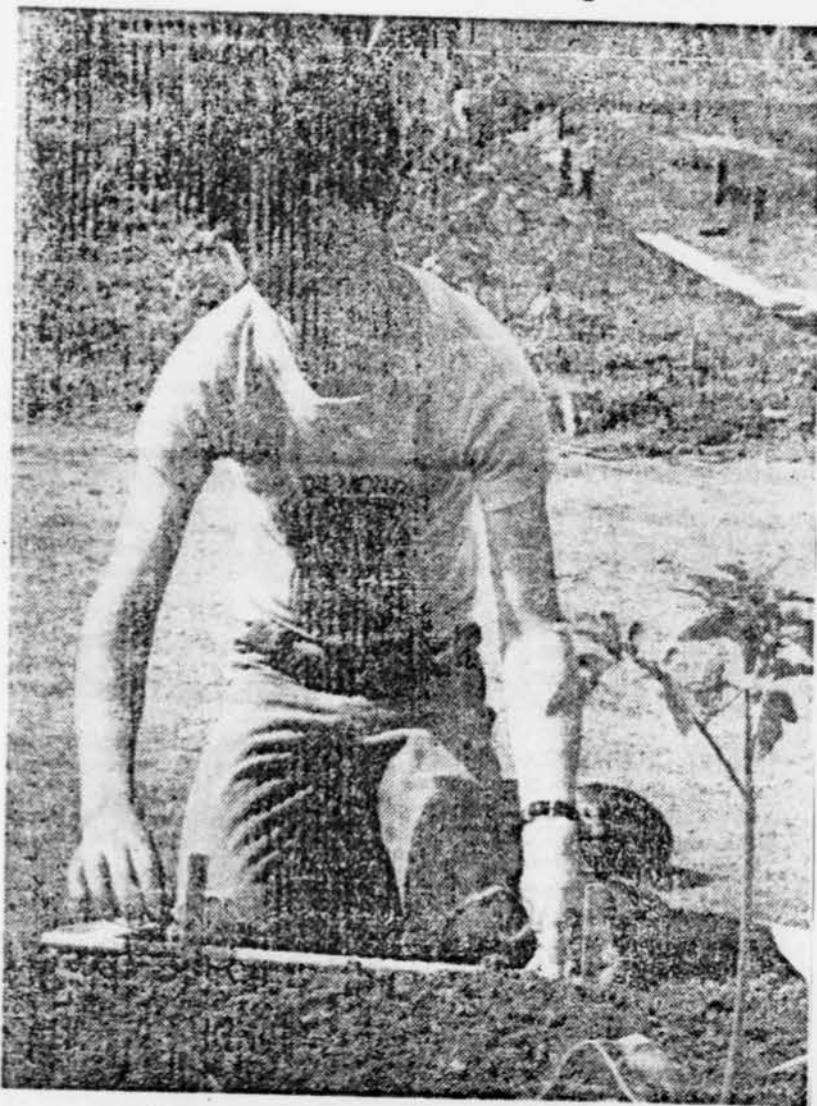
"He was a great botanist and he believed getting children involved was the best way to motivate them to have contact with nature," says Anthony Lebeau, director of educational services for the City of Montreal sports and leisure department, which supervises the program.

A total of 657 plots in three locations are made available to fledgling gardeners each year: 342 at the Botanical Garden, 195 at Domaine St. Sulpice, Papineau and Christoph Colombe Sts., and 120 in Angrignon Park.

Plots come in three sizes; six by 12, 14, or 18 feet, and are divided up according to the age and experience of the children.

Help available

The Botanical Garden supplies material and Lebeau's department provides eight "animators," mostly university students, to give instruction and help when needed.



Christien Comtois spaces tomato plants

While the snow is still on the ground, in March, youngsters start learning the fundamentals. They grow seedlings in the Botanical Garden greenhouses and transplant them when they reach the proper size.

A stretch of land near the main buildings at the Gardens is reserved for children. In May, the plots are assigned, the soil prepared and a few seeds planted.

Then, until October, Saturday mornings are filled with the sights and sounds of digging, hoeing, seeding, weeding, watering and harvesting.

Youngsters are charged 75 cents to participate in the program, but they are reimbursed with prizes of plants and books at the end of the season, given to reward regular attendance, garden per-

formance and knowledge of plants and seeds.

To make sure of getting into the program, children usually have to register by February, and there's always a waiting list.

The majority of participants are French-speaking youngsters who live in apartments or flats in areas of Montreal where there is no room to grow things.

It's a program that's just as popular with parents as it is with their young ones.

"I love gardening," says Suzanne Daigneault, helping her 10-year-old son Laurent plant yellow beans. "But I never had a chance to do it on my own."

Daigneault sums up the city gardening program: "C'est extraordinaire."

Le public est invité à danser dans les parcs

Pour la 20^e année consécutive, les danses en plein air seront encore à l'honneur, cet été, dans les parcs de Montréal.

Le public jeune et moins jeune est cordialement invité à participer à ces soirées dansantes, offertes par la section socio-culturelle du Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal. La participation y sera libre.

Comme par le passé, il y aura danses québécoises et récréatives, le **mardi** soir, au square **Dominion**, tandis que le **jeudi** soir, se continueront les danses folkloriques internationales, au lac **Aux-Castors**.

On peut évaluer à environ 200,000 le nombre de personnes qui ont fréquenté ces soirées comme participants ou spectateurs. De ces gens, deux visiteurs français: **Gabrielle Guay** et **Jean Cathelin** ont décrit dans un volume intitulé «Révolution au Canada», publié à Paris, en 1963, aux Editions du Mail, leurs impressions d'un jeudi soir passé au lac Aux-Castors. Ils écrivaient:

«Les rythmes populaires français, russes, américains, yougoslaves, tchèques, israéliens, se succédaient au gré d'un changeur de disques et d'un moniteur... Le monde entier de la joie des villages, le monde entier des coeurs et des visages jeunes, les rythmes d'épousailles ou de deuil... tout cela vibrait dans l'oreille, dans

l'oeil, tandis que les parents ou les amis ou les étrangers suçaient des glaces, aspiraient du coca-cola à la paille.»

Autres endroits

Le **lundi soir**, au lac Aux-Castors, se donnera un cours en danse folklorique internationale.

Le **mercredi**, ce sera une soirée de danse populaire, au parc **Lafontaine**, en face du Centre culturel Calixa-Lavallée.

Pour les 50 ans et plus, ils y aura danses québécoises et récréatives, le **vendredi** soir, au Centre **St-Denis**, 5115, rue Rivard angle Laurier (juste à côté du métro Laurier).

Toutes ces soirées débiteront à 20 h. Elles sont déjà en cours le jeudi au lac Aux-Castors; à cet endroit, les cours du lundi soir commenceront le 9 juillet.

Ailleurs, soit au square Dominion, au parc Lafontaine et au Centre St-Denis, les activités de danse s'ouvriront à compter du mardi 26 juin.

Parmi les animateurs des danses folkloriques du jeudi soir, au lac Aux-Castors, on comptera: Denis Lessard, Daniel Lecault, Yves Moreau, Guy Landry, Michel St-Louis, Grégoire Marcil, Claude Bouchard, Serge de Maisonneuve, Robert Legault, Michel Landry et Jean Sauriol. Renseignements: 872-3455.

Des cours de voile et d'aviron dans l'île Notre-Dame

Au cours de l'été prochain, le Service des Sports et Loisirs de Montréal offrira aux jeunes de 12 à 16 ans et aux adultes, sur semaine, des cours de voile, d'aviron, de kayak et de canot canadien. A noter que dans le cas des cours de voile les jeunes de 8 à 16 ans sont acceptés. Des instructeurs qualifiés dispenseront ces cours et tous les participants navigueront durant leur stage en utili-

sant des embarcations fournies par la Ville.

La saison estivale a été divisée en quatre sessions de deux semaines chacune, débutant aux dates suivantes: le 9 et le 23 juillet, ainsi que le 6 et le 20 août. Au choix, trois périodes de cours sont offertes, une le matin, une en après-midi et une autre, réservée aux adultes, tôt en soirée.

Les inscriptions se font

en se rendant au bureau du district 4, 2040 rue Alexandre-de-Sève, de 19 à 22 heures, tous les jours de la semaine. La modique somme de \$10.00 pour les adultes et de \$5.00 pour les enfants est exigée de ceux qui résident à Montréal.

Ce programme de plein air est offert à cinq minutes du centre-ville, dans un endroit facilement ac-

cessible par le métro ou en automobile. Au nombre des facilités offertes, on retrouve un casse-croûte, des tables à pique-niques, des toilettes, des douches et même des machines à laver et des sèche-choirs automatiques.

Le public est invité à s'inscrire au plus tôt à ce programme et à profiter pleinement des nombreux avantages qu'il offre à la population.

Montreal to get fiestas

Montrealers will be able to participate in a series of Mexican "fiestas" this summer.

"There will be nine fiestas in July and August," said Pedro Aguilar, of the National Council of Mexican Tourism, yesterday. He was speaking at a press conference organized by the tourism council and Montreal's department of

sports and leisure.

"Each fiesta will include two hours of Mexican music, games singing and dancing. There will be group of mariachis playing, lots of folk dancers wearing colorful Mexican costumes and we'll play the famous pinata game, now a symbol of the gaiety of the Mexican people."

Initiation à l'audition de musique de chambre

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec, présentera cet été une série de petits concerts gratuits, au cours desquels on pourra entendre de jeunes instrumentistes interpréter des oeuvres de musique de chambre, dans une ambiance simple et détendue.

Ces concerts qui s'adressent au **grand public seront animés et commentés** par une personne ressource qui informera l'auditoire sur les oeuvres, les auteurs, le répertoire, les instruments, etc.

Il y aura possibilité d'échange avec le public à la fin de chaque concert.

Ce stage en initiation à l'audition de musique de chambre débutera mercredi le 4 juillet, à 20h30, à l'Atelier de Musique, 2574 rue Fleury est.

Pour plus de renseignements, on peut téléphoner à l'Atelier de Musique en composant le numéro 872-4819.

La sculpture en plein air sur le Mont-Royal

Le Québec, avec des hauts et des bas, pour ne pas dire des bosses et des trous, est probablement l'un des endroits où la sculpture trouve l'attention qu'elle mérite. Après les symposiums du Mont-Royal, de Matane, d'Alma, de Terrebonne et les expositions du Jardin botanique, de Québec et de Stratford (Ont.), il devient possible, grâce à la collaboration du **Conseil de la sculpture du Québec**, du ministère des Affaires culturelles du Québec et du Service des Sports et Loisirs de Montréal, d'offrir au public une exposition en plein air de sculptures d'inspiration actuelle.

Il y aura des oeuvres de grandes dimensions. Ce seront des choses récentes. Les sculptures pourront être achetées. Aucun jury n'est prévu. Il s'agit d'un regroupement, après l'Association des **sculpteurs du Québec**, d'une vigueur nouvelle.

Les Montréalais, les Québécois en général et les Canadiens de toutes espèces se reconnaîtront dans cette magnifique explosion de formes en relief.

L'ouverture aura lieu le 6 juillet prochain, à 17 heures, en face du Centre d'Art du Mont-Royal. Cet événement important continue la série des expositions autrefois entreprises par l'Association des **sculpteurs du Québec**. Une tradition à maintenir.

L'exposition durera jusqu'au 10 septembre. Le public est libre d'y venir de l'aube jusqu'au soir.

Le Service des sports et loisirs de Montréal présentera, cet été, une série de **petits concerts gratuits**, au cours desquels on pourra entendre de jeunes instrumentistes interpréter des oeuvres de musique de chambre dans une ambiance simple et détendue. Ce stage en initiation à l'audition de musique de chambre débutera le mercredi, 4 juillet, à 20h30, à l'**Atelier de Musique**, 2574 est, rue Fleury. Pour renseignements: 872-4819.

Servi sur glace, en plein été

Les citoyens de Montréal ne sont pas forcés d'accrocher leurs patins pour l'été et les arènes de glace de la Ville de Montréal ne ferment pas toutes leurs portes.

En effet, tout au cours de l'été, le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre, parmi les diverses activités sportives de son programme, des sessions d'initiation au hockey, au patinage de vitesse et au patinage artistique, ainsi que des périodes de patinage libre, dans sept de ses installations: Ahuntsic, Gadbois, Mont-Royal, Confédération, Etienne-Desmarceau, St-Donat et St-Michel.

Tous les cours sont dispensés du lundi au vendredi et ont une durée de deux semaines. Les diverses sessions débutent les 2, 16 et 30 juillet ainsi que le 13 août. Les frais d'inscription pour les Montréalais sont de \$5 pour les jeunes et de \$15 pour ceux qui ont 18 ans et plus. Ceux qui n'habitent pas à Montréal peuvent être admis aux sessions de patinage de vitesse et de patinage artistique pour la somme de \$15, s'ils ont entre 8 et 17 ans, et de \$30 s'ils sont plus âgés. Quant au patinage libre, on pourra le pratiquer, du 1er au 29 août, tous les mercredis soir, entre 19 et 21 heures. L'admission est de 50c pour les enfants, et de \$1 pour les adultes.

Toutes les inscriptions aux diverses sessions doivent être faites avant le début des cours. On peut obtenir plus de renseignements en visitant l'arène de glace de son quartier ou en téléphonant à 872-3455.

5/3-1/5

Même si la chaleur nous accable (parfois), le Service des sports et loisirs de Montréal offre des sessions d'initiation au hockey, au patinage de vitesse et au patinage artistique, ainsi que des périodes de patinage libre, dans sept de ses installations: Ahuntsic, Gadbois, Mont-Royal, Confédération, Étienne-Desmarceau, Saint-Donat et Saint-Michel. Pour renseignements: 872-3455.

SPORTS ET LOISIRS DANS LE QUARTIER

La "Corde à linge": les arts plastiques en vedette au Parc Lafontaine

Depuis le 26 juin, le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre aux jeunes de 6 à 12 ans, qui sont de passage au parc LaFontaine, la possibilité de faire des arts plastiques en participant au projet intitulé **La Corde à Linge**.

Cette activité gratuite vise à initier les enfants à différentes techniques plastiques et à la libre expression sur le plan individuel et collectif. Elle permet aux jeunes citoyens de jouir d'une journée de plein air tout en développant leur

intérêt pour les arts plastiques à partir de thèmes familiers. L'affichage des travaux exécutés par les participants constituera, en outre, une façon de souligner l'Année de l'Enfant.

Dans une première étape, l'enfant réalisera un costume personnel illustrant le thème du jour. La seconde étape donnera lieu à une réalisation collective: un drapeau qui sera suspendu durant tout l'été à des cordes à linge exté-

rieures, autour du Centre Calixa-Lavallée. Ces drapeaux témoigneront de la venue de nombreux enfants au parc LaFontaine.

Le projet se déroulera en face du 3819 avenue Calixa-Lavallée, au coeur du parc LaFontaine, du lundi au jeudi inclusivement. Chaque activité dure de deux à trois heures, donc une demi-journée, entre 9 et 16 heures.

Pour de plus amples informations ou pour une réservation de groupe, il suffit de téléphoner à 872-3074.

Canal-Loisirs, un lieu de sport, de fraternité et d'amusement

Jeunesse-Canada au travail, en collaboration avec le Service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal, les villes de La Salle, Lachine, Saint-Pierre et Verdun, ainsi que la C.U.M. et Parcs-Canada, a mis sur pied un nouveau projet appelé Canal-Loisirs.

Ce projet, qui couvre le territoire le long du Canal de Lachine, spécialement aménagé à cet effet, comprendra une foule d'activités dont principalement du canotage et de la bicyclette.

Une équipe de moniteurs sera sur les lieux pour accueillir des groupes structurés d'environ vingt-cinq (25) personnes.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au 872 - 3358, entre 09:00 heures et 17:00 heures, du lundi au vendredi.

Les activités commencent le 26 juin.

Ce bref communiqué de presse que nous recevions ces jours-ci et la visite de Mlle Nicole Vandendaele, animatrice du quartier, nous ouvrent des horizons de toute beauté sur ce projet canal-loisirs. Cette réalisation est une oeuvre conjointe de Parcs-Canada et de la Ville de Montréal.

Etes-vous passé dernièrement le long de ces berges et avez-vous admiré

le travail gigantesque qui s'y fait et les réalisations merveilleuses d'embellissement? Quand le canal sera dépollué, ce sera vraiment un endroit de rêve pour la famille et les promeneurs et les sportifs.

Car, en plus d'un site idéal, il y a là des organisations et des organisateurs à votre service et toutes sortes de commodités.

A votre disposition, vous trouverez une piste cyclable, une piste pédestre, des lieux de stationnement, des quais et des espaces de verdure, des tables de pique-nique et des foyers. Tout cela est accessible du lever au coucher du soleil, tous les jours, jusqu'en novembre.

PATROUILLE

Une patrouille cycliste de la compagnie des Jeunes Travailleurs du Canada, est présente cette

année, sur le canal de Lachine. Cette équipe d'une quinzaine de personnes, veillera sur la sécurité des usagers et dispensera plusieurs services: informations, interprétations, conseils techniques, réparation de crevaison, etc...

De plus, cette patrouille animera certaines activités: kiosques d'exposition, visites guidées, rallyes interprétatifs, etc... Pour informations, signalez 932-8321.

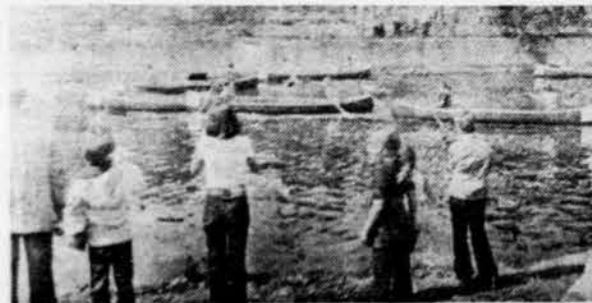
REGLEMENTATION

On insiste beaucoup, pour la sécurité et la joie de tous, sur certains petits règlements que nous ne saurions ignorer comme: garder la droite en bicyclette, respecter les panneaux de circulation, signaler toujours les manoeuvres, accorder la priorité aux piétons, avertir avant de dépasser, être vigilants sur la piste, jeter

les déchets dans les poubelles, etc...

PROFITEZ-EN

Grâce à cette collaboration de Parcs Canada et de la Ville, on vous offre donc un merveilleux couloir de verdure, d'activités aquatiques et terrestres, car on peut s'y promener à pied, en bicyclette ou même en canot. Venez prendre des moments de détente seul, ou avec votre famille. Il y a des foyers et des tables pour vous. Il y a de ces bonheurs ignorés que l'on a à portée de la main.



Le canot demeure une attraction toujours nouvelle et attirante...

FIESTA DANS 9 DISTRICTS DE MONTRÉAL.



François semble s'amuser follement à tenter, à l'aide de son bâton, d'attrapper l'objet de ses rêves. Vous avez deviné que François participe à une "pinata".



Chassez le naturel... il revient au galop. C'est le cas pour la charmante Margaret Scott, délicieuse Indienne de la Caroline du Nord en compagnie du non moins naturel Roger Lagacé du Service des Sports et Loisirs de Montréal.

L'Année Internationale de l'Enfant a, en quelque sorte, servi de prétexte au Conseil national du tourisme mexicain pour organiser, conjointement avec le Service des Sports et Loisirs de Montréal, des fiestas dans les terrains de jeux situés dans chacun des neuf districts du territoire de la Métropole.

Une cordiale invitation est lancée à tous les jeunes Montréalais qui fréquentent les clubs de vacances, de venir participer à des fêtes locales empruntées de la plus pure tradition mexicaine.

Des danses folkloriques seront exécutées par un groupe dont chaque membre arborera un costume typique aux coloris vifs et variés.

Venez chanter, joignez-vous aux groupes pratiquant la fameuse "pinata", jeu de société du pays des sombreros, qui consiste en une potiche de terre cuite très mince ou de papier de soie multicolore dont la forme varie selon les caprices des participants, ça peut être un animal, un objet, un personnage de Walt Disney, etc. Après l'avoir rempli de bonbons, arachides, confetti, et petits cadeaux, on le suspend à une corde tendue entre deux arbres ou deux poteaux (à 8 ou 10 pieds de haut de façon qu'à l'aide d'une poulie, on puisse la faire bouger dans tous les sens.

Les participants forment un cercle autour d'elle. L'un d'eux est alors choisi par le meneur de jeu. À l'aide d'une écharpe, on lui bande les yeux et on le fait tourner sur lui-même deux ou trois fois (question de l'étourdir un peu) puis muni d'un bâton (manche à balai ou autre) tentera de crever — la "pinata" laquelle manipulée par un autre animateur, change constamment de place.

Après quelques secondes d'essais, infructueux généralement, on lui débände les yeux et un autre joueur prend sa place.

Ce manège dure jusqu'à ce que quelqu'un ait réussi à briser la "pinata".

À ce moment-là, tous s'élancent dans une joyeuse mêlée pour ramasser les friandises. À participer soi-même ou à voir les autres s'exécuter, un courant de joie nous parcourt l'échine. On se sent impliqué, en fête quoi!



Entourant les membres du trio Las Mariachis, M. Roger Lagacé, animateur du district Plateau Mont-Royal et centre ville, madame Gagnon-Larocque, conseiller municipal du district Villeray et Présidente de la Commission rogatoire pour les jeunes de Montréal; madame Margaret Scott; M. Marcel Parent, surintendant de la Division des Loisirs de la Ville de Montréal.



M. Roger Lagacé, M. Gérald Tremblay, madame Doreen Bastien, le docteur Yves Desmarais, M. Yvon Dufort, madame Margaret Scott, M. Jacques Marc-Aurèle, M. Jean-Paul Lavoie, M. Robert Massé. Assis par terre: M. Yvon Bastien, Mlle Danielle Bissonnette, M. Marcel Parent, Mme Nicole Vandandale.

NEUF "FIESTAS" MEXICAINES DANS LES TERRAINS DE JEUX DE MONTRÉAL

À l'occasion de l'Année internationale de l'Enfant et grâce à la collaboration du Conseil national du Tourisme mexicain, le Service des Sports et Loisirs de Montréal organisera, tout au cours de l'été, une "fiesta" mexicaine sur un terrain de jeu situé dans chacun des neuf districts du territoire de la Ville.

Entre 13 et 15 heures, au son entraînant de la musique des mariachis, les jeunes Montréalais, qui fréquentent les clubs de vacances, pourront participer à une fête locale axée autour des traditions mexicaines — danses folkloriques, costumes vivement colorés, chants, etc. — et faire connaissance avec la fameuse

"pinata", un des jeux les plus populaires du pays des sombreros.

La musique des Mariachis ainsi que les "pinatas" sont offertes généreusement par le Conseil national du Tourisme mexicain et Tequila Sauza, Sa.

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal souhaite que les jeunes Montréalais participent nombreux à cette activité.

Beaubien: 6e Avenue, entre St-Zotique, 9e Avenue, Beaubien et 6e Avenue — 3 juillet

Laurier: 1115, rue Laurier est. Entre Laurier, Brébeuf, St-Grégoire et Mentana — 10 juillet

St-Donat: 6807, rue de

Marseille. Entre Parkville, Marseille, Arcand et Pierre-de-Coubertin — 17 juillet

Ile Ste-Hélène — 17 juillet

Ste-Lucie: Entre Louvain, 16e Avenue et Legendre — 24 juillet

La Visitation: 10591, rue Séguin, angle Prieur — 25 juillet

Notre-Dame-de-Grâce:

Entre chemin de la Côte St-Antoine, Girouard, Sherbrooke et Marcil — 31 juillet

St-Isaac-Jogues: 9355, avenue de Galinée, angle André-Grasset — 14 août

Gadbois: 5485, chemin de la Côte-St-Paul, face à la rue St-Ambroise — 15 août

Les citoyens de Montréal ne sont pas forcés d'accrocher leurs patins pour l'été et les arènes de glace de la Ville de Montréal ne ferment pas toutes leurs portes.

En effet, tout au cours de l'été, le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre, parmi les diverses activités sportives de son programme, des sessions d'initiation au hockey, au patinage de vitesse et au patinage artistique, ainsi que des périodes de patinage libre, dans sept de ses

installations: Ahuntsic, Gadbois, Mont-Royal, Confédération, Etienne-Desmarteau, St-Donat et St-Michel.

Tous les cours sont dispensés du lundi au vendredi et ont une durée de deux semaines. Les diverses sessions débutent les 2, 16 et 30 juillet ainsi que le 13 août. Les frais d'inscription pour les Montréalais

sont de \$5 pour les jeunes et de \$15 pour ceux qui ont 18 ans et plus. Ceux qui n'habitent pas à Montréal peuvent être admis aux sessions de patinage de vitesse et de patinage artistique pour la somme de \$15, s'ils ont entre 8 et 17 ans et de \$30 s'ils sont plus âgés. Quant au patinage libre, on pourra le pratiquer, du 1er au 29

août, tous les mercredis soirs, entre 19 et 21 heures. L'admission est de 50¢ pour les enfants, et de \$1 pour les adultes.

Toutes les inscriptions aux diverses sessions doivent être faites avant le début des cours. On peut obtenir plus de renseignements en visitant l'arène de glace de son quartier ou en téléphonant à 872-3455.

SERVI SUR GLACE EN PLEIN ÉTÉ

Au Centre Gadbois

Servi sur glace, en plein été

Les citoyens de Montréal ne sont pas forcés d'accrocher leurs patins pour l'été et les arènes de glace de la Ville de Montréal ne ferment pas toutes leurs portes.

En effet, tout au cours de l'été, le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre, parmi les diverses activités sportives de son programme, des sessions d'initiation au hockey, au patinage de vitesse et au patinage artistique, ainsi que des périodes de patinage libre, dans sept de ses installations. Pour nous c'est le Centre Gadbois.

Tous les cours sont dispensés du lundi au vendredi et ont une durée de deux semaines.

Les diverses sessions débutent les 2, 16 et 30 juillet ainsi que le 13 août.

Les frais d'inscription pour les montréalais sont de 5\$ pour les jeunes et de 15\$ pour ceux qui ont 18 ans et plus. Ceux qui n'habitent pas à Montréal peuvent être admis aux sessions de patinage de vitesse et de patinage artistique pour la somme de 15\$, s'ils ont entre 8 et 17 ans, et de 30\$ s'ils sont plus âgés. Quand au patinage libre, on pourra le pratiquer, du 1er au 29 août, tous les mercredi soirs, entre 19 et 21 heures. L'admission est de 0,50\$ pour les enfants, et de 1\$ pour les adultes.

Toutes les inscriptions aux diverses sessions doivent être faites avant le début des cours. On peut obtenir plus de renseignements en visitant l'arène de glace Gadbois ou en

Initiation à l'audition de musique de chambre

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec, présentera cet été une série de petits concerts gratuits, au cours desquels on pourra entendre de jeunes instrumentistes interpréter des oeuvres de musique de chambre, dans une ambiance simple et détendue.

Ces concerts qui s'adressent au grand public, seront animés et commentés par une personne ressource qui informera l'auditoire sur les oeuvres, les auteurs, le répertoire, les instruments, etc.

Il y aura possibilité d'échange avec le public à la fin de chaque concert. Ce stage en initiation à l'audition de musique de chambre débutera mercredi le 4 juillet, à 20h.30, à l'Atelier de Musique, 2574 rue Fleury est.

Pour plus de renseignements, on peut téléphoner à l'Atelier de Musique en composant le numéro 872-4819.

Initiation à l'audition de musique de chambre

Le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec, présentera cet été une série de petits concerts gratuits, au cours desquels on pourra entendre de jeunes instrumentistes interpréter des oeuvres de musique de chambre, dans une ambiance simple et détendue.

Ces concerts qui s'adressent au grand public, seront animés et commentés par une personne ressource qui informera l'auditoire sur les oeuvres, les auteurs, le répertoire, les instruments, etc.

Il y aura possibilité d'échange avec le public à la fin de chaque concert.

Ce stage en initiation à l'audition de musique de chambre débutera mercredi

le 4 juillet à 20h30, à l'Atelier de Musique, 2574 rue Fleury est.

Pour plus de renseignements, on peut téléphoner à l'Atelier de Musique en composant le numéro 872-4819.

vendredi

Le service des sports et loisirs de la Ville de Montréal organise au centre St-Denis, 5115, Rivard, coin Laurier, des danses québécoises et récréatives pour les citoyens qui ont 50 ans et plus. Il est à noter que c'est ainsi tout l'été.

**"Fiesta" mexicaine au
parc Laurier, demain**



• C'est au parc Laurier, à compter de 13 heures, qu'aura lieu une "Fiesta" mexicaine organisée par le service des sports et des loisirs de Montréal. Ces fêtes se succéderont à toutes les semaines d'ailleurs dans différents parcs de la ville au cours de l'été. Il y aura la musique des mariachis, des danses folkloriques, des chants, des jeux dont la fameuse "pinata", le plus populaire au Mexique même. Une immense potiche de papier mâché, remplie de bonbons et de petits cadeaux est hissée à une dizaine de pieds au-dessus du sol et les enfants à tour de rôle tentent de la crever. Mais cela n'est pas facile puisqu'on leur bande les yeux.

TOURNOI ANNUEL DE TENNIS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Cette année encore, le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec la Commission sportive Montréal-Concordia, organise son tournoi de tennis pour adultes, "Voulez-vous jouer avec nous?". Cette rencontre amicale s'adresse à tous les adultes qui ont suivi les cours de tennis offerts par la Ville ou qui fréquentent régulièrement les terrains de tennis montréalais.

Les rencontres prélimi-

naires du tournoi auront lieu dans neuf parcs différents, de 19 à 23 heures, entre le 9 et le 13 juillet. Ceux et celles qui auront atteint la semi-finale dans chacun des parcs, participeront à la rencontre finale, au parc Kent, de 19 à 23 heures, du 23 au 27 juillet.

Pour s'inscrire, il faut se procurer une formule d'inscription disponible dans tous les terrains de tennis de la Ville.

Le tournoi annuel de tennis de Montréal de retour cet été

Cette année encore, le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec la Commission sportive Montréal-Concordia, organise son tournoi de tennis pour adultes, "Voulez-vous jouer avec nous?". Cette rencontre amicale s'adresse à tous les adultes qui ont suivi les cours de tennis offerts par la Ville ou qui fréquentent régulièrement les terrains de tennis montréalais.

Les rencontres préliminaires du tournoi auront lieu dans neuf parcs différents de 19 à 23 heures, entre le 9 et le 13 juillet. Ceux et celles qui auront atteint la semi-finale dans chacun des parcs participeront à la rencontre fi-

nale, au parc Kent, de 19 à 23 heures, du 23 au 27 juillet.

Pour s'inscrire, il faut se procurer une formule d'inscription disponible dans tous les terrains de tennis de la Ville. La formule, accompagnée d'un chèque ou d'un mandat - poste de \$5. au nom de la Commission sportive Montréal - Concordia, doit être adressée, avant le mercredi 4 juillet, à "Voulez - vous jouer avec nous?", 3220 avenue Appleton, Montréal, H3J2T3.

Pour tout autre renseignement concernant ce tournoi, il faut téléphoner à Nicole Nobert, en composant 872-4870, entre 14 et 22 heures, le mardi et le jeudi.

Servi sur glace, en plein été

Les citoyens de Montréal ne sont pas forcés d'accrocher leurs patins pour l'été et les arènes de glace de la Ville de Montréal ne ferment pas toutes leurs portes.

En effet, tout au cours de l'été, le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre, parmi les diverses activités sportives de son programme, des sessions d'initiation au hockey, au patinage de vitesse et au patinage artistique, ainsi que des périodes de patinage libre, dans sept de ses installations: Ahuntsic, Gadbois, Mont-Royal, Confédération, Etienne-Desmarteau, St-Donat et St-Michel.

Tous les cours sont dispensés du lundi au vendredi et ont une durée de deux semaines. Les diverses sessions débutent les 2, 16 et 30 juillet ainsi que le 13 août. Les frais d'inscription pour les montréalais sont de \$5. pour les jeunes et de \$15

pour ceux qui ont 18 ans et plus. Ceux qui n'habitent pas à Montréal peuvent être admis aux sessions de patinage de vitesse et de patinage artistique pour la somme de \$15, s'ils ont entre 8 et 17 ans, et \$30 s'ils sont plus âgés. Quant au patinage libre, on pourra le pratiquer, du 1er au 29 août, tous les mercredi soirs entre 19 et 21 heures. L'admission est de \$0.50 pour les enfants, et de \$1 pour les adultes.

Toutes les inscriptions aux diverses sessions doivent être faites avant le début des cours. On peut obtenir plus de renseignements en visitant l'arène de glace de son quartier ou en téléphonant à 872-3455.

Bicyclette et pique-nique le long du canal de Lachine

Québec, le 27 juin 1979. Pendant tout l'été et jusqu'aux premières neiges, les Montréalais peuvent mettre à profit le Canal de Lachine pour se balader à bicyclette ou pique-niquer paisiblement le long de cette ancienne artère de navigation qui sillonne la Métropole.

Une piste asphaltée de 12 km se déroule tout le long du canal, patrouillée de 9h à 21h par un service de sécurité et d'animation. Elle est ouverte tous les jours de la semaine jusqu'à 22h. Des foyers et des tables ont été installés à l'intention des pi-

que-niqueurs en bordure de la piste.

Le Canal de Lachine est protégé et administré par Parcs-Canada à titre de lieu historique, particulièrement représentatif de l'histoire économique et sociale du Canada. La Ville de Montréal, par son service de Sports et Loisirs collabore à la mise en valeur et à l'animation de cette piste, de concert avec Parcs Canada.

Renseignements:
Robert Bellerive,
(418) 69-4177

TOURNOI ANNUEL DE TENNIS

Cette année encore, le Service des Sports et Loisirs de Montréal, en collaboration avec la Commission sportive Montréal-Concordia, organise son tournoi de tennis pour adultes, "Voulez-vous jouer avec nous?". Cette rencontre amicale s'adresse à tous les adultes qui ont suivi les cours de tennis offerts par la Ville ou qui fréquentent régulièrement les terrains de tennis montréalais.

Les rencontres préliminaires auront lieu dans neuf parcs différents, de 19 à 23 heures, entre le 9 et le 13 juillet. Ceux et celles qui auront atteint la semi-finale dans chacun des parcs, participeront à la rencontre finale, au parc Kent, de 19 à 23 heures, du 23 au 27 juillet.

Pour s'inscrire, il faut se procurer une formule d'inscription disponible dans tous les terrains de tennis de la Ville. La formule, accompagnée d'un chèque ou d'un mandat-poste de \$5 au nom de la Commission sportive Montréal-Concordia, doit être adressée avant le mercredi 4 juillet, à "Voulez-vous jouer avec nous?", 3220 avenue Appleton, Montréal, H3J 2T3.

Pour tout autre renseignement concernant ce tournoi, il faut téléphoner à Nicole Nobert, en composant 872-4870, entre 14 et 22 heures, le mardi et le jeudi.

Children discover joys of their own city

Pssst! I know where the free apples are

By PAT ORWEN
of The Gazette

Jean Marois says he's never seen so many apples disappear so quickly.

The Jean Talon Market fruit seller watched as eight children set up three tables full of apples near his own stall yesterday afternoon.

Then three yellow school buses pulled up, their doors opened and 150 children raced to the fruit. Ten minutes later both the children and the buses were gone and all that was left of about 150 apples were a few cores lying on the pavement.

"Do they know something about apples I don't?" asked Marois who said he sold only 100 since early morning.

Of course these were no ordinary salesmen and no ordinary customers. The children — members of the Club de Vacances Ste. Cecile — had prices you couldn't beat. They gave the fruit away to 150 children from other areas of Montreal as part of an exchange program sponsored by the City of Montreal.

Under the seven week program, titled "I visit my friends in Montreal,"

children from the 47 city-run Club de Vacances are bused to other areas of Montreal where they're given tours, participate in singsongs and meet their counterparts in other clubs. By the end of the program organizers hope the 5,000 participants — most are between six and 12 years old — will know more about Montreal's ethnic groups and have a lot of happy memories.

"It's even better swimming," said Tony Secondi 10, when asked how he enjoyed his first day.

"Well, of course it's sometimes boring," added his brother Frank 13, "but mostly we're having fun. And it's a lot better than hanging around home."

Yesterday's group — most of them from the south end of the city, Point St. Charles, Cote St. Paul, Ville Emard and La Petite Bourgone areas — started the day with a sing song and get-together at the north-end Club de Vacances Saint-Simon-Apotre.

Then on to a tour of the pool and tennis courts at Club de Vacances Saint-Isaac-Jogue.

And finally on to a lunch with something to suit everyone's taste — pizza, french bread, beans and tortieres — at Centre Claude-Robillard.

"The meal was the best part of the day," said Gendro D'Amico, 15. "They had my favourite kind of pizza. Done Italian style too."



Gazette, Jean Pierre Rivest

The smooth salesman is Daniel Sigouin, 11, from Ste. Cecile, and finding the price right is Marie Dubeau, 8, of Ville Emard

**Fiesta
mexicaine**

Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal organise, en collaboration avec le Conseil national du tourisme mexicain, une «fiesta» mexicaine dans le terrain de jeu Laurier (entre les rues Laurier, Brébeuf, Saint-Grégoire et Mentana; entrée 1115 est, rue Laurier), de 13h à 15h, aujourd'hui. Il y aura des danses folkloriques avec déploiement de costumes colorés, chants, jeux de la «Pinata», un des jeux les plus populaires des jeunes Mexicains. La musique des Mariachis ainsi que les «pinatas» sont offertes généreusement par le Conseil national du tourisme mexicain.

Montreal gets its first taste of fiesta fun from Mexico

A taste of summer in Mexico came to a park in east-end Montreal yesterday afternoon in the form of a traditional Mexican fiesta, complete with all the trimmings.

Among the attractions were soccer, mariachis (strolling musicians), burrita (a Mexican game) and Pinatas (stuffed toys).

Organized by the National Council of Mexican Tourism and the city's department of sports and leisure, the two-hour fiesta was the first of nine to be held in different parts of the city during the summer.

Soon found out

Five hundred children between the ages of five and 13 sang, danced, played and laughed and talked in French, English, Italian, Portuguese and Vietnamese.

Most of them didn't know what a Mexican fiesta was all about but they soon found out.

It wasn't long before they were playing burrita, in which two people try to pull one another over a line dividing them, and combat de coq — a kiddie version of cock-fighting where one opponent tries to take the tail, or feathers, actually a scarf, away from the other.

The highlight of the afternoon was a shocking pink "pinata," made out of papier mache in the form of a baby elephant, filled with sweets and small toys and strung up between two trees.

Took turns

The children took turns stretching up to try to break open the pinata, which was strung up between two trees, by hitting it with a baseball bat.

"C'est le fun," said six-year-old Stephanie Clavel, winking at her compulsory blindfold after a few unsuccessful leaps and dancing off to the rhythmic beat of the mariachis' lively music.

If you want to sample to fun yourself, Mexican fies-



Gazette, Auvare Writing

You don't have to be Mexican to enjoy the fun.

Ask this newly-arrived Vietnamese girl

tas will take place between 1 p.m. and 3 p.m. at the following locations:

- July 17 in the St. Donat, 6807, Marseilles St.
- July 19 on Ile Ste. Helene.
- July 24 at the Centre

Lucie between Louvain St. and 6th Ave.

- July 25 at La Visitation, 10591, Seguin St.
- July 31 in Notre Dame de Grace, between Cote St. Antoine Rd. and Girouard.

• August 14 at the Centre Isaac Goguet, 9355, Galinee Ave., on the corner of Andre Grasset St.

• August 15 in the Valbois area, 5485, Cote St. Paul Rd. opposite St. Ambroise St.

demain

— Des rencontres préliminaires du **tournoi de tennis** organisé par le Service des sports et loisirs de Montréal ont lieu ce soir, de 19h à 23h dans neuf parcs de la ville, ainsi que demain. Ceux et celles qui auront atteint le stade de la semi-finale dans chacun des parcs participeront à la rencontre finale, au parc Kent, de 19h à 23h, du 23 au 27 juillet.

— Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal invite les citoyens de 50 ans ou plus à une soirée de **danses récréatives**, notamment des danses québécoises, demain, à 20h, au Centre Saint-Denis, 5115, rue Rivard. Entrée gratuite.

Des expositions

— Une exposition de sculptures en plein air est ouverte au public, en face du Centre d'art du **Mont-Royal** sur la montagne. Elle se continuera jusqu'au 10 septembre et les visiteurs peuvent l'admirer de l'aube jusqu'au soir.

Il s'agit d'un regroupement de sculptures d'inspiration actuelle, organisé par l'Association des sculpteurs du Québec et présenté par le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal.

— Jusqu'au 22 juillet, à l'intérieur du Centre d'art du Mont-Royal, on peut aussi visiter une exposition de deux artistes en pleine évolution; **Pierre Leblanc**, spécialiste de la sculpture en métal, et **Gilles Boisvert**, qui crée libre tous les jours, de 10h à 20 h 30.

— En outre, du 25 juillet au 19 août, le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal offrira au public, parmi les arbres entourant le Centre d'art du Mont-Royal, une exposition d'artistes en herbe.

Ce sera une abondante collection de **dessins d'enfants** destinés à souligner l'Année internationale de l'Enfance présentée en collaboration avec l'UNICEF. Grâce à cet organisme, le public aura le plaisir d'admirer un choix de dessins d'enfants canadiens et d'autres pays.

Les clowns

D'autre part, les joyeux personnages des Ateliers des Clowns du Québec continuent leur tournée dans les terrains de jeux de Montréal, avec leur spectacle intitulé: «Détritus, viens jouer dehors!»

La semaine prochaine, les représentations auront lieu:

— le mardi 17 juillet, le matin, au parc **Kingston** et l'après-midi au parc **Gadbois**;

— le 19, le matin, au parc **St-Louis-de-Gonzague**, et l'après-midi, au parc **St-Jacques**;

— le 20, le matin, au parc **St-Donat** et l'après-midi, au parc **St-Mathias**. Le matin, les spectacles ont lieu à 10h30 et l'après-midi, à 14h15 (participation libre).

Les enfants y accueilleront avec plaisir les Clowns Zoé, Gazou, Mine-de-Rien, Choufleur et Manche-de-Pelle. A noter que les autres organismes ou associations qui désirent leur visite peuvent composer: 389-2859.

Fiesta mexicaine dans les terrains de jeux de Montréal

A l'occasion de l'Année internationale de l'Enfant et grâce à la collaboration du Conseil national du Tourisme mexicain, le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal a le plaisir d'offrir de joyeuses fiestas mexicaines aux enfants des terrains de jeux municipaux.

Ces activités se dérouleront entre 13 et 15 h, dans les endroits suivants:

- le mardi 17 juillet, au parc St-Donat, 6807, rue de Marseille, près Parkville et Arcand;
- le 19 juillet, à l'île Ste-Hélène, dans la plaine de jeux;
- le 24 juillet, au parc Ste-Lucie, entre Louvain, Legendre et la 16e avenue;
- le 25 juillet, au parc de La Visitation, 10591, rue Séguin, angle Prieur;
- le 31 juillet, au parc Notre-Dame-de-Grâce, angle Girouard et Sherbrooke;
- le 14 août, au parc St-Isaac-Jogues, 9355, rue de Galilée, angle André-Grasset, au Domaine St-Sulpice;
- le 15 août, au parc Gadbois, 5485, ch. Côte St-Paul, angle St-Ambroise, à St-Henri.

Les mariachi

Au son entraînant des mariachi, les jeunes Montréalais auront alors la joie de participer à une fête axée sur des traditions mexicaines: danses folkloriques, costumes colorés, chants, etc.

A la même occasion, les jeunes pourront faire connaissance avec la fameuse «pianata», l'un des jeux les plus populaires du pays des sombreros.

La «pinata» est une potiche de terre cuite très mince ou de papier mâché, décorée de papier multicolore et empruntant diverses formes.

On remplit la «pinata» de bonbons, cacahuètes, confetti et petits cadeaux, et on la suspend à une corde tendue entre deux arbres. Tous les participants se placent alors en cercle autour d'elle. A tour de rôle, l'un d'eux est choisi; on lui bande les yeux avec une écharpe et on lui remet un bâton avec lequel il doit atteindre la «pinata» qu'un animateur fait changer de place.

Si l'un des joueurs réussit à frapper la «pinata», celle-ci se brise et laisse tomber tout ce qu'elle renferme. Tous, alors, s'élancent dans une joyeuse mêlée pour ramasser bonbons, cadeaux, etc. C'est l'une des nombreuses manifestations de la gaieté du peuple mexicain.

Les clowns

D'autre part, les joyeux personnages des Ateliers des Clowns du Québec continuent leur tournée dans les terrains de jeux de Montréal, avec leur spectacle intitulé: «Détritrus, viens jouer dehors!»

La semaine prochaine, les représentations auront lieu:

- le mardi 17 juillet, le matin, au parc St-Donat;
- le 18, le matin, au parc Kingston et l'après-midi, au parc Gadbois;
- le 19, le matin, au parc St-Louis-de-Gonzague, et l'après-midi, au parc St-Jacques.

Les enfants y accueilleront avec plaisir les Clowns Zoé, Gazou, Mine-de-Rien, Choufleur et Manche-de-Pelle. A noter que les autres organismes ou associations qui désirent leur visite peuvent composer: 389-2859.

A St-Laurent

Le Service des activités culturelles de St-Laurent réserve plusieurs événements spéciaux aux jeunes des terrains de jeux locaux. Ainsi, le mercredi 18 juillet, se fera une visite au Village Upper Canada.

En outre, les 19 et 27 juillet, ce seront des visites au **Planétarium Dow** de Montréal où le spectacle présentement à l'affiche, jusqu'au 9 septembre, a pour titre: «**Qui a tué les dinosaures?**». Renseignements: 872-4530 ou 872-4210.

Quatre journées d'initiation au camping ont aussi été prévues. L'une a eu lieu le 11 juillet; les autres se tiendront les 25 juillet, 8 et 22 août. Les enfants de St-Laurent auront alors le plaisir de dresser leurs tentes dans le parc Marcel-Laurin et d'y passer la nuit. Pour renseignements: 744-6411, poste 334.

LE DOCUMENT SUIVANT
EST ILLISIBLE

lundi

— Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal offre gratuitement des **cours de danses** de divers pays, lundi, à 20 h, au Lac-aux-Castors, sur le Mont-Royal.

mardi

— Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal organise, en collaboration avec le Conseil national du tourisme mexicain, des **fiestas mexicaines** dans le terrain de jeu Saint-Dunat, au 6897, rue de Marseille, demain, de 15 h à 18 h, et jeudi, à l'Île Sainte-Hélène. Il y aura des danses folkloriques avec déploiement de costumes colorés, chants, jeu de la «Pinata» (un des jeux les plus populaires des jeunes Mexicains). La musique des Mariachis ainsi que les «pinatas» sont offertes par le Conseil national du tourisme mexicain.

— Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal invite le public à participer gratuitement à des **danses récréatives**, notamment des danses québécoises, mardi, à 20 h, au square Dominion.

mercredi

— Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal invite le public à une soirée de **danse populaire**, mercredi, à 20 h, en face du centre culturel Calixa-Lavallée, dans le parc Lafontaine. La participation à cette activité est gratuite.

jeudi

— Les **Concerts Lachine** présente un concert donné par l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de M. Charles Dutoit, jeudi, à 20 h, en l'église des Saints-Anges, 1400, rue Saint-Joseph, à Lachine. Solistes: Louise Le Cavalier, soprano et André Lizotte, ténor. Entrée libre; bienvenue à tous.

— Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal invite le public à participer gratuitement à des **danses folkloriques internationales**, au Lac-aux-Castors, sur le Mont-Royal, jeudi, à 20 h.

vendredi

— Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal invite les **citoyens de 50 ans ou plus** à une soirée de danses récréatives, notamment des danses québécoises, vendredi, à 20 h, au Centre Saint-Denis, 5115, rue Rivard. Entrée gratuite.

Des artistes en herbe exposent parmi les arbres du Mont-Royal

Le Centre d'Art du Mont-Royal, dont on connaît le site extraordinaire, offre au public, du 25 juillet au 19 août, une abondante collection de dessins d'enfants destinée à souligner l'Année internationale de l'Enfant.

D'une part, le Service

des Sports et Loisirs de Montréal a puisé à même ses propres réserves de dessins, créés dans les centres de loisir et les centres communautaires disséminés à travers la ville. D'autre part, il a obtenu la collaboration de l'Unicef dont les cartes de

souhaits faites à partir d'oeuvres d'artistes célèbres sont connues dans le monde entier. La contribution de cet organisme comprendra des dessins d'enfants canadiens et d'enfants d'autres pays.

Face aux fluctuations des écoles et des modes

que subissent les arts, partagé entre le figuratif et l'abstrait, il arrive à l'amateur d'art de se tourner vers les dessins sans prétention des enfants comme vers une fontaine de fraîcheur visuelle. D'ailleurs, l'adulte le plus endurci porte en soi un enfant qu'il lui arrive de regretter...

Le Centre d'Art est situé au sommet du Mont-Royal, à l'intersection de la voie Camilien-Houde et du chemin Remembrance. L'entrée est libre, tous les jours, sauf le lundi, de 11 h 00 à 20 h 00.

Dessins d'enfants

Le Centre d'Art du Mont-Royal, dont on connaît le site extraordinaire, offre au public, du 25 juillet au 19 août, une abondante collection de dessins d'enfants destinée à souligner l'Année internationale de l'Enfant.

D'une part, le Service des Sports et Loisirs de Montréal a puisé à même ses propres réserves de dessins, créés dans les centres de loisir et les centres communautaires disséminés à travers la ville. D'autre part, il a obtenu la collaboration de l'Unicef dont les cartes de souhaits faites à partir d'oeuvres d'artistes célèbres sont connues dans le monde entier. La contribution de cet organisme comprendra des dessins d'enfants canadiens et d'enfants d'autres pays.

Face aux fluctuations des écoles et des modes que subissent les arts, partagé entre le figuratif et l'abstrait, il arrive à l'amateur d'art de se tourner vers les dessins sans prétention des enfants comme vers une fontaine de fraîcheur visuelle. D'ailleurs, l'adulte le plus endurci porte en soi un enfant qu'il lui arrive de regretter...

Le Centre d'Art est situé au sommet du Mont-Royal, à l'intersection de la voie Camilien-Houde et du chemin Remembrance. L'entrée est libre, tous les jours, sauf le lundi, de 11h 00 à 20h 00.

Fiestas mexicaines

Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal organise, en collaboration avec le conseil national du tourisme mexicain, de fiesta mexicaines dans le terrain de jeu Saint-Donat, au 6807, rue de Marseille, demain, de 13H à 15h, et jeudi, à l'île Sainte-Hélène. Il y aura des danses folkloriques avec déploiement de costume colorés, chants, jeu de la «Pinaga» (un des jeux les plus populaires des jeunes Mexicains). La musique des Mariachis ainsi que les «pinatas» sont offertes par le Conseil national du tourisme mexicain.

Pour les 6 à 16 ans

Le camp "Aux quatre coins"

Ouvert depuis quelques jours déjà, le "Camp aux 4 coins" est un projet estival réalisé par le service des sports et loisirs de la ville de Montréal, en collaboration avec les comités de loisirs St-Clément, St-Jean Baptiste de LaSalle, St-Mathias et Très - Saint - Nom de Jésus.

Le projet s'adresse d'abord aux enfants de 6 à 12 ans et également aux jeunes de 13 à 16 ans pour un club "A-do", le camp opère du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 heure à 15.30 heure, les moniteurs dînant avec les enfants.

Cette année, pour mieux servir la population du quartier, les activités se font à deux endroits, aux extrémités est et ouest du territoire couvert par le projet, c'est-à-dire au Centre St - Clément, 1611 rue St-Clément, Tél.: 872-4759, et au Centre St-Mathias, 1500 A rue Orléans, Tél.: 872-4753.

Pour informations supplémentaires ou pour inscriptions, communiquez avec l'un ou l'autre de ces endroits.

Au programme du "Camp aux 4 coins", une foule d'activités gratuites et intéressantes, telles que: jeux de groupes, arts plastiques, natation, athlétisme, cyclo-tourisme, des sorties en ville: parc Lafontaine, Terre des Hommes, Aquarium, des sorties à l'extérieur de la ville. Bref un été montréalais avec le sourire pour enfants et parents.



A compter d'aujourd'hui et ce, jusqu'à dimanche, Sports Canada, en collaboration avec le Service des sports et loisirs de Montréal, offrira gratuitement à la population les services de son unité mobile, de midi à 20 heures, au parc Ahuntsic, près de la station de métro Henri-Bourassa. Ce manège récréatif comporte, entre autres, une pente de ski, en plus d'une patinoire, des cours de tennis et diverses disciplines. Pour plus de renseignements, téléphonez à 872-3899.

Le service des Sports et Loisirs de la ville de Montréal invite le public à une soirée de danse populaire, ce soir à 20 h 00 en face du centre culturel Calixa-Lavallée dans le parc Lafontaine. La participation à cette soirée est gratuite.

Des spectacles

— Une série de petits concerts gratuits est présentée, cet été, par l'Atelier de musique du Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal. Ces concerts ont lieu mercredi soir, à 20 h 30, à l'Atelier même, 2574 est, rue Fleury (entrée libre). **Jacques Guin** est le responsable de ce module «Musique».

Ce soir, dans le cadre de ces stages d'«Initiation à l'audition de musique de chambre», les invités seront: la pianiste **Johanne Lavrenneau**, pianiste, et **Jean René**, altiste. Ils interpréteront des œuvres de Bach, Schumann, Berg et autres. Renseignements: 872-4010.



COMMUNIQUÉ

SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS DE LA VILLE DE MONTRÉAL
7400, boul. SAINT-MICHEL, MONTRÉAL - Québec H2A 2Z8

1979-07-23 cs (62) ivh

COURS DE DANSE POUR LES GENS DU 3^e AGE

Pour favoriser la participation des adultes du 3^e Age aux activités de danse et contribuer ainsi à maintenir leur bonne condition physique, le Service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal a mis sur pied des cours de danse qui leur sont spécialement destinés. Dispensés dans les locaux familiers des différents clubs de l'Age d'Or municipaux dès septembre prochain, ils se termineront en avril 1980. Ceux qui détiennent une carte de l'Age d'Or de la Ville de Montréal pourront s'y inscrire pour la modique somme de 10 \$ s'ils habitent Montréal ou de 20 \$ s'ils sont de l'extérieur.

On sait que la danse est un excellent moyen de conserver et même d'améliorer sa condition physique. Les adeptes de cette activité agréable constatent une amélioration de leur vitalité. La circulation est activée, le tonus musculaire est augmenté, les membres retrouvent leur souplesse, bref, les danseurs redécouvrent le plaisir de bouger. Qui sait? Peut-être ajoutent-ils des années à leur vie tout autant que de la vie à leurs années.

Les personnes intéressées peuvent obtenir plus de renseignements en se rendant au club de l'Age d'Or de leur choix. Pour obtenir la localisation du club le plus rapproché de son domicile, il suffit de composer 872-3455.

- 30 -



Renseignements: 872-3455

Hausse des tarifs pour les activités du service des sports et des loisirs

par André CHENIER

Certains amateurs de tennis ont sursauté en apprenant que là où ils payaient récemment \$1 l'heure pour la location d'un court extérieur de la ville de Montréal, ils devaient maintenant payer \$3 l'heure avant 17 heures et \$4 l'heure (au lieu de \$2) après 17 heures, les week-ends et les jours de fête.

La Ville explique que les nouveaux tarifs auraient normalement dû entrer en vigueur au début de la saison, en même temps que toute une série de hausses de tarifs décidées par le comité exécutif le 30 mai dernier, pour le service des sports et loisirs, mais qu'on a préféré attendre l'impression de billets indiquant le nouveau prix.

Sur les courts de tennis extérieurs le tarif enfant (17 ans et moins) est porté de \$1 à \$1.50 l'heure avant 17 heures et à \$4 l'heure, comme pour les adultes, après 17 heures, les fins de semaine et les jours de fête.

En ce qui concerne les cours de tennis donnés en divers endroits, les cours destinés aux adultes resteront à l'ancien taux de \$10 pour les résidents et de \$15 pour les non-résidents, attendu que la session en cours a commencé le 4 juin dernier. L'an prochain, toutefois, le tarif sera de \$15 pour les résidents et de \$30 pour les non-résidents. Ces cours de tennis restent gratuits pour les enfants résidents mais ils sont dorénavant de \$10 pour les non-résidents.

Ces tarifs relatifs au tennis sont également ceux qui s'appliquent à l'athlétisme, au badminton, à la balle au mur, au baseball, au basketball, à la boxe, au conditionnement physique, à la crosse, au cyclisme, à l'escrime, à la gymnastique, à l'haltérophilie, au handball, au hockey sur gazon, au judo, au karaté, à la lutte, à la musculation, au racketball, au soccer, au squash, au tennis de table, au tir-à-l'arc, au volleyball, au ski alpin et au ski de fond.

Toutefois, en ce qui concerne les cours de squash, de racketball, de balle au mur et de tennis au Centre Claude-Robillard, les nouveaux tarifs ne s'appliqueront qu'à compter du 1er octobre prochain « puisque la session en cours a débuté avant le 30 mai 1979 et que la session devant débuter le 1er juillet ne sera que d'un mois, des réparations étant prévues pour août et septembre ».

La natation

La cotisation de \$0.75 qui était jusqu'ici perçue des adultes à 15 piscines extérieures de la ville, y compris celles de l'île Sainte-Hélène, est maintenant abolie si le bain prend fin avant 6 heures. Après 16 heures, elle est portée à un dollar. Pour les enfants, le bain est également gratuit jusqu'à 16 heures et la cotisation antérieure de \$0.25 est portée à 50 cents après 16 heures. Il en coûtera toutefois \$0.25 aux enfants les samedi, dimanche et fêtes jusqu'à 16 heures.

Dans les piscines intérieures où sont dispensés des cours de natation, plongeon, water-polo, nage synchronisée, canotage, kayak et autres, les nouveaux tarifs sont les suivants: gratuit pour les enfants résidents et \$10 pour les non-résidents. Pour les adultes, \$15 pour les résidents (majoration de \$5) et \$30 pour les non-résidents (majoration de \$15).

Trois nouvelles activités des arénas commandent les tarifs suivants: \$20 l'heure pour le hockey mineur; \$25 l'heure pour le hockey avec entrée payante et \$20 l'heure pour le patinage artistique.

Activités socio-culturelles

Depuis un an, la Ville a loué à plein temps de la Commission des écoles catholiques de Montréal quatre écoles désaffectées qui serviront aux activités socio-culturelles des citoyens. Les tarifs de participation à ces activités sont modifiées à la hausse depuis le 11 avril. On ne croit pas cependant qu'une hausse du loyer (qui sera payé pendant 25 ans à un taux préférentiel) entraînera nécessairement de nouvelles majorations des tarifs de participation.

Pour les diverses activités, les tarifs sont les suivants, (anciens tarifs entre parenthèses): Age d'or, \$2 pour les résidents (\$2); \$4 pour les non-résidents (\$3). Cours de danse sociale, 1ère année, \$50 par couple adulte résident (\$20) et \$100 par couple adulte non-résident (\$30); 2e année, \$60 par couple

adulte résident (\$20) et \$120 par couple adulte non-résident (\$30).

Danse sociale, jeunes de moins de 18 ans, \$20 pour les résidents (\$5) et \$40 pour les non-résidents (\$8). Sur présentation de sa carte, tout membre des clubs de l'âge d'or de la ville pourra, s'il est résident, suivre un cours de son choix au coût de \$10 et, s'il n'est pas résident, au coût de \$20.

Les résidents n'auront rien de plus à payer pour les activités du service éducatif (arrangement floral japonais, jardinage printanier, plantes d'appartement et jardinage d'automne, plantes d'appartement spécialisées, fleurs séchées et décoration de Noël) mais les non-résidents voient leur cotisation doubler (elle était identique à celle des résidents l'an dernier).

Les cours d'arts visuels et dynamiques, qui étaient gratuits pour les deux premiers enfants d'une même famille, coûtent maintenant \$7 par enfant mais le troisième peut en bénéficier gratuitement comme autrefois. Pour les enfants non-résidents, ces cours coûteront \$15.

Il y a des hausses de tarifs aussi bien pour les adultes résidents que pour les non-résidents dans chacune des activités du secteur des arts visuels et dynamiques: arts populaires, arts dramatiques, musique, marionnettes, photo-cinéma, bricolage, métiers d'art et arts plastiques. La hausse est de \$5 pour les résidents et de \$15 pour les non-résidents.

● Make way for all the kids



Gazette, Jean Pierre Rivest

Duhaime lifts son Vincent for a better view

The children are coming. From the Gaspé, the North Shore, Abitibi, the Eastern Townships, and the Madeleine Islands. One hundred bus loads of kids from every part of Quebec are going to descend this week on Quebec House, the province's pavilion at Man and His World.

It's part of the children's festival sponsored by the Society of Popular Festivals of Quebec (SPFQ). For 10 weeks each summer SPFQ, a para-governmental organization sponsored by the tourism department, shows the many faces of the province.

And with this year being the United Nations' *Year of the Child*, it's quite appropriate, too.

This week's program — called "l'Enfant fête" — is devoted to children. Besides bringing kids from outside Montreal for seven days of recreational activity the festival organizers hope to attract children who spend their summers in Montreal's parks.

For the 1,000 children a day who are expected to attend there will be puppet shows, clowns, films and film-making, antique doll collections, and cooking contests.

Yesterday afternoon the children's week was kicked off with a show. Kids representing 10 different regions of the province greeted each other with messages of welcome.

Spanish dancing was presented in the open air to a crowd that included many golden-agers; Tourism Minister Yves Duhaime; and three and a half year old Vincent Duhaime, the minister's son and honorary president of the festivities.



Gazette, Jean Pierre Rivest

Swirling dancers show festival is for — and by — children

Vive l'horticulture!

Le Service des Sports-Loisirs de la Ville de Montréal tiendra pour les résidents de la Ville de Montréal son 40^e concours annuel horticole "MONTREAL FLEURIE 1979". Les formulaires peuvent être obtenus au Jardin Botanique à 872-2173. Prix et trophées seront attribués aux gagnants.

Fiesta mexicaine

Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal organise, en collaboration avec le Conseil national du tourisme mexicain, une «fiesta» mexicaine dans le terrain de jeu Sainte-Lucie, entre les rues Louvain, Legendre et la 16e Avenue, aujourd'hui, de 13h à 15h. Il y aura des danses folkloriques avec déploiement de costumes colorés, chants, jeux de la «Pinata», un des jeux les plus populaires des jeunes Mexicains. La musique des Mariachis ainsi que les «pinatas» sont offerts généreusement par le Conseil national du tourisme mexicain. Demain, même heure, au parc La Visitation, 10591, rue Séguin, à l'angle de la rue Prieur.

Dessins d'enfants

...Le Centre d'Art du Mont-Royal, dont on connaît le site extraordinaire, offre au public, du 25 juillet au 19 août, une abondante collection de dessins d'enfants destinée à souligner l'Année internationale de l'Enfant.

D'une part, le Service des Sports et Loisirs de Montréal a puisé à même ses propres réserves de dessins, créés dans les centres de loisirs et les centres communautaires disséminés à travers la ville. D'autre part, il a obtenu la collaboration de l'Unicef dont les cartes de souhaits faites à partir d'oeuvres d'artistes célèbres sont connues dans le monde entier. La contribution de cet organisme comprendra des dessins d'enfants canadiens et d'enfants d'autres pays.

Face aux fluctuations des écoles et des modes que subissent les arts, partagé entre le figuratif et l'abstrait, il arrive à l'amateur d'art de se tourner vers les dessins sans prétention des enfants comme vers une fontaine de fraîcheur visuelle. D'ailleurs, l'adulte le plus endurci porte en soi un enfant qu'il lui arrive de regretter...

Le Centre d'Art est situé au sommet du Mont-Royal, à l'intersection de la voie Camilien-Houde et du chemin Remembrance. L'entrée est libre, tous les jours, sauf le lundi, de 11h00 à 20h00.

demain

Le service des sports et loisirs de la Ville de Montréal invite les gens de 50 ans et plus à une soirée de **danses récréatives**, notamment de danses québécoises, demain, au Centre Saint-Denis, 5115, rue Rivard (coin de la rue Laurier). Entrée libre.

— Le service des sports et loisirs de la Ville de Montréal invite le public à un **spectacle de marionnettes**, demain à 13h, au Lac-aux-Castors. Au parc Jeanne-Mance, à 15h, Vets Band; au square Dominion, à 18h30, Armée du Salut; à 20h15, fanfare de la Black Watch Association.

COURS D'HORTICULTURE AU JARDIN BOTANIQUE

Dès septembre prochain, le Service des Sports et Loisirs offrira à la population ses cours d'horticulture traitant des plantes d'appartement ainsi que de la préparation du jardin à l'automne.

Habituellement, les places disponibles pour ces cours se comblent très rapidement; pour ne pas risquer d'être déçu, il est préférable de s'inscrire le plus tôt possible.

Pour plus de renseignements, on peut téléphoner aux services éducatifs du Service des Sports et Loisirs en composant 872-2173.

ce soir

— Le Service des sports et loisirs de la ville de Montréal invite le public à **divers spectacles** qu'il organise ce soir. Au parc Sainte-Lucie, à 20h, spectacle de La Roulotte (Barbe bleue); au Lac-des-Castors, à 20h, cours de danse folklorique internationale; au parc Morgan, à 20h30, concert populaire avec les groupes Johnny Jet Black et The Come Back; au square Dominion, à 20h30, concert ethnique avec un groupe portugais.

demain

— Le Service des sports et loisirs de la ville de Montréal invite le public à **diverses activités** organisées demain soir: au parc Saint-François d'Assise, à 20h, spectacle de La Roulotte (Barbe bleue); au square Dominion, à 20h, soirée de danse récréative; au parc Angrignon, à 20h15, concert de l'Orchestre André-Masse; au parc Molson, à 20h30, concert populaire avec les groupes Johnny Jet Black et The Comme Back.

— «Véloville», organisme à but non lucratif subventionné en vertu du programme Jeunesse Canada au Travail, organise une **visite commentée** d'un secteur de la région de Montréal (circuit Ville-ray), à bicyclette, demain. Départ du 2040, rue Alexandre-de-Sève, à 9h30; retour à 17h. En cours de route, on fait un pique-nique pour lequel on recommande à chacun d'apporter ses aliments. L'excursion, qui a pour but de permettre aux Montréalais demeurant en ville, au cours de la période estivale, d'accroître leurs connaissances socio-géographiques et socio-historiques de leur propre ville et de proposer aux visiteurs étrangers un mode original de découverte de notre ville, se fait au rythme des randonneurs les moins expérimentés. Il est préférable, particulièrement pour les groupes importants, de faire des réservations: 521-4146.

— Le Service des sports et loisirs de la ville de Montréal organise, en collaboration avec le Conseil national du tourisme mexicain, une **«fiesta» mexicaine** dans le terrain de jeu Notre-Dame-de-Grâce, entre le chemin de la Côte Saint-Antoine et les rues Girouard, Sherbrooke et Marci, de 13h à 15h, demain. Il y aura des danses folkloriques avec déploiement de costumes colorés, chants, jeux de la «Pinata», un des jeux les plus populaires des jeunes Mexicains. La musique des Mariachis ainsi que les «Pinatas» sont offertes généreusement par le Conseil national du tourisme mexicain.

Des spectacles pour tous les goûts

DIMANCHE 29 JUILLET

Lac-aux-Castors 13:00 Marionnettes "Que la fête recommence"

Parc Jeanne-Mance 15:00 Vets Band

Square Dominion 18:30 Armée du Salut

Square Dominion 20:15 Black Watch Assoc. Band & Pipers

Aréna Maurice-Richard 20:00 Concerts populaires d'été

Parc LaFontaine 20:00 Soirée de danse populaire

Square Dominion 20:15 Royal Canadian Artillery Band

Théâtre de Verdure Parc LaFontaine 20:30 Concert populaire Johnny Jet Black & The Come back

LUNDI 30 JUILLET

Parc Ste-Lucie 20:00 La Roulotte - Barbe bleue!

Lac-aux-Castors 20:00 Cours de danse folklorique internationale

Parc Morgan 20:30 Concert populaire Johnny Jet Black & The Come back

Square Dominion 20:30 Concert ethnique, Groupe Portugais

JEUDI 2 AOÛT

Campbell Ouest 11:00 Marionnettes "Que la fête recommence"

Maison Vinet 14:30 Marionnettes "Que la fête recommence"

Lac-aux-Castors 20:00 Soirée de danse folklorique internationale

Vieux Port de Montréal Place Jacques-Cartier 20:30 La Roulotte Barbe bleue!

MARDI 31 JUILLET

Parc St-François d'Assise 20:00 La Roulotte - Barbe bleue!

Square Dominion 20:00 Soirée de danse québécoise et récréative

Parc Angrignon 20:15 L'Orchestre André-Masse

Parc Moison 20:30 Concert populaire Johnny Jet Black & The Come back

VENDREDI 3 AOÛT

Ile Ste-Hélène 13:00 Marionnettes "Que la fête recommence"

Centre St-Denis 20:00 Soirée de danse québécoise et récréative

MERCREDI 1er AOÛT

Parc LaFontaine 13:00 Marionnettes "Que la fête recommence"

Parc Habitation Jeanne-Mance 20:00 La Roulotte Barbe bleue!

SAMEDI 4 AOÛT

Parc LaFontaine 13:00 Marionnettes Et que la fête commence!

En cas de pluie, tous les spectacles sont annulés.

— Le service des **sports et loisirs** de la Ville de Montréal invite le public à diverses activités, demain: 13h, au parc Lafontaine, spectacle de marionnettes (Que la fête recommence); 20h, au parc Habitation Jeanne-Mance, spectacle de La Roulotte (Barbe bleue); à l'Aréna Maurice-Richard; concerts populaires; au parc Lafontaine, soirée de danse populaire; 20h15, au square Dominion, concert du Royal Canadian Artillery Band; 20h30, au Théâtre de Ver-dure du parc Lafontaine, concert populaire avec Johnny Jet Black & The Come Back.

— Le service des sports et loisirs de la Ville de Montréal invite le public à **diverses activités** organisées ce soir: au parc Saint-François-d'Assise, à 20h, spectacle de La Roulotte (Barbe bleue); au square Dominion, à 20h, soirée de danse récréative; au parc Angrignon, à 20h15, concert de l'Orchestre André-Masse; au parc Molson, à 20h30, concert populaire avec les groupes Johnny Jet Black et The Come Back.

Le Service des sports et loisirs de Montréal offrira, en septembre, ses cours d'horticulture traitant des plantes d'appartement, ainsi que de la préparation du jardin à l'automne. Prière de s'inscrire au plus tôt en composant 872-2173.